Les cahiers du Centre d'Etudes Socialistes

COLLOQUE INTERNATIONAL
(numéro spécial)

L'INTÉGRATION EUROPÉENNE
et le
MOUVEMENT OUVRIER

Rapports de

André GORZ, Ernest MANDEL, Lelio BASSO
Pierre NAVILLE, Jean-Marie VINCENT
et un groupe de chercheurs et économistes agricoles

Interventions de

André BARJONET, Jean DURET, Robert FOSSAERT
Claude MEILLASSOUX, Serge MALLET, Antonio LETTIERI
Albert DETRAZ, Livio MASCARELLO, Manuel BRIDIER
Jean VERGER, Mario LISPI

Nos 45 à 51
Septembre à décembre 1964
(numéro spécial)
F : 12 F - Etr : 15 F

CCES - 29, rue Descartes, PARIS-5e

Les Cahiers du Centre d'Etudes Socialistes

Nº 2 — DE L'ÉMANCIPATION NATIONALE A LA RÉVOLUTION EN AFRIQUE NOIRE (**Th. Munzer**) (**Epuisé**)
Nºs 3-4 et 9-10 — INITIATION AUX PROBLÈMES ÉCONOMIQUES (I. II) (**M. Rungis**).
Nºs 5-6 et 7-8 — ÉVOLUTION DES CLASSES SOCIALES EN FRANCE (I. II) (**Roland Filiatre, M. Rungis, Serge Mallet, Yvan Craipeau**).
Nº 11-11 bis — SCIENCE ET MARXISME (**J. Langevin, Laurent Schwartz**) (édition séparée de J. Langevin, LES CONDITIONS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET LE MARXISME, sous le nº 11, réédition de MARXISME ET PENSÉE SCIENTIFIQUE, **Laurent Schwartz**).
Nº 12 — L'ARMÉE ET L'ÉTAT EN FRANCE (**P. Naville**).
Nº 13-14 — STRUCTURES SOCIALES ET ACTION DE MASSE (**A. Hauriou, P. Naville**).
Nº 15-16 — NOTIONS D'HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER FRANÇAIS (**L. Rioux**).
Nº 17 — PERSPECTIVES POLITIQUES DU MOUVEMENT OUVRIER FRANÇAIS (**M. Bridier**).
Nº 18-19 — SOCIALISME ET PLANIFICATION (**E. Descamps, F. Lombard**).
Nº 20 — IDÉOLOGIE ET VÉRITÉ (**F. Chatelet, H. Lefebvre**).
Nº 21-22 — PROBLÈMES DU SOCIALISME INTERNATIONAL (**Lelio Basso**).
Nº 23-24 — LES TRAVAILLEURS PEUVENT-ILS GÉRER L'ÉCONOMIE (**P. Naville, S. Mallet, C. Lefort, P. Mendès-France**).
Nº 25-26 — SOCIALISME ET PLANIFICATION (**G. Ducaroy**).
Nº 27-29 — UNE POLITIQUE DE REVENUS EST-ELLE POSSIBLE ET SOUHAITABLE ? (**G. Mathieu, E. Mandel, M. Gonin, A. Sauvy**).
Nº 30-31 — UNIFICATION SOCIALISTE OU TECHNOCRATIE AUTORITAIRE (**Jean Poperen**).
Nº 32-33 — ÉVOLUTION DES STRUCTURES DE L'ÉTAT (**Maurice Duverger, Manuel Bridier**).
Nº 34-35 — MARXISME ET SOCIOLOGIE (**E. Morin. Cl. Lefort, P. Naville, S. Mallet**).
Nº hors série — L'ALGÉRIE QUI SE CHERCHE (**D. Guérin**) (l'ex. 5,70).
Nº 39-41 — INITIATION A LA THÉORIE ÉCONOMIQUE MARXISTE (**Ernest Mandel**).
Nº 42-43 — LES MARXISTES ET LA NOTION DE L'ÉTAT (**H. Lefebvre**).
No 44 — LA NATION DEVANT SES CHOIX ÉCONOMIQUES (**M. Rungis**).

PRIX DU Nº 1 à 29

Nº simple : France.... **1,50 F** **Nº double :** France.... **2,40 F**
Etranger... **2 F** Etranger... **3 F**
No triple : France.... **3 F**; Etranger.... **4 F**

NOUVEAUX TARIFS A PARTIR DU NUMÉRO 30

Nº simple : France.... **2 F** **Nº double :** Etranger.... **3 F**
Etranger... **2 F** Etranger..... **4 F**
Nº triple : France.... **4 F**; Etranger.... **5 F**

PRIX ET ABONNEMENT : A chaque numéro des Cahiers correspond un cours, plusieurs cours pouvant être publiés dans une seule brochure (numéros multiples).

Abonnement (par numéro) : 15 numéros : **18 F** - Etranger **26 F**
30 numéros : **34 F** - » **48 F**
55 numéros : **62 F** - » **78 F**
Reliure spéciale mobile « Les Cahiers du C.E.S. », franco : **8 F**

Rédaction et Administration :
29, rue Descartes, Paris-5ᵉ - C.C.P. Paris 18.462-71 - Tél. : MED. 55-20

l'Intégration européenne

et le

mouvement ouvrier



INSTITUTO DE DERECHOS HUMANOS
AGRADECE A Pedro Francisco Jaga Guerrero
LA AMABLE DONACIÓN DE ESTE LIBRO

Les Cahiers du Centre d'Études Socialistes

N° 45 à 51 Septembre à Décembre 1964

CU
87.509

L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

et le

MOUVEMENT OUVRIER

OOLLOQUE INTERNATIONAL

4-5-6 OCTOBRE 1963

PARIS

Les Cahiers du Centre d'Etudes Socialistes

N° 45 à 51 — *Septembre à Décembre 1964*

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

DYNAMIQUE CAPITALISTE ET MARCHÉ COMMUN

DEUXIÈME PARTIE

LES MOYENS DE LUTTE DU MOUVEMENT OUVRIER EUROPÉEN

AVANT-PROPOS

Depuis sa création en 1959, *le Centre d'Etudes Socialistes, organisme indépendant de recherches au service du Mouvement Ouvrier, s'est efforcé de remplir les tâches qu'il s'était fixées, à travers des cycles de conférences* (*plus d'une centaine*) *et des débats publics, dont un certain nombre sont publiés par les Cahiers du Centre d'Etudes Socialistes* (1).

L'objet de ces divers travaux et confrontations répond aux préoccupations de tous ceux qui cherchent à comprendre les problèmes posés à notre société moderne et qu'ils affrontent journellement.

Parmi eux, l'Intégration Européenne pose, sans nul doute, des questions auxquelles les organisations ouvrières s'efforcent de répondre séparément, quand elles ne cherchent pas à les éluder. Il a semblé utile au C.E.S. de rompre sans délai avec cette méthode.

C'est pourquoi en octobre 63, *le C.E.S. a organisé un colloque international, qui, sous le titre : « l'Intégration européenne et le Mouvement Ouvrier », était consacré aux problèmes posés aux organisations ouvrières de l'Europe par l'élaboration d'une organisation capitaliste de l'Europe.*

Six rapports introduisaient les discussions :

— Marché Commun et planification, *par* André Gorz, *collaborateur des « Temps Modernes » et auteur de « Stratégie ouvrière et néo-capitalisme ».*

— Structure et dynamique économiques du Marché Commun, *par* Ernest Mandel, *économiste marxiste, auteur du « Traité d'Economie Marxiste », directeur de l'hebdomadaire belge : « La Gauche ».*

1. Cf. la liste des numéros publiés à ce jour sur la couverture.

— Intégration Européenne et Socialisme, *par* Pierre Naville, *sociologue marxiste, auteur notamment d'importants travaux sur la sociologie du travail et l'automation, directeur du Centre d'Etudes Sociologiques* (C.N.R.S.), *membre du bureau national du P.S.U. et de la « Gauche Européenne ».*

— L'autonomie de l'action ouvrière par rapport aux institutions capitalistes, *par* Lelio Basso, *à cette époque appartenant encore à la direction du Parti Socialiste Italien, depuis fondateur du Parti Socialiste Italien d'Union Prolétarienne* (*P.S.I.U.P.*) *et de la Revue Internationale du Socialisme.*

— Eléments de réflexion sur la situation du syndicalisme en Europe, *par* Jean-Marie Vincent, *attaché de recherches au C.N.R.S., membre du Comité politique national du P.S.U.*

— L'Europe et ses problèmes agricoles, *par une équipe d'économistes et de chercheurs ruraux.*

La participation aux discussions des rapports aura été la première confrontation sur ces problèmes des grandes tendances du Mouvement Ouvrier Européen.

Sont, en effet, successivement intervenus, outre les rapporteurs :

André Barjonet, *secrétaire général du Centre d'Etudes Economiques de la C.G.T. et membre du Bureau Confédéral.*

Jean Duret, *de la C.G.T., ancien directeur des « Cahiers Internationaux ».*

Robert Fossaert, *économiste, auteur d'un récent ouvrage sur « L'Avenir du Capitalisme ».*

Serge Mallet, *sociologue, chef de travaux à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, auteur de « Les Paysans contre le Passé » et de la « Nouvelle Classe ouvrière », membre du C.P.N. du P.S.U.*

Antonio Lettieri, *membre de la section internationale de la C.G.I.L. (C.G.T. italienne), Confederazione Generale Italiana del Lavoro.*

Mario Lispi, *membre de la section internationale de la C.G.I.L.*

Albert Detraz, *membre du Bureau Confédéral de la C.F.T.C.*

Livio Mascarello, *membre du Bureau Confédéral de la C.G.T.*

Claude Meillassoux, *Analyses et Documents.*

Manuel Bridier, *économiste, collaborateur de la « Revue Internationale du Socialisme ».*

Jean Verger, *de la Fédération de Paris du P.S.U.*

Il faut noter également parmi les autres participants : Henri Krasucki *et* Pascre, *de la C.G.T.,* Berthon *et* Kerever *de la C.F.T.C.,* Galbo *de la F.I.O.M.* (*fédération syndicale italienne de la métallurgie*), Gillet *de l'U.N.E.F., une délégation de l'Institut Gramsci* (Giuseppe Chiarante, Luca Pavolini), *des étudiants socialistes allemands* (*SDS :* Leithauser, Lenk, Loewy), *une délégation de la Gauche Européenne* (Ribart, Scarponi, Lansier, Klein) *et du Centre d'Action Européenne Démocratique et Laïque* (Lamarque, Cauchoix), *quelques observateurs étrangers : yougoslaves* (Bucevic), *bulgares* (Kostov), *britanniques* (Wengraf), *suisses, et quelques militants ou journalistes comme* D. Berger, J.R. Chauvin, F. Furet, L. Goldmann, K.S. Karoll, Lemmi, *etc.*

L'exposé des rapports et les discussions ont duré pendant trois jours, se développant autour de deux thèmes essentiels :

I. - Dynamique capitaliste du Marché Commun (1er *jour*) *autour des rapports de* Gorz, Mandel *et du rapport* agricole.

II. - Les Moyens de Lutte du Mouvement Ouvrier Européen (2e *et* 3e *jour*) *autour des rapports de* Basso, Naville *et* Vincent.

Nous publions in extenso, donc avec leur caractère « parlé », les rapports et les interventions tels qu'ils ont été revus et corrigés par leurs auteurs. Nous publions, en outre, un texte qui a été rédigé par le comité de rédaction d'Analyses et Documents, conformément aux souhaits des organisateurs qui appelaient les communications écrites.

OUVERTURE DES DÉBATS

Introduction du président de séance

(Serge MALLET)

C'est, à ma connaissance, la première fois que nous allons nous réunir pour discuter des problèmes qui sont posés au mouvement ouvrier d'Europe Occidentale par le dévelopement de l'intégration européenne, par le développement des structures capitalistes à l'échelon européen ; que nous allons rassembler pour discuter de ces problèmes et des perspectives qu'ils apportent au mouvement ouvrier, des représentants de toutes les tendances intéressées du mouvement ouvrier de l'Europe Occidentale, je dis bien de toutes les tendances et c'est ce qui semble marquer ce premier colloque d'une signification assez particulière.

Ceci est sans doute la conséquence de l'évolution qui se manifeste au cours de ces dernières années, et nous verrons donc dans cette salle des pro-européens passionnés, des européens de raison (je me classerai moi-même dans cette catégorie), enfin des anti-européens.

Le problème de l'Europe, de toute façon, se pose comme un problème auquel le mouvement ouvrier doit apporter des réponses. Il est bien certain que nous ne pouvons pas vraisemblablement continuer pendant longtemps à ignorer l'existence d'une cartellisation, l'existence d'une planification capitaliste qui se développe à l'échelle internationale, et qu'il faut qu'à ce niveau, le mouvement ouvrier et le mouvement syndical apportent des réponses, signent leur action. Mais nous ne pourrons naturellement apporter ces réponses qu'à partir du moment où on com-

mencera à coordonner les propositions, à accepter une stratégie commune. De ce côté-là il est nécessaire d'engager le dialogue.

Ce colloque n'a d'autre objectif. Il n'est pas question d'obtenir à la fin de ce colloque de quelconques textes, de quelconques résolutions, mais essentiellement d'ouvrir pour la première fois le dialogue. Et je pense qu'il serait souhaitable que cette première expérience serve de base pour la préparation de nouvelles assises destinées à approfondir les problèmes soulevés et qu'au cours de ces deux jours nous ne pourrons qu'effleurer.

J'ouvre donc cette première séance et je passe pour commencer la parole à André Gorz, premier rapporteur.

PREMIÈRE PARTIE

DYNAMIQUE CAPITALISTE ET MARCHÉ COMMUN

— **Marché Commun et Planification.**

— **Structure et dynamique économiques du Marché Commun.**

— **L'Europe et ses problèmes agricoles.**

MARCHÉ COMMUN ET PLANIFICATION

Rapport introductif

d'

André GORZ

Au début de 1963, lors de la rupture des négociations entre la Grande-Bretagne et la C.E.E., deux gouvernements d'Europe continentale envisagèrent de mettre fin à l'expérience d'intégration européenne. Quelques heures de réflexion, toutefois, leur suffirent pour constater que la chose était impossible : bien que la Communauté européenne ne fût pas encore une réalité politique ; bien qu'il n'existât que des amorces ou des projets de politique communautaire en des domaines bien délimités — les transports, l'énergie, l'agriculture — la C.E.E. était devenue un fait irréversible. Un espace économique « européen » était né en dehors de tout cadre institutionnel, par le fait des ententes, des accords, des interpénétrations et, surtout, des programmes d'investissement de trusts et de groupes financiers dont l'activité, cinq ans après l'entrée en vigueur du traité de Rome, tendait à couvrir tout ou partie du Marché Commun.

Des milliers de regroupements, de prises de participation, d'accords de spécialisation, de cartels, de création de filiales avaient déjà couvert l'espace de la C.E.E. d'un réseau de « plans » parfois coordonnés, souvent concurrents, et donné naissance — au niveau de holdings, d'investment trusts, d'interpénétrations monopolistiques et de chambres patronales « européennes » — à des centres de décision et à des inerties échappant au contrôle des pouvoirs nationaux.

L'envergure du problème que l'internationalisme des capitaux posait à la planification économique — régionale, nationale ou supra-nationale — devint alors manifeste. Une multiplicité de « planifications » privées était déjà en cours qui rétrécissait la marge laissée aux planifications nationales et imposait aux Etats, tant au niveau national qu'au niveau européen, des décisions et des orientations en matière de politique économique.

La libre circulation des capitaux — et surtout la concentration des capitaux américains dans un petit nombre de branches sensibles — rendait inefficace l'une des armes favorites du dirigisme étatique : l'orientation sélective du crédit et la fiscalité sélective. Bon gré mal gré, l'Etat français, par exemple, avait dû tolérer la création par des capitaux anglo-saxons, d'entreprises dont les dimensions n'avaient de sens qu'à l'échelle du Marché Commun tout entier, et dont l'implantation allait parfois à l'encontre des priorités géographiques, économiques et sociales du Plan français.

La « vérité des prix », d'autre part, postulée par l'idéologie libérale du traité de Rome, sonnait le glas de toute une série de subventions directes ou indirectes (primes d'équipement, dégrèvements fiscaux, tarifs ferroviaires de faveur) par lesquelles l'Etat prenait à sa charge une partie des coûts de revient afin de maintenir en activité des entreprises et des régions incapables d'affronter la libre concurrence.

Toutefois, à d'autres égards, les planifications nationales (ou ce qui leur tient lieu) se voyaient confrontées par la fusion commençante des économies, avec des tâches neuves par leur ampleur ou leur nature, tâches qui élargissaient, au contraire, la marge de jeu laissée à l'interventionnisme public.

Il s'agit, principalement, de tâches de reclassement, de formation professionnelle, d'urbanisation, d'aménagement du territoire et de restructuration, liées à la reconversion de secteurs d'activités traditionnels soudain privés de leurs protections et de leurs subsides, au nombre desquels les industries extractives, la construction navale et, surtout, l'agriculture.

Le résultat de cinq années de Marché Commun est donc, à première vue, paradoxal : dans certains secteurs, les possibilités d'intervention publique se trouvent réduites, les centres de décision tendant à échapper aux instances nationales. Tel est

notamment le cas des industries de base, des industries de grande consommation et des transports. Dans d'autres domaines, en revanche — politiques agricoles, régionales, salariales, notamment — la planification s'impose aux Etats comme une nécessité plus pressante que par le passé et les expose, virtuellement pour le moins, aux pressions des masses laborieuses, car l'orientation et le contenu de la planification publique dans ces domaines sont encore loin d'être prédéterminées par le çadre européen.

Faut-il en conclure que le Marché Commun a fait apparaître dans chaque économie nationale des contradictions nouvelles qui offrent de nouvelles possibilités d'initiative au mouvement socialiste ? Et ces initiatives, s'il y a lieu, peuvent-elles s'exercer au niveau de la planification ? Si oui, à quel niveau (national ou supra-national) ?

Pour situer ces questions, j'esquisserai d'abord le sens prévalent des processus que le Marché Commun a déclenchés dans le capitalisme privé. J'examinerai ensuite s'il y a complémentarité ou contradiction entre ces processus et la nécessité renforcée de planifications nationales qui, à leur tour, appellent une planification supra-nationale plus ou moins prononcée. Cet examen, cela va de soi, ne saurait être déterministe, l'acuité et la nature des contradictions dépendant dans une assez large mesure du degré de conscience et de la combativité des travailleurs organisés.

I. — CONCENTRATION ET RATIONALISATION

Les quatre premières années de Marché Commun ont été marquées par une moyenne annuelle d'environ mille « regroupements et ententes » entre firmes de nationalité différente, et par un nombre à peu près égal de regroupements et ententes entre firmes françaises.

Ce processus est généralement considéré comme bénéfique par les planificateurs français. La concurrence internationale ou la crainte de la concurrence étrangère ont été, en effet, un

moyen autrement efficace que la persuasion pour pousser l'industrie et, dans une moindre mesure, l'agriculture françaises à moderniser leurs méthodes.

Sans doute, le Marché Commun est une conséquence de l'expansion monopolistique, non sa cause principale. Mais il faut voir aussi que l'expansion monopolistique exigeait le Marché Commun pour pouvoir se poursuivre.

Car l'évolution technologique, les changements de dimension qu'elle a provoqués pour les unités productives, le volume des capitaux immobilisés, tout cela appelait un élargissement du marché. Sans cet élargissement, les oligopoles nationaux se seraient trouvés dans l'impossibilité de mettre en œuvre et de rentabiliser les potentialités de la technologie moderne et la production de masse qu'elle exige. Ils seraient tombés dans une infériorité durable par rapport aux trusts américains, avec toutes les conséquences que cela entraîne sur le plan des luttes inter-impérialistes.

Ce raisonnement a d'ailleurs été le fait de technocrates beaucoup plus que du patronat, en France du moins. L'ouverture des frontières, la création d'un grand espace économique devaient mettre les monopoles nationaux en compétition avec leurs homologues étrangers, détruire leurs routines rentières, les pousser aux changements technologiques et aux changements de dimensions. Ce résultat a été atteint dans une très large mesure.

Dans une première phase, qui tire actuellement à sa fin, l'abaissement des barrières douanières a rompu, dans chacun des six pays de la C.E.E., pas mal d'équilibres anciens, fondés sur des ententes de cartel tacites ou occultes et sur des pratiques de monopole malthusiennes.

Leur schéma le plus répandu était la coexistence dans la plupart des branches industrielles de groupes puissants, disposant d'un fort degré de monopole, et d'une poussière de petites et très petites entreprises souvent marginales. Celles-ci, servant d'amortisseurs et de piétaille à celles-là, permettaient aux monopoles de régler leur prix de vente sur celui des entreprises les moins bien placées et de s'assurer ainsi une rente de technicité et des surprofits substantiels. L'existence d'un grand nombre de marginaux permettait, en outre, à la Chambre patronale

de la branche concernée d'arguer auprès de l'Etat de ses difficultés pour obtenir des avantages fiscaux et des protections douanières dont les monopoles étaient les premiers bénéficiaires.

Les surprofits monopolistiques n'étaient réinvestis que dans une mesure restreinte ; souvent, les monopoles jugeaient les techniques modernes trop coûteuses pour être rentabilisées sur le marché national. La protection douanière, au surplus, permettait de considérer l'adoption de ces techniques — et les efforts sérieux de recherche — comme des luxes superflus, sauf dans les branches et les firmes fortement exportatrices.

Le Marché Commun est venu déranger ces routines rentières. Il a fait redouter aux monopoles nationaux la concurrence d'homologues étrangers, plus avancés techniquement et disposant souvent de capacités excédentaires. L'ouverture des frontières faisait disparaître ou atténuait les situations de monopole. Aussi les pratiques de cartel ont-elles tendu à faire place à la concurrence monopolistique. Autrement dit, chaque monopole national, craignant l'invasion de son propre marché par des monopoles étrangers et l'accaparement par ceux-ci d'une part dominante du Marché Commun, doit chercher le salut dans la fuite en avant. Pour conserver son rang, il doit renforcer sa capacité concurrentielle et productive de manière à pouvoir disputer leurs propres marchés intérieurs aux monopoles étrangers. En cas de réussite, les adversaires étrangers reculeront sans doute devant une épreuve de force ruineuse et éviteront d'engager des batailles de prix.

Ce raisonnement a été tenu par à peu près tous les monopoles de la C.E.E. et de Grande-Bretagne. La course aux investissements (et au surinvestissement), à l'innovation technique, à la modernisation et à la rationalisation qui en est résultée a été *l'un* des facteurs de la haute conjoncture européenne des cinq dernières années.

Toutefois, tout comme les armées décidant leur ordre de bataille, les monopoles ont également dû faire la part du feu en faisant aller de pair une expansion de leur activité globale avec des replis tactiques concernant telles de leurs fabrications : mieux vaut abandonner d'avance les productions pour lesquelles des concurrents étrangers sont nettement mieux placés, et de se concentrer sur les positions qu'on a de bonnes chances de tenir,

voire d'améliorer. Un double mouvement de spécialisation s'est donc déroulé. Sur le plan national, tout d'abord, des monopoles réputés concurrents ont mis en commun des services de recherche, de vente ou des moyens techniques coûteux. L'éventail des fabrications de chaque firme a tendu à se resserrer en vertu d'accords de spécialisation, en vue d'atteindre la fabrication à grande échelle et l'abaissement des coûts unitaires. Les exemples français les plus célèbres à cet égard sont la fusion Rhône-Poulenc-Celtex (fibres artificielles), la fusion des départements chimie de Péchiney et de Saint-Gobain.

Parallèlement aux accords de spécialisation entre firmes de même nationalité se sont conclus des accords internationaux en grand nombre : échanges et acquisitions de brevets (particulièrement nombreux dans les industries nucléaires), mise en commun de services techniques et commerciaux (par exemple, dans l'automobile : Fiat-N.S.U., Renault-Alfa-Roméo), prises de participation réciproques, alliances de deux monopoles contre des tiers, etc. Mais aussi, en marge et à contre-courant de ce processus, rachat de petites ou moyennes entreprises par des trusts étrangers en vue de prendre pied directement sur un marché national et de disputer plus efficacement sa position de monopole au trust indigène concurrent.

Un premier objectif avoué du Marché Commun a ainsi été en partie réalisé : cessant d'être ménagées par les monoles, les entreprises plus ou moins marginales, de type pré-capitaliste ou familial, ont été en bonne partie éliminées. Notamment, 20 % des petites entreprises de la construction électrique, 30 % dans le textile ont disparu en France. La débandade est à peu près générale dans l'industrie alimentaire française dont les firmes (familiales et artisanales pour la plupart, mais également les trusts de la biscuiterie, par exemple) passent sous contrôle américain à la première occasion pour conserver des chances de survie. (Il s'agit, en fait, de la « survie » professionnelle et financière des propriétaires qui, en se vendant et en devenant salariés, gagnent un multiple de ce que leur aurait rapporté la poursuite de leur activité antérieure.)

Un second objectif du Marché Commun est la spécialisation à l'échelle de la C.E.E., conformément à la tendance mondiale à l'internationalisation des productions et à une division

internationale du travail. Mais c'est la manière, précisément, dont ce processus d'internationalisation est en voie de s'accomplir en régime de concurrence monopolistique, qui fait apparaître la nécessité d'une certaine planification.

Selon la vision idyllique du Marché Commun, la création d'un espace économique comparable à celui des U.S.A. devait généraliser la création, en Europe, d'unités de production aussi puissantes et rationnelles que les américaines. La concurrence aidant, les prix devaient baisser, le niveau de vie augmenter, une prospérité « américaine » s'installer.

En fait, l'expansion monopolistique des dernières années a fait apparaître, conformément aux prévisions d'économistes, tant marxistes que bourgeois, trois facteurs de déséquilibre et d'inquiétude :

1° La mauvaise orientation des investissements et les surinvestissements ;

2° La mauvaise localisation et répartition géographique des investissements ;

3° La crise de l'agriculture, qui peut être considérée comme un aspect particulier du point précédent, puisqu'elle se manifeste principalement (mais non pas uniquement) dans les régions relativement délaissées par l'investissement industriel.

J'essaierai d'examiner maintenant dans quelle mesure la « planification » compatible avec le régime capitaliste peut remédier à ces déséquilibres et à ces distorsions, et de quel type est la « planification » dont la nécessité s'impose à la C.E.E., à ses Etats et à ses groupes privés dominants. J'esquisserai ensuite une critique de cette « planification » minimum et la possibilité pour le mouvement ouvrier de promouvoir des orientations différentes.

1° SURINVESTISSEMENT, CARTELLISATION ET PROGRAMMATION

En l'absence d'une complémentarité des diverses économies nationales, spécialisations et divisions du travail à l'échelle européenne ne pourraient avoir un caractère de rationalisation que si la répartition internationale des tâches avait un caractère concerté. Si, en d'autres termes, les fédérations patronales des diverses branches d'industries procédaient à des échanges de vues réguliers, se communiquaient leurs prévisions conjoncturelles, leurs programmes d'investissements et, dans le cadre de ces confrontations, procédaient à une cartellisation générale à l'échelle européenne : répartition des marchés, répartition des productions en quantité, qualité et nature, fixation des niveaux d'investissement et des éventails de prix.

Ce genre de cartellisation est fort avancé dans quelques branches où, du reste, il remonte à l'entre-deux-guerres : ampoules électriques, fournitures de T.S.F. et matériel téléphonique, produits pharmaceutiques, équipements lourds, etc. Pour le moment, toutefois, les cartels couvrant l'ensemble des six pays de la C.E.E. pour une production déterminée, demeurent encore l'exception (1).

Une première raison en est, nous l'avons vu, la rupture des anciens accords de cartel nationaux sous l'effet de la concurrence étrangère. Une seconde raison en est l'invasion du Marché Commun par des trusts américains qui, liés à l'intérieur des Etats-Unis par des accords de cartel souvent anciens, reprennent la lutte sur le territoire européen, dans l'espoir d'améliorer leur position aux Etats-Unis en la renforçant à l'étranger.

La concurrence que se livrent les trusts américains en Europe (où leurs investissements ont doublé en cinq ans), dans

---

1. La commission des ententes de la C.E.E. estime à un millier le nombre des accords de cartel conclus. A l'exception des exemples cités plus haut, il ne s'agit toutefois pas d'accords de cartel entre *toutes* les principales firmes européennes d'une même branche.

l'espoir de se tailler la part du lion sur le seul grand marché rentable qui s'offre, hors des Etats-Unis, aux produits de consommation américaine, cette lutte contraint les trusts européens à accélérer à leur tour leur expansion, parfois en s'unissant contre l'envahisseur, le plus souvent en rivalisant de vitesse.

Dans l'automobile, par exemple, les investissements disproportionnés de Ford et de General Motors, dont les capacités de production, en Allemagne, ont respectivement quintuplé et triplé en quatre ans, ont, dans un premier temps, provoqué une course aux investissements de la part des grands constructeurs européens, britanniques y compris. La capacité de production européenne sera, selon les programmes actuels des firmes, de 8,5 millions de véhicules en 1965, pour un marché (intérieur et extérieur) de 5,5 millions de véhicules au plus. C'est, donc, sauf bouleversement de la structure des prix, à une surcapacité de 55 % que l'on aura affaire.

De même, dans les fibres synthétiques, comme d'ailleurs dans le pneumatique, le matériel agricole et la pétrochimie, le seuil de rationalité est déjà franchi, de grosses capacités excédentaires existent, le chômage partiel, la fermeture d'ateliers, les « compressions de personnel » sont la règle. L'usine de polypropylène isotectique, par exemple, construite par la Montecatini à Brindisi avec, en grande partie, des fonds publics, pour tenir tête aux trois grands trusts américains de la fibre de synthèse (Dupont de Nemours, Monsanto et American Cyanamid), ne pourra être exploitée rationnellement avant quatre à cinq ans. Il en va de même pour les usines Dunlop en France, agrandies pour rivaliser avec les trusts américains Firestone et Goodyear ; pour les usines de matériel agricole implantées ou agrandies en France dans le cadre de la compétition entre Massey-Ferguson, John Deere et International Harvester, etc.

Ainsi, le Marché Commun n'échappe actuellement à la cartellisation que pour tomber dans le surinvestissement et le gaspillage de ressources qui se trouvent distraites d'emplois socialement et économiquement utiles. Le résultat immédiat en a été un « boom » des investissements qui, depuis 1962, tire à sa fin.

Il sera suivi dans une phase transitoire, dont le démarrage peut déjà être observé, par une nouvelle poussée de concentra-

tion industrielle et, surtout, financière (2). Celle-ci créera les conditions objectives d'une cartellisation générale des branches, cartellisation qui pourra être soit secrète et malthusienne, soit, selon toute probabilité, ouverte et cautionnée par l'Exécutif de Bruxelles.

Depuis plusieurs décennies, en effet, l'arbitrage entre trusts ne s'opère plus par la guerre des prix, « au finish ». Celle-ci est ruineuse pour les participants, son issue est incertaine, elle risque de provoquer des troubles sociaux graves et, dans le cas du Marché Commun, l'intervention des Etats aux côtés des groupes capitalistes en difficulté. De plus, comme l'écrivait avant la guerre un dirigeant de l'I.G. Farben, « une guerre des prix ne profite qu'aux consommateurs alors que le maintien d'un certain niveau de prix est à l'avantage de tous les concurrents ». Depuis plus de trente ans, les trusts américains de l'automobile ne se concurrencent que par des innovations mineures avec hausse des prix constante et à peu près uniforme.

En raison même de leur puissance dévastatrice, les armes commerciales qu'accumulent les trusts sont donc destinées à ne pas servir : elles doivent rendre la guerre commerciale improbable et permettre à chaque groupe d'aborder la négociation (la cartellisation) inévitable à partir d'une position de force. Encore des accidents sont-ils toujours à craindre et le risque n'est-il pas exclu que le coût social de la concurrence monopolistique et ses gaspillages acculent des populations à la révolte. Il y a deux ans, M. Claude Gruson regrettait que « la France dût se constituer un potentiel de production exportatrice beaucoup plus fort que celui qu'elle aurait à constituer dans le cadre d'une politique de développement concertée ». Et il laissait entendre qu'il pouvait y avoir incompatibilité entre le surinvestissement privé et les objectifs sociaux du « Plan » français. Avec lui, la majorité des technocrates européens sont ac-

2. L'un des principaux dirigeants de l'industrie automobile française déclarait en automne 1963 qu'il n'y avait place, en Europe, que pour trois grands groupes, si l'industrie automobile veut pouvoir tenir tête aux trois trusts américains de cette branche. Il ajoutait que la concentration financière de la branche (sur le modèle de la B.M.C. britannique ou de la General Motors américaine) n'entraînerait pas de concentration technique à la même échelle.

tuellement partisans d'une « programmation » concertée des investissements à l'échelle de la C.E.E., autrement dit d'une « planification à la française », supra-nationale, reposant sur la confrontation des programmes, préalablement homogénéisés, tant des Etats que des branches d'activité privées.

Nous verrons tout à l'heure que semblable « programmation », si elle peut, le cas échéant, ajuster les investissements aux progrès de la demande solvable — au lieu de les laisser utiliser comme une arme de conquête — ne les ajustera pas, pour autant, aux besoins réels. Mais ce qui importe pour le moment, c'est qu'une programmation européenne, telle qu'elle est actuellement projetée, aurait, en pratique, les mêmes effets qu'une cartellisation générale (tout en étant plus rationnelle encore) et ne verra sans doute le jour que lorsque les conditions de celles-ci seront mûres, c'est-à-dire après une nouvelle phase d'intense concentration monopolistique.

La technocratie européenne en est, d'ailleurs, plus ou moins consciente. Aussi son intention est-elle de hâter le mûrissement de ces conditions, lesquelles sont tout à la fois objectives et subjectives. La mêlée des groupes privés, patronnés ou appuyés à des degrés divers par les Etats nationaux, est en effet si complexe qu'au moment même où un équilibre semblait sur le point d'être atteint, l'entrée en lice d'un nouveau trust (souvent extérieur à la C.E.E.), une percée technologique ou un nouveau produit modifient à nouveau le rapport des forces et relancent la concurrence et le surinvestissement. Dans la mesure où les trusts eux-mêmes (comme dans l'automobile, dans le grand équipement électrique et mécanique, etc.) deviennent sensibles aux risques conjoncturels de leur compétition (3), la technocratie européenne peut cristalliser chez eux une prise de conscience en proposant un « programmation » européenne.

Cette programmation n'a évidemment rien de commun avec une planification proprement dite. Conformément à la formule française, elle consiste à mettre les agents économiques en pré-

---

3. En octobre dernier, Georges Héreil, président de Simca (contrôlée par Chrysler), préconisait publiquement une « communauté européenne de la construction automobile « (C.E.C.A.) chargée de « rationaliser » les investissements tant européens qu'américains dans cette branche.

sence les uns des autres, à éclairer leur lanterne par des considérations générales sur la conjoncture, l'état prospectif du marché et l'équilibre offre-demande-investissements, pour leur laisser découvrir ensuite, au cours de discussions qu'on espère de plus en plus franches, si leurs intentions respectives, mises bout à bout, ont une cohérence économique ou non. Dans la négative, les rajustements découlent de la confrontation à laquelle se livrent les agents économiques — de « l'autodiscipline » qu'ils viennent à s'imposer — bien plus que des éventuelles directives des « planificateurs ». Ceux-ci, pour l'essentiel, deviennent donc les catalyseurs d'ajustements et d'ententes (qu'il faut beaucoup de subtilité pour distinguer de cartellisations) qu'ils cautionnent par la même occasion et dont ils garantissent l'économicité. La liberté de décision des patrons reste entière (leurs décisions sont seulement mieux informées) et la recherche du profit maximum le critère déterminant. Dans les rares cas où les « planificateurs » interviennent de façon directe, leurs directives ne sont pas imposées d'autorité : au contraire, leur intervention consiste à rendre rentables — par dégrèvements fiscaux, primes, incitations financières — des opérations qui ne l'étaient pas, c'est-à-dire à couvrir les risques et à garantir les bénéfices.

L'extension à l'échelle de la C.E.E. de la « planification à la française » n'est pourtant pas encore assurée, bien que ses partisans gagnent du terrain. La partie décisive, pour eux, s'engagera lorsque la récession, dont on observe actuellement les signes avant-coureurs, mettra en évidence l'ampleur des surcapacités constituées ; l'incapacité des Etats nationaux, privés de leurs instruments d'intervention économique par l'application du traité de Rome, à garantir plus longtemps le profit capitaliste et la tolérabilité sociale du système ; et la nécessité donc de recourir à de nouvelles formes de direction et d'initiative publique pour assurer la rentabilité des capitaux, la poursuite de l'expansion économique et un niveau de vie tolérable à la majorité des habitants.

La victoire des « planificateurs », si elle est probable à ce moment-là, ne sera toutefois pas obtenue sans conflits aigus ; car on peut prévoir que la récession économique donnera naissance à trois pressions divergentes sur les institutions européennes :

1° Pressions « libérales » tendant à laisser s'instaurer un nouvel équilibre, après une phase de rajustements douloureux ;

2° Pressions inverses tendant à arrêter les frais, à redémanteler « l'Europe », à rendre aux Etats les moyens d'une politique économique autonome, dirigiste et protectionniste, afin de surmonter la crise ;

3° Pressions, enfin, en vue de « sauver l'Europe » menacée d'éclatement, par la création au niveau supra-national des instruments d'intervention, de politique anticyclique et de planification que les Etats nationaux ont perdus.

Il n'est pas difficile d'imaginer d'où ces pressions divergentes émaneront :

1° Les premières, des Etats-Unis, tant pour des raisons politiques qu'économiques (la domination commerciale et technique de l'Europe par les U.S.A., au sein d'un « marché atlantique » étant un gage d'unité politique de l'ensemble atlantique, et inversement), avec l'appui d'une partie importante des banques européennes et du grand patronat allemand, néerlandais et britannique ;

2° Les secondes, des couches pré-capitalistes et paléo-capitalistes (entreprises familiales, commerce traditionnel, petite et moyenne paysannerie) et, peut-être, d'une partie du mouvement ouvrier ;

3° Les troisièmes, de la technocratie européenne, du grand patronat néo-capitaliste et de la social-démocratie.

Laquelle de ces trois évolutions possibles offre le plus de possibilités d'initiative au mouvement ouvrier ?

1° La première est à rejeter d'emblée : elle tend à « l'américanisation » de l'Europe, au propre et au figuré. Elle ferait supporter aux classes laborieuses tout le poids des réajustements et des reconversions sectoriels et régionaux ; des répressions impitoyables seraient exercées à l'occasion des luttes sociales que déclencheraient de massifs licenciements et transferts de main-d'œuvre ; cependant que la très inégale répartition géographique des effets de la récession (de profondes crises régionales et sectorielles allant de pair, comme durant les récentes

récessions américaines, avec une haute conjoncture et des salaires élevés dans d'autres secteurs et régions) ne créerait pas des conditions favorables à des actions généralisées, nationales et internationales, du mouvement ouvrier.

2° La seconde évolution peut sembler plus riche en possibilités. Dans une première phase, en effet, elle offrirait la possibilité d'une prise du pouvoir par une coalition lâche des couches moyennes pré-capitalistes et des classes laborieuses, dans un ou deux pays de la C.E.E., cependant que les autres (l'Allemagne fédérale et les Pays-Bas en particulier) resserreraient leurs liens avec les Etats-Unis. Dans les pays qui auraient rompu avec la C.E.E., le retour au protectionnisme et au dirigisme national serait incapable de créer des débouchés aux surcapacités constituées en vue du Marché Commun. Seul un programme à moyen terme, comportant la reconversion profonde de l'appareil de production, pourrait rétablir le plein emploi. Mais pareil programme ne pourrait être exécuté que par initiative publique (c'est-à-dire nationalisation des principaux centres du pouvoir économique). La coalition hétérogène, formée pour défaire « l'Europe », éclaterait certainement à l'occasion de la définition de la politique économique. Son aile gauche serait contrainte d'engager, dans des conditions économiques mauvaises (fuite des capitaux, tarissement des principales sources de l'accumulation, boycott de la part des autres pays capitalistes) une expérience du pouvoir socialiste dont les fruits ne pourraient apparaître qu'au bout de quelques années. Politiquement isolée à l'intérieur, elle serait contrainte à des mesures répressives qui aggraveraient son isolement extérieur. Le socialisme peut-il être construit dans ces conditions ? Ce n'est pas impossible. Mais il s'agirait d'une expérience de « socialisme dans un seul pays » occidental, encerclé, perméable à la propagande de ses voisins, exposé à leur blocus commercial. Cette expérience n'aurait donc guère de chance de produire, sauf à très long terme, un modèle socialiste attrayant. Si elle ne réussissait pas à se perpétuer, c'est la première des évolutions envisagées ci-dessus qui l'emporterait.

Il ne s'agit pas, pour autant, d'écarter d'emblée cette seconde voie. Ses risques sont immenses (risques d'échec qui discréditeraient pour longtemps le projet socialiste ; risques de

déviation et de dégénérescence de l'expérience socialiste) mais ils peuvent ne pas être prohibitifs dans une certaine conjoncture internationale (4).

Ces risques sont assez grands, toutefois, pour que le mouvement ouvrier et socialiste ne mise pas exclusivement sur l'éclatement de la C.E.E. et ne prépare pas également une stratégie de rechange dans le cadre de la troisième évolution possible : celle de la création d'un Etat européen supra-national.

3° Celle-ci paraît actuellement probable. Dans la mesure même où la démocratie traditionnelle est partout en décadence, court-circuitée, pour toutes les décisions importantes, par une technocratie d'Etat qui sert de médiateur entre les intérêts du grand capital et ceux de la collectivité, le dirigisme supranational a de grandes chances d'être réclamé par les bourgeoisies comme la solution la plus rationnelle tant du point de l'économie capitaliste que de celui de la stabilité politique. A l'échelle de la C.E.E., les groupes capitalistes partisans du « marché atlantique », c'est-à-dire d'une économie néo-libérale comportant le minimum de dirigisme public, sont une minorité déclinante. La « planification » capitaliste s'impose comme une nécessité dans toutes les économies capitalistes mûres, non seulement pour garantir les profits monopolistes, mais également pour couvrir les frais sociaux de la « libre entreprise » et rendre le système socialement tolérable. Lorsque, inévitablement, les profits et la tolérabilité sociale du capitalisme seront compromis par le démantèlement des pouvoirs étatiques et la récession, la création d'un Etat et de pouvoirs supra-nationaux auront de grandes chances de s'imposer, et une « programmation européenne », déjà activement préparée, de voir le jour.

Une partie importante de la « gauche démocratique » et des syndicalistes chrétiens invitent la classe ouvrière à prendre

4. Dans l'éventualité, notamment, où les mouvements ouvriers (syndicats et partis) de plusieurs nations (appartenant à la C.E.E. ou extérieures à elle) voisines en vue de créer une communauté d'Etats socialistes, qui ne serait évidemment pas limitée au continent européen. Mais cette éventualité représente une perspective très différente de celle du « repli nationaliste » à laquelle, en France notamment, une partie du mouvement ouvrier demeure favorable. Elle suppose une politique d'intégration européenne de rechange, et non le refus pur et simple de celle-ci.

parti pour cette solution, et lui posent le dilemme suivant : ou bien le mouvement ouvrier s'allie avec la technocratie européenne pour imposer la « programmation » aux patrons et aux libéraux allemands, ou bien il n'y aura pas de programmation, et nous en ferons les frais.

Enoncée en ces termes, l'alternative est inacceptable. On ne peut attendre de la « programmation européenne », telle qu'elle est actuellement projetée, aucune modification des finalités et des orientations de l'économie capitaliste. Au contraire, dans l'esprit des partisans actuels de cette formule, il s'agit de réaliser au niveau supra-national cette « intégration du mouvement ouvrier » dans les institutions capitalistes, qui est poursuivie sans grand succès, au niveau national, par les partisans de l'économie concertée : il s'agit d'associer les syndicats patronaux et ouvriers, dans le cadre des structures sociales et économiques existantes, à l'élaboration d'un « plan » ayant valeur de loi cadre, étant entendu que ce plan ne saurait bouleverser les structures, ni porter atteinte au pouvoir patronal et financier avec lequel il est « concerté ». La « participation » du mouvement ouvrier, en position subalterne, vise à « compenser » les exigences patronales, certes, mais aussi à renforcer la position médiatrice et arbitrale de l'Etat capitaliste et, surtout, à enfermer le mouvement ouvrier dans les solutions, conformes à la logique capitaliste, qui auront été « concertées » et dont la remise en question ultérieure est exclue d'avance.

S'il acceptait pareille formule, le mouvement ouvrier conclurait évidemment un marché de dupes. La « planification concertée » au niveau supra-national lui serait plus défavorable encore qu'au niveau national. Là, en effet, le mouvement ouvrier a encore la ressource d'infléchir le cours des négociations par des actions de masse auquel le pouvoir est immédiatement sensible. Si ces négociations, en revanche, se déroulent à Bruxelles ou à Luxembourg, le rapport des forces se déplace au profit du patronat : la puissance de celui-ci, en effet, est assise sur un pouvoir de décision instantané, sur un appareil de commandement stable, sur l'exigence et la force inertes de structures permanentes (celles du capital fixe et de l'argent), tandis que le pouvoir du représentant ouvrier ne s'exerce qu'en fonction du degré de combativité et de mobilisation des travailleurs. Coupé

de la masse ouvrière, confronté à des options dont elle récuse souvent les termes ou ignore la signification, le représentant ouvrier est puissamment sollicité à devenir un technocrate parmi d'autres, élaborant par des discussions au sommet des compromis qui seront bien en deçà de ce que pouvait arracher l'action de masse. Les projets actuels de « programmation européenne » sont une nouvelle tentative pour enlever au mouvement ouvrier, sur le plan supra-national, les armes dont il dispose encore sur le plan national, et pour l'enfermer dans la logique capitaliste.

Il est donc absurde de vouloir placer la classe ouvrière à la remorque de la technocratie européenne, sous prétexte qu'une programmation capitaliste vaut mieux que pas de programmation du tout. La programmation n'est pas une fin en soi, ni le renforcement des pouvoirs de l'Etat, fût-il supra-national. Ils n'ont d'intérêt pour la classe ouvrière que dans la mesure où ils révèlent et aggravent la contradiction entre le caractère social de la production et la propriété privée de ses moyens, entre l'optimum économique et la recherche du profit capitaliste, entre les besoins sociaux et les intérêts financiers... Ils n'ont d'intérêt que dans la mesure où ils permettent de modifier le rapport des forces et de développer les luttes de masse pour des objectifs qui ébranlent le pouvoir du capital et préfigurent de plus en plus concrètement la nature et la nécessité de solutions socialistes.

L'intégration européenne peut-elle fournir à la classe ouvrière l'occasion d'offensives fécondes ? Ces offensives peuvent-elles être menées, le cas échéant, à l'occasion de la mise en place d'une « programmation » supra-nationale ? Le mouvement ouvrier peut-il et doit-il prendre les devants en luttant dès à présent pour une planification européenne soustraite à l'emprise du capital ? Doit-il combattre, au contraire, la mise en place des instruments d'un dirigisme supra-national en le considérant comme une arme dirigée contre lui ? Ou doit-il demeurer dans une expectative réservée, en attendant de voir quelle tournure prendront les événements ?

Avant de tenter l'esquisse d'une réponse à ces questions, il convient d'examiner les principales tâches et les principales contradictions que la poursuite de l'intégration européenne fera surgir.

2° STRATEGIE DES MONOPOLES ET DESEQUILIBRES REGIONAUX

La fusion d'économies aussi peu complémentaires et aussi concurrentes que celles des pays d'Europe occidentale, ne pouvait être envisagée qu'à la condition de postuler, au fur et à mesure de l'intégration européenne, l'égalisation dans tout l'espace de la C.E.E. des « conditions de la concurrence ». Par là il faut entendre que les divers éléments du coût de production ne devraient pas être modifiés par des interventions économiques, contraires aux règles de la libre concurrence et aux lois du marché (subventions publiques aux producteurs et aux prestataires de services, au nombre desquels les transporteurs); mais aussi que les charges dont la politique sociale, économique et financière des Etats grève le prix des produits (sécurité sociale, fiscalité, politique du crédit), devaient être les mêmes partout.

Une « harmonisation » des politiques fiscales, sociales, énergétiques, conjoncturelles et de la politique des transports a donc été postulée dès le départ. Les industries publiques devaient travailler selon les normes des entreprises capitalistes ; les subventions publiques disparaître dans toute la mesure du possible. Là où leur suppression était décidément impossible (dans l'agriculture, principalement) des « politiques communes » devaient être élaborées.

Ces principes directeurs étaient conçus de toute évidence dans une optique libérale classique. Postuler que les entrepreneurs privés devaient être placés, par leurs Etats respectifs (et *pour autant* que leurs prix de revient dépendaient de la politique de l'Etat) dans des conditions identiques, c'était faire bon marché, au départ, de la diversité des tâches *sociales* que l'initiative et l'expansion capitalistes faisaient surgir dans des pays très inégalement peuplés, développés et structurés.

Il était donc à prévoir que « l'harmonisation » des politiques des divers Etats et l'abandon des interventions économiques tendraient à aggraver les disparités sociales et, surtout, régionales ; que la « déprotection » de certaines industries essentiellement régionales (houillères du Nord de la France et du Borinage, chan-

tiers navals, industries métallurgiques des régions excentriques) allait aboutir à leur ruine, sans que le déclin économique des régions frappées pût être contrecarré par des initiatives publiques d'industrialisation ou de reconversion industrielle (car, astreintes aux normes de rentabilité capitalistes, des industries publiques ne pourraient s'imposer dans les régions déclinantes), ni même par des initiatives publiques tendant à arracher ces régions à leur sous-équipement ou sous-développement souvent séculaire (car le coût des grands aménagements régionaux se répercuterait nécessairement sur les charges fiscales des entreprises privées, et donc sur leurs prix de revient).

Toutefois, le déclin de certaines régions (notamment la Wallonie et le Mezzogiorno) risquait de se répercuter sur l'économie des nations concernées et de provoquer des tensions et des tendances centrifuges dangereuses pour la cohésion de la C.E.E. Aussi, plus encore que les surinvestissements et les distorsions, les déséquilibres régionaux que provoque l'expansion monopoliste, sont considérés par la technocratie européenne comme un argument contraignant en faveur d'une « planification » européenne.

Selon les chiffres avancés par l'Exécutif de la C.E.E., la « Lotharingie industrielle », prolongée par les vallées du Rhône et du Pô, représente 60 % de la production industrielle de la C.E.E., mais seulement 45 % de sa population et 35 % de son territoire. Au colloque sur la « programmation » dans le Marché Commun, tenu à Rome en septembre 1962, le député Giolitti (autonomiste du P.S.I.) soulignait que le Marché Commun avait mis en place une « superstructure » tout en créant des problèmes de structure que les Etats nationaux sont de moins en moins armés pour résoudre. En vertu de ses postulats libéraux, le Traité de Rome, tout en souhaitant un « développement équilibré », abandonne, en effet, la création de l'équilibre aux lois du marché, c'est-à-dire du profit capitaliste. Il postule que la recherche de la plus grande rentabilité des investissements provoquera aussi la division du travail la plus rationnelle entre nations, régions et groupes privés. Il ne tolère que provisoirement les timides interventions de l'Etat français qui — par des primes spéciales d'équipement, des dégrèvements fiscaux, la prise en charge d'une partie des salaires, la subvention aux transports ferroviaires —

cherche à attirer l'industrie privée dans des régions en crise et à y créer des conditions de rentabilité artificielles et temporaires.

L'inefficacité de ce type d'incitations publiques est déjà largement démontrée. Les subventions directes ou indirectes de l'Etat, si elles assurent aux firmes bénéficiaires, pendant quelques années, des profits normaux ou supra-normaux dans des régions excentriques, ne suffisent point à y attirer durablement des entrepreneurs sérieux. Les primes, en effet, cesseront un jour, mais les désavantages ou les handicaps liés à une situation excentrique demeureront. Quand les incitations publiques semblent donner quelques résultats (industrie du pneumatique dans le Nord, Remington à Caluire, etc.), c'est le plus souvent parce que la région déprimée présentait, même indépendamment des incitations publiques, des avantages géographiques et logistiques pour une implantation industrielle. Une chose est de s'implanter dans le Nord, en Alsace ou dans la vallée du Rhône ; tout autre chose est d'implanter des industries en Corrèze, en Vendée ou en Lucanie. Il n'existe pas encore d'exemples d'implantations importantes en ces régions. Le seul effort d'industrialisation de régions en déclin qui ait quelque ampleur est accompli dans le Mezzogiorno, selon la stratégie des « pôles » de développement, sur laquelle nous reviendrons encore. Mais les quelques résultats obtenus sont toujours dus à la collectivité, soit que l'I.R.I. (5) crée des industries sur fonds publics avec amortissement à très long terme, soit que l'Etat italien prenne en charge une part substantielle (environ la moitié, dans le cas de l'usine de la Montecatini, à Brindisi, par exemple) des frais d'installation de la firme privée, tout en finançant également, à fonds perdus, les travaux d'infrastructure (raccordements ferroviaires ou portuaires, aménagement local, travaux de terrassement, logements, transports publics, etc.).

A bien y regarder, les règles de libre concurrence et de la formation des prix selon la loi du marché sont violées en tout état de cause. Qu'il s'agisse des régions sous-developpées ou des zones hautement industrialisées et en essor, c'est la collectivité

5. Holding de l'Etat italien (Instituto per la Ricostruzione Industriale).

qui assure la rentabilité du capital investi, en prenant en charge les frais sociaux de la « libre entreprise ».

Ces coûts sociaux de l'expansion monopolistique et de l'entreprise privée comprennent : la formation des hommes ; l'aménagement du territoire, y compris les voies de transport et l'urbanisation ; les transports publics, y compris les transports urbains et suburbains ; les frais généraux de l'urbanisation (approvisionnement en énergie et eau, lutte contre la pollution, hygiène et santé publiques, prévoyance sociale, etc.), y compris le coût économique du dépeuplement des régions déclinantes (désertification, déficit des services publics et administratifs, assistances sociales, dégradation du patrimoine, etc.).

Nous reviendrons encore sur le fait que, compte tenu de ces coûts sociaux, la concentration géographique de l'activité industrielle et l'abandon des régions excentriques et pauvres en ressources naturelles ne présentent pas le caractère de rationalité économique que lui imputent souvent des économistes bourgeois. Mais ce qui importe pour le moment, c'est que partout et en tout état de cause, le degré de rentabilité des capitaux privés dépend, soit directement, soit indirectement, de l'intervention de l'Etat, de la manière dont il prend en charge les coûts sociaux et les frais généraux de l'initiative privée. A partir de là, il est évident que les pratiques libre-échangistes et concurrentielles qu'impose le Marché Commun en tant que superstructure exigent une harmonisation des interventionnismes étatiques (y compris les politiques fiscales, conjoncturelles et financières) dont elles postulent simultanément la subordination à « l'économie de marché ».

On voit aussitôt les contradictions et les conflits que doivent faire surgir les tentatives d'harmonisation. Les prix de revient, tant privés que sociaux, étant fonction de la pression fiscale, entre autre, une harmonisation des fiscalités doit nécessairement être mise à l'ordre du jour. Or, les ressources publiques nécessaires aux différents Etats, pour leurs interventions économiques, varient d'un pays à l'autre : les besoins de l'Etat italien, par exemple, — qui doit faire face aux problèmes du Mezzogiorno, des migrations Sud-Nord, du sous-équipement social, de la pression démographique, etc., sont *a priori* plus élevés proportionnellement, que ceux de l'Etat belge (relative stagnation démogra-

phique et industrielle) ou de l'Etat ouest-allemand. Simultanément, le souci d'attirer les investisseurs étrangers et de favoriser l'autofinancement dans les firmes indigènes, incite l'Etat italien, dont les besoins sont pourtant les plus élevés, à abaisser au maximum sa pression fiscale sur les groupes capitalistes. Bien mieux, ce sont les communes les plus pauvres du Mezzogiorno, celles donc qui ont les plus gros besoins de ressources publiques pour mener à bien leur développement social et leur aménagement, qui accordent aux trusts susceptibles de s'y installer les faveurs les plus larges (les trusts organisent d'ailleurs la surenchère entre les communes pressenties). Il en résulte une double conséquence :

a) Le souci de ne pas défavoriser fiscalement, par rapport à leurs concurrents étrangers, les groupes capitalistes d'un pays relativement moins développé, et celui d'attirer les investissements par des faveurs parafiscales dans les régions sous-développées, prive l'Etat des moyens nécessaires pour pousser le développement de ces régions, et abandonne celui-ci, pour l'essentiel, à l'initiative capitaliste, avec les conséquences que nous verrons. Tant en Italie qu'en France, les disparités Nord-Sud ou (en France) Est-Ouest n'ont cessé de s'aggraver, et ce nonobstant les quelques réalisations spectaculaires dans le Mezzogiorno ;

b) Même si la totalité des profits est réinvestie de manière productive, l'accumulation capitaliste détourne vers des activités rentables à court terme des ressources qui, du coup, ne sont plus disponibles pour les investissements sociaux et la couverture de besoins prioritaires. D'où, dans les régions sous-développées connaissant un essor, d'ailleurs très relatif, le même phénomène de « clochardisation » que dans des colonies ou semi-colonies : misère plus télévision, analphabétisme plus postes à transistor, taudis plus véhicules à moteur.

En fait, une politique économique, nécessairement planifiée, tendant à atténuer et à effacer les disparités régionales se heurte, et se heurtera longtemps encore, aux lois de la concurrence monopolistique. Car si le degré de monopole de chaque groupe industriel a diminué à l'échelle du Marché Commun, sa puissance économique et politique n'a fait qu'augmenter à l'échelle de chaque nation. Aux sollicitations de l'Etat, souhaitant le transfert ou l'implantation d'activités industrielles dans des régions sous-

développées, les monopoles sont en mesure d'objecter que la concurrence leur impose de rechercher la rentabilité maximum de leurs investissements et qu'à choisir leur localisation en fonction de tout autre critère ils risquent de perdre (et de faire perdre à leur pays) leur place dans la compétition internationale. L'exemple de Remington, abandonnant son usine de Caluire, construite avec des subventions de l'Etat français, pour replier ses activités vers des lieux plus favorables (Pays-Bas et Italie), illustre l'inefficacité des incitations publiques. L'exemple de Neyrpic, à Grenoble, montre que même une firme nationale peut aller à l'encontre des vœux du planificateur et préparer le transfert de ses fabrications à Belfort, où elles seraient plus rentables, donnant ainsi un coup mortel au plan d'aménagement à long terme de la région Rhône-Alpes.

Seules des entreprises publiques pourraient aller à contre-courant de la tendance à la concentration géographique, dans la mesure où elles disposeraient de capitaux publics à des conditions plus avantageuses que celles du marché financier, et jouiraient d'une autonomie d'initiative en coordination avec les organismes régionaux autonomes. Or, il est évident que le volume de capitaux nécessaire pour contrecarrer les lignes de développement « spontanées » des monopoles, ne peut devenir disponible que si l'accumulation du capital devient une fonction d'intérêt public, ce qui suppose à la fois la nationalisation effective du crédit et une direction de l'économie différente de celle qu'exerce le capital monopolistique. Il est exclu que la Banque Européenne de Développement dont les interventions demeurent purement symboliques, soit un instrument efficace dans ce sens. D'abord, parce que sa dotation est beaucoup trop faible. Ensuite parce que cet organisme est soustrait par essence au contrôle démocratique local et régional, et que ses interventions, à supposer même qu'elles s'amplifient, s'exerceront nécessairement selon des critères technocratiques et financiers qui tendent à diffuser un modèle de développement néo-colonialiste, et non à revitaliser les régions déclinantes par un développement équilibré. Les technocraties nationales et la technocratie européenne se sont d'ailleurs ralliées, malgré certaines réserves quant à la « civilisation du gadget », au modèle de développement américain, avec ses « mégalopolis » et ses déserts, sa satisfaction des besoins privés

« induits » au détriment non seulement des « poches de misère », mais également de besoins sociaux souvent élémentaires.

Bien que l'aggravation des disparités et des déséquilibres régionaux pose des problèmes croissants aux Etats membres de la C.E.E., la concurrence monopolistique intra-communautaire empêche, en même temps, les planificateurs nationaux de rechercher ou d'imposer des solutions avancées. Il est difficilement imaginable que la technocratie européenne puisse jouir d'une marge d'autonomie suffisante à l'égard des Etats nationaux dont elle émane pour être sensiblement en avance sur eux. Ainsi, le Marché Commun, en même temps qu'il fait sentir la nécessité d'une planification régionale plus efficace, y fait obstacle, dans sa phase présente, du moins, et s'oppose aux décentralisations et aux autonomies régionales qui sont la condition essentielle d'un développement harmonieux.

3° LA CRISE AGRICOLE

L'extension du Marché Commun au secteur agricole a fait naître l'espoir (injustifié jusqu'ici) d'une division internationale du travail favorisant les régions aux vocations culturales bien définies, au détriment de celles qui, en raison de leurs conditions naturelles *ou sociales* (il faut insister sur ce point) ne peuvent prétendre à des prix de revient compétitifs.

La perspective d'un partage des productions et des débouchés agricoles a accéléré un double processus qui s'amorçait déjà avant 1957 :

— mécanisation et rationalisation des méthodes d'exploitation ;

— concentration capitaliste et intégration verticale de l'agriculture par des trusts situés tant en amont (aliments composés, produits industriels nécessaires à l'agriculture) qu'en aval (conserverie, commerce capitaliste) de la production agricole.

Ce double processus a provoqué, tout particulièrement en Italie et en France, une amplification très considérable de l'exode

rural, la France ayant « perdu » en huit années le quart de sa population agricole, et l'Italie près d'un tiers, en l'espace de dix années.

Un exode rural d'une telle ampleur ne peut être considéré, en lui-même et *d'une manière générale,* comme économiquement rationnel et socialement favorable. Je ne contesterai point l'archaïsme des structures agraires dans la plupart des régions françaises et italiennes, il y a dix ans. Ni la réalité du surpeuplement rural, avant le début de l'exode massif. Ni le fait que les techniques modernes de production ne peuvent être appliquées que sur des exploitations dont la superficie dépasse de loin, le plus souvent, celle des exploitations familiales et, surtout des *parcelles* léguées à la grande majorité des exploitations par un régime foncier archaïque. Ni donc la nécessité de la concentration agraire et d'un exode rural assez important, libérant un grand nombre d'agriculteurs d'un travail d'autant plus pénible et mal rémunéré qu'il était fait à la main (l'exiguïté des parcelles et des exploitations interdisant la mécanisation), et permettant à ceux qui restent à la terre de travailler, avec des méthodes et des rendements supérieurs, des superficies plus grandes.

Mais ce que je conteste, c'est la rationalité tant économique qu'humaine *de la manière* dont les régimes de libéralisme mitigé sont en train non pas de *résoudre,* mais d'*éliminer* le problème agraire. A première vue, il semblerait, en effet, que la rationalisation de l'agriculture exige une planification particulièrement stricte, portant notamment sur :

— l'étude quantitative et qualitative des débouchés ;

— l'organisation des productions et des marchés (tout particulièrement pour les denrées périssables), tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle régionale et locale, de manière à obtenir l'ajustement optimum de l'offre à la demande ;

— un budget important en vue du financement des regroupements, conversions, modernisations et équipements ;

— un programme d'éducation et de formation professionnelle des jeunes et *des adultes* quittant la terre ;

— un système de retraites agricoles, afin d'empêcher que l'exode soit principalement celui des jeunes, et l'exploitation abandonnée aux vieillards incapables de la « remonter » ;

— une réforme du régime foncier afin de faciliter remembrements, regroupements et méthodes coopératives ;

— des programmes d'industrialisation régionaux et locaux, en commençant par les industries agricoles, alimentaires et connexes, afin d'occuper dans leur région, dans toute la mesure du possible, les travailleurs de la terre devenus excédentaires, et aussi afin de favoriser *le contrôle par les producteurs tant des diverses transformations industrielles de leurs produits que de l'aménagement et du développement de leur région et commune.*

Aucune de ces conditions n'a été pleinement, ni souvent, partiellement remplie. Les bouleversements de l'agriculture ont été abandonnés pour l'essentiel, à l'initiative privée, avec les conséquences suivantes :

— anarchie des productions et des marchés, même pour les productions stockables, avec succession de pénuries et de pléthores qui facilitent les manœuvres spéculatives des intermédiaires ;

— concentration capitaliste des exploitations au profit d'agrariens, mainmise de trusts industriels et commerciaux sur la production agricole, considérée comme une simple pourvoyeuse de matières premières à transformer et à commercialiser avec bénéfice ;

— afflux vers les centres industriels traditionnels d'une masse rurale en majorité jeune, sans métier, et dépeuplement de régions entières *en deçà du seuil de viabilité économique.*

Incapable de résoudre le problème des régions rurales retardataires, le capitalisme est en train de l'éliminer en condamnant à mort ces régions. La plupart d'entre elles, dans les Pouilles et en Sicile, par exemple, mais également dans le Centre-Midi français, ne sont pas dépourvues de richesses naturelles, actuelles ou potentielles ; leur déclin est dû avant tout à des siècles de sous-investissement ou de désinvestissement et (pour ce qui est des régions du Mezzogiorno) à des siècles de parasitisme féodal. Leur élimination n'est pas une nécessité économique : elle est provoquée par le fait que, *dans l'état de choses actuel,* la rentabilité des investissements agricoles dans ces régions est inférieure à celle qui peut être obtenue dans d'autres régions et, surtout, dans d'autres secteurs. Mais il s'agit là de différences

de rentabilité financière et immédiate au sens le plus étroit : en effet, les conditions de rentabilité, si elles ne sont pas *données* dans ces régions, peuvent y être *créées* par des investissements à long terme, dont le type de rentabilité économique (et de non-rentabilité financière) est comparable à celui des investissements dans la recherche, dans l'enseignement, dans l'industrie nucléaire.

L'économicité de ces investissements, qui ne sauraient être que publics, est l'objet de vieilles controverses : les partisans des « mégalopolis » et de l'élimination des régions sous-développées soutenant que la plus grande rentabilité financière des investissements hors de ces régions est un argument *économique* ; leurs adversaires, dont je suis, soutenant le contraire. Il est possible de démontrer, en effet, que la plus grande rentabilité financière dans les régions déjà développées ne peut être maintenue que par des investissements publics massifs dans l'infrastructure urbaine ; que, compte tenu de ceux-ci et de la quantité de services publics et privés qu'il consomme, un travailleur *non qualifié* émigrant de Bretagne dans la Seine ou des Pouilles à Milan, est relativement moins productif dans la grande ville. Enfin (et il faudrait renvoyer à ce propos aux travaux du géographe allemand Hartik) que le dépeuplement complet de régions rurales y entraîne à terme des dégradations (érosion, désertification génératrices de modifications climatiques et hydrologiques) dont les effets funestes gagneront les régions avoisinantes s'ils ne sont pas combattus à grands frais.

En vérité, le choix en faveur des « mégalopolis » est, fondamentalement, un choix politique en faveur de la « libre entreprise » et contre une redistribution publique et planifiée des ressources d'investissement, redistribution qui tendrait à donner la prépondérance au secteur public, à faire de l'investissement une fonction et une responsabilité publiques, reposant sur des critères d'optimum économique et humain à long terme — critères que l'on sait incompatibles avec l'économie de profit.

Les limites que l'idéologie du Marché Commun impose à l'action des Etats, sont particulièrement voyantes dans ce domaine. La planification régionale fait l'objet, au sein de la C.E.E., des travaux d'une commission aux ressources anémiques. Les fonctionnaires de cette commission ne peuvent aller très

au-delà des projets des gouvernements nationaux ; leur tâche, en tout état de cause, ne peut être de rechercher les optimum économiques régionaux d'abord, pour les ajuster et les corriger ensuite en fonction de critères de cohérence et d'optimum supra-nationaux. Leur tâche se borne à assurer la cohérence des divers projets nationaux, sans guère de possibilité d'influer sur l'orientation qualitative et politique de ceux-ci. Ce n'est donc pas de la « planification » supra-nationale que l'on peut attendre un effet d'entraînement sur les « planifications » nationales, très insuffisantes.

Ce qui est vrai, en revanche, c'est que le Marché Commun a renforcé la nécessité d'un dirigisme public concernant le volume de la production agricole. Pas plus qu'aux Etats-Unis, l'équilibre offre-demande n'est abandonné au sein de la C.E.E. aux « mécanismes régulateurs » du marché : le soutien des prix, le rachat et le stockage des excédents, le financement communautaire des exportations agricoles vers des pays tiers étant admis en principe pour l'agriculture de la C.E.E. dans son ensemble. La création d'un marché agricole « communautaire », avec division internationale du travail et uniformisation des prix de soutien, se heurte précisément aux dirigismes étatiques en vigueur et aux intérêts contradictoires des Etats. Le Marché Commun agricole postule, d'une part, une quasi-autarcie agricole de la C.E.E., c'est-à-dire l'ajustement du volume de la production « communautaire », considérée globalement, aux besoins « communautaires » ; mais, d'autre part, ce souci de maintenir en activité le plus grand nombre possible d'agriculteurs à l'échelle de la C.E.E., aboutit, en raison des postulats libre-échangistes et concurrentiels, à la prévision de spécialisations géographiques qui accéléreraient encore l'exode rural dans les régions moins favorisées. Du fait que ces régions sont beaucoup plus nombreuses et peuplées en Allemagne fédérale et en Italie qu'en France et aux Pays-Bas, le souci *communautaire* de conserver une paysannerie moyenne nombreuse en tant que facteur de « stabilisation » politique et sociale, se trouve en contradiction avec ce même souci de la part des Etats nationaux.

De plus, l'Allemagne fédérale, notamment, qui ne réalise que 40 % de ses échanges avec les autres pays de la C.E.E., entend défendre tout à la fois sa paysannerie par des prix

garantis élevés, ses débouchés extra-communautaires par la poursuite de ses achats agricoles dans des pays tiers, et ses prix de revient industiels par des importations agricoles à bas prix (et les prix américains, avec ou sans dumping, sont plus bas que ne pourraient l'être les prix communautaires, même si ceux-ci étaient basés sur les prix français, ce qui est d'ailleurs exclu). Il en résulte que l'Allemagne fédérale et, à un moindre degré, l'Italie et les Pays-Bas s'opposent avec des arguments apparemment contradictoires (nécessité de prix élevés pour défendre leur paysannerie, nécessité d'importations à bas prix en provenance de pays tiers, pour défendre leurs échanges et leurs prix intérieurs) au Marché Commun agricole qui, à la différence du Marché Commun industriel, exigerait une planification quantitative et qualitative, nationale et supra-nationale relativement astreignante.

Pour le moment, il semble que la C.E.E. évolue vers un compromis hybride, comportant tout à la fois : des prix garantis élevés aux agriculteurs de la Communauté ; la poursuite des importations américaines ; le financement « communautaire » des excédents (principalement français) que les deux circonstances qui précèdent ne manqueront pas de gonfler. Ce compromis incohérent cumulerait les désavantages : d'une part, il perpétuerait les excédents agricoles sur deux demi-continents hautement industrialisés (Amérique du Nord, Europe occidentale ; et peut-être, par la suite, Australie), ce qui est non seulement une absurdité économique, mais permet également l'utilisation, devenue classique, de ces excédents à des fins de politique extérieure néo-colonialiste ; d'autre part, et nonobstant ce qui précède, il laisserait se poursuivre la dégradation économique et sociale des régions déclinantes, et s'aggraver les disparités régionales.

Il ressort assez de ce qui précède à quel point sont fortes, dans le secteur agricole, les contradictions entre intérêts nationaux, et nombreux les pièges qui guettent le mouvement paysan, même d'inspiration socialiste. Ainsi, une planification agricole « communautaire », dont les accords partiels de janvier 1962 contiennent certaines prémisses (sans d'ailleurs avoir été réellement appliquée jusqu'ici), est assez favorable à la paysannerie française, la plus « européenne » de toutes, parce qu'elle croit pouvoir gagner grâce au Marché Commun des débouchés

élargis, à des prix en hausse, au détriment des producteurs des autres pays. Inversement, la défense à tout prix des exploitants ouest-allemands et italiens, notamment des céréaliculteurs, ne pourrait être efficace qu'à deux conditions :

a) si elle empêchait la réalisation du Marché Commun agricole, ce qui aurait pour conséquence la poursuite et même le développement des achats de céréales américaines ;

b) si elle permettait la fixation d'un prix « communautaire » proche du prix italien ou allemand.

Or, dans le premier cas, ce sont les producteurs français petits et moyens qui feraient les frais de l'opération, car ils seraient asphyxiés par les excédents ; dans le second cas, les excédents « communautaires » atteindraient un volume écrasant, qu'il faudrait écouler au détriment de pays du Tiers Monde, et reproduiraient en France une situation comparable à celle de l'agriculture américaine.

La réponse socialiste à cet ensemble de problèmes ne peut donc être la défense à tout prix et partout de toutes les petites et moyennes exploitations, ni même la défense du présent niveau global de la population agricole. Au lieu de livrer un combat défensif pour le maintien en activité d'agriculteurs pauvres, il convient de livrer un combat offensif pour la reconversion et le développement industriel et culturel des régions agricoles déprimées, développement qui offrira, dans ces régions mêmes, des possibilités nouvelles à des productions (laitières, maraîchères, fruitières, forestières) qui, présentement, n'y existent guère.

II. — POUR UNE PLANIFICATION ANTI-MONOPOLISTE

Nous nous demandions au début de cet exposé s'il y avait complémentarité ou contradiction entre les processus déclenchés ou accélérés par le Marché Commun, d'une part, et la nécessité d'une planification que ces processus font apparaître. Nous aurions pu poser *a priori* que cette contradiction n'existe pas, la planification capitaliste ayant pour but avoué de préserver les

rapports sociaux et les orientations existantes, de consolider le capitalisme en le rationalisant et, en coordonnant les décisions privées et publiques, de réduire les risques inhérents à l'initiative privée.

Or, si tel est bien le but des planifications envisagées au niveau national et supra-national, il est impossible d'affirmer *a priori* que ce but peut être atteint — que, en d'autres termes, le capitalisme européen peut venir à bout des problèmes engendrés par l'intégration économique tout en se renforçant et en se consolidant. Nous croyons plutôt que c'est de deux choses l'une : *ou bien* il cherche à éliminer et à éluder ces problèmes en revenant, conformément à l'idéologie du Traité de Rome, aux formes classiques du libre-échangisme et de l'initiative privée, et alors il s'exposera à des accidents conjoncturels et à des tensions sociales qui lui interdiront de persévérer dans cette voie ; *ou bien* il cherche, par une planification réformiste, à corriger ses fluctuations cycliques et ses distorsions les plus graves, et à rendre l'expansion monopolistique socialement tolérable, et alors il est entraîné à des interventions publiques qui, tout en cherchant à maintenir le système, y ouvrent des brèches dans lesquelles un mouvement ouvrier conscient et fort peut s'engouffrer pour mettre en question le système lui-même. (En pratique, l'alternative n'est pas aussi tranchée : laisser-faire générateur de tensions sociales et planification réformiste offrant à la gauche des possibilités de débordement, coexistent selon un dosage variable.)

De toute manière, pendant la décennie à venir, la lutte des classes en Europe sera conditionnée par l'intégration économique européenne, quelque forme qu'elle prenne, et par les bouleversements dont les processus d'internationalisation de la production s'accompagneront sur tous les plans. Aussi convient-il d'examiner quelles possibilités d'action s'en dégagent pour les classes laborieuses, en commençant par éliminer les développements qui, dès à présent, doivent être exclus. Ces développements nous semblent être les suivants :

1° *Le retour au protectionnisme national.* — Certaines organisations de la classe ouvrière (le P.C.F. et la C.G.T., notamment) répugnaient tout récemment encore à poser le problème d'une

lutte supra-nationale contre le Marché Commun, d'une voie de rechange à l'intégration capitaliste ou de ce qu'on peut appeler une « participation antagonistique » aux institutions supra-nationales. Cette répugnance semble être motivée par le souci de ne pas *reconnaître* l'intégration européenne, (au sens où l'on dit « *reconnaître* » un gouvernement), fût-ce en élaborant une stratégie qui tente de mettre cette intégration à profit, qui tente de s'insérer dans ses processus pour en modifier l'orientation et la nature. Pareille stratégie impliquerait, en effet, que l'on *accepte* l'intégration européenne comme un fait accompli et irréversible. Inversement, le refus d'envisager pareille stratégie implique que l'on continue de miser sur une fin prématurée et brusque de l'expérience.

Nous avons déjà dit qu'à moyen terme un échec de l'intégration européenne n'était pas à exclure, et qu'il offrirait au mouvement ouvrier des possibilités d'intervention réelles, quoique dans des conditions peu enviables et avec des perspectives à long terme peu séduisantes.

D'autre part, de quelque manière que la C.E.E. surmonte (ou se brise contre) sa crise prochaine, la tendance à l'internationalisation de la production est un processus objectif, lié aux dimensions, au degré de spécialisation et au coût d'un appareil productif mettant en œuvre (que ce soit en régime capitaliste ou socialiste) une technologie moderne.

A long terme, le retour au protectionnisme national et au nationalisme économique est donc à exclure. Ni économiquement, ni politiquement il ne peut être considéré comme un but ou une solution socialistes. *Sans accepter pour autant* le cadre, les limites et la nature de « l'Europe » qui se construit, il serait plus fécond de rechercher par quels moyens la classe ouvrière, en s'insérant de manière antagonistique dans cette construction, peut s'emparer du processus d'internationalisation et lui assigner ses propres perspectives, tant en luttant au niveau des institutions européennes pour une intégration anti-monopolistique qu'en organisant, en marge des institutions, des contre-pouvoirs internationaux.

2° *Une crise catastrophique dans une partie ou dans l'ensemble de la C.E.E. ou du monde capitaliste.* — Le degré de

dépendance de chaque économie capitaliste (à l'intérieur comme à l'extérieur de la C.E.E.) à l'égard de ses débouchés extérieurs, la rend solidaire des fluctuations cycliques de ses nations-clientes. Cette dépendance mutuelle ira en s'accentuant avec le développement des échanges intercapitalistes et la « déprotection » des économies nationales. Les politiques anti-cycliques des divers Etats perdront leur efficacité et l'esprit libéral du Traité de Rome en émoussera les instruments. C'est précisément pour cela que des instruments d'une politique conjoncturelle supra-nationale sont en voie d'élaboration. Leur efficacité sera limitée, elle sera cependant suffisante pour éviter des dépressions plus profondes que celle que les Etats-Unis — beaucoup moins bien armés à cet égard que les pays de la C.E.E. — ont connue à partir de 1958.

3° *La préservation ou le rétablissement du libre jeu de la concurrence et d'un marché concurrentiel.* — Cet objectif, inscrit au programme des sociaux-démocrates allemands, en particulier, est déjà dépassé et donc illusoire. Il ne peut être considéré comme une réponse (ni comme une réponse de gauche) au capitalisme monopoliste. La concurrence parfaite est morte, si elle a jamais existé. La concurrence monopolistique ou oligopolistique est la réalité dominante. Elle porte non pas sur la nature des besoins solvables à satisfaire (les besoins non solvables ou non traduisibles en demande *individuelle* étant d'emblée éliminés), mais sur la différenciation marginale des productions de masse que l'industrie propose à l'*envie* des « consommateurs ». Aucun arsenal de lois anti-trust ne peut mettre fin à la subordination de la consommation à la production, à la domination de l'économie par la recherche de profit et à l'inversion de l'ordre des priorités réelles qui en résulte. La concentration du pouvoir économique dans un nombre restreint de centres de décision est une tendance irréversible du capitalisme moderne.

Même si la C.E.E. venait à se diluer dans une zone « atlantique » de libre échange, celle-ci serait rapidement dominée par les ententes, les cartels, les dirigismes privés et publics tendant à rendre la concurrence monopolistique socialement tolérable et à garantir aux monopoles des profits suffisants pour que leur expansion se poursuive.

Tout cela ne signifie pas, évidemment, que la concentration et l'internationalisation du pouvoir économique et de la production doivent être acceptées passivement. Cela signifie seulement que, plutôt que de dénoncer abstraitement les processus et les transformations en cours, en prétendant, par implication, les arrêter, la lutte des travailleurs atteindra à une efficacité plus grande si elle parvient à esquisser, aux divers niveaux des transformations économiques et sociales, la nécessité et la possibilité de solutions anti-monopolistes et allant dans un sens socialiste. Plutôt qu'une impossible lutte frontale contre l'existence du Marché Commun et de l'intégration économique, c'est une stratégie de luttes partielles et articulées qu'il convient, à mon avis, de définir, en vue d'objectifs ayant pour horizon synthétique une réponse démocratique à l'Europe des cartels et des trusts.

1° LES NIVEAUX DE LA LUTTE

Les niveaux auxquels les classes laborieuses peuvent, à mon avis, s'insérer dans les transformations en cours pour modifier, à travers la structure et les rapports de forces partiels et locaux, l'orientation générale de la société capitaliste, sont principalement :

a) *L'entreprise, la profession, l'emploi.*

La concentration et la concurrence monopolistique, *mais aussi l'évolution des techniques,* posent dans la plupart des secteurs des problèmes de reconversion, de rajustement, d'emploi que le capitalisme tend à résoudre à sa manière, c'est-à-dire au mépris des besoins des travailleurs et même des populations dans les secteurs ou les régions à reconvertir. La réponse de la classe ouvrière ou paysanne ne peut évidemment être la même selon qu'il s'agit de crises structurelles communes à toutes les sociétés industrielles (crise charbonnière, crise de la construction navale ou de la céréaliculture) ou de crises dues à la stra-

tégie financière des groupes monopolistes. Aussi examinerons-nous successivement ces deux types de crises.

« L'organisation d'une branche industrielle, écrivait Pierre Belleville, s'opère de nos jours par le jeu de la concentration capitaliste. Quand un trust prend le contrôle d'une entreprise importante, jusque-là relativement indépendante, ce n'est pas nécessairement pour s'en approprier les bénéfices. Il peut avoir pour objectif d' « assainir » le secteur de production qu'il domine en neutralisant le potentiel industriel que représente cette entreprise » (6). Les crises de Neyrpic, de Remington, de General Motors à Gennevilliers, etc... entrent dans ce cadre. Mais aussi l'émasculation de nombreuses entreprises de la mécanique, de l'industrie pharmaceutique, de l'électronique, de l'aéronautique, etc..., qui, en passant sous le contrôle de trusts le plus souvent étrangers, deviennent les copistes et exploitants serviles des brevets de leur maison mère et, abandonnant toute activité de recherche, procèdent à des compressions de personnel, en commençant par les travailleurs les plus qualifiés. Une sorte de néo-colonialisme scientifique réserve à la maison mère (américaine, néerlandaise, britannique) l'invention et l'orientation de la production, à la filiale les tâches d'exécution. Privées de toute autonomie, tant scientifique qu'économique, les filiales serviront d'amortisseurs aux fluctuations conjoncturelles et leurs travailleurs seront parmi les premiers à en faire les frais.

Les chercheurs, techniciens, travailleurs qualifiés, et les étudiants sont les premiers à souffrir de ce rapport de subordination et de dépendance qui les déqualifie professionnellement, détruit l'autonomie intellectuelle et culturelle à laquelle ils aspirent légitimement, et les prive du plein épanouissement de leurs capacités. Leur intérêt rejoint, réellement ou potentiellement, celui des autres travailleurs auxquels le trust, surtout dans ses nouvelles implantations, tend à ne donner qu'une formation professionnelle « maison » qui doit les lier à vie à « leur » entreprise, leur qualification étant sans valeur hors d'elle. La défense de l'emploi et de l'autonomie professionnelle passe donc dans ces cas par la défense de l'autonomie de l'entreprise ou, lorsque celle-ci appartient à un secteur réellement suréquipé (cas

6. L'affaire Neyrpic de Grenoble, in *Temps Modernes*, n° 206.

de General Motors à Gennevilliers) par la lutte pour la socialisation de la fonction d'investissement, la réorientation des investissements et productions conformément aux besoins réels. Dans le cas de l'industrie pharmaceutique, par exemple, particulièrement menacée en raison de sa dispersion, c'est la socialisation de toute la branche qui s'impose et l'orientation vers des centres de recherche publics des nombreux travailleurs scientifiques voués à des tâches de manutention ou de routine ; et cela tant pour redonner vie à une industrie d'utilité publique que pour mettre fin à l'exploitation des assurés sociaux par des trusts en majorité internationaux. De même, dans les industries scientifiques (dont Neyrpic, par exemple), seule une nationalisation respectant l'autonomie des entreprises peut empêcher l'oblitération de leur potentiel de recherche, non rentable selon les critères financiers à court terme.

Dans les industries en crise structurelle, en revanche, la défense de l'emploi et de la profession peut difficilement passer par la défense des entreprises destinées à la fermeture ou à la conversion. A propos de l'agriculture, déjà, nous avons vu que la défense des céréaliculteurs italiens et allemands se retournerait contre leurs homologues français et contre ceux de pays tiers. De manière analogue, la défense des bassins houillers du Centre-Midi ou du Borinage ferait retomber — en l'absence d'une politique énergétique différente de celle de la C.E.C.A. — le poids de la crise charbonnière sur les mineurs allemands et néerlandais (et britanniques, polonais et américains). Dans la mesure où la crise charbonnière, comme d'ailleurs la crise de la construction navale et du textile, est un phénomène mondial, la classe ouvrière part battue d'avance si elle se borne à des batailles défensives. La lutte pour l'emploi et la mise en valeur des ressources humaines et naturelles doit obligatoirement être offensive : la classe ouvrière doit opposer son propre plan de reconversion et de reclassement à celui des technocrates, revendiquer des pouvoirs de contrôle en la matière, engager la lutte sur cette base. Elle doit pouvoir montrer concrètement que le problème de la reconversion est soluble ; que cette solution ne réside pas dans le maintien en activité, par des batailles d'arrière-garde, de mines et de chantiers navals souvent condamnés par leur vétusté ; mais qu'elle réside, par exemple, dans l'extension

en aval (vers la chimie organique et l'industrie pharmaceutique) de l'activité des charbonnages nationalisés ; dans la transformation des chantiers navals en entreprises publiques de construction mécanique. Et que le seul obstacle à ce genre de solutions, conformes à la vocation des régions en crise, est le souci présent de l'Etat capitaliste de cantonner son initiative dans les secteurs déficitaires et de réserver à l'entreprise privée les activités rentables et en expansion, dont les profits devraient normalement couvrir les coûts des reconversions et du développement social.

Sur la base d'un plan concret de reconversion et de développement, mettant en cause la gestion économique de l'Etat et la stratégie centralisatrice des monopoles, la classe ouvrière pourra alors mobiliser à ses côtés d'autres couches de la population, également intéressées à ce que les industries déclinantes — presque toujours à caractère régional — soient remplacées par des productions d'avenir et à ce que le niveau d'activité de la région n'aille pas en déclinant. La nécessité de reconversion offre ainsi à la classe ouvrière l'occasion d'une insertion active dans le processus de transformation. L'élaboration d'objectifs régionaux et sectoriels faisant pièce à la stratégie des monopoles et des technocraties est la base de départ même d'une politique d' « alternative » et de planification démocratiques allant dans le sens du socialisme.

b) *La région.*

Nous avons déjà indiqué l'inefficacité, en partie voulue, de la politique régionale du capitalisme d'Etat et les grandes lignes du modèle de développement régional qu'il convient d'opposer à la politique des « pôles de croissance » et du monopole d'emploi qu'elle confère le plus souvent aux trusts nouvellement implantés.

La bataille pour le développement équilibré des régions dites « excentriques » peut être menée autour d'un certain nombre de thèmes mobilisateurs :

— bataille pour l'école et pour l'indépendance de l'école

à l'égard du patronat qui tend à se l'annexer sous prétexte de formation professionnelle ;

— bataille pour la création d'entreprises industrielles publiques (conformément au programme de développement régional élaboré par des assemblées régionales démocratiquement élues) et placées sous contrôle régional ;

— batailles contre l'exploitation des paysans par le négoce et les trusts en amont et en aval de la production agricole — et pour le développement de coopératives de production, de mécanisation, de transformation industrielle et de commercialisation des produits agricoles ;

— lutte pour des prêts d'équipement, de reconversion, de création de coopératives, à bas taux d'intérêt, etc...

c) *La question du « modèle » ou des finalités.*

Les luttes partielles des travailleurs pour l'emploi, les salaires, la mise en valeur des ressources humaines et naturelles, la détermination des rapports de travail et la satisfaction sociale des besoins sociaux créés par la civilisation industrielle, ne peuvent déboucher que si, sur le plan politique, un modèle social de rechange leur est proposé qui leur donne une perspective synthétique. Ce modèle de rechange, dont la réalisation suppose l'hégémonie politique de la classe ouvrière, sert de référence, de cadre et de médiation unifiante aux revendications partielles qui, sans lui, ne peuvent dépasser la perspective réformiste ni échapper à leur résorption dans le système. Le modèle de rechange ou « alternative démocratique » à la planification monopoliste n'a pas à être conçu par amour de l'opposition à tout prix, comme un répertoire de revendications à présenter « parce que » le capitalisme est incapable de les satisfaire. Il se propose, au contraire, comme le *sens* des luttes déjà en cours, comme l'image positive d'une autonomie que la classe ouvrière affirme, dans l'immédiat, de manière négative (contestation) et partielle.

En bref, il s'agit d'opposer à la planification capitaliste, essentiellement quantitative, et qui conçoit la production comme fin en soi et la société comme moyen, une planification quali-

tative concevant la production comme moyen en vue de satisfaire les besoins réels et autonomes.

Ces besoins, contrairement à ce qu'affirme la planification capitaliste, n'ont pas la possibilité de se manifester sur le marché : soit parce que la demande qu'ils provoquent n'est pas solvable ; soit parce que, même si elle était solvable, les conditions de sa satisfaction ne sont pas réunies, la création de ces conditions n'étant pas rentable du point de vue capitaliste.

Il s'agit essentiellement, en effet, de besoins en équipements et en services, engendrés par le développement des forces productives, et qui portent notamment sur : l'éducation, la santé, l'hygiène, l'urbanisme, le logement, les transports en commun, l'équipement culturel et sportif, la recherche et l'information. Dans une société évoluée, dans laquelle le mode et le processus de production lui-même exige la sauvegarde d'une apparence au moins de libertés démocratiques, la couverture de ces besoins peut difficilement être abandonnée à la libre entreprise, c'est-à-dire à la vente individuelle avec profit des services nécessaires. Ces besoins sont, en effet, essentiellement des besoins *sociaux,* ne donnant pas lieu, en règle générale, à une demande individuelle, et ne pouvant être satisfaits par des services commerciaux dont le propre est la « liberté » de vendre au plus haut prix et la « liberté » de ne pas acheter à ce prix-là.

La couverture de ces besoins — prioritaire et impérative, puisqu'elle commande tout à la fois la reproduction de la force de travail (reproduction simple : santé, hygiène, urbanisme, logement ; et reproduction élargie : éducation, recherche, information, équipements culturels) et la tolérabilité humaine de la société — représente donc ce qu'on peut appeler les « frais généraux sociaux » de l'initiative privée. Il s'agit en fait de besoins au moins potentiellement créateurs et culturels, du mode et du degré de satisfaction desquels dépend le degré de développement des facultés humaines et le degré « d'humanisation » de la vie et des relations sociales.

Or, du fait que la couverture de ces besoins ne peut donner lieu au profit et à l'accumulation capitaliste, elle est abandonnée à l'Etat et figure au passif dans la comptabilité nationale : c'est-à-dire au chapitre des dépenses et charges improductives. Le capitalisme n'a aucun intérêt spontané à ce que ces besoins

soient satisfaits (7), puisque leur satisfaction, nécessairement sociale (par des services publics) détourne 1°) vers le secteur social (par le biais des prélèvements fiscaux) une partie des plus-values qui, autrement, aurait pu être consommée ou réinvestie avec bénéfice ; 2°) vers la consommation sociale une partie du pouvoir d'achat individuel qui, autrement, aurait coulé dans les caisses des entreprises capitalistes.

Celles-ci ont donc intérêt à limiter dans toute la mesure du possible la consommation sociale et à la subordonner, quantitativement et qualitativement, aux exigences de l'accumulation privée. Comme, en outre, les sources de l'accumulation et l'emploi qui est fait des plus-values sont contrôlés par les capitalistes privés (8) ; comme le financement d'un gigantesque appareil de propagande commerciale est considéré comme une dépense déductible des bénéfices ; et comme la propagande en faveur de biens de consommation individuels est fatalement plus efficace que ne le serait celle (d'ailleurs inexistante) en faveur de la consommation sociale, les monopoles capitalistes jouent un rôle prépondérant dans l'orientation de tous les aspects de la vie sociale, imposent à la société son style et ses structures de consommation, et disputent démagogiquement à la consommation sociale son droit de cité.

C'est donc en fait tout le secteur *des besoins potentiellement créateurs* qui est sacrifié, atrophié et subordonné au secteur de la production capitaliste. Autrement dit, les besoins humains sont subordonnés aux exigences du capital ; la consommation à une production qui est sa propre fin ; le développement (qualitatif) des individus et de leurs relations sociales au développement (quantitatif) de l'accumulation.

---

7. Il peut y avoir un intérêt *politique* et *raisonné* qui est le propre des néo-capitalistes : le développement et la démocratisation de l'enseignement par exemple, est nécessaire à la poursuite de l'expansion monopolistique, et l'amélioration de l'hygiène publique à l'efficience de la main-d'œuvre. Il s'agit néanmoins d'un intérêt raisonné et non spontané, car le développement du secteur social, en aggravant la pression fiscale et en restreignant, virtuellement au moins, le champ de l'initiative privée, aggrave également la contradiction entre le caractère social de la production et l'appropriation privée.

8. Qu'ils soient des personnes physiques ou morales importe peu quant à la manière dont ils consomment, investissent ou réinvestissent leurs profits et capitaux.

Les circonstances sociales et historiques qui permettent ce type de subordination sont essentiellement celles du travail aliéné des sociétés hautement industrialisées. Par là, je veux dire que le type de consommateur passif dont le capitalisme monopoliste a besoin pour exercer son emprise sur toutes les sphères de la vie civile et les façonner à sa guise, que ce type de « consommateur aliéné » n'est rien d'autre que l'individu qui reflète dans ses besoins de consommation son aliénation comme agent de production : c'est, en d'autres termes, le travailleur atomisé, passivisé par sa tâche préfabriquée et monotone, soumis à une discipline militaire en même temps qu'aux douces contraintes du néo-paternalisme, sans responsabilité dans son travail, sans pouvoir quant aux finalités de la production, coupé de son produit, condamné à vendre son temps, réduit et incité à se *rêver* homme humain (car il n'est pas question de se faire tel) par l'appropriation de symboles d'humanité préfabriqués, par la consommation de pseudo-culture et d'évasion.

Aussi les luttes ouvrières tendraient-elles à faire indirectement et involontairement le jeu du capitalisme monopoliste si elles se bornaient à des revendications de consommation et ne présentaient pas en même temps des revendications de pouvoir ouvrier, remettant en cause tout à la fois les rapports de travail, le rapport de production, le modèle et les structures de consommation, bref la finalité du travail social et la civilisation capitaliste elle-même.

A cet égard, il importe de démontrer que « l'opulence » et l'exploitation sont deux faces d'une même réalité, le type de l'accumulation poursuivie exigeant le gaspillage. Le capitalisme tend à incorporer dans les produits de consommation le maximum de « valeur ajoutée » (c'est-à-dire de sources de profit), *que cela ajoute ou non à la valeur d'usage du produit,* comme lorsqu'il complique, par exemple, le mode de satisfaction de besoins simples par des emballages et des conditionnements luxueux, par l'élaboration de produits de remplacement coûteux qui ont tôt fait d'évincer leur variante bon marché, ou par le remplacement de matières robustes, productibles en abondance avec un matériel déjà amorti, au profit de matière à usure plus rapide (nouvelles fibres synthétiques, par exemple) exigeant de nouvelles machines

et permettant d'éviter la concurrence et la baisse des taux de profit et des prix.

Ce n'est évidemment pas « l'austérité » qu'il s'agit de préconiser, au nom de quelque distinction idéaliste et puritaine entre les besoins « vrais et sains » et les besoins « artificiels et décadents » ; mais il s'agit de retenir que dans des économies où les ressources productives demeurent rares, tout ne peut être fait à la fois et qu'un ordre de priorités doit être choisi. Et que celui qui est inhérent au capitalisme signifie : priorité aux produits de consommation individuelle « opulente », permettant un fort taux d'accumulation, avec surexploitation et semaine de travail longue, au détriment de la satisfaction sociale des besoins sociaux et culturels, de l'autonomie des individus et des groupes et de leur plein développement humain. Subordonner la production à la consommation et l'économie aux besoins et au contrôle des producteurs à tous les niveaux où ces besoins et ce contrôle peuvent se manifester (entreprise, commune, ville, région, branche, nation, école) est l'objectif le plus général d'une planification anti-monopoliste, et il ne peut être atteint que si est brisée, par un renversement à tous ces niveaux du rapport des forces, la dictature de fait du capital.

2° Y A-T-IL UN NIVEAU « EUROPEEN » DE LA LUTTE ?

La planification n'est pas une fin en soi. Il faut réaffirmer contre certains théoriciens réformistes du mouvement ouvrier qu'elle n'a d'intérêt pour les classes laborieuses que dans la mesure où elle leur permet d'étendre leurs pouvoirs, d'affirmer leur candidature de classes dirigeantes et de soustraire la direction de l'économie aux représentants directs et indirects du capital monopoliste, puisque telle est la condition à la fois de la satisfaction des besoins sociaux et de l'instauration d'une démocratie ouverte sur le socialisme.

Pareillement, le but de la planification ne peut pas se

limiter à une simple redistribution de revenus et à la réalisation de certains objectifs sociaux, en échange de la collaboration de la classe ouvrière au Plan — c'est-à-dire de la « discipline des salaires » et de la renonciation à l'autonomie de classe, aux revendications de pouvoir. L'intérêt de la planification réside en revanche dans le fait qu'elle permet un large débat public sur les finalités de l'économie et l'ordre des priorités, et donc qu'elle permet à la classe ouvrière de présenter des solutions de rechange, un modèle de développement différent — de montrer le caractère politique, et non pas matériel, des impossibilités et des impasses du capitalisme. « Et d'où peut surgir en premier lieu cette nouvelle hiérarchie des consommations sinon des luttes revendicatives de la classe ouvrière en vue de conquérir un niveau de salaire indépendant des vicissitudes du cycle productif de l'entreprise ; des luttes pour un horaire de travail réduit, de manière à garantir au travailleur une plus grande autonomie sociale et culturelle ; des luttes pour une qualification professionnelle liée à la mise en valeur du patrimoine culturel et professionnel subjectif du travailleur ? Refuser cette autonomie signifierait une seule chose : renvoyer la discussion sur les priorités dans le ciel des abstractions moralisantes et, en fait, créer une programmation dont les mécanismes renforcent et cristallisent cette hiérarchie des consommations précisément et ce conditionnement de la consommation par la production dont on se plaint. » (Luciano Barca, rapport au *Convegno Gramsci sulla Programmazione.*)

Il n'est donc pas question, lorsqu'on parle d' « insertion » de la classe ouvrière dans la planification et d'objectifs et de solutions de rechange présentés à cette occasion, de faire « participer » la classe ouvrière à l'élaboration du Plan pour la tenir ensuite prisonnière d'un compromis imposé, sous couvert d'arbitrage technique et de paix sociale, par une commission d'experts « apolitiques ».

Mais il n'est pas possible non plus de rester sur une position maximaliste du « tout ou rien » ; de refuser la bataille pour des solutions partielles et des réformes de structure susceptibles d'être imposées, sous prétexte qu'elles n'aboliraient pas le capitalisme ; de se borner à organiser et à encadrer tous les mécontentements en attendant le jour où la classe ouvrière pourra

prendre le pouvoir. Au contraire, la volonté et la possibilité d'une conquête du pouvoir ne se concrétisera que si le mouvement ouvrier sait dessiner des solutions de rechange concrètes, fondées sur les besoins des travailleurs et d'ores et déjà compatibles avec les potentialités de l'économie, mais non pas évidemment avec les structures (économiques, sociales, politiques) existantes (9). Si, par la lutte pour ces solutions de rechange et pour les réformes de structure qu'elles exigent, il sait établir une *continuité* entre l'objectif des luttes de masse présentes et la perspective d'une transformation socialiste de la société. S'il sait rendre sensible aux travailleurs, sur tous les plans de leur existence, que la société socialiste n'est ni un au-delà de la société présente, ni un en-deça capable de préserver toutes les positions acquises menacées, d'arrêter ou même d'inverser les processus en cours ; mais que la société socialiste est présente, au sein même des processus actuels, comme leur contradiction interne, comme l'exigence tout à la fois objective et subjective de leur dépassement vers des finalités nouvelles.

De cette manière, la « participation antagonistique » de la classe ouvrière à l'élaboration du Plan et à la définition de ses objectifs devient l'occasion de grands affrontements publics, permettant de mobiliser les classes laborieuses pour des objectifs intermédiaires et de structure, d'élever leur niveau de conscience, de démontrer et d'accroître leur combativité et leur force.

Dans la pratique, il pourra arriver que des compromis n'en doivent pas moins être acceptés. Mais :

1° Le compromis se donnera explicitement pour ce qu'il

9. Il ne s'agit pas de concevoir les réformes de structure comme octroyées par l'Etat bourgeois à la suite d'un compromis négocié avec lui et qui laisserait son pouvoir intact. Mais de les concevoir comme des cassures infligées au système par des assauts dirigés contre ses charnières. Le propre d'une pareille stratégie, c'est qu'elle vise, par des victoires partielles, à ébranler profondément l'équilibre du système, à aggraver ses contradictions, à approfondir sa crise, et, par une succession de plus en plus rapide de ripostes et contre-ripostes, à porter la lutte des classes à un niveau et à une intensité de plus en plus élevés. Lutter pour des solutions de rechange, des réformes de structure, un contre-plan (c'est-à-dire pour des objectifs intermédiaires) ce n'est pas lutter pour un aménagement du système capitaliste, mais pour y ouvrir des brèches, pour lui imposer des limites, pour y créer des contre-pouvoirs qui, loin d'aboutir à un nouvel équilibre, disloquent ses bases même. Nous espérons y revenir plus longuement.

est, c'est-à-dire pour la résultante provisoire d'un rapport des forces provisoire, à modifier et à infléchir par de nouvelles batailles à venir ;

2° Le compromis sera d'autant plus favorable et donnera à la classe ouvrière des positions de force et des pouvoirs d'autant plus fertiles en antagonismes à venir, que sa pression collective se sera plus vigoureusement exercée pendant la phase des discussions, détruisant ainsi le mythe du « Plan, réalité technique déterminée par des nécessités objectives ».

Il est évident que cette utilisation stratégique et dialectique de la planification en vue d'élever constamment le niveau de la lutte ouvrière, n'est pas compatible avec la définition bureaucratique d'objectifs abstraits. Les appareils des organisations ouvrières ne peuvent élaborer au sommet un schéma de rechange, plus ou moins rigide, de spécialisations internationales à l'échelle du Marché Commun, sous peine d'enliser la dialectique de la lutte ou de se couper des masses.

Mais ils ne peuvent pas non plus ignorer les problèmes de cohérence et de coordination internationale de leurs objectifs et points de programme. Ils ne peuvent, en particulier, préconiser des solutions nationales dont l'adoption conduirait à faire retomber sur la classe ouvrière d'un pays voisin la crise qui sévit dans une branche déterminée. Ils ne peuvent opposer des luttes étroitement nationales à la stratégie internationale des monopoles, holdings et organisations patronales, sous peine d'accuser leur division et de s'affaiblir mutuellement.

Nous en revenons donc au problème de la stratégie internationale du mouvement ouvrier face à l'intégration européenne et à une éventuelle planification supra-nationale. Car même les luttes locales, pour des objectifs immédiats et concrets, débouchent sur la nécessité d'une coordination, puis d'une stratégie internationale, si elles veulent être efficaces. C'est ce qu'il est facile d'illustrer par quelques exemples :

1° Dans les industries nettement suréquipées, dominées par une vive concurrence commerciale (l'automobile, par exemple), chaque oligopole national est fondé à opposer aux revendications ouvrières la nécessité de rester « compétitif » par rapport aux

autres oligopoles. La direction de la Régie Renault, par exemple, a pu faire valoir que si elle cédait à la pression ouvrière, ses plans d'investissements, le niveau de ses prix de vente et de sa production, sa capacité à concurrencer la production étrangère se trouveraient menacés, de même que l'emploi de son personnel, et qu'il convenait donc que celui-ci laisse les coudées franches à la Direction, dans l'intérêt général.

La classe ouvrière ne peut éviter de faire ainsi les frais de la concurrence oligopolistique que si elle peut :

— opposer aux argumentations patronales une comparaison précise et chiffrée des « charges salariales », des durées de travail et des « avantages sociaux » dans les autres pays. Un échange d'informations systématique entre les fédérations syndicales est donc indispensable ;

— rendre cohérentes les revendications lancées à l'occasion, notamment, du renouvellement des conventions collectives. De cette manière seulement il sera possible d'éviter que les victoires revendicatives dans tel pays, concernant les salaires, les horaires, les congés et la limitation des taux de profit, soient mises à profit dans tel autre pays pour supplanter en partie la production du premier. Au lieu de tendre, comme c'est le cas présentement, à s'aligner sur les conventions collectives les plus favorables au patronat, les accords par branche tendront à s'aligner sur les conventions les plus favorables aux travailleurs.

Il est possible également de mettre au point une tactique du « saute-mouton », tendant à revendiquer dans chaque pays les avantages acquis pour lesquels un autre pays est en flèche, et de faire en sorte que chaque mouvement ouvrier alimente la lutte revendicative des autres mouvements en demeurant toujours en avance sur eux pour un aspect déterminé du rapport de travail. La cohérence des revendications ne doit pas signifier, en effet, leur homogénéité parfaite. Au contraire, l'hétérogénéité doit être conservée comme un ferment d'agitation perpétuelle.

2° Dans les branches dominées par un monopole international (par exemple Philips et I.B.M. dans l'électronique, Frigidaire dans l'équipement ménager, Lever et Nestlé dans l'industrie alimentaire, Saint-Gobain dans l'industrie du verre, Olivetti ou Remington dans l'équipement de bureau) par un cartel inter-

national (pétrole et pétrochimie, aluminium) ou par un holding international, l'arme de la grève locale perdra son efficacité après la fusion des marchés nationaux, surtout lorsque les surcapacités seront devenues évidentes. De même que Remington a passé à profits et pertes son usine de Caluire, sur un simple calcul de rentabilité, au profit d'usines en Allemagne, Italie et Hollande, de même tout autre trust ou holding tendra à lockouter indéfiniment les grévistes d'une seule de ses filiales ou entreprises si les travailleurs assurant dans d'autres pays des fabications identiques ou comparables restent l'arme au pied. Dans tous les secteurs où il y a ramification internationale ou interpénétration internationale, la coordination des luttes devra prendre obligatoirement la forme de la synchronisation.

3° Dans les branches en crise structurelle (charbonnages, chantiers navals, partiellement textile), l'élaboration de plans de reconversion et de réorientation devra se faire compte tenu de la situation de ces branches à l'échelle du Marché Commun et de leurs débouchés à l'échelle du marché mondial. La lutte contre les licenciements dans les chantiers navals, par exemple, doit s'accompagner, d'une part, de revendications fondées quant à la nature et à l'ampleur des constructions qui pourraient être poursuivies, n'était la carence des constructeurs, compte tenu des débouchés mondiaux (pays socialistes compris) ; et d'autre part de revendications concernant les fabrications différentes (équipement lourd et léger, par exemple) que les chantiers, reconvertis par initiative publique, pourraient entreprendre, compte tenu des besoins des pays sous-développés.

Le mouvement ouvrier ne pourra mener une stratégie offensive en matière de reconversions industrielles et régionales qu'en s'appuyant sur des études économiques par branche à l'échelle du Marché Commun, ce qui suppose un échange d'informations constant entre les services économiques des confédérations nationales.

Ce qui ressort à l'évidence de ces trois exemples, c'est que le mouvement ouvrier, au niveau de l'action syndicale, est contraint de porter sa stratégie au moins au niveau d'internationalisme où le capitalisme mène la sienne. Et cela nous ramène aux questions que nous soulevions dans la deuxième partie de cet exposé : puisque l'internationalisation de fait du marché, de la

production, des politiques conjoncturelles, etc., tend à exiger et à faire naître un Etat et une programmation supra-nationaux, quelle doit être l'attitude du mouvement ouvrier à l'égard de ces institutions ? Doit-il les condamner, ou participer à leur création en espérant les rendre ainsi plus démocratiques ? Ou attendre qu'elles existent pour définir sa tactique ?

La première attitude serait stérile : la condamnation d'un processus en cours demeure fatalement verbale et abstraite et ne fournit ni fondement, ni débouché à une stratégie.

La seconde attitude, celle de la participation, serait une duperie dans les circonstances actuelles. A quoi, en effet, la classe ouvrière devrait-elle participer ? Si la C.E.E., dans ses organismes supra-nationaux, était soumise au contrôle démocratique d'assemblées représentatives, capables de peser sur sa politique et de mobiliser les masses pour des perspectives de rechange, alors certes, la participation aurait un sens. Mais tel n'est précisément pas le cas. La C.E.E. n'est rien de plus que l'émanation technocratique d'Etats dans lesquels les classes ouvrières ne détiennent aucun pouvoir, et elle est soustraite à tout contrôle de la part des assemblées représentatives. Participer dans ces conditions à la définition d'une politique supra-nationale, ce serait, pour la classe ouvrière, accepter un tête-à-tête avec la technocratie et les délégations patronales, accepter de se battre sans armes face à des adversaires armés, accepter des cadres prédéterminés et dont la remise en question deviendrait impossible. Il faut être un inguérissable rêveur pour croire que le mouvement ouvrier puisse conquérir au niveau supra-national une influence et des pouvoirs qu'il ne détient pas au niveau national.

Mais la troisième attitude, celle de l'attentisme, n'est pas possible non plus. Si le mouvement ouvrier attend que des organismes supra-nationaux, dotés de pouvoirs réels, définissent le cadre de la politique économique, sociale, financière, fiscale, conjoncturelle de chaque pays, il sera trop tard : il sera acculé à la défensive. Et il n'aura pas mis à profit la période intérimaire pour faire avancer la création d'un front international des travailleurs et l'esquisse d'une perspective de rechange.

Car c'est à cela, avant tout, qu'il faudra arriver : à un front qui, grâce à ses pressions convergentes sur les plans

nationaux, puisse jouer sur le plan international le rôle d'un réel contre-pouvoir.

L'orientation et le contenu de ces pressions ressort déjà des analyses qui précèdent :

1° Défense de l'emploi, de l'autonomie professionnelle et de l'autonomie des entreprises, ce qui implique : contrôle ouvrier sur la politique locale et internationale de l'entreprise, ce contrôle, s'agissant de cartels ou de monopoles à ramifications internationales, ne pouvant être assuré que par une confrontation et une coordination internationales des problèmes qui se posent aux syndicats de la branche, et des actions qu'ils projettent.

L'élargissement ou la conquête de pouvoirs ouvriers au sein des entreprises est un premier objectif.

2° Politique de reconversion et de développement conforme aux besoins et à l'équilibre de chaque région, ce qui suppose :

a) la décentralisation et la démocratisation des pouvoirs de décision économiques, l'éventuelle politique « européenne » de reconversion et de développement régional devant résulter de l'harmonisation des projets décentralisés, et non suivre la marche inverse à laquelle on tend actuellement ;

b) le développement de l'initiative publique tant dans les secteurs industriels en expansion qu'en matière d'aménagement et d'équipement régional et agricole. La défense des nationalisations, la lutte pour leur extension et leur contrôle démocratique est un second impératif.

3° Réorientation de l'économie et des structures de consommation dans le sens des priorités réelles, ce qui suppose :

a) le développement des luttes revendicatives pour les salaires et les conditions de travail, et la défense intransigeante de l'autonomie syndicale ;

b) la lutte pour une politique fiscale, sociale et d'investissement qualitativement et quantitativement distincte de la « programmation » capitaliste ;

c) la socialisation de la fonction d'investissement (nationalisation effective du crédit) qui, relayée par le pouvoir local des travailleurs sur la politique des entreprises, est la condition fondamentale d'une planification anti-monopoliste.

Durant la période intérimaire précédant la mise en place de pouvoirs supra-nationaux, des pressions convergentes vers ces objectifs, qu'aucun mouvement ouvrier européen ne peut récuser, peuvent exercer une influence déterminante sur la politique de la C.E.E. Ces pressions pourront s'exercer aux deux niveaux national et supra-national.

Dans la phase présente, c'est surtout en agissant sur les Etats nationaux que le mouvement ouvrier peut peser le plus efficacement sur la C.E.E. et obtenir qu'elle devienne compatible, ou non incompatible, avec de nouvelles conquêtes démocratiques tendant vers le socialisme. Car si, sous la pression des travailleurs, tel Etat est contraint à des reculs et à des transformations structurelles, il sera contraint aussi à se battre au sein de la C.E.E. pour que la politique qui lui a été imposée, compatible ou non avec le Traité de Rome, ne demeure pas une particularité nationale ; et à ce moment, il appartiendra aux mouvements ouvriers des autres pays de peser sur leurs Etats respectifs dans le même sens, d'empêcher qu'une percée anti-capitaliste dans un pays ne soit contrecarrée ou exploitée à son détriment par les capitalismes voisins.

Mais dans une phase ultérieure, qui n'est vraisemblablement pas éloignée, lorsque les Etats nationaux tendront à être dépossédés de leurs pouvoirs économiques au profit de la C.E.E., c'est sur celle-ci que les organisations ouvrières (mais aussi paysannes) devront être en mesure d'exercer leurs pressions ; c'est au niveau supra-national qu'ils devront contester les grandes options économiques des « programmateurs », avancer des contre-options anti-monopolistes, empêcher même que la C.E.E. devienne une machine de guerre économique dirigée contre les révolutions anti-impérialistes ou les pays socialistes, et fermée à toute perspective d'intégration socialiste de l'Europe.

Cette action au niveau supra-national suppose une stratégie et un projet politique communs aux organisations ouvrières de la C.E.E. ; chose irréalisable actuellement et qui le demeurera pour quelque temps encore. Dans la mesure où l'accord au sommet entre les organisations tendrait à se réaliser sur la base d'un « programme minimum », il n'est même pas souhaitable.

Mais ce qui est réalisable dès à présent, c'est un conseil intersyndical international, se proposant d'agir plus spécifique-

ment sur les organes de la C.E.E., pour empêcher toute décision, législation ou institution supra-nationale incompatible avec les objectifs cités plus haut, à savoir : 1° avec la conquête de pouvoirs ouvriers dans les entreprises ; 2° avec la démocratisation des décisions économiques, le développement de l'initiative publique et l'extension des nationalisations ; 3° avec l'autonomie syndicale et avec la socialisation de la fonction d'investissement.

Il ne s'agit nullement pour autant de rechercher déjà une unification et une centralisation de la stratégie ouvrière, qui, outre qu'elle est impossible présentement, aboutirait à la sclérose bureaucratique. Ce sont les stratégies sectorielles, régionales, nationales qu'il s'agit de coordonner, de manière qu'elles se corroborent au lieu de se contrecarrer ; ce sont les conditions de possibilité de percées anti-capitalistes qu'il s'agit de préserver pour chaque pays, au niveau de la C.E.E., tout en laissant les actions se développer selon leur tonus propre, leur manière et leurs objectifs spécifiques, ceux-ci fussent-ils en avance sur les objectifs d'autres mouvements ouvriers. En aucun cas, il ne s'agit de freiner telle lutte nationale ou sectorielle sous prétexte qu'elle est trop en flèche par rapport aux luttes dans d'autres pays. Il faut, au contraire, faire confiance à l'effet de contagion des victoires nationales ; car elles ne demeureront pas possibles longtemps, et c'est d'elles, principalement, que le mouvement ouvrier tire sa force.

Mais, ceci posé, c'est seulement si le mouvement ouvrier européen fait l'apprentissage, dès à présent, d'actions communes, si décentralisées et limitées qu'elles soient par leurs objectifs, qu'il pourra former demain, au moment de la crise, lorsque la nature et l'orientation des pouvoirs supra-nationaux seront en jeu, un front capable de peser plus lourd que celui des trusts tant sur les Etats nationaux que sur les institutions européennes.

André GORZ.

MARCHÉ COMMUN ET PLANIFICATION

•

Discussion

André BARJONET

Les camarades de la C.G.T. et moi-même qui sommes venus ici aujourd'hui, avons été fort intéressés par le rapport écrit de Gorz ainsi que par son intervention de ce matin.

Nous avons été heureux de constater que, sur un très grand nombre de points, notre analyse rejoint la sienne. Nous pensons qu'il y a dans ce rapport une analyse approfondie des contradictions du régime capitaliste, de la planification en régime capitaliste et une analyse vraiment très intéressante en ce qui concerne les pratiques monopolistique et oligopolistique à l'heure actuelle.

Ce matin, Gorz a également mis l'accent sur un certain nombre d'autres aspects, notamment sur le fait que les économies des pays des Six n'étaient pas complémentaires ce qui entraîne de toute évidence non pas une croissance harmonisée mais une compétition accrue.

Je crois donc que sur tout ce qui concerne la surcapacité, le surinvestissement et, par conséquent, le gaspillage énorme de ressources tant économiques qu'humaines nous sommes pleinement d'accord. Toute cette partie est vraiment, je le répète, fort intéressante.

André Gorz examine ensuite d'autres problèmes comme ceux de la stratégie ouvrière et il aborde également la question de savoir ce que l'on doit faire en présence de cette planification ou de cette programmation capitaliste.

C'est avec grand intérêt que je l'ai écouté ce matin, parce

que, dans le rapport écrit, les suggestions qu'il faisait m'avaient paru — ainsi qu'à mes camarades de la C.G.T. — quelque peu ambiguës.

Au contraire, il a très nettement indiqué ce matin qu'au plan capitaliste, dont il a, par ailleurs, bien démontré le caractère de classe, il fallait en quelque sorte opposer un « contre-plan ». Je suis heureux d'avoir entendu cette expression ce matin parce qu'elle ne figurait pas dans son rapport et qu'il y avait ainsi place pour une certaine équivoque.

Mais alors, je dois dire que nous ne comprenons pas très bien ce dont il peut s'agir exactement. En effet, après avoir indiqué qu'au plan (ou, plutôt, à la planification, à la programmation capitaliste) il fallait en quelque sorte opposer un contre-plan, Gorz nous dit tout aussitôt et avec la plus grande netteté que le capitalisme était incapable de résoudre les problèmes qu'il se posait. Gorz a longuement développé ce raisonnement, notamment en ce qui concerne l'agriculture et le problème des régions sous-développées. Soit dit en passant, je tiens à apporter mon accord à son analyse des régions en voie d'abandon.

Il doit être bien évident pour chacun de nous que le socialisme, c'est avant tout un humanisme, au sens le plus profond du mot. Si on commence par se désintéresser des hommes, on ne résoudra rien. De ce seul point de vue, la C.G.T. estime qu'il serait impensable d'abandonner purement et simplement des régions entières pour des raisons, d'ailleurs très contestables, de « rentabilité ».

Bref, Gorz nous dit que le capitalisme est incapable de résoudre ces problèmes. Il a été encore plus loin puisqu'il a bien précisé (si j'ai bien compris) que cette impossibilité était le fait, non seulement de l'initiative privée mais, également, de l'intervention de l'Etat.

Alors, c'est ici que nous ne comprenons, mes camarades et moi-même, plus bien. Il nous semble qu'il existe une certaine contradiction : Que peut être, dans ces conditions, un contre-plan ? Un contre-plan ne peut se situer, de toute évidence, qu'à l'intérieur même du régime capitaliste. Sinon, il ne s'agit plus d'un contre-plan, mais de la planification socialiste elle-même, une fois la révolution accomplie. Mais cela c'est une tout autre question ! Or je ne crois pas que l'on puisse qualifier la planification socialiste de contre-plan, en l'opposant ainsi à une planification illusoire, la planification capitaliste. C'est cet aspect qu'il faut donc étudier d'un peu plus près.

L'intérêt de ce problème est tout à fait réel et, en dépit de certaines apparences, ne se ramène pas à une simple querelle de mots. En effet les termes de « planification » ou de « plan » sont des mots qu'il ne faut pas employer à la légère et, si j'ose dire, qu'il ne faut pas galvauder.

La planification véritable d'une économie (quelle qu'en soit d'ailleurs la forme : plus ou moins autoritaire ou souple, plus ou moins centralisée ou régionalisée) implique en tout état de cause la propriété sociale, collective des moyens sociaux de production et d'échange. Nous ne voyons pas comment dans un régime qui continue à être caractérisé par la propriété privée des moyens de production, il pourrait y avoir une véritable planification.

Je le répète, il ne s'agit pas là d'une querelle verbale, mais d'une question de fond extrêmement importante. Une planification véritable pose des problèmes de cohérence interne et d'optimation dont on voit mal comment ils pourraient être résolus en régime capitaliste. Le problème de la planification suppose, en outre, qu'on résolve la question des investissements. Or on ne peut toucher aux investissements, on ne peut orienter les investissements sans aborder les problèmes de l'épargne et, surtout, du profit : on voit mal comment il pourrait y avoir une planification (au sens scientifique du mot) en régime capitaliste puisque le profit reste tout à la fois le principe et le moteur de ce régime.

Dans de telles conditions, parler de planification en régime capitaliste c'est, avant tout, un grave abus de langage. Il est certain que les capitalistes prennent un certain nombre de mesures économiques qu'ils appellent « plan ». Ces mesures existent, c'est un fait indéniable. Elles sont plus ou moins importantes, plus ou moins coordonnées, plus ou moins efficaces mais Gorz lui-même a fort bien montré qu'elles ne peuvent finalement résoudre aucun des grands problèmes qui se posent et que, dans une certaine mesure et en dernière analyse elles aggravent parfois même les difficultés existantes du système. Gorz ne me démentira pas sur ce point puisqu'il propose précisément de nous « engouffrer » à travers ces contradictions pour aller plus loin. Par conséquent, dans son esprit (et je ne pense pas le trahir), c'est bien que la planification capitaliste n'est pas capable de résoudre de façon sérieuse et durable les principaux problèmes qui se posent et les contradictions qui en résultent.

Mais alors que peut signifier un contre-plan sinon, préci-

sément, un ensemble de mesures opposées mais, en définitive, tout aussi illusoires ? C'est pourquoi nous ne pensons pas qu'une telle formulation soit heureuse. Nous pensons même qu'en un certain sens, elle peut contribuer à susciter une certaine confusion.

Bien sûr, Gorz nous dit que les problèmes qui se poseront à ce moment-là seront l'occasion de rendre sensibles aux masses les contradictions du régime et, par conséquent, la nécessité de solutions véritables, la nécessité du socialisme. Alors là-dessus nous sommes parfaitement d'accord. Si c'est de cela dont il s'agit, il faut le dire, mais peut-être sous une autre forme et plus nettement.

Autrement dit si la mise en place des plans capitalistes (par exemple la mise en place du 5[e] plan qui suscite dès maintenant une vaste propagande officielle et fournit l'occasion de toutes sortes d'affirmations mensongères, de la part à la fois du gouvernement et des monopoles), provoque de la part des syndicats et des partis démocratiques une grande campagne de démystification, d'une part, et d'explications concernant les vraies solutions, d'autre part, alors nous sommes complètement d'accord.

Par ailleurs et c'est, peut-être, la faiblesse principale du rapport de Gorz, c'est que le problème de la planification est abordé un peu trop « en soi », hors de son contexte politique. On parle toujours de plan ou de planification, qu'elle soit capitaliste ou non, mais sans lier ce problème au régime politique dans lequel nous vivons.

Or, en ce qui concerne la planification européenne, les plans, au sens capitaliste du mot, n'existent pour l'instant qu'en France. Par conséquent la planification n'est pas séparable de tout un complexe politique extrêmement précis qui résulte lui-même, bien entendu, de l'évolution économique.

C'est pourquoi, lorsque nous serons en présence de nouvelles initiatives des monopoles ou du pouvoir gouvernemental pour développer la planification, il est bien évident que nous devrons en profiter pour proposer nos *propres* solutions, sans vouloir revenir en arrière mais sans, pour autant, nous contenter de répondre qu'il y aura un jour le socialisme pour résoudre tous les problèmes !... Ce qu'il faut, c'est voir concrètement les problèmes qui se posent dans la situation actuelle ou dans celle qui se présentera dans un avenir proche. A ce moment-là, nous ne pensons pas qu'il suffira de parler d'un contre-plan pour véritablement faire avancer les choses. De façon, en somme plus

modeste, il faudra expliquer comment et pourquoi les solutions proposées ne sont pas valables : à chacun des problèmes concrets, il faudra opposer nos propres solutions concrètes.

La C.G.T. n'a jamais prétendu qu'il ne puisse y avoir, en régime capitaliste, qu'une seule et unique politique économique possible. Nous croyons qu'en présentant nous-mêmes un contre-plan à l'intérieur de ce système, nous laisserions supposer qu'il peut exister une planification capitaliste tout à la fois véritable et favorable aux intérêts des travailleurs, ce qui serait une grave illusion.

Par contre, nous pouvons toujours opposer à certaines mesures prises par le gouvernement, d'autres solutions plus conformes aux intérêts de la classe ouvrière. Des solutions qui ne soient pas nécessairement négatives, qui soient même parfaitement constructives et positives. Des solutions qui puissent permettre d'élever le niveau de conscience des travailleurs et en même temps leur combativité et, par conséquent, de préparer les conditions d'une planification authentique qui est bien celle du socialisme.

Pierre NAVILLE

J'interviens pour faire quelques remarques au sujet du rapport de Gorz, qui ne touchent pas aux conclusions car demain nous entrerons plus directement dans le vif du sujet en ce qui concerne la stratégie ouvrière et socialiste devant une perspective européenne.

Je voudrais soulever quelques points qui me paraissent insuffisamment éclairés soit par le rapport de Gorz, soit par le rapport écrit de Mandel, et qui ont une assez grande importance, du moins au point de vue analytique, car nos discussions sont souvent handicapées du fait que nous utilisons divers concepts tel que « progrès technique », « marché », ou « Europe », dans un sens trop traditionnel, sans bien voir peut-être tout ce qu'il y a de qualitativement nouveau dans l'évolution actuelle et qui confère à ces idées une signification qu'il faudrait peut-être essayer de modifier.

Un premier point abordé dans le rapport de Gorz et dans

celui de Mandel, c'est la signification qu'il convient d'accorder à la fonction actuelle des techniques, j'entends des grandes techniques de production, de consommation et de circulation. Je ne pense pas que l'on puisse purement et simplement extrapoler ce que nous avons appris de l'évolution des techniques au XIX[e] siècle et au début du XX[e] à la période actuelle et prochaine, comme s'il s'agissait d'un développement évolutif progressif normal, comme si par exemple l'utilisation de techniques nouvelles sur le plan européen et sur le plan international était simplement une extension quantitative de ce que nous avons connu dans l'Europe occidentale et aux Etats-Unis au cours du XIX[e] siècle.

Je crois que, sans entrer dans une analyse poussée, on peut admettre que l'industrie moderne n'est plus l'industrie fondamentalement basée sur le charbon, les textiles, la mécanique, la sidérurgie traditionnels, mais sur l'industrie dont l'aboutissant le plus important est constitué par ces immenses réseaux qui sont ceux de la production d'énergie (qui se met à jouer un rôle qualitativement nouveau dans l'équilibre général des productions industrielles), puis des réseaux de transports et de communications, de plus en plus directement liés avec ces réseaux d'industrie et avec les systèmes de production de matériel de transport. D'une façon générale, même les industries de type traditionnel, au point de vue de la production tombent elles-mêmes, par suite du développement de l'automatisme et de l'intégration de plus en plus poussée, sous la coupe technique des systèmes de production d'énergie, d'information et de circulation.

Il en résulte que le marché européen (et ici je ne vise pas exclusivement les Six, la petite Europe, mais les liaisons à une échelle plus vaste dans l'Europe, c'est-à-dire aussi bien avec le pourtour du bassin méditerranéen qu'avec l'Angleterre et au moins une partie de l'Europe dite de l'Est) possède un soubassement technique qui ne peut pas être assimilé simplement à celui de l'ancienne structure européenne, qui était une juxtaposition de bassins houillers, de centres de production sidérurgique, et d'ateliers de production mécanique et textile.

En corrélation avec ce fait on ne peut plus couvrir du terme monopole exactement la même chose, notamment en matière d'investissements fondamentaux, d'investissements de capitaux, que ce que l'on couvrait de ce terme à l'époque d'expansion de la technique moderne. La concentration finan-

cière est liée à une concentration et à une intégration de caractère technique. Lorsque nous voyons des investissements s'opérer dans une branche industrielle, nous savons que les monopoleurs qui détiennent ces appareils de production et les marchés qui y sont liés, sont obligés de prévoir les conséquences de leurs investissements dans d'autres branches de production. Il y a une intégration, due aux conséquences des investissements, qui est beaucoup plus poussée. Cela donne lieu à ce que l'on appelle parfois des super-monopoles, et on ne doit pas viser par là simplement une accumulation quantitative de puissance des monopoles traditionnels, mais le caractère intégrationniste spécifique d'une chaîne d'investissements liée à une chaîne de fonctionnement technique. C'est ce qui entraîne à une économie d'Etats, et inter-Etats.

C'est à cela qu'on assiste dans le marché européen actuel, marché qui, commandé de cette façon, possède maintenant sa logique propre. Et c'est une des raisons pour lesquelles l'idée de la désintégration du Marché Commun me paraît aujourd'hui une idée utopique, bien qu'elle puisse être rationnellement pensable. Il y a aussi une signification technique à l'intégration européenne.

Une autre question est celle des inégalités de développement dont on parle sans trop y regarder de près. Je crois qu'il n'existe pas de critère rationnel pour décider que des régions dites sous-développées doivent être développées plutôt que les zones actuellement en expansion. Je ne dis pas qu'il n'y ait pas de raisons politiques, sociales ou humaines, mais je dis qu'il n'y a pas de rationalité économique à la base de la régionalisation égalitaire.

Il faut le savoir. On peut ne pas être d'accord avec ce point de vue, mais tant les économistes bourgeois, les planificateurs, que les économistes marxistes, s'ils vont au fond des choses, sont obligés d'en convenir.

Voyez les problèmes posés dans une très vaste région, un pays ou même un ensemble de pays comme l'U.R.S.S. Dans ces zones, les problèmes de développement différentiel des régions sont posés dans des termes aussi proches que possible de la recherche de décisions rationnelles, et cela soulève des quantités de problèmes très délicats qui finalement sont du même type que ceux que se posent les capitalistes et les grands monopoles lorsqu'ils cherchent à savoir pourquoi on doit développer une région plutôt qu'une autre.

Je ne veux pas entrer ici dans des problèmes théoriques, mais il me paraît qu'il faut conserver cette question à l'esprit, parce que fonder une politique sur le fait que certaines régions sont sous-développées et que cela a des conséquences sociales et humaines, c'est une chose, et fonder une politique sur des soi-disants critères strictement économiques et rationnels, c'est une autre chose.

On peut essayer de combiner les deux, surtout dans une perspective dynamique, mais je ne crois pas que l'on puisse éviter d'avoir clairement à l'esprit ce fait, sinon nous serions amenés à nous borner dans certains cas à dire : « le Marché Européen est fautif, est bancal, est dangereux, etc... parce que par exemple, il n'arrive pas à amener des régions comme l'Italie du Sud et certaines régions du centre de la France au niveau de développement industriel qui est celui d'autres régions avancées ».

Cela fait partie d'une imagerie populaire, compréhensible, mais cela conduit à ces paradoxes de régions qui peuvent rester sous-développées au point de vue social tout en étant très avancées au point de vue technique parce qu'on s'est mis à y localiser certaines usines ou certaines entreprises de pointe qui ne changent en rien aux rapports sociaux de la région. Nous en connaissons un modèle qui est bien connu, qui est fort ancien, c'est celui de la colonisation. Si vous allez à Abadan, vous verrez un centre de production pétrolière extrêmement moderne qui est au niveau de la technique la plus avancée, implanté dans un cadre social tout à fait arriéré.

André GORZ

Je tiens tout d'abord à remercier Barjonet pour la façon amicale dont il m'a fait part de ses réflexions et je n'ai pas l'impression qu'il y ait une divergence profonde entre nous.

En effet j'ai constaté dans les remarques de Barjonet des convergences très nettes quant au but stratégique à long terme, qui ne deviennent des divergences qu'au sujet des objectifs à court ou à moyen terme.

Je suis entièrement d'accord avec lui pour dire que le capitalisme est incapable de résoudre les problèmes que nous évo-

quions tous deux et que la solution définitive de ces problèmes ne peut être trouvée que par l'Etat Socialiste, c'est-à-dire par la conquête du pouvoir par la classe ouvrière.

Mais Barjonet déclare lui-même qu'il faut voir concrètement les problèmes et que l'on ne peut pas simplement attendre que le socialisme les résolve tous. Il a affirmé que rien n'empêche la revendication par la classe ouvrière de solutions de rechange au sein même du régime capitaliste, puisque c'est dans celui-ci que nous vivons.

Cependant, Barjonet ajoute que la proposition d'un contre-plan créerait des illusions sur la possibilité d'atteindre sous le régime capitaliste certains objectifs d'inspiration socialiste. La discussion porte essentiellement sur la question de savoir s'il faut ou non poser dès à présent des objectifs partiels dont nous savons très bien qu'ils exigent des réformes de structure anti-capitalistes.

Il y a là-dessus une discussion de tactique et de stratégie, qui renvoie à la vieille controverse sur réforme et révolution. Sont-elles incompatibles ? Ni lui, ni moi, n'envisageons la lutte du mouvement ouvrier avec pour objectif immédiat la révolution socialiste. Nous ne l'envisageons pas, parce que cet objectif ne serait pas plausible, et qu'il ne serait pas mobilisateur pour la classe ouvrière de déclarer — par exemple aux prochaines élections, ou à propos de telle grande action des salariés — qu'il faut renverser l'Etat, prendre le pouvoir et instaurer le socialisme.

Donc, la question qui se pose est celle des médiations qu'il y a entre l'objectif ultime, qui est l'avènement d'une société socialiste, et les objectifs et les revendications que nous pouvons poser et proposer dès aujourd'hui, tant dans l'espoir de les imposer, que tout simplement dans l'espoir qu'à travers la lutte pour des objectifs qui ne sont pas réalisables actuellement nous élèverons le niveau de conscience et le niveau de combativité de la classe ouvrière.

Eh bien, en parlant de contre-plan, de solution de rechange concrète dans les conditions données, comme objectif de lutte immédiate, je ne veux pas dire que les problèmes puissent être résolus dans le cadre du régime ; j'entends seulement que, par des victoires partielles ou simplement par la mobilisation des classes laborieuses pour des objectifs intermédiaires, il est possible de faire toucher du doigt la nécessité tout d'abord de réformes de structures et que, d'autre part, à l'occasion de la

bataille pour ces réformes de structures, puis à l'occasion de leur réalisation l'on peut approfondir les contradictions intérieures du capitalisme et modifier le rapport des forces entre les classes laborieuses et le capital.

A mon avis, les réformes de structures, sans être le but ultime, doivent avoir le socialisme pour horizon, pour sens général ; elles peuvent être des acquis permanents dans l'avancée vers la construction socialiste. Par exemple, tous, nous demandons de nouvelles nationalisations de secteurs clefs, centres de l'accumulation capitaliste et de la décision économique, sans nous faire beaucoup d'illusion sur la possibilité de réaliser ces nationalisations sous le régime gaulliste, mais tout en étant conscients que, même après le régime gaulliste, si nous arrivons à imposer ces nationalisations, nous serons plus avancés sans être dans un régime socialiste pour autant.

Quant à l'intervention de Naville, fort intéressante, je suis évidemment d'accord sur les inconvénients du modèle de développement colonial, dont il a souligné la présence tant dans les pays capitalistes relativement développés que dans les pays ex-coloniaux.

Je suis bien d'accord avec lui qu'il n'y a pas de critère strictement économique du développement, mais je crois néanmoins qu'il est possible et utile de poser la question du coût économique du non-développement d'une région. Pour apprécier la rentabilité économique d'un développement régional, en effet, il est bon de calculer le coût social qu'entraînerait le non-développement de cette région (très très peu d'économistes ont tenté ce genre de calcul) et, inversement, de calculer le coût social qu'entraînerait la concentration industrielle dans les régions déjà développées. Comme je l'indiquais dans mon rapport, un géographe allemand a tenté ce genre de calcul pour la Bavière et a montré le coût social exorbitant des grandes concentrations urbaines, et les coûts économiques qu'entraînent à très long terme, l'abandon de territoires relativement étendus.

Si vous considérez les Etats-Unis, par exemple, les déserts qu'a créé l'abandon de certaines régions, les pénuries d'eau, les modifications climatiques et l'extension des déserts vers les régions avoisinantes, vous avez une idée approximative de ce que devient à long terme le coût social d'un non-développement régional.

STRUCTURE ET DYNAMIQUE ÉCONOMIQUES DU MARCHÉ COMMUN

Rapport introductif

de

Ernest MANDEL

Ce qui est spécifique dans l'évolution économique de l'Europe occidentale depuis 15 ans, c'est l'expansion à un rythme inconnu dans le passé, et non pas le Marché Commun. La réalisation de la première phase de la mise en place du Marché Commun est beaucoup plus le résultat de cette expansion que la C.E.E. n'a accéléré celle-ci.

Voici tout d'abord quelques chiffres qui replacent tout de suite l'ampleur de cette expansion dans son contexte historique. Pour la période 1950-1960, le taux de croissance annuelle de la production manufacturière est de 10,1 % en Allemagne occidentale et de 9 % en Italie. Voici quelques taux de référence : le taux de croissance moyen de ces deux pays au XIXe siècle oscille autour de 3 % ; pour la période 1880-1913 il est de 3,5 % et pour la période 1900-1913 il est de 5 %, c'est-à-dire que la croissance industrielle allemande au cours des 13 dernières années est deux fois plus rapide qu'elle ne le fut pendant la période antérieure à la première guerre mondiale, qui est considérée traditionnellement comme la période la plus prospère que le capitalisme allemand n'ait jamais connue dans le passé.

C'est l'expansion économique de l'Allemagne occidentale qui a joué un rôle fondamental dans tout le processus d'expansion en Europe occidentale, pas seulement pour le Marché Com-

mun, mais aussi pour tous les autres pays de l'Europe occidentale, les pays de la zone européenne de libre-échange et l'Espagne. Il y a donc eu en quelque sorte un phénomène d'expansion allemande au centre, qui s'est ensuite prolongé par vagues concentriques dans la zone d'influence directe et indirecte de l'économie allemande.

Ainsi nous constatons que pour les pays d'Europe occidentale, il n'y a que l'Allemagne et l'Italie qui passent en tête, comme pays du Marché Commun, en ce qui concerne leur taux d'expansion. Ensuite s'intercale un pays qui n'est pas membre du Marché Commun : l'Autriche, dont le taux d'expansion pour la période 1950-1960 dépasse celui de la France et celui des Pays-Bas. Puis il y a toute une série d'autres pays, les pays scandinaves notamment et la Suisse, pour lesquels le taux d'expansion est égal ou supérieur à celui de la Belgique et du Luxembourg, les deux autres pays du Marché Commun.

En d'autres termes, si on fait abstraction du cas de l'Allemagne et de l'Italie, on trouve beaucoup plus de ressemblance que de différence entre les taux d'expansion de l'ensemble des pays de l'Europe occidentale.

Autre fait : pour l'Allemagne, entre 1958 et 1962, les importations ont augmenté beaucoup plus rapidement que les exportations ; elles ont augmenté de 67 % contre une augmentation de 40 % des exportations, ce qui veut dire qu'au cœur de l'Europe capitaliste s'est constitué un marché, le marché allemand, qui a joué le rôle de pôle d'attraction et de stimulant pour l'économie de toute une série de pays voisins, et qui a dans une très large mesure permis l'expansion de ces pays. Le cas de la Belgique est tout à fait typique à ce sujet ; on peut dire que la haute conjoncture a été littéralement exportée de l'Allemagne vers la Belgique, dans ce sens que ce n'est qu'au moment où les entreprises allemandes étaient arrivées au bout de leur capacité de production qu'elles ont systématiquement commencé à placer des commandes dans des entreprises belges, qui étaient les seules qui avaient encore une réserve de capacité de production non employée à partir de 1961. Elles ont même commencé à constituer des succursales et à construire des entreprises en Belgique, pour profiter ainsi des réserves de main-d'œuvre qui existaient encore dans ce pays.

Autre fait qui est aussi significatif, c'est que pour toute une série de pays non membres du Marché Commun, la constitution du Marché Commun n'a rien changé à l'orientation de leurs exportations, c'est-à-dire qu'ils ont continué à exporter la même partie de leurs exportations totales vers les pays du Marché Commun, malgré le fait qu'ils étaient à l'extérieur de celui-ci.

Ainsi, la part des Six dans les exportations de la Suède, est restée exactement la même entre 1957 et 1962 : 33 %. Pour l'Autriche qui vend 50 % de ses exportations au Marché Commun, il n'y a eu aucun changement, même pas 1 dixième pour cent entre ces deux dates. Pour la Suisse et la Grande-Bretagne, la part des Six dans l'ensemble de leurs exportations a considérablement augmenté. La Suisse envoyait 38 % de ses exportations vers le Marché Commun en 1957 et 43 % en 1962 ; la Grande-Bretagne y envoyait 13,8 % en 1957 et 21 % en 1962.

Tous ces chiffres démontrent que la réalité fondamentale, pour le moment, reste celle de l'expansion économique dans l'ensemble de l'Europe occidentale, avec au cœur de l'expansion, comme moteur essentiel, l'expansion de l'économie allemande. Les institutions et les conséquences douanières de la mise en place du Marché Commun n'ont pas encore joué de manière telle à différencier, ni du point de vue des taux d'expansion, ni du point de vue de l'orientation des exportations, les pays membres des autres pays européens qui ne sont pas membres du Marché Commun.

I. — STRUCTURE ÉCONOMIQUE

Quel est le fond de cette expansion ? Qu'est-ce qu'elle représente du point de vue des transformations de structure de l'économie européenne ? Elle représente fondamentalement deux processus : celui de l'industrialisation et celui de l'américanisation, ou du passage à l'adoption de structures de pays industrialisés mûrs.

Des pays à l'intérieur du Marché Commun, comme l'Italie

et les Pays-Bas, des pays à l'extérieur du Marché Commun, comme l'Autriche, l'Espagne, la Norvège, qui n'étaient pas des pays typiquement industriels avant la deuxième guerre mondiale, le sont devenus au cours de la dernière période ce qui a été accompagné de déplacements de population sur très grande échelle. Je n'ai pas le chiffre exact pour l'Italie ; mais le chiffre qu'on cite habituellement dans les milieux journalistiques est celui de 3 millions de personnes actives qui se sont déplacées, au cours de la dernière période, de la campagne vers la ville. Pour l'Espagne, on peut citer des chiffres plus précis, qui montrent quelle a été l'ampleur de ce processus d'industrialisation. En Espagne en 1920, 70 % de la population étaient occupés dans l'agriculture ; en 1940, ce pourcentage tombe à 54 % ; en 1962, il n'est plus que 35 %. C'est donc un processus d'industrialisation tout à fait typique qui s'est réalisé dans un laps de temps relativement réduit et pour lequel la dernière période est très nettement une période caractérisée par les résultats immédiats de l'expansion en Europe occidentale.

Autre indice d'industrialisation pour des pays comme l'Italie ou les Pays-Bas, c'est l'expansion de l'industrie de transformation des métaux dans ces pays, expansion beaucoup plus rapide que dans les autres pays du Marché Commun qui étaient déjà traditionnellement des pays producteurs et exportateurs de produits métallurgiques.

En Italie, de 1958 au printemps 1963, l'industrie transformatrice des métaux a doublé sa production. Aux Pays-Bas, elle a augmenté sa production de 66 % pendant le même laps de temps, alors que la moyenne d'augmentation pour le Marché Commun est autour de 40 %, moyenne caractéristique pour des pays comme l'Allemagne, la France et la Belgique, qui étaient des pays traditionnellement producteurs et exportateurs de produits métallurgiques.

D'une manière générale, l'adaptation des pays du Marché Commun à la structure industrielle mûre qui était celle des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, est avant tout caractérisée par la place de plus en plus grande occupée dans l'industrie par la production des biens d'équipement et des biens de consommation durables.

L'industrialisation a pris au fond une double forme : d'abord le développement de l'industrie du pays même, ensuite l'exode, l'émigration d'une bonne partie des réserves de main-d'œuvre existant dans les régions agricoles à chômage structurel permanent, soit vers les régions industrialisées du pays même (par exemple en Italie), soit vers l'étranger. A ce sujet, il faut souligner l'importance très grande des mouvements de migration, d'émigration et d'immigration de main-d'œuvre, dans le cadre de cette expansion économique dans le Marché Commun en Europe occidentale, ce qui est d'ailleurs conforme à ce qu'ils ont toujours été dans des périodes classiques d'essor du capitalisme. En réalité, si on veut regarder les choses de plus près, on peut dire que cette expansion aurait été impensable sans une série de ces migrations sur grande échelle comme :

1° le déplacement de plus de 10 millions de réfugiés allemands vers l'Allemagne occidentale ;

2° le déplacement, en Italie, du sud vers le nord de millions de gens ;

3° le déplacement de l'Italie vers l'étranger, et maintenant des mouvements de migration du même genre de l'Espagne, de la Grèce, du Portugal (et demain peut-être de la Turquie), qui ont pris l'ampleur d'un demi-million, d'un million et jusqu'à plus d'un million de personnes.

Dans le même contexte, le jeu d'une autre loi classique du capitalisme a pu être observé. C'est dans la mesure où les réserves de main-d'œuvre se trouvaient sur place, c'est-à-dire qu'il y avait sur place une armée de réserve industrielle comme l'appelait Karl Marx, que les salaires ont pu être « contenus » (du point de vue capitaliste), qu'ils ont augmenté beaucoup moins rapidement que la productivité, et même que la production dans toute une série de cas. Dans d'autres cas, l'absence de réserves de main-d'œuvre a permis aux organisations ouvrières d'obtenir des augmentations de salaires très rapides et a créé, dans le cadre d'économie capitaliste, des tensions sur le plan du marché de travail.

Les taux d'expansion beaucoup plus rapides de l'Allemagne

occidentale et de l'Italie s'expliquent essentiellement par la présence de cette grande réserve de main-d'œuvre en 1948 ou en 1950, qui a fait défaut dans tous les autres pays. Et c'est au fur et à mesure que cette réserve de main-d'œuvre disparaît en Allemagne que les salaires allemands rattrapent assez rapidement les salaires des autres pays d'Europe occidentale. Aujourd'hui, ils sont déjà les salaires en pointe ; on peut dire qu'ils sont supérieurs à la moyenne des salaires des autres pays d'Europe occidentale d'environ 10 %. Même en Italie où l'on ne peut pas encore parler du plein emploi, ou de la disparition des réserves de main-d'œuvre, la réduction considérable du phénomène de chômage a également permis une accélération du rythme d'accroissement des salaires, alors que pendant toute la première période d'expansion, malgré le fait que l'Italie avait le taux d'expansion le plus élevé à côté de l'Allemagne, les salaires augmentaient beaucoup moins rapidement que dans les autres pays d'Europe occidentale, surtout dans les autres pays du Marché Commun.

La dynamique d'expansion capitaliste à long terme est fonction de l'accumulation du capital, à son tour fonction du taux de profit, qui dépend essentiellement de la dynamique de la productivité comparée à celle des salaires. Voilà pourquoi la question des réserves de main-d'œuvre et la lutte contre ce que les capitalistes et leurs avocats appellent le « suremploi » occupent une place stratégique centrale dans ce processus d'expansion.

Par quoi peut-on caractériser ce double mouvement d'industrialisation et d'adoption d'une structure économique et industrielle mûre dans une série de pays d'Europe occidentale ?

Par trois caractéristiques, qui sont en même temps trois développements inégaux dans le domaine de la production.

Premièrement, une croissance plus rapide du secteur des services que du secteur de l'industrie, et un déclin absolu et relatif de l'importance de l'agriculture dans l'emploi et le revenu national.

Deuxièmement une croissance plus rapide de l'industrie manufacturant des produits finis par rapport à la production des matières premières et des produits demi-finis.

Troisièmement une croissance plus rapide de certains sec-

teurs industriels dits nouveaux : électronique, électromécanique, chimie de synthèse, machines-outils, biens de consommation durables, etc., etc.

Quelques chiffres à ce sujet : tout d'abord en ce qui concerne la place beaucoup plus importante aujourd'hui des biens de consommation durables, des biens d'équipement et des machines-outils dans la production. Entre 1958 et 1962, l'indice de la production industrielle de la Communauté économique européenne monte de 34 %. Or, pendant la même période, la production de l'industrie automobile passe de 2,6 millions à 4,3 millions, pour doubler exactement au milieu de l'année 1963. Nous connaissons actuellement une production automobile dans le Marché Commun de 5 millions d'autos par an, donc le double du niveau de 1958, alors que nous nous trouvons à un indice de production industrielle qui n'est que de 40 % supérieur à celui de 1958.

Pour les machines travaillant sur métaux, c'est le même phénomène : on passe d'une production de 328.000 tonnes en 1958 à 550.000 tonnes en 1962 et à une production de l'ordre de 600 à 650.000 tonnes au milieu de 1963. Cette production a donc également doublée en 4 ans et demi. Pour les matières plastiques, on triple presque la production en l'espace de 4 ans et demi ; elle passe de 1 million de tonnes en 1958 à 2,6 millions de tonnes en 1962. Actuellement on est aux environs de 3 millions de tonnes.

Pour les fibres synthétiques, l'accroissement est encore plus fort ; la production quadruple presque en l'espace de 4 ans. On passe de 73 mille tonnes en 1958 à 247 mille tonnes en 1962.

On pourrait donner d'autres séries de production. Il y a là plusieurs secteurs de biens de consommation durables, de machines et d'équipement, de produits chimiques nouveaux, qui ont un taux d'expansion très fortement supérieur à la moyenne.

Le poids relatif de ces produits, les biens d'équipement et le matériel de transport (la catégorie des produits en expansion rapide), dans les exportations est également très significatif.

Pour l'Allemagne en 1938, ces produits représentaient moins d'un tiers de l'ensemble des exportations, ils atteignaient à cette époque 32,7 % des exportations allemandes ; en 1962,

ils dépassent déjà la moitié des exportations de l'Allemagne occidentale.

Evolution du même genre, bien qu'un tout petit peu plus lente, en France et en Italie. En France, les biens d'équipement et le matériel de transport représentent 14,5 % des exportations en 1958 et 26,8 % en 1962. Il est significatif que l'Italie a de ce point de vue un pourcentage plus élevé que la France, qu'elle a déjà un profil industriel plus moderne que la France. En 1962, 30,1 % des exportations italiennes sont représentées par les biens d'équipement et le matériel de transport.

En ce qui concerne la croissance plus rapide du secteur des services, il faut y distinguer des branches en expansion comme résultat général de l'élévation du niveau de vie et de civilisation, et des branches en expansion du fait de particularités du régime capitaliste et de la phase d'évolution qu'il traverse actuellement, c'est-à-dire de la croissance des frais de vente, qui découlent des difficultés croissantes de réalisation de la plus-value.

Dans la première catégorie, on peut placer l'accroissement de l'importance de toutes les activités liées à l'enseignement, à la santé publique, aux loisirs, aux soins personnels et à la circulation amplifiée des marchandises, des hommes et des idées.

Dans la deuxième catégorie, on peut placer tout ce qui est lié aux formes particulières de la distribution : le développement excessif de la publicité, des sondages de marchés, des banques et des assurances.

Passons rapidement sur le phénomène monétaire et le phénomène du crédit. En gros, on peut dire que cette période d'expansion générale de l'économie de l'Europe occidentale a été accompagnée d'une inflation modérée. A partir de 1954, c'est-à-dire, en l'espace de 10 ans, les salaires horaires en Allemagne doublent ; la productivité physique a aussi exactement doublé en l'espace de cette même période ; néanmoins, les prix de détail ont tout de même augmenté en moyenne de 25 à 30 %. En France, les prix ont officiellement augmenté de plus de 50 % pendant la même période.

Les causes de cette inflation sont multiples ; nous n'en retiendrons que trois.

D'abord les dépenses publiques improductives qui pèsent

sur l'économie : dépenses militaires, dépenses d'occupation, en partie aussi des dépenses résultant de la dernière guerre, c'est-à-dire le poids énorme des pensions que le gouvernement ouest-allemand doit payer à une partie importante de la population qui est sortie de la deuxième guerre mondiale handicapée physiquement ou handicapée du point de vue social et économique.

La deuxième cause est plus ou moins structurelle. Elle tient à ce qu'on appelle la viscosité des prix, c'est-à-dire l'impossibilité, à l'époque du capitalisme des monopoles, de faire baisser les prix, même quand les prix de revient diminuent grâce à des bonds en avant de la productivité. Les prix de vente ne réagissent presque jamais dans le sens de la baisse, alors que tout mouvement de hausse, même dans des secteurs isolés et même à certains moments défavorables de la conjoncture, a tendance à se maintenir en permanence.

La troisième cause est relative au rôle du crédit, aussi bien du crédit à la consommation (des ventes à tempérament), que du crédit hypothécaire et du crédit aux entreprises dans cette expansion monétaire.

Nous n'en sommes évidemment pas encore au phénomène américain, au phénomène d'une économie où l'endettement permanent de la société, de l'Etat, des entreprises et des particuliers pèse d'une manière considérable sur l'expansion et sur l'ensemble du comportement économique. Néanmoins, nous nous approchons d'un phénomène du même genre en Allemagne occidentale, et il est connu que beaucoup d'entreprises du Marché Commun ont une structure financière malsaine, travaillant beaucoup plus avec des capitaux empruntés qu'avec des capitaux propres. Comme il n'y a pas d'étude d'ensemble sur le phénomène, il faut être prudent ; mais de toute manière l'importance de l'inflation du crédit dans l'inflation modérée générale dans le Marché Commun ne doit pas être sous-estimée ; les conséquences sociales du phénomène prennent également de plus en plus d'importance. La première récession importante dans le Marché Commun pourrait entraîner des conséquences très importantes sur ce plan-là. Actuellement encore une grande partie de la classe ouvrière proprement dite, est exclue en Europe occidentale du marché de toute une série de biens de consommation, notamment du marché de l'automobile. Il n'y a

qu'une partie très restreinte des ouvriers proprement dits qui y possèdent une voiture. Il faudrait des changements de prix importants pour leur rendre accessibles les automobiles sur la même échelle qu'aux Etats-Unis.

Tout ce qu'on a dit jusqu'à maintenant du Marché Commun est au fond hypothéqué par le fait qu'il n'a pas encore traversé sa première épreuve. Tout le monde sait que dans une phase d'expansion, dans une phase dans laquelle la demande se développe en gros plus rapidement que l'offre, il est très facile de réduire ou d'abolir les tarifs douaniers et de permettre la libre circulation de la main-d'œuvre. Il n'y a aucune difficulté à réaliser dans ces conditions un Marché Commun, puisqu'il y a au fond partout pénurie de main-d'œuvre et pénurie de marchandises.

La difficulté n'apparaît que dans une période de retournement de la conjoncture. C'est à ce moment-là que les réflexes d'auto-défense, les réflexes protectionnistes, risquent de jouer à nouveau. Cette hypothèque n'est pas encore levée ; on ne sait pas encore quel sera le comportement du patronat européen devant un début de récession.

II. — STRUCTURE SOCIALE

1) *Collaboration et concurrence intercapitaliste.*

La deuxième partie de ce rapport concerne les relations sociales dans l'Europe du Marché Commun, c'est-à-dire 1° les relations entre les différentes classes bourgeoises des six pays partenaires, 2° les rapports entre la bourgeoisie et la classe des salariés et 3° les rapports entre la bourgeoisie et les classes moyennes.

Pourrait-on affirmer que quelque chose de fondamental ait changé dans les rapports de propriété dans chacun des six pays ? Peut-on mettre en doute le fait que nous nous trouvons toujours en présence de six bourgeoisies nationales momentanément associées pour une œuvre commune, et qu'une sorte de « bourgeoisie du Marché Commun », qu'une sorte de patronat européen ne soit pas encore née ?

Sur le plan des chiffres on ne peut pas contester que nous

nous trouvons toujours devant un phénomène de « bourgeoisie nationale » et de propriété essentiellement nationale de l'industrie dans chacun des pays.

Bien sûr, la pénétration du capital américain est réelle ; mais elle reste encore tout à fait marginale. Le chiffre le plus élevé est le chiffre de l'Allemagne occidentale ; et l'ensemble de la propriété étrangère y atteint à peine 12 % de la propriété industrielle globale. Dans tous les autres pays de l'Europe occidentale, elle est encore beaucoup plus réduite. L'interpénétration des capitaux est également réelle dans le Marché Commun, mais nulle part elle n'a atteint un point où l'on peut dire que l'essentiel des moyens de production du pays, que l'essentiel des entreprises, des secteurs industriels clefs, des secteurs bancaires, ait échappé à la seule propriété de la bourgeoisie « nationale », pour devenir « internationale ».

Dans ces conditions, nous nous trouvons toujours au fond dans le Marché Commun devant une association de propriétaires qui font œuvre commune, mais qui restent chacun propriétaires dans son domaine. Par conséquent, ce sont les phénomènes d'entente et de cartellisation qui sont beaucoup plus importants que les phénomènes d'interpénétration des capitaux et d'entreprises communes. Toute la première phase du Marché Commun est dominée par le phénomène des ententes et de la cartellisation, et non pas par le phénomène des entreprises communes, de l'interpénétration des capitaux.

L'ensemble des ententes bilatérales qui sont actuellement notifiées à la commission du Marché Commun atteint 36.000. Trente-six mille ententes bilatérales qui ont été identifiées, cela veut dire que le nombre des ententes existantes doit être beaucoup plus élevé, parce qu'il y en a tout de même toute une série qui ne l'ont pas été.

En dehors des ententes bilatérales ou des ententes multilatérales de vente exclusive (c'est-à-dire si on élimine les simples accords commerciaux pour passer à des ententes de production), il y a un millier de cartels qui fonctionnent dans le Marché Commun. C'est le chiffre cité dans les milieux de la Commission du Marché Commun. Sur ce millier de cartels, environ la moitié a été notifiée à la Commission (en principe ils auraient tous dû être notifiés) et l'autre moitié reste occulte.

Comme l'a dit Gorz, il y a une différence assez nette entre certains secteurs, où les accords étaient d'ailleurs fort notoires, comme par exemple celui des ampoules électriques, et où ils ont tous été déclarés, parce que tout le monde savait comment le système fonctionnait, dans ses moindres détails, et une série d'autres secteurs, notamment le secteur bancaire, où des accords existent également, mais où un seul a été jusqu'ici notifié. C'est ce qu'un spécialiste appelle les « notifications pilotes ». Dans un domaine où il y a par exemple cinquante ou soixante ententes, on en a notifié une seule pour voir quelle sera la réaction de la Commission. Si la Commission ne réagit pas, ou qu'elle confirme que cet accord tombe dans le cadre du traité, alors toutes les autres 59 vont se déclarer. Mais si la Commission dit : vous devez vous dissoudre, alors l'entente qui a été déclarée va se dissoudre, mais les 59 autres restent clandestines, jusqu'au moment où on les aura découvertes et dénoncées publiquement.

Voilà donc un indice de la cartellisation généralisée qui est en train de se réaliser dans le Marché Commun. Un autre indice, c'est un gros livre, de 513 pages exactement, qui est un répertoire que vous pouvez trouver dans les bibliothèques publiques. Il s'agit du répertoire de toutes les organisations patronales, de tous les groupements patronaux qui se sont constitués dans le cadre du Marché Commun.

Vous avouerez que 513 pages, ce n'est pas de la petite bière, comme on dit en Belgique. Cela va des organisations de couverture, des organisations supra-nationales au niveau le plus élevé, comme la Conférence permanente des Chambres de Commerce des pays de la Communauté économique européenne, et l'Union des industries de la Communauté économique européenne, qui est l'organisme supra-national des Six fédérations patronales, jusqu'à des groupements dans de petits sous-secteurs, comme le Groupe Européen des Fabricants de Céramiques sanitaires, et le Comité Européen de Constructeurs de Matériel de Blanchisserie industrielle et de Nettoyage à sec. Cela donne une idée de l'organisation absolument généralisée où, pour presque chaque catégorie de produits, se sont constitués des ententes et des groupements à l'échelle européenne qui, bien sûr, ne fonctionnent pas tous dans le sens de cartels répartissant le marché, mais qui permettent la rencontre périodique

des patrons, et donc l'entente périodique entre patrons, et donc aussi des répartitions tacites de marchés qui ne sont pas notifiées, strictement enregistrées, comme cela se fait dans des accords de cartels classiques.

Aussi longtemps que la propriété industrielle principale de chaque pays reste dans les mains de la bourgeoisie du pays même, il est évident que l'entente et la cartellisation prédomineront sur l'interpénétration des capitaux, parce qu'il est logique qu'aussi longtemps qu'il y a des propriétaires différents qui doivent s'entendre, c'est cette forme qui s'impose et non pas une forme d'organisation financière commune.

Mais si l'interpénétration des capitaux reste pour le moment l'exception et n'est que marginale dans le Marché Commun, elle a incontestablement commencé, elle est lancée, elle se développe et elle se développera de plus en plus, car elle est dans la logique du système.

C'est-à-dire, plus le Marché Commun se maintient et se stabilise et plus l'interpénétration des capitaux, d'un phénomène marginal, deviendra le phénomène prédominant, plus les investissements des capitaux ne se feront plus d'après les lignes de force de l'ancien marché national, de l'ancienne « chasse gardée » nationale, mais se feront d'après les impératifs du Marché Commun dans son ensemble, ce qui entraînera des déplacements et des transformations considérables, et fera apparaître, à côté de ces six « capitaux nationaux » un septième capital, auquel on ne pourra plus coller une étiquette nationale, qui sera devenu un « capital Marché Commun », un « capital européen ».

On ne peut pas donner un chiffre exact quant à l'ampleur atteint par cette interpénétration des capitaux, mais voici un indice : l'agence « Europe » est l'agence d'information vraisemblablement la mieux informée de ce qui se passe dans le Marché Commun. Elle publie, une fois par semaine, dans son Bulletin quotidien, une page entière consacrée aux entreprises nouvelles constituées par l'interpénétration des capitaux dans le Marché Commun. On peut faire dès lors un petit calcul : voilà 4 ans que cela dure : il y a donc eu plus de 200 pages énumérant les entreprises nouvelles constituées dans le Marché Commun, par l'interpénétration des capitaux. Nous ignorons

combien d'entreprises on énumère en moyenne par page, mais leur somme totale doit en tout cas constituer un nombre assez considérable.

D'après le type d'interpénétration des capitaux on peut distinguer le type le plus simple, qui est la fondation d'une entreprise sur le territoire national d'un pays par le capital de cette nation plus le capital d'un autre pays partenaire du Marché Commun (c'est-à-dire une entreprise franco-italienne en France, ou germano-italienne en Allemagne ou belgo-française en Belgique, etc.), des types d'interpénétration des capitaux plus complexes jusqu'à et y compris des entreprises nouvelles fondées par des capitaux de tous les six pays, ou même des capitaux de ces six pays plus des capitaux britanniques, suisses et américains, comme il y a des exemples dans le secteur bancaire. C'est d'ailleurs un fait important sinon essentiel pour comprendre les tendances de développement de l'économie capitaliste en Europe que c'est dans le domaine du capital financier qu'on rencontre le plus d'entreprises communes aux petits pays ; cela démontre que les forces dominantes du capitalisme de ces petits pays, ou du moins un secteur important de ces forces dominantes, ont opté plus ou moins définitivement pour la voie de l'expansion dans le cadre de l'intégration économique internationale (européenne ou même plus large).

Voici quelques exemples d'entreprises financières nouvelles de ce genre : il y a une société qui a été constituée pour faire de l'information et de la spéculation boursière en commun. C'est un groupement qui s'appelle *Euro-Finance* et qui a été constitué par la *Société Générale de Belgique,* la *Banca Commerciale Italiana,* la *Deutsche Bank,* une banque néerlandaise et le *Crédit Suisse.*

De même, le *Syndicat européen d'Etude et de Financement* a été constitué encore essentiellement à des fins d'études du marché et de spéculation boursière, surtout par des banques influencées par le groupe *Rothschild.* On y retrouve la *Banque Lambert* belge, la *Mediobanca* italienne, la *Berliner Handelsgesellschaft* allemande, le *Crédit Commercial de France* et la *Société financière et mobilière de Paris* ainsi que *Pierson, Helding & Pierson,* banque hollandaise.

Une entreprise nouvelle extrêmement intéressante c'est

l'*Interlease,* qui est une entreprise créée en Europe par des banques pour propulser et financer des sociétés nationales qui s'occupent de la location d'équipements à l'industrie, branche tout à fait nouvelle en Europe. Parmi les fondateurs d'*Interlease* on retrouve en Belgique, *la Banque de Bruxelles,* en Italie, la *Banca Commerciale Italiana,* en France, la *Banque d'Indochine,* une banque hollandaise, une banque allemande, une banque espagnole, la *Banco Espagnol de Credito,* et une banque anglaise, la *Hambros Bank.*

Il y a deux phénomènes importants à souligner dans le cadre de cette interpénétration des capitaux. Les accords d'interpénétration, par exemple dans le domaine de l'automobile, sont généralement connus ; tout le monde sait quels sont les accords qui ont été conclus entre *Renault* et *Alfa Roméo,* etc. Des accords analogues ont été conclus dans toute une série de pays d'Europe. Il y a eu des accords de spécialisation, des accords de collaboration, des accords de vente en commun entre des trusts qui restent indépendants, etc., etc. Mais des aspects particuliers de ces accords doivent être mis en évidence.

Tout d'abord, il y a des phénomènes d'interpénétration qui sont accompagnés de répartition des marchés. Par exemple, il y a trois groupes qui dominent l'industrie des glaceries dans le Marché Commun : les *Glaces de Boussois* et *Saint-Gobain* en France, et les *Glaceries de Saint-Roch* en Belgique. Ces trois trusts viennent de conclure un accord pour appliquer dans le Marché Commun un brevet anglais pour la fabrication du verre dit *float-glass.* L'accord porte à la fois sur l'exploitation en commun du brevet et sur la répartition des marchés, c'est-à-dire que *Glaces de Boussois* appliqueront ce brevet seulement en France, *Saint-Gobain* seulement en Italie, *Saint-Roch* en Belgique, aux Pays-Bas, et en Allemagne. En outre ils ont accepté aussi d'admettre tous une participation de la firme britannique *Pilhington* dans leur propre capital, anticipant ainsi sur un accord éventuel des gouvernements sur l'inclusion de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun.

Ensuite, il y a de nombreux cas d'entreprises communes créées par diverses sociétés ou divers groupements de différents pays du Marché Commun agissant en commun sur des marchés tiers, dans des pays tiers, et quelquefois même dans des pays

qui étaient anciennement des pays colonisés par un des pays-membres du Marché Commun. La logique du système de l'interpénétration des capitaux, la logique de l'apparition d'un « capital européen », d'un capital auquel participent des propriétaires de plusieurs pays de la C.E.E., entraîne des conséquences au deuxième ou au troisième degré, et à l'intérieur du Marché Commun et à l'extérieur de celui-ci.

André Gorz s'est étendu dans une grande partie de son rapport sur le problème des contradictions entre les tendances à la planification nationale et les tendances à l'interpénétration des capitaux dans le cadre du Marché Commun. Je n'y reviens donc pas. Il faut simplement indiquer qu'à la longue, dans la logique du système, il risque d'y avoir un point de rupture, il risque d'y avoir un point de transformation de quantité en qualité, où la stratégie purement nationale du mouvement syndical devient sans fondement. Plus exactement, le jour où le patronat national d'un des pays membres du Marché Commun a plus de 50 % de sa propriété investi dans les autres pays de la C.E.E., et non plus dans son pays propre, ce jour-là il deviendra extrêmement difficile de le combattre encore sur le plan national du point de vue syndical. Et quand nous disons « 50 % », c'est bien entendu tout à fait mécanique ; il serait erroné de supposer que l'interpénétration des capitaux devra atteindre effectivement 50,1 % des investissements de capitaux pour arriver à ce point de rupture-là. Ce point sera vraisemblablement atteint beaucoup plus tôt.

Prenons un exemple tout à fait typique. Il y peu, le bruit a couru que Krupp achèterait *Cockerill-Ougrée,* la plus grande entreprise belge, qui est aussi le centre-pilote du mouvement ouvrier belge, dans le même sens que *Renault* en France, et la *Fiat* en Italie.

Si Krupp achète Cockerill-Ougrée, il y a du jour au lendemain une transformation fondamentale qui s'opère pour le mouvement ouvrier belge. Il est tout à fait évident que les ouvriers de Liège ne pourront plus faire grève d'une manière efficace contre Krupp, seulement à Liège, parce que la production de Liège représentera alors seulement 20 ou 15 % de la production totale de Krupp. Celui-ci fera un petit calcul et se dira qu'il vaut mieux souffrir les frais de trois mois de grève

à Liège que d'y augmenter les salaires avec le risque que cette augmentation se répercutera immédiatement en Allemagne. C'est un simple calcul de coûts marginaux, mais dans ce sens, les ouvriers de Liège perdraient toute prise sur ce patron « européanisé », sur ce patron « internationalisé », et ils seraient alors obligés par la force des choses de rechercher une issue dans une organisation européenne du mouvement syndical, et dans le développement de luttes syndicales européennes.

Encore une fois, aujourd'hui nous n'en sommes pas encore là. Aujourd'hui, il s'agit encore d'un phénomène marginal qui n'a fait que commencer à jouer. Aujourd'hui, la stratégie syndicale reste essentiellement une stratégie dans le cadre national. Dans ce sens, je suis d'accord avec la conclusion du rapport de Gorz. Mais en même temps, il ne faut pas perdre de vue la tendance du développement. Je n'ose pas faire une prédiction exacte sur le nombre d'années avant que cette tendance ait atteint un point de rupture. Cela dépend de beaucoup de phénomènes que nous ne connaissons pas encore suffisamment, sur lesquels nous ne pouvons pas nous prononcer pour le moment, c'est-à-dire le rythme de cette interpénétration des capitaux, le degré de résistance « nationale » qui peut se manifester, l'influence éventuelle d'une récession, l'influence éventuelle d'une percée décisive du mouvement ouvrier dans un des Six, etc., etc.

Vous savez qu'en France, il y a quelques jours, s'est produit un phénomène qui n'a pas exactement la même ampleur que celui de l'achat éventuel de Cockerill-Ougrée par Krupp, mais qui est tout de même très important. Un des plus grands groupes belges, le groupe Empain, semble avoir pris une influence prédominante dans le trust Schneider, qui pèse encore d'une manière importante sur la production sidérurgique, et sur l'organisation du patronat. Il y a eu un réflexe national qui a immédiatement joué dans le patronat français, c'est-à-dire qu'il y a eu des groupes français qui se sont dit : « C'est pousser « l'européanisation » un peu loin ; il ne faut pas laisser faire ; nous ne voulons pas être « pilotes » dans ce domaine ». D'après les dernières nouvelles, il semble même qu'un groupe français va réussir à neutraliser la participation Empain, afin d'empêcher que ce groupe belge ne prenne en main la gestion

du trust Schneider. Mais voilà au moins une alerte pour le mouvement ouvrier qui a montré que déjà aujourd'hui, des phénomènes de ce genre deviennent possibles, et que ce n'est plus qu'une question de rythme pour déterminer à quel moment ce phénomène deviendra prédominant, et pendant quelle période il reste encore un phénomène marginal, comme il l'est pour le moment.

L'autre question qui est posée dans le cadre de ce problème, c'est la question des réactions patronales devant une récession.

Là encore nous sommes devant une inconnue ; c'est une hypothèque qui n'est pas encore levée.

Une récession peut provoquer des phénomènes de « déseuropéanisation ». Prenons un exemple : il paraît évident que si demain une grave crise s'abat sur l'industrie électronique, Philips commencera par fermer des succursales en France, en Belgique et en Allemagne, avant qu'il ne ferme la maison mère à Eindhoven en Hollande.

Pas tellement pour des raisons économiques ; économiquement il pourrait être plus intéressant de fermer d'abord Eindhoven et de maintenir les usines en Allemagne. Mais néanmoins pour des raisons fort évidentes, parce que socialement le gouvernement allemand, l'opinion publique allemande, les syndicats allemands n'ont pas prise sur Philips, tandis que le gouvernement hollandais, l'opinion publique hollandaise et les syndicats hollandais ont prise sur Philips. Et si un trust heurte trop l'opinion publique de son pays, on pourrait même le nationaliser.

Il est donc possible que nous assistions en cas de récession grave à des phénomènes de fermeture de succursales, d'éclatement d'accords plus temporaires que les accords d'interpénétration des capitaux.

En même temps, ce serait une épreuve décisive pour juger de la solidité et du caractère irréversible du Marché Commun. Dans la mesure où toute une série de ces groupements résisteront même au choc d'une récession importante, plus personne ne pourra contester qu'ils sont là pour rester, qu'il est très improbable sinon exclu qu'ils disparaissent dans une période d'expansion, ou dans une période qui n'est pas celle de récession grave.

L'hypothèse d'une telle récession est renforcée du fait de l'apparition de capacités excédentaires dans toute une série de secteurs industriels importants. Des exemples typiques à ce propos sont offerts par certains secteurs des biens de consommation durables (automobile, réfrigérateurs, appareils de T.V.) et par la sidérurgie. L'avis des techniciens concernant l'avenir de l'industrie sidérurgique et l'avis concernant l'avenir de l'industrie automobile sont fort significatifs. Il s'agit de deux secteurs qui sont extrêmement importants pour l'ensemble de la conjoncture économique. Le secteur de l'industrie automobile est incontestablement celui qui a le plus contribué à l'expansion économique en Europe occidentale au cours des dix dernières années ; c'est d'ailleurs une confirmation de l'américanisation de cette économie de l'Europe occidentale, puisqu'aux Etats-Unis le secteur de l'automobile est apparu depuis longtemps comme le secteur moteur de l'expansion. Et quoiqu'on dise au sujet de la substitution progressive de l'acier par des produits plastiques, la sidérurgie reste tout de même le secteur de base de l'industrie pour toute une période.

Les experts de la C.E.C.A. prévoient, pour 1965, une capacité excédentaire de 50 % dans le secteur des laminés. Cette date n'est pas tellement éloignée et 50 %, c'est un pourcentage de capacité excédentaire qui dépasse celui des Etats-Unis.

Pour l'industrie automobile, des perspectives du même genre sont en général développées pour la deuxième partie des années 60, disons 66 ou 67 plutôt que 65. On va vers une capacité de production de l'ordre de 7 à 7,5 millions de voitures ; cette capacité de production impliquerait une capacité excédentaire de l'ordre de 50 %, s'il n'y a pas de modification fondamentale dans la structure des prix.

Une telle capacité excédentaire dans l'industrie automobile pourrait évidemment être résolue de deux manières : soit par un ralentissement considérable des investissements et de la production, des accords de cartel partageant les marchés, etc. (c'est-à-dire une solution du type malthusien), soit par un abaissement radical des prix de vente, qui placerait pour la première fois l'automobile en Europe à la disposition de nombreuses couches sociales qui l'achètent déjà aux Etats-Unis et qui ne l'achètent pas encore en Europe, parce que le rapport revenu

moyen/prix de la voiture moyenne est différent en Europe de ce qu'il est aux Etats-Unis. Or, la population est *grosso-modo* la même, la production automobile est maintenant *grosso-modo* la même, il y a donc quelque chose qui ne peut pas marcher à la longue. Deux ajustements sont possibles : soit un ajustement dans le sens de la restriction de la production, soit un ajustement dans le sens de l'expansion de la vente. Et comme des augmentations très importantes de revenus dans les années à venir sont plutôt improbables, la seule extension large du marché pourrait donc venir de l'abaissement considérable des prix.

Il est d'ailleurs possible que l'initiative dans ce domaine ne sera prise par aucun des trusts actuellement dominants sur le marché européen, mais qu'elle vienne par exemple de trusts japonais. On vient d'assister à un phénomène de ce genre dans le secteur des machines à coudre, où les produits japonais se vendent à la moitié des prix moyens des produits européens. Les fabricants européens avaient réussi à fermer l'Europe par rapport à des importations d'outre-mer, mais ils n'avaient pas pris leurs précautions contre un investissement sur place. Les Japonais ont alors construit une usine en Irlande du Nord, et à travers cette trouée, les machines à coudre japonaises commencent à s'écouler sur le marché européen en quantités telles que l'industrie est très sérieusement inquiète, et réclame qu'on élève sérieusement les tarifs douaniers.

Il est donc impossible de prévoir de quelle manière précise sera résolu le problème posé par cette capacité excédentaire potentielle dans l'industrie automobile. Mais s'il est résolu dans le sens malthusien, c'est-à-dire dans le sens de la restriction des investissements et de la production, il est incontestable que cela aura un effet très grave sur l'ensemble de l'expansion économique.

2) *Modification des rapports de forme entre le capital et le travail.*

Examinons maintenant l'évolution des rapports entre la bourgeoisie dans l'ensemble des six pays et les autres classes sociales.

D'abord en ce qui concerne la classe ouvrière, ou plus exactement la classe des salariés et des appointés, il n'y a pas matière à beaucoup de spéculation. *Il y a eu modification des rapports de force en faveur de la bourgeoisie et aux dépens des travailleurs* pendant toute la période de mise en place du Marché Commun.

Cette modification des rapports de force résulte d'un ensemble de raisons, y compris de raisons essentiellement nationales. Nous n'examinerons pas ces raisons-là, mais nous nous contenterons de mettre en lumière un fait capital, à savoir que l'internationalisme des patrons et des organisations patronales s'est montré infiniment plus réel et plus efficace que l'internationalisme des travailleurs et des organisations ouvrières.

C'était d'ailleurs facile à prévoir, et ceux qui, dans le mouvement ouvrier, ont voulu se voiler la face et ont voulu prédire que la réalisation du Marché Commun favoriserait la lutte ouvrière ou même la lutte socialiste contre le patronat, n'ont pu que se nourrir d'illusions. Il était tout à fait inévitable que la bourgeoisie et le patronat, par leur tradition, par leur manière de vivre, par leur milieu et les moyens d'action dont ils disposent, étaient beaucoup mieux préparés à une action à l'échelle européenne que la classe ouvrière qui, il n'y a pas si longtemps encore, ignorait dans une très grande mesure tout ce qui existait dans les pays voisins. Elle n'a commencé à voyager, au sens littéral du terme, qu'à une époque relativement récente, liée à l'extension des congés payés. Il est vrai que depuis la mise en place du Marché Commun, des responsables syndicaux européens ont énormément voyagé. Malheureusement, le Marché Commun n'a pas produit beaucoup plus que ces voyages, du côté syndical.

On attend toujours une première action commune réelle

entre les organisations syndicales du Marché Commun. La raison essentielle de cette absence d'unité d'action, c'est la division du mouvement syndical européen selon des lignes de partage politiques et philosophiques, en trois grands blocs : le bloc des organisations syndicales affiliées à la C.I.S.L. ; celui des organisations syndicales affiliées à la F.S.M. ; et celui des organisations syndicales chrétiennes.

Aussi longtemps que l'unité d'action entre ces trois blocs syndicaux ne sera pas réalisée, les rapports de force continueront à évoluer de manière défavorable à la classe laborieuse dans le cadre du Marché Commun. La division ouvrière fait face à l'unité patronale, parce que la capacité des patrons de se concerter, d'avoir un plan d'action commune et même de mettre en commun leurs moyens d'action, ne se trouve pas neutralisée par une réaction effective du même genre du côté des travailleurs.

C'est pourquoi des colloques comme celui-ci sont d'ailleurs utiles, importants et nécessaires, et qu'ils doivent aboutir avec un sens d'urgence très grand à convaincre les militants syndicaux des six pays membres du Marché Commun, de la nécessité absolue de l'unité d'action du mouvement syndical en face d'un patronat qui a réalisé depuis longtemps cette même unité d'action.

Quelles peuvent être les perspectives de réalisation de cette unité d'action syndicale pendant la deuxième phase de mise en place du Marché Commun, phase dans laquelle nous sommes maintenant entrés ?

On peut manifester à ce propos un optimisme modéré. Il est incontestable qu'à la longue, la réalité s'avérera plus forte que les préjugés et que la leçon d'échecs, la leçon de l'expérience, enseignera à tous les milieux syndicaux qui ne le comprennent pas encore, la nécessité de l'unité d'action syndicale dans le cadre du Marché Commun. Dans ce sens, plus le Marché Commun dure, plus il y a de chances de voir se réaliser cette unité d'action. Encore faut-il la réaliser en pratique, et faut-il faire de sorte que le temps perdu ne devienne pas irrécupérable, parce que dans toute une série de domaines des structures sont mises en place et des situations sont créées du fait de la division des forces ouvrières qu'on ne pourra éliminer après coup, qu'au

prix de très grandes difficultés. En bref, il faudra pour pouvoir les éliminer rassembler beaucoup plus de forces qu'il n'aurait fallu en mobiliser antérieurement pour empêcher leur mise en place.

Par ailleurs, comme dans la période qui s'ouvre maintenant le taux d'expansion va de toute manière s'abaisser, une série de facteurs qui ont joué d'une manière relativement démobilisatrice sur les forces ouvrières dans le Marché Commun n'auront plus avoir le même effet. Ce fait se combinant avec la disparition du chômage dans une série de pays membres et avec une tension qui dure sur le marché du travail dans la plupart de ces pays, crée une conjoncture particulièrement favorable pour le mouvement syndical.

De ce point de vue purement syndical, nous sommes aujourd'hui au moment classique de retournement de la conjoncture qui est le moment le plus favorable pour les luttes ouvrières, où il y a à la fois pénurie de main-d'œuvre, et donc sentiment de force et de liberté d'action plus grande du point de vue syndical, et à la fois baisse du taux de profit, donc résistance patronale plus grande pour accorder des avantages, et donc peu de chances de les voir accordés sans combat et sans grande insistance du côté syndical.

C'est ce qui explique notamment ce qui s'est produit en Italie l'année passée et au début de cette année ; ce qui vient de se produire aux Pays-Bas ; ce qui s'est déjà traduit en Allemagne par la première grève importante depuis de longues années, celle des métallos du Wurtemberg-Bade, et ce qui se traduira vraisemblablement par une certaine tension sociale plus nette dans un avenir immédiat dans ce pays ; ce qui en France aussi a eu les conséquences que l'on sait.

D'une manière générale cependant, il ne faut pas tirer trop sur la corde, il ne faut pas croire qu'une période faste pour les augmentations des salaires puisse se prolonger pendant très longtemps, parce que dans une telle période, la réaction logique de la part du patronat, et surtout de la part des gouvernements, dans la mesure où ceux-ci restent au service du patronat, sera celle de modifier la situation dans le domaine de la main-d'œuvre par tous les moyens possibles, et d'arriver ainsi à une détente sur le marché du travail, c'est-à-dire de recréer

l'armée de réserve industrielle, sans laquelle le régime capitaliste ne peut pas fonctionner d'une manière normale.

Dans ce sens aussi, nous risquons de connaître une américanisation progressive de la situation économique de l'Europe occidentale, si le mouvement syndical ne profite pas de cette conjoncture favorable, dans laquelle il est entré aujourd'hui, pour réaliser aussi des transformations de structure. S'il se limite exclusivement à des réformes de répartition, il sera confronté avec cette réapparition du chômage par l'automation, par un accroissement de la productivité, dépassant en rythme la croissance de la production. C'est ce phénomène qui caractérise l'économie américaine au cours des dix dernières années, et il crée le climat le plus mauvais pour les luttes ouvrières, à savoir la combinaison d'une atmosphère générale de prospérité avec l'apparition d'un chômage important. Dans un tel climat, qui existe maintenant aux Etats-Unis, le mouvement syndical risque d'être très largement paralysé, d'une part parce qu'il n'y a pas une atmosphère de mécontentement social très grave, et d'autre part, parce que les couches ouvrières frappées par la récession dans certaines industries sont brusquement désarmées, ne réussissent plus à réagir, sont catapultées de la tête à la queue de l'armée ouvrière en l'espace de quelques années.

C'est ce qui s'est notamment produit aux Etats-Unis avec les mineurs qui étaient encore au cours de la deuxième guerre mondiale la couche des salariés la plus combative, la plus remuante, et qui aujourd'hui ont complètement disparu des luttes ouvrières, pour la simple raison que l'emploi dans cette industrie a diminué de manière radicale.

La conclusion qui se dégage de cette analyse, c'est qu'il faut exploiter à fond la conjoncture actuelle, c'est-à-dire la coïncidence d'un ralentissement de l'expansion qui maintient cependant encore un climat de plein emploi, et de la baisse du taux de profit qui accentue la résistance patronale à de nouvelles concessions aux travailleurs.

C'est la phase du cycle qui est la plus favorable à la lutte ouvrière, dans laquelle la force syndicale est la plus grande, et dans laquelle la possibilité d'arracher non seulement des réformes de répartition mais même des réformes de structure, est la plus nette. Si on laisse passer cette phase et si ensuite

l'armée de réserve industrielle fait sa réapparition, alors un affaiblissement concomitant du mouvement syndical risque de se produire, et le moment opportun pour arracher des réformes de structure du moins dans un sens nettement anti-capitaliste aura encore une fois été raté. Il faudra alors attendre une véritable récession, qui créera de nouveau un climat plus favorable aux combats ouvriers en général.

Passons rapidement sur le problème des transformations survenues dans le cadre du Marché Commun, dans les rapports entre le patronat industriel et la paysannerie, puisqu'il y a à ce colloque un rapport particulier sur la question paysanne.

Passons aussi rapidement sur la question des anciennes classes moyennes, sur la crise structurelle du petit commerce et de l'artisanat, et l'inévitable rationalisation provoquée par la concurrence capitaliste. Ce problème est traité dans le rapport d'André Gorz.

Epinglons en passant le phénomène du retard qui est apparu au début du Marché Commun, entre les rémunérations de la fonction publique et les rémunérations dans le secteur privé.

C'est un phénomène général dans l'Europe occidentale, qui a eu pour conséquence que les travailleurs de la fonction publique sont brusquement devenus dans tous les pays du Marché Commun une couche très combative, aussi combative que les couches les plus combatives du secteur privé. Toute une série de luttes, de grèves importantes, se sont produites dans le secteur public, et les syndicats des services publics se situent aujourd'hui dans une série de pays d'Europe occidentale à la gauche du mouvement ouvrier, alors que traditionnellement, ils se situaient plutôt à sa droite.

La cause de ce phénomène paraît assez facile à déceler. Les pouvoirs publics n'ont pas connu un essor de trésorerie, et surtout pas un essor de profits, comparable à celui du secteur privé, au cours de cette période d'expansion qui a été une période d'enrichissement de la bourgeoisie, créant une certaine marge de manœuvre pour l'augmentation des salaires. Pour les pouvoirs publics au contraire, cette période a été une période d'accroissement des dépenses plus rapide que l'accroissement des revenus, pour toute une série de raisons qui tiennent à la structure même de la fiscalité dans le régime capitaliste en Europe occidentale,

qui tiennent aussi à l'accroissement des dépenses militaires, etc., etc. Il en résulte que cette même marge de manœuvre que la bourgeoisie privée a obtenue pour mieux payer ses salariés, ne s'est pas présentée du côté des pouvoirs publics, ou du moins que la résistance de ces pouvoirs publics à de substantielles augmentations des traitements a été beaucoup plus grande.

Il y a un certain nombre de bourgeois intelligents et de politiciens de la bourgeoisie qui ont pris conscience de ce phénomène. On commence à en parler dans pas mal de milieux et il faut s'attendre à certaines transformations à ce sujet, à une tentative dans les années à venir pour modifier cette situation qui pourrait devenir dangereuse pour la survie du régime capitaliste, parce que dans la mesure où l'importance de l'Etat, du secteur public dans la vie sociale et dans l'économie, augmentent tendanciellement, le mécontentement de ceux qui travaillent dans ce secteur en extension, et des luttes de plus en plus radicales, y créeraient des risques d'explosion cumulatifs.

De toute manière, comme cela a toujours été le cas dans des périodes d'expansion, au cours de ces quinze dernières années, le mimétisme social de la bourgeoisie européenne a joué d'une manière admirable. La « Soziale Marktwirtschaft » en Allemagne occidentale, le capitalisme social ou le néo-capitalisme, comme on l'appelle maintenant un peu partout en Europe occidentale, sont devenus des phénomènes très importants, dont certaines caractéristiques sont plus particulières à tel ou tel pays (par exemple le phénomène des avantages spéciaux accordés par les entreprises allemandes à leurs propres ouvriers en dehors des conventions collectives), mais qui en général ont joué et continueront à jouer dans le monde tel qu'il est aujourd'hui.

Le capitalisme européen étant pris entre le niveau de vie des Etats-Unis qui est encore considérablement plus élevé que celui de l'Europe et l'essor rapide du niveau de vie des pays dits socialistes, ne pourra pas se permettre le luxe de laisser tomber ce masque social. Il essayera au contraire de manœuvrer par tous les moyens et d'opérer dans les limites de marges de sécurité qui lui restent acquises sur le plan économique pour maintenir ce mimétisme social, ce qu'il appelle le « progrès social ».

Ce n'est que dans l'éventualité d'une très grave récession que nous connaîtrions d'une manière plus générale une réaction en sens inverse. Mais ce que nous avons tout de même déjà constaté au cours des dernières années, et ce qui doit être un indice de ce qui va arriver dans les années à venir, c'est la réaction virulente de ce même patronat, malgré son mimétisme social, chaque fois que par suite d'un ensemble de circonstances, les coûts de la main-d'œuvre et les prix de revient dans un des six pays sont brusquement plus élevés que dans les autres.

A ce propos aussi le Marché Commun a une logique particulière et celle-ci joue contre le mimétisme social, contre l'esprit néo-capitaliste, dans le sens tout à fait classique du patronat de combat. Placé dans des conditions de concurrence de plus en plus exacerbée dans le cadre du Marché Commun, aucun patronat ne peut tolérer un prix de revient qui est systématiquement plus élevé que celui de ses concurrents. Les travailleurs peuvent donc craindre des réactions, des retours de manivelle brusques à ce sujet. Cela s'est déjà produit en France, à la fin de 1958 ; et on a essayé de faire la même chose en Belgique en 1960. Il s'agit de tentatives législatives, ou monétaires, soit de bloquer les salaires, soit de limiter leurs hausses, afin de retourner l'avantage de l'accroissement de la productivité du côté patronal, pour permettre un abaissement des prix de revient qui accroît la capacité concurrentielle des marchandises « nationales ». Ces tentatives peuvent conduire à un blocage, ou même à une réduction des revenus réels des travailleurs, comme cela s'est produit en France après la dévaluation Rueff-Pinay.

Là aussi, la logique du système amènera tôt ou tard les syndicats des six pays à comprendre qu'une réaction efficace contre ces tentatives n'est possible que sur le plan des Six à la fois. Sinon, ce qui risque d'arriver, c'est que chaque fois que les salaires d'un pays sont en pointe, les patrons vont s'abattre sur les travailleurs de ce pays, et ils seront incapables de se défendre avec suffisamment de force s'ils restent isolés. Les déplacements de commandes, les détournements brusques de trafic pourront, dans une large mesure, neutraliser l'efficacité économique des grèves dans une telle conjoncture.

A ce sujet, il faut signaler deux faits, dont le syndicalisme devrait tirer toutes les conclusions. Le premier fait concerne

la grève belge de 1960-1961. Dans une certaine mesure, cette grève, sans le Marché Commun, ou plutôt sans certains phénomènes concomitants du Marché Commun, aurait pu aboutir à une victoire totale sur le plan économique, dès les premiers jours. La grève était presque totale dans l'industrie du gaz et de l'électricité ; et si le courant électrique est coupé dans tout le pays, non seulement les trains s'arrêtent, mais toute l'industrie est condamnée à la fermeture. Or, c'est l'importation d'électricité des pays voisins, à travers des systèmes d'interconnexions perfectionnés dans le cadre du Marché Commun, et surtout des systèmes d'interconnexion complètement automatisés, qui ont permis d'alimenter en courant une partie de l'industrie où la grève n'était pas totale, de remettre en marche certaines entreprises et ainsi de limiter les effets économiques de cette grève.

Un autre exemple du même genre, c'est la grève des mineurs en France. L'effet économique de cette grève aurait pu être foudroyant, d'après les chiffres publiés dans *Le Monde*. Néanmoins, ces effets économiques ont été neutralisés, dans une très large mesure, par suite des importations de charbon venant d'Allemagne, des Pays-Bas, d'Angleterre et de Belgique. Du fait de ces importations de charbon, la grève des mineurs français ne s'est pas traduite par une réduction de base énergétique pour toute une série de branches industrielles qui auraient pu être paralysées.

Voilà quelques premières indications de ce que serait dans dix ans une grève professionnelle dans le Marché Commun, s'il n'y a pas d'unité d'action internationale des syndicats. Plus le phénomène d'interpénétration et d'européanisation des courants commerciaux et des capitaux se généralise, et plus augmenteront les risques qu'une auto-défense purement économique et purement nationale des travailleurs attaqués brusquement par leur patronat manquera d'efficacité.

III. — RAPPORTS ENTRE L'EUROPE DU MARCHÉ COMMUN ET LES AUTRES PARTIES DU MONDE

Nous examinerons successivement les rapports entre l'Europe occidentale et les pays sous-développés, entre l'Europe occidentale et les Etats-Unis, et entre l'Europe occidentale et les pays dits socialistes.

En ce qui concerne le rapport entre l'Europe capitaliste et les pays sous-développés, le bilan du début du Marché Commun est très clair. L'expansion du commerce mondial des dernières années a été presque exclusivement une expansion du commerce entre pays industrialisés. La part des pays sous-développés dans le commerce mondial n'a pas cessé de diminuer.

Voici quelques chiffres à ce sujet. Pour l'ensemble du commerce mondial qui passe de 159 milliards de dollars en 1951 à 243 milliards de dollars en 1961, l'augmentation s'élève à 84 milliards. Mais l'augmentation du commerce des pays sous-développés ne prend que 9 de ces 84 milliards de dollars. Presque la moitié de l'expansion du commerce mondial : 35,5 sur 84 milliards de dollars, est due aux pays du Marché Commun.

Plus exactement : les exportations des pays du Marché Commun vers les pays partenaires de la C.E.E., ou ce qu'on appelle couramment les échanges intra-communautaires prennent une importance de plus en plus grande et absorbent la majeure partie de l'expansion du commerce extérieur des Six.

Ces échanges intra-communautaires passent de 7 milliards de dollars en 1958, ou 30 % de l'ensemble des exportations des Six, à 13,6 milliards de dollars ou 40 % de l'ensemble en 1962.

Pour quiconque connaît un peu les tendances des échanges internationaux à long terme, on peut s'imaginer quel bouleversement représente un tel changement en l'espace de 4 ans. Les chiffres de compensation sont à la mesure de ce changement : les exportations des Six vers les pays en voie de développement passent de 6 milliards en 1958 à 6,1 milliards en

1962, c'est-à-dire elles restent stationnaires. En chiffres relatifs, elles tombent de 26,7 % à 18 % de l'ensemble des exportations des Six, c'est-à-dire, leur part diminue de 10 %, de ces mêmes 10 % dont augmentent les échanges intra-communautaires en l'espace de ces 4 ans.

Si cette même tendance devait se poursuivre pendant 10 ans, elle aboutirait à une véritable catastrophe : la presque totalité du commerce mondial consisterait en échanges entre pays industrialisés ; les pays en voie de développement n'occuperaient plus qu'une place tout à fait marginale sur le marché mondial.

On peut donc dire qu'il y a eu là un véritable déplacement du courant commercial, déplacement qui est encore plus grave si on regarde les rapports entre les pays du Marché Commun et leurs propres territoires d'outre-mer. Ces rapports sont marqués par une chute absolue des chiffres d'exportation au cours des 4 dernières années.

Inutile d'ajouter que cela entraîne des conséquences extrêmement graves pour l'équilibre de l'économie mondiale, pour le taux d'expansion des pays sous-développés. L'aide aux pays sous-développés ne peut pas neutraliser cette distorsion des courants commerciaux ; cette aide n'a même pas pu neutraliser les effets négatifs de l'évolution des termes d'échange au cours des dernières années. Les pays sous-développés ont perdu davantage par la baisse relative des prix de leurs produits d'exportation qu'ils n'ont reçu de l'ensemble des pays industriellement avancés sous forme d'aide, de crédits ou de dons. Cela a été accompagné de la réduction du degré de complémentarité entre l'Europe occidentale et les pays en voie de développement ; toute une série de produits que l'Europe importait traditionnellement des pays sous-développés ou des produits de substitution sont maintenant produits sur place.

Cette réduction de la complémentarité est la plus nette en matière de produits alimentaires. On s'oriente d'une manière absolument claire vers une situation autarcique du point de vue alimentaire dans le Marché Commun, où l'on cherche à produire sur place la quasi totalité des vivres, sauf la production tropicale irréalisable pour des raisons climatologiques. La même tendance est aussi très nette sur le plan des matières premières, où le développement de toute une série de matières synthétiques

remplace ou réduit l'importation de matières premières naturelles des pays d'outre-mer. Une conséquence importante se dégage de cette tendance : alors qu'il y a au XIX[e] siècle un mouvement parallèle entre l'expansion de l'industrie cotonnière en Europe et l'expansion de la culture du coton dans les pays d'outre-mer, il n'y a plus actuellement ce même parallélisme pour les nouvelles branches expansives comme l'électronique. L'industrie textile européenne connaît, elle aussi, une expansion colossale, mais celle-ci se cantonne presque exclusivement dans le domaine des fibres synthétiques et il y a stagnation des importations en Europe du coton venant des pays d'outre-mer, avec les perturbations que cela entraîne pour l'économie de ces pays.

Il est vrai qu'une tentative de réaction se dessine contre cet état de choses, réaction plus ou moins spontanée de la part des bourgeoisies en voie de développement, et réaction plus consciente de la part des milieux les plus intelligents du capitalisme occidental. Cette tentative de réaction vise à obtenir, d'une manière ou d'une autre, une nouvelle division du travail à l'échelle mondiale, dans laquelle les pays en voie de développement, au lieu de se cantonner dans l'exportation des matières premières et des produits alimentaires, obtiendraient une part croissante des exportations de produits de l'industrie légère, avant tout de l'industrie textile et de l'industrie alimentaire, les pays plus industrialisés se cantonnant de plus en plus dans l'exportation de biens d'équipement et de biens de consommation durables, donc des produits de l'industrie lourde. (Selon des statistiques allemandes, les exportations de biens d'équipement, sans tenir compte des produits chimiques de base, ont déjà représenté 55 % de toutes les exportations ouest-allemandes en 1962.)

Voilà la base matérielle du néo-colonialisme, la base de toute une série d'opérations politiques et sociales qui se sont produites au cours des dix dernières années, et même dans une certaine mesure, la base matérielle de la décolonisation, pour autant qu'elle reste enfermée dans le cadre du marché international capitaliste. Mais le succès de cette entreprise est loin d'être démontré.

Jusqu'à maintenant, si on compare la dynamique du Japon

avec celle des pays en voie de développement, on voit qu'un seul pays asiatique qui a déjà une structure industrielle a pu trouver plus facilement une nouvelle place sur le marché mondial que les pays sous-développés pris dans leur ensemble.

L'accroissement des exportations japonaises a été de 7 milliards de dollars entre 1951 et 1961. L'accroissement des exportations de l'ensemble des pays sous-développés, qui représentent plus d'un milliard et demi d'être humains, n'a été que de 9 milliards de dollars pendant cette même période, c'est-à-dire à peu de choses près la même somme que les seules exportations supplémentaires du Japon, pays qui compte moins de 100 millions d'habitants, mais qui grâce à sa structure déjà industrielle, grâce au fait qu'il est déjà industrialisé, réussit à pénétrer dans toute une série de branches dans lesquelles la consommation et la demande sont croissantes à l'échelle mondiale, et dans lesquelles les pays sous-développés ne réussissent pas à pénétrer faute de capacités de production et de productivité adéquates, c'est-à-dire de prix de revient favorables.

Bien sûr, il y a aussi quelques cas de réussite spectaculaire. On pourrait citer à ce propos l'industrie textile de Hong-Kong et l'industrie textile égyptienne. L'Egypte n'exporte plus seulement des cotonnades mais aussi des chemises déjà finies vers les Etats-Unis, et ce sont actuellement des chemises parmi les plus prisées sur ce vaste marché. C'est un succès pour un pays sous-développé. Mais ce sont là des cas tout à fait exceptionnels, tout à fait marginaux. En dehors de ces quelques exceptions, la tentative de réaliser une nouvelle division du travail à l'échelle mondiale apparaît peu propice à des réalisations spectaculaires, aussi longtemps que l'économie des pays sous-développés reste enfermée dans son cadre traditionnel, reste sous la domination des capitaux étrangers, même alliés à la bourgeoisie coloniale, comme c'est le cas dans tous les pays en voie de développement qui n'ont pas rompu définitivement avec le capitalisme.

Deuxième problème : les rapports entre l'Europe occidentale et l'Amérique. A ce propos, l'évolution est passée par deux stades bien distincts.

Pendant un premier stade, ce sont les impératifs politiques qui ont déterminé le comportement du capitalisme américain à

l'égard de l'Europe, impératifs politiques qui ont même inclu, je crois qu'on doit le dire, un sacrifice délibéré de certains intérêts économiques à long terme de la part des capitalistes américains. Il n'y a pas de doute que les financiers et les industriels américains les plus intelligents savaient fort bien qu'en remontant l'industrie ouest-allemande, ils reconstruiraient un concurrent, et un concurrent dangereux dans certaines branches. Mais ils ont préféré agir ainsi pour des raisons politiques évidentes, parce que dans le monde tel qu'il est sorti de la deuxième guerre mondiale, sauver, maintenir le capitalisme en Europe occidentale, en lui donnant au besoin des milliards de dollars par le truchement du plan Marshall, c'était une nécessité vitale pour l'équilibre politique et militaire à l'échelle mondiale, tel qu'il est considéré par la bourgeoisie américaine. Cet impératif politique a donc primé d'une façon tout à fait nette toute considération économique.

Puis, il y a eu une deuxième phase dans laquelle les objectifs de concurrence, les objectifs économiques, prennent petit à petit le dessus. On peut dire que le renversement de tendance a été nettement marqué par les difficultés de la balance des paiements des Etats-Unis.

C'est à partir du moment où ces difficultés commencent à apparaître clairement qu'il y a eu changement de politique des Etats-Unis par rapport à l'Europe, et que le motif de concurrence économique a pris le dessus sur le motif de solidarité de classe politique, sans que les Etats-Unis perdent d'ailleurs complètement de vue les considérations de défense globale du système capitaliste, pris comme un tout, considérations qui restent très importantes mais dans le cadre desquelles la bourgeoisie américaine attache maintenant une importance plus grande à ses intérêts économiques immédiats propres.

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans une analyse détaillée de l'évolution de la balance des paiements des Etats-Unis avec l'Europe. En gros, contrairement à ce qu'on pourrait croire en lisant certains auteurs ou certains journalistes américains, les Etats-Unis ont toujours eu et conservent aujourd'hui encore une balance commerciale très largement créditrice avec l'Europe et avec le Marché Commun. C'est-à-dire qu'ils exportent beaucoup plus vers l'Europe qu'ils n'en importent. Dans ce sens, on

peut même dire que la récente expansion au sein du Marché Commun a été une excellente affaire pour les Etats-Unis, parce qu'elle leur a offert un marché beaucoup plus large pour leurs produits, à la fois les produits provenant directement des Etats-Unis et ceux provenant des investissements de capitaux américains sur le territoire du Marché Commun lui-même.

En fait la réaction du patronat américain devant le Marché Commun a été double. Elle a été une réaction immédiate en vue d'essayer de profiter du marché plus large pour exporter davantage ; elle a aussi été une inquiétude prononcée quant à l'avenir. Cette inquiétude est justifiée du fait de la différence des salaires entre les Etats-Unis et l'Europe, ceux-ci étant plus que le double de ceux-là, par le fait que la création d'un marché comme le Marché Commun pourrait aboutir, d'ici vingt ans, à la disparition des économies de dimension dont profitent encore aujourd'hui les entreprises américaines par rapport aux entreprises européennes, et qui neutralisent les salaires plus élevés des ouvriers américains par rapport aux ouvriers européens. Cette inquiétude a entraîné précisément la tentative d'implantation d'un nombre croissant d'entreprises du capital américain à l'intérieur du Marché Commun, phénomène qui s'accentue très fortement et qui, ensemble avec les dépenses militaires et l'aide du gouvernement américain à l'étranger, est à la base du déficit de la balance des paiements des Etats-Unis.

Cette réaction du capitalisme américain devant l'expansion du Marché Commun est d'ailleurs dans la plus belle logique du capitalisme. C'est au fond la réaction du patronat américain devant les salaires plus élevés des ouvriers américains : il organise le chômage aux Etats-Unis en exportant ses capitaux en Europe, où il profite des salaires plus bas. Ce faisant, il bloque des nouvelles augmentations de salaires aux Etats-Unis, et en augmentant le montant des investissements des capitaux en Europe, il pousse à la charette pour qu'en Europe les salaires augmentent. De cette manière, il espère obtenir un nivellement des salaires, dans un avenir pas trop éloigné, qui donnera alors une capacité de concurrence beaucoup plus grande au patronat américain.

Il y a à ce propos divergences d'intérêts, entre les intérêts immédiats des industriels des Etats-Unis, et les intérêts globaux

de la classe bourgeoise américaine, avant tout du capital financier, qui ne peut pas assister sans réaction à cette détérioration permanente de la balance des paiements des Etats-Unis qui risque de faire écrouler tôt ou tard le dollar. La bourgeoisie américaine est donc obligée de réagir, même si du point de vue de l'intérêt immédiat et étroit des industriels, l'exportation des capitaux américains constitue une excellente affaire.

Plus le capital américain pénètre dans le Marché Commun, plus les différences de salaires entre les Etats-Unis et les Six commencent à s'effriter, et plus le Capital européen devra chercher à égaler les économies de dimension dont jouissent les industriels américains, c'est-à-dire de créer des firmes à l'échelle du Marché Commun. Dans ce sens la concurrence américaine favorise le dépassement de la concurrence au sein du Marché Commun, favorise l'interpénétration des capitaux européens.

Finalement les rapports entre l'Europe capitaliste et les pays du bloc dit socialiste ont surtout subi le contrecoup des transformations structurelles opérées dans ces pays : transformation de la nature sociale de leur économie qui devient socialisée, et qui, dans le cadre d'une économie planifiée, est donc dans une large mesure délibérément détournée de ses courants traditionnels, pour être réaxée autour de l'Union Soviétique ; transformation de leur structure économique d'autre part, ces pays s'industrialisant de plus en plus, cessant donc d'être des pays complémentaires de l'Europe occidentale, et ayant de ce fait un échantillonnage de produits exportables vers l'Europe occidentale beaucoup plus réduit que par le passé.

Le double effet de ces deux transformations, ensemble avec une certaine discrimination délibérée imposée par la guerre froide, ont entraîné d'abord une chute radicale des exportations de l'Europe capitaliste vers les pays de l'Est. Puis depuis le début du Marché Commun ces exportations ont de nouveau connu une augmentation assez nette.

Il y a là un phénomène qui pourrait sembler assez étonnant : depuis la mise en place du Marché Commun, les exportations de l'Europe capitaliste vers les pays de l'Europe orientale n'ont pas diminué, ni en chiffres absolus, ni même en part relative ; elles ont plutôt tendance à augmenter en chiffres absolus et en part relative. Il est vrai que ce sont des mouve-

ments qui restent modérés et qui le resteront vraisemblablement dans les années à venir, même s'il faut tenir compte du fait qu'il y a là un marché de substitution potentiel pour l'économie de l'Europe occidentale, surtout en cas de menace de récession ou de menace de rupture d'équilibre sur le plan de la balance des paiements.

IV. — PERSPECTIVES

J'en arrive ainsi aux conclusions, qui portent avant tout sur les perspectives économiques à moyen et à long terme.

Peut-on projecter dans l'avenir les taux de croissance et les autres indices économiques de base de l'Europe capitaliste des cinq ou dix dernières années ?

Toute une série de raisons plaident contre cette hypothèse.

Il est bien connu que la commission du Marché Commun elle-même prévoit un ralentissement de l'expansion, puisqu'elle vise 16 % d'expansion à moyen terme (4 à 5 ans, et qu'elle est d'ailleurs d'avis que même une expansion de ce genre implique la mise en place de capacités excédentaires assez considérables dans une série de secteurs actuellement à la pointe de l'expansion : biens de consommation durables, chimie de synthèse, matières plastiques, pétrole, pétrochimie, etc., etc.

Dans ces conditions, la discussion se réduit au fond à la question de savoir quelle sera l'ampleur de ce ralentissement de l'expansion. Le taux annuel de croissance tombera-t-il à 5, à 4, ou à 3 % ? Y aura-il une récession à l'américaine ?

L'éventualité d'une crise grave nous semble également exclue et les hypothèses sont donc circonscrites dans les termes que nous venons d'énumérer.

Il y a une série de raisons qui expliquent ce ralentissement de l'expansion :

a) Des tendances de croissance à long terme s'épuisent ou se sont déjà épuisés (notamment : la reconstruction des ruines

de la deuxième guerre mondiale ; le renouvellement de l'appareil de production ; la fin des grands écarts de salaires en faveur des patrons italiens et allemands, etc.), même si d'autres continuent à jouer (notamment le renouvellement plus rapide du capital fixe, par suite de révolutions technologiques plus rapides).

Un chiffre au sujet de la fin de la reconstruction : en Allemagne occidentale on a construit en moyenne par an 550.000 logements, et cela fait 15 ans que cela dure. Au total, plus de 8 millions de logements ont été construits pour 53 millions d'habitants. Il est évident que ce rythme ne pourra pas être maintenu indéfiniment. On arrive d'ailleurs déjà à bout de souffle dans certaines villes.

Ce qui est vrai sur le plan du logement en Allemagne occidentale est vrai, en général, en ce qui concerne l'adaptation en Europe de la nouvelle technologie développée pendant la période 1940-1950 aux Etats-Unis. En gros, ces techniques ont été introduites en Europe. Il y a certes encore certains décalages, certains écarts, mais ceux-ci sont déjà assez réduits, et on peut dire qu'il y a maintenant un niveau de productivité purement technologique comparable en Europe occidentale et aux Etats-Unis. La seule différence de productivité provient toujours des économies de dimension, les entreprises américaines étant beaucoup plus grandes que les entreprises comparables en Europe ; mais ce n'est plus la question technologique qui joue.

Au contraire, dans toute une série de secteurs on peut dire maintenant, que c'est en Europe et pas aux Etats-Unis que les dernières transformations technologiques ont eu lieu, et que les pointes technologiques se produisent, ce qui veut dire qu'on assistera à un certain ralentissement du renouvellement du capital fixe et donc aussi, par suite de ce ralentissement, à un certain allongement du cycle. Le raccourcissement du cycle industriel qui se manifeste depuis la deuxième guerre mondiale (des récessions tous les 4-5 ans et non pas tous les 7-10 ans), s'explique essentiellement par le renouvellement plus rapide du capital fixe. Sous l'effet de la révolution technologique qui commence à se ralentir, le capital fixe se renouvelle de nouveau un peu plus lentement, et du même fait, le cycle va s'allonger un tout petit peu aux Etats-Unis. C'est un phénomène auquel on assiste déjà

actuellement : la récession ne se produira plus 4 ans après la dernière (qui date de 1960) ; cela peut durer cinq-six ans, cette fois-ci. Mais en même temps, l'allongement du cycle est compensé par une expansion plus rapide ; il est peu probable qu'en Europe les deux phénomènes se reproduiront conjointement.

b) Une série de facteurs divers ont provoqué une concurrence de plus en plus acharnée sur le marché mondial, amenuisant les marges bénéficiaires (le taux de profit), et provoquant ainsi une tendance au ralentissement des investissements, supports essentiels de la haute conjoncture pendant la période derrière nous.

Le rétrécissement des marges bénéficiaires, notamment par l'accentuation de la concurrence et par l'apparition de capacités excédentaires, joue inévitablement dans le sens de ralentir les investissements. Il n'y a pas de boom d'investissements possible avec des capacités excédentaires de plus en plus grandes. André Gorz a d'ailleurs fait la même remarque dans son rapport ce matin.

c) Dans la mesure où les exportations vers les pays sous-développés occupent une place de plus en plus réduite par rapport à l'ensemble des exportations et surtout à l'ensemble de la production du Marché Commun, il y a à la fois aggravation de la concurrence à l'intérieur du Marché Commun et réduction des marges de sécurité. On risque donc de voir un ralentissement des investissements et l'apparition de capacités excédentaires coïncider tôt ou tard avec une récession, sans doute pas très grave, mais tout de même une récession plus ou moins classique, comme les récessions qui se sont produites dans le cadre de l'économie américaine depuis la deuxième guerre mondiale.

La grande question reste celle-ci : la réaction qui est déjà très nettement présente chez les dirigeants du Marché Commun, et également chez le patronat de tous les pays de la C.E.E., c'est-à-dire la tendance vers une programmation européenne, l'élargissement à l'ensemble du Marché Commun de l'expérience française de la « planification souple », de « l'économie concertée », cette réaction peut-elle ou ne peut-elle pas neutraliser le

jeu de tous les facteurs que nous avons énumérés jusqu'à maintenant ?

Nous croyons qu'elle ne le pourra pas, mais une démonstration dans ce domaine est très difficile, parce que d'une manière générale, « la planification » française n'est pas non plus passée par l'épreuve d'une récession, et on n'a pas encore fait l'expérience de l'effet d'une récession « importée » de l'étranger sur un système de ce genre ; il n'y a eu qu'une petite expérence en 1957-1958, qui ne fut pas très concluante, et de toute manière pas très favorable. L'éventualité la plus probable, c'est que ces techniques de programmation ne réussiront pas à empêcher une récession, mais qu'elles réussiront à en réduire l'ampleur.

Nous rappellerons brièvement les raisons qui ont poussé et qui poussent à notre époque le capitalisme des monopoles vers une politique de programmation économique, de « planification souple », « d'économie concertée » etc. ;

a) Nécessité d'assurer l'amortissement d'investissements de plus en plus coûteux dans une série de secteurs-clé.

b) Accroissement de l'importance du secteur public dans l'économie.

c) Nécessité politique et sociale d'éviter à tout prix le retour de crises graves, chômage massif, etc...

d) Nécessité de réaliser des adaptations structurelles inévitables, sans lesquelles l'économie « nationale » ne peut se défendre dans la lutte de concurrence internationale de plus en plus farouche.

La perspective d'un tel élargissement de la programmation à l'ensemble du Marché Commun ne peut que souligner l'absolue nécessité pour le mouvement syndical d'exploiter dans tous les sens la conjoncture favorable qu'il connaît actuellement, et le danger très grand que peut représenter pour lui pareille expérience de programmation néo-capitaliste, dans un tel cadre et dans un tel esprit. Car c'est inévitablement dans la période dite d'inflation, dite de poussée des prix sous l'effet du prétendu « cycle infernal des prix et des salaires » qui coïncide en régime capitaliste, avec une période de plein emploi, c'est dans une telle période que tout le poids de l'argumentation néo-capita-

liste va s'abattre sur les syndicats, pour essayer de les convaincre de pratiquer une limitation volontaire des augmentations de salaires, le « wage restraint », comme on dit en Angleterre. Or, c'est précisément la seule phase du cycle dans laquelle les rapports de forces purement économiques sont favorables à une augmentation des salaires, sont favorables à une redistribution du revenu national en faveur des revenus du Travail et aux dépens des revenus du Capital.

Accepter une idée de programmation économique et sociale qui impliquerait la limitation volontaire des luttes ouvrières pour augmenter les salaires en période de plein emploi, cela signifierait accepter que la redistribution du revenu national en faveur des salariés est impossible, parce qu'en dehors de la période de plein emploi, il est effectivement impossible pour des raisons conjoncturelles de réaliser cette redistribution. M. Massé l'a d'ailleurs reconnu d'une manière très franche et sincère dans un exposé qu'il a fait récemment à Bruxelles. Il a confirmé que la logique de ce système joue aux dépens des travailleurs, parce qu'il tend effectivement à limiter la liberté d'action du mouvement syndical dans la seule phase du cycle dans laquelle il est possible d'arracher d'importantes augmentations de salaires.

On doit en tirer la conclusion qu'il faut contester la programmation capitaliste à partir d'une conception développée de la planification socialiste, développée non seulement sur le plan technique mais aussi sur le plan social, sur le plan politique, etc. J'exprimerai ici mon désaccord terminologique avec une formule qui est utilisée par André Gorz, dans son rapport écrit. Il parle d'une « planification anti-monopole ». Je ne comprends pas très bien ce que cela veut dire. Je sais ce que c'est que la programmation, la « planification indicative » capitaliste. Je sais aussi ce que c'est la planification socialiste que le mouvement ouvrier doit opposer à cette programmaton capitaliste, non seulement sur le plan platonique, général, abstrait, mais aussi sur un plan tout à fait concret. Mais je ne sais pas quelle place intermédiaire subsiste entre ces deux notions pour une planification « anti-monopole », qui ne serait ni néo-capitaliste d'une part, ni socialiste d'autre part.

Je crois que quant au contenu, nous visons la même chose. Mais je crois aussi qu'on se trompe si on essaye de metre une

étiquette différente de l'étiquette socialiste sur notre marchandise. Je ne crois pas que ce faisant, ou va convaincre des patrons capitalistes « non monopolistes » d'accepter un contenu socialiste ; et je crains qu'on ne risque en même temps de réduire considérablement l'enthousiasme des travailleurs si on ne leur présente pas la marchandise sous une étiquette qui leur appartient de droit, qui correspond et à leurs convictions profondes et à leurs traditions.

Cette contestation de la programmation néo-capitaliste, je crois qu'il faut la lier à une contestation de l'ensemble du néo-capitalisme, de l'ensemble du régime capitaliste tel qu'il fonctionne aujourd'hui, contestation dans laquelle il faut inclure tout ce qui est traditionnel dans le réquisitoire socialiste contre le capitalisme, et qui reste vrai, plus que jamais aujourd'hui, c'est-à-dire tous les phénomènes d'aliénation, tous les phénomènes d'inégalité de fortune, tous les phénomènes de concentration de puissance et de richesse privées entre les mains d'un tout petit nombre de grands capitalistes d'une part, et l'impuissance économique très large qui reste le propre d'une très grande majorité de citoyens de cette société prétendûment d'abondance qui est la société néo-capitaliste. Il faut souligner toute l'insuffisance de la consommation privée et sociale, individuelle et collective, qui continue à caractériser le niveau de consommation de la grande majorité des travailleurs dans cette société.

Mais il faut lier à ce réquisitoire traditionnel un réquisitoire nouveau, partant de phénomènes nouveaux, partant d'exigences nouvelles justifiées du fait des possibilités inouïes de la technique contemporaine, partant aussi des aspirations beaucoup plus larges des citoyens de 1963 ou de 1964 par rapport à celles des citoyens d'il y a un siècle ou d'il y a un demi-siècle. Il faut mettre en lumière le fait que la réalisation de toutes ces aspirations est placée comme une possibilité immédiate devant les travailleurs européens, à condition qu'une transformation fondamentale s'opère dans l'économie et dans la société, à condition de passer résolument vers une économie socialiste.

Ernest MANDEL.

STRUCTURE ET DYNAMIQUE ÉCONOMIQUES DU MARCHÉ COMMUN

Discussion

Jean DURET

J'étais très heureux d'écouter, cet après-midi, l'exposé de notre camarade Mandel, que je connaissais déjà par son excellent *Traité d'Economie Marxiste,* j'étais d'autant plus heureux que sur l'essentiel de son exposé, je suis d'accord, en particulier sur le fait que ce n'est pas la constitution du Marché Commun qui se trouvait essentiellement à la base de l'expansion quoiqu'il soit évident que la constitution du Marché Commun a contribué à l'expansion, mais que le développement du Marché Commun que je ne qualifierai pas d'harmonieux, mais de rapide, a été activé par ladite expansion, et que d'autre part, tout nous semble prouver que dans les années qui viennent le rythme de cette expansion se trouvera ralenti et que par conséquent on peut prévoir des difficultés dans le cadre du Marché Commun et aussi une aggravation des sanctions sociales.

Je crois que cette analyse, et je suis désolé de voir que Serge Mallet vient de quitter la salle, montre la fragilité de certaines conceptions basées sur la perpective d'une expansion quasi ininterrompue et avec l'ensemble des transformations économiques et sociales qui en découlent. Transformations dont on essaie de tirer des conséquences pour le développement du mouvement ouvrier.

Ce qui a été dit par Mandel, aussi bien que ce qui a

été dit par Gorz, a posé le problème de notre attitude à l'égard de l'expansion elle-même. Nous sommes certes tous pour l'expansion, mais nous ne sommes par pour l'expansion à n'importe quel prix, dans n'importe quelle condition, et en particulier, nous ne sommes pas pour l'expansion qui se fait sur le dos de la classe ouvrière.

Il ne faudrait pas considérer que les problèmes économiques, quels qu'ils soient, ne peuvent trouver qu'une seule solution, il y a toujours plusieurs solutions qui peuvent être plus ou moins favorables et l'expansion elle-même doit s'effectuer dans des conditions telles que la résistance de la classe ouvrière ne s'en trouve pas amoindrie. Et c'est là que j'en arrive au problème très important de la pénurie ou de la surabondance de main-d'œuvre. Mandel vous a indiqué, à juste titre selon moi, que l'expansion allemande et que l'expansion italienne ont été favorisées par une main-d'œuvre pas très chère.

Certains économistes en tirent la conclusion qu'il est urgent, qu'il est nécessaire que partout où l'on veut assurer l'expansion, la main-d'œuvre ne soit pas chère, les salaires ne dépassent pas un certain niveau et que c'est pourquoi il est nécessaire de créer partout, par divers moyens, une situation relativement favorable aux employeurs sur le marché du travail.

Le professeur Marchetti, par exemple, dans un travail récent, s'élève contre ce qu'il appelle le « protectionnisme agricole du Marché Commun », parce que, dit-il, empêcher l'exode rural, c'est en cela même freiner l'arrivée d'une main-d'œuvre abondante, nécessaire pour l'expansion sans trop de pression inflationniste.

Je crois que nous devons être très vigilants et nous élever contre de telles expansions et c'est pourquoi nous ne pouvons pas ne pas nous préoccuper du progrès de l'exode rural. Si l'exode rural se fait à un rythme tel que l'armée de réserve se trouve considérablement augmentée, si celle-ci est complétée par le progrès de l'automation, par la concentration, par une série d'autres facteurs, il est certain que notre lutte sur le terrain économique et aussi politique s'en trouvera très grandement gênée. C'est donc un problème qui ne peut pas nous laisser indifférents. D'autre part, certains d'entre vous ont évoqué la nécessité d'avoir des solutions constructives à opposer à celles de la classe au pouvoir, mais le problème se pose : dans quel cadre voulez-vous appliquer ces solutions constructives ? Car les cadres ont été créés souvent en dépit de notre résistance et

contre notre volonté. Il est certain que la liberté accordée à la circulation des capitaux, l'offensive néo-libre-échangiste qui tend à diminuer toute protection et toute direction du commerce extérieur, nous placent sur une série de points dans une situation difficile. Par exemple, lorsque nous luttons pour l'augmentation des salaires, on nous réplique : « Mais si vos salaires sont plus élevés que ceux de vos voisins, ce sont eux qui exporteront, pas nous ; la balance des comptes sera déséquilibrée et l'expansion sera freinée. » Si nous préconisons des mesures sociales tant soit peu radicales, on peut nous opposer à cela le fait que de telles mesures sont susceptibles d'effrayer les capitaux, lesquels s'enfuiront et placeront toute l'économie dans une situation encore une fois difficile.

Si nous nous opposons à un apport trop grand des investissements étrangers, on nous dira : « Si ce n'est pas chez vous que se font ces investissements américains, ils se feront dans d'autres pays du Marché Commun et alors, vous n'en tirerez nul profit, mais la concurrence des industries ainsi créées se développera sur votre propre marché . » Et, alors, est-ce que véritablement vous pensez qu'il est possible d'apporter des solutions constructives en respectant l'esprit et la lettre du Traité de Rome ? Ou, est-ce que dans la mesure où on essaie vraiment d'apporter des solutions constructives à caractère socialiste, il n'est pas quelque peu nécessaire d'aller au-delà de ces conditions ?

Ce que je voudrais ajouter à l'analyse de Mandel, c'est qu'il me semble qu'il n'a pas suffisamment mis en relief le fait que tout le développement de l'économie capitaliste en Europe et dans le monde ces temps derniers, a été dominé par une atmosphère de guerre et que ceci a eu des répercussions économiques extrêmement importantes. Mandel le reconnaît en partie, lorsqu'il souligne que le Marché Commun, que l'attitude américaine à l'égard de la constitution du Marché Commun ont eu, au début, des mobiles essentiellement politiques. Je suis d'accord avec lui pour affirmer que des mobiles politiques ont joué, je suis moins d'accord de négliger les mobiles économiques qui ont poussé, dès le début, les Etats-Unis à favoriser la création du Marché Commun.

Un de ces mobiles économiques qui est apparu très nettement à tous ceux qui ont pu suivre le débat aux conférences préparatoires du Commerce de l'emploi a été la volonté des Etats-Unis de créer un peu partout des conditions favorables

aux investissements de leurs capitaux privés et à cet égard, l'Europe les a particulièrement intéressés.

Je ne serais peut-être pas d'accord avec Mandel lorsqu'il estime que pour le moment, ces investissements sont pour ainsi dire des investissements marginaux. Je pense que malgré tout, ils s'effectuent dans les nombreux centres nerveux de l'économie et que leur importance qualitative est plus grande peut-être, que cela ne résulterait d'une simple évaluation quantitative de leur ampleur ? Il est certain que, compte tenu de la situation actuelle et de la détérioration de la balance de paiement des Etats-Unis, problème auquel je passerai tout à l'heure, on s'efforce de freiner quelque peu, maintenant, ces investissements, mais il n'en résulte pas moins que la volonté de l'Europe de créer un terrain propice aux investissements américains a joué un rôle important, tant déjà à l'époque du plan Marshall et tout au cours de la construction du Marché Commun.

D'autre part, la constitution du Marché Commun pour les Etats-Unis, c'était encore autre chose, c'était le début de la libération des échanges, de leur offensive néo-libre-échangiste, qui, comme Mandel l'a fort bien souligné dans son rapport écrit, résulte malgré tout de leur situation d'économie toujours dominante, quoique peut-être moins dominante dans le concert capitaliste. Et je crois que les négociations Kennedy, qui vont se dérouler dans les mois qui viennent, marqueront nettement cette volonté des Etats-Unis de se servir du Marché Commun pour une extension générale des échanges et je ne suis par sûr qu'au sein du Marché Commun l'unanimité se fasse pour adopter une position qui correspond actuellement à la position française, je suis même persuadé que des contradictions très graves se manifestent au cours de ces négociations.

Mais, je vous ai dit que la situation économique du monde capitaliste ne se laisse pes expliquer sans faire intervenir l'ambiance de la guerre froide ; je m'explique : les armements aux Etats-Unis ont constitué un grand marché artificiel pour une fraction importante de la production américaine et ont permis d'absorber de manière particulièrement lucrative une part considérable des capitaux américains ; sans cette course aux armements, il est certain que la pression de la concurrence américaine sur le marché mondial aurait été beaucoup plus considérable et que l'expansion de l'Europe des Six s'en serait trouvée évidemment considérablement ralentie. J'insiste sur le fait que les variations de la conjoncture américaine se mani-

festent sous une double forme, d'une part sous une forme directe des échanges entre l'Europe et les Etats-Unis, mais, d'autre part, sous une forme indirecte, car toute récession aux Etats-Unis diminue les importations en provenance des pays tiers, producteurs de matières premières, et par cela même paralyse les exportations européennes vers ces pays tiers.

Une conséquence qu'on ne saurait négliger de cette atmosphère de guerre froide a été l'aide politique et militaire américaine aux pays tiers et en particulier aux pays sous-développés. Mandel vous a fait remarquer, à juste titre, que la balance commerciale des Etats-Unis est toujours largement favorable et que le déficit de la balance des paiements résulte de l'ampleur des investissements et d'autre part de l'aide politique et militaire fournie. N'oublions pas que, en se basant sur ce fait, il y a quelques années encore, on parlait du dollar, du déficit du dollar comme du phénomème dominant de toute la situation économique mondiale et paralysant les échanges internationaux.

Or, actuellement nous nous trouvons dans une situation de déficit, mais ce déficit, c'est lui qui a permis l'afflux des devises vers les pays de l'Europe des Six, afflux de devises qui a déterminé une expansion considérable de crédits, une expansion inflationniste, de crédits, car, lorsque Mandel vous a parlé de l'économie allemande et a considéré que même dans cette économie où pourtant la politique a toujours été très nettement anti-inflationniste, que même dans ce pays on a assisté à une inflation lente, il n'a pas mentionné comme source d'inflation l'excédent continuel de la balance des paiements, excédent qui pèse actuellement aussi sur la situation économique de la France et qui est aussi une des causes de la pression inflationniste qui se développe ici. Et d'autant plus que le propre fonctionnement du gold-échange standard permet d'intensifier les investissements américains sans que, dans la même proportion, ne se développent les sorties d'or des Etats-Unis, puisqu'une fraction de devises est de nouveau réemployée presque immédiatement aux Etats-Unis.

Donc, ce sont les dollars fournis par les Etats-Unis, soit directement aux Etats européens, soit indirectement par l'aide aux pays tiers, ce sont ces dollars qui ont pu pour ainsi dire être pompés par les pays de l'Europe, en particulier par les pays de l'Europe des Six, et qui ont contribué au rythme de l'expansion dans ces pays.

Je dirais d'ailleurs que je ne crois pas que l'économie capitaliste puisse atteindre, ou plutôt dépasser un certain taux de croissance sans inflation. Et c'est là un point important, si l'on raisonne sur les raisons de second plan qui ont déterminé et qui ont amplifié l'expansion européenne.

D'ailleurs, peut-on détacher la pression pour l'augmentation des taux de croissance de l'atmosphère de la guerre froide ? Il suffit de lire les rapports de l'O.C.D.E. : lorsqu'on critique le taux de croissance des Etats occidentaux, on les oppose aux taux de croissance des pays de l'Est, on les déclare insuffisants par rapport à ces pays de l'Est et là encore, on voit que c'est une atmosphère de guerre froide ; ce sont les conséquences de cette atmosphère qui ont, en grande partie, déterminé certains aspects de la situation économique de l'Europe.

Il est certain, donc, que si on entre dans une période de détente, d'autres problèmes se poseront et qui ne seront pas toujours faciles à résoudre. Mais, même si cette atmosphère de détente n'est pas créée, ne se développe pas, il est clair que la situation actuelle ne peut rester telle qu'elle est indéfiniment, parce que les sorties de dollars, en dépit des affirmations de dirigeants du fonds monétaire international, continuent et finalement, ou bien on abordera de front le problème de liquidité internationale et là, c'est un problème très grave qui produira une secousse indiscutable, ou bien on assistera à une dévaluation du dollar, et cela aussi comportera des conséquences très sérieuses.

N'oublions pas qu'une des voies que voudront emprunter les Etats-Unis pour résoudre le problème du dollar, ce sera l'accroissement de leur excédent commercial, et que pour cela ils insisteront sur l'affaiblissement de la protection tarifaire de l'Europe. Je pense que sur ce point on peut prévoir des contradictions très sérieuses et des oppositions très sérieuses entre les partisans d'un Marché Commun plutôt replié sur lui-même et nettement préférentiel, c'est-à-dire qui correspond à la définition française, en particulier dans le domaine agricole, et d'un Marché Commun ouvert vers la communauté atlantique, discussion surgie déjà au moment de l'adhésion de la Grande-Bretagne, qui a toute chance de rebondir, et dont personne ne peut actuellement prévoir l'issue.

C'est pourquoi je crois difficile de prévoir dès maintenant le contenu réel de ce qui continuera demain à porter l'étiquette

du Marché Commun, je doute fort que ce contenu corresponde exactement aux désirs de la mystique européenne.

Il y a un dernier point où je voudrais quelque peu contredire Mandel et ceci concerne l'importance accordée par lui aux ·échanges commerciaux entre l'Europe et les pays sous-développés.

Il a cité des chiffres, ces chiffres sont éloquents, il est certain que le commerce entre les pays sous-développés et les Etats industriels ne s'est pas développé au même rythme jusqu'ici que les échanges entre les pays industriels eux-mêmes. Mais, est-ce qu'il n'est pas prématuré de dire, de décréter que c'est là un phénomène structurel et que de ce fait l'importance des pays sous-développés pour les nations industrielles s'est affaiblie. Il y a déjà fort longtemps, Touganbaranowsky a fait valoir sur l'exemple anglais, qu'en fait en exportant les marchandises vers certains pays on récupère l'argent que le pays exportateur a envoyé au préalable sous forme d'exportation de capitaux.

Néanmoins, peut-on estimer que c'est là une tendance durable ? L'expansion qui s'est développée dans les pays industriels, l'attraction en tant que terrain de placement des capitaux de ces pays a pu pendant un certain temps affaiblir et masquer le rôle des pays sous-développés, mais enfin, ce rôle demeure très important. La détérioration de leur échange en amenuisant une fraction du capital constant, n'a-t-elle pas contribué à ralentir la baisse du taux de profit. Je crois que la réponse, là-dessus, est tout à fait claire, le phénomène du renchérissement des matières premières prévu par une série de théoriciens marxistes n'a pas eu lieu de façon durable pour des raisons justement étudiées par Mandel, et cette détérioration des échanges, des pays sous-développés, d'autre part a permis de réaliser plus facilement l'équilibre de la balance des paiements des pays industriels et d'autre part a été une source de surprofit.

C'est pourquoi, si l'on introduit ici, la notion des échanges inégaux ; il est certain que les profits du capitalisme européen résultent non seulement de la plus-value de ses propres travailleurs, mais d'une fraction de la plus-value produite dans les pays sous-développés, et c'est une des raisons supplémentaires, mon cher Naville, de ne pas s'occuper trop exclusivement du mouvement européen et de ne pas oublier les rapports, en fait fondamentaux, qui existent entre le mouvement européen et l'existence des pays sous-développés.

Et, d'autre part, Mandel lui-même a souligné l'importance

de plus en plus grande des industries d'équipement dans l'économie capitaliste. D'ailleurs pas seulement dans les pays capitalistes. Or, ces industries d'équipement sont de plus en plus à la recherche de débouchés et de plus en plus, parmi ces débouchés, ils commencent à tourner leur regard vers les pays sous-développés. Il est évident que, sur ce plan, la concurrence s'intentifie, mais que cette concurrence ne s'effectue presque plus sur le plan des prix, comme d'ailleurs elle s'effectue de moins en moins avec le développement des monopoles et des oligopoles sur le plan des prix et qu'elle s'effectue plutôt sur le terrain de financement, d'aide, de crédits, de la longueur des crédits, etc., etc.

C'est là un phénomène très important et qui ne nous permet pas de sous-estimer le rôle des pays sous-développés sur lesquels les théoriciens marxistes ont toujours largement insisté, quoique en donnant une interprétation différente de leur rôle, que ce soit Rosa Luxembourg, que ce soit Hilferding, Lénine, etc.

Alors, en conclusion de cet exposé sensiblement trop long, je confirme mon accord sur l'orientation essentielle de l'exposé de Mandel, à savoir que les conditions qui ont déterminé l'expansion intense en Europe ont des grandes chances de cesser de jouer. Y aura-t-il récession ? Face à la compétition des deux systèmes, le monde capitaliste peut-il se permettre le luxe d'une crise ? C'est là un autre problème, mais il est certain que dans des conditions déterminées, lorsque les salaires ont tendance à monter trop vite, les dirigeants de l'économie ne reculent pas devant une politique déflationniste, susceptible à leur avis de provoquer une petite récession, un petit chômage. Mais il n'est pas dit, une économie ne se règle pas comme une montre, il n'est pas dit qu'en voulant obtenir une petite récession, un petit chômage, ils n'aboutissent pas à une récession plus forte qu'ils n'auraient désiré, et un chômage plus fort qu'ils ne l'auraient souhaité.

Je pense que dans la mesure où il y aura des difficultés pour l'écoulement d'une fraction de la production de l'Europe occidentale, il est possible, cela dépendra des conditions, que le rôle des échanges entre l'Est et l'Ouest ira en augmentant, car si des difficultés d'écoulement se développent, ce sont là, tout de même des marchés qui jouent un rôle et dont les capitalistes ne sauraient se désintéresser.

Le propre de la classe ouvrière, c'est d'être la victime

toujours, aussi bien de l'inflation que de la politique anti-inflationniste. Il est donc nécessaire de se montrer méfiants et vigilants à l'égard des nombreuses théories de l'économie bourgeoise et des mesures préconisées par divers gouvernements pour assurer l'équilibre économique, empêcher le déficit de la balance des paiements et soi-disant destinées à freiner la pression inflationniste.

Je crois bien que, loin de s'atténuer, la lutte des classes va s'aggraver, que dans le cadre de cette lutte de classes, ce qu'on appelle, en dépit de certaines prévisions, la lutte pour le beef-steack continuera à jouer un grand rôle et que l'interpénétration de diverses économies poussera à l'internationalisation de plus en plus grande de cette lutte et ceci dans des conditions qui, à mon avis, s'annoncent à première vue très difficiles. Je vous remercie de votre attention et je vous présente mes excuses pour cette intervention trop longue.

Robert FOSSAERT

Je voudrais intervenir sur quelques points qui ont été évoqués dans les rapports de Mandel et de Gorz.

Un premier point sur lequel je voudrais insister : c'est ce qu'il faudrait appeler : « le désarmement des Etats dans la perspective du Marché Commun ». Je m'explique : je tiens la perspective d'évolution économique dessinée dans le rapport de Mandel, c'est-à-dire une certaine poursuite de l'expansion, avec également une forte probabilité de récessions pouvant avoir une intensité peut-être plus profonde que celles que nous avons connues au cours des dix ou quinze dernières années, comme une perspective très vraisemblable.

A la différence des récessions que nous avons connues dans les cinq ou dix dernières années, celles que nous rencontrerons (je ne dirai pas quand, nous n'avons pas à jouer aux devinettes), va présenter au gouvernement des problèmes d'une qualité différente de celles d'il y a quelques années. Pourquoi ? Pallier des récessions, essayer de compenser les effets les plus graves, essayer d'en contenir le cours, essayer d'empêcher le ralentissement du

rythme de progression de la production, essayer de pallier la baisse de la demande, tout cela fait partie d'un arsenal de politiques économiques très empiriques qui ont été mises au point et pratiquées par toute une série de gouvernements, celui de la France, comme la plupart des gouvernements ouest-européens.

Cet arsenal a pour lui un mérite tout au moins, c'est d'avoir été, dans la limite des objectifs mêmes qu'il poursuivait, relativement efficace en ce sens qu'effectivement les récessions passées ont été relativement modérées et contenues. Mais cet arsenal, pour une bonne part, reposait sur des moyens d'action, qui, soit directement, soit indirectement, sont remis en question par l'étape déjà acquise du processus d'intégration européenne et qui pourront être davantage remis en question, très rapidement. Il faut indiquer, par exemple, que le contingentement, la politique de protection douanière, la politique financière non contrariée par la liberté des changes ou par la liberté des mouvements de capitaux, la politique d'immigration de main-d'œuvre, tous ces éléments sont maintenant moins bien tenus en main par les gouvernements et notamment par le gouvernement français et dans l'avenir, ils le seront encore moins, sans doute. En outre, il est possible que, si la récession que l'on envisage présentement, ne se produit qu'à l'échéance de cinq ou six ans d'ici (c'est une chose qui n'est pas impossible), des étapes supplémentaires aient été accomplies, notamment en matière de politique agricole et dans d'autres domaines encore, étapes qui priveront encore les gouvernements de quelques moyens d'actions supplémentaires : jeux des prix, jeux des politiques de subventions, etc.

Un autre aspect du problème doit être envisagé également : on assiste à une réduction *indirecte* des « moyens de maîtrise » d'une éventuelle récession. Ceci résulte du fait que la perméabilité d'une économie nationale donnée aux impulsions récessionnistes, sera beaucoup plus diffuse, cheminera par toutes sortes de canaux. De ce point de vue là je pense, comme l'a indiqué Duret à l'instant, que l'appréciation portée par Mandel sur le caractère marginal des investissements américains dans l'économie européenne, est peut-être globalement et quantitativement une appréciation vraie mais que cependant elle risque, du point de vue que j'évoquais à l'instant, de sous-estimer un problème. En effet, peu importe qu'en moyenne il n'y ait que 5 % des capitaux fixes qui, en Allemagne, soient détenus par des possesseurs américains, si dans certaines branches, ces capi-

taux représentent une fraction plus importante et si surtout les politiques internationales des monopoles américains concernés aboutissent à un jeu différencié, à un dosage de décisions qui peuvent entraîner, dans un contexte récessionniste, des effets importants dans tel ou tel pays et s'accompagner au sein du Marché Commun d'effets d'entraînement difficiles à maîtriser.

L'exemple même que Mandel donnait à propos d'une réaction éventuelle de Philips, différenciant sa politique en Hollande d'une part et dans ses filiales étrangères d'autre part, va dans le même sens.

Faut-il de ces quelques remarques, tirer la conclusion que la prochaine récession dont l'amplitude, disons « spontanée », n'est pas facile à prévoir, mais qui (sauf conjonction ou coïncidence de facteurs multiples) ne paraît pas devoir être une véritable crise profonde et grave — faut-il penser que cette récession sera nécessairement aggravée et approfondie du fait que les Etats, en tant qu'agents de politique économique active, seront relativement démunis de certains des moyens dont ils ont joué jusqu'à présent ?

On peut le penser, mais ce n'est pas, pour ma part, la principale conclusion que je tire de ce fait. Je tirerai plutôt la conclusion suivante : c'est que cela donnera une acuité et notamment une acuité politique très grande à un problème que l'on pourrait peut-être formuler dans les termes suivants : il y aura du point de vue des Etats, et du point de vue de toutes les autres catégories sociales, une tendance à un repli nationaliste en présence de la récession ; à un repli vers une zone d'action que l'on connaît bien. Et puis, il y aura aussi une tendance que déjà préfigure l'attitude prise par les cercles technocratiques tant européens que nationaux, à promouvoir plus rapidement la formation au niveau de Bruxelles, au niveau supra-national, d'instruments de politique économique active, substitués aux instruments dont se démunissent progressivement les Etats.

Cette question prendra pratiquement corps en fonction de toutes sortes de hasards qu'il n'est pas raisonnable d'essayer d'entrevoir. Mais, quant au fond, cette question est, à bien y regarder, assez riche de significations diverses, notamment du point de vue de la stratégie du mouvement ouvrier. Pour celui-ci la tentation de reprendre la position : « le Marché Commun, nous n'en voulons pas, nous sommes contre » pourra retrouver dans les faits une force nouvelle.

Cependant, en tout état de cause, il serait déraisonnable

aujourd'hui, dans *l'éventualité* d'une récession qui, certes viendra, peut-être l'an prochain, peut-être dans quatre ou cinq ans, de conserver une stratégie crispée, figée, une stratégie considérant qu'il y a encore une chance sérieuse de retour en arrière pour le Marché Commun.

Je voudrais aborder un autre point. Il s'agit d'une question qui se pose aussi bien dans la perspective d'une expansion coupée de récessions, éventuellement aggravées, comme on vient de l'envisager, que dans la perspective d'une expansion plus calme, à la manière de celle que nous avons connue ces dernières années. Dans cette perspective-là et même si on laisse provisoirement de côté les caractères plus aigus que la récession pourrait prendre, la simple expansion à la manière de ces dix dernières années, est en soi génératrice de toute une famille de problèmes sur lesquels les rapports qui ont été présentés insistent, à mon sens, assez peu.

C'est que, ce que l'on appelle assez souvent, la loi d'inégal développement du capitalisme, se traduit avec une force beaucoup plus grande dans une phase d'expansion que dans une phase de stagnation ou de récession. Cela veut dire que les déséquilibres entre firmes, entre régions, entre branches, se multiplient, cela veut dire que l'on assiste au passage relativement rapide de secteurs qui furent à un moment, les secteurs en pointe, les secteurs moteurs de l'économie, à un rôle de second plan. Dès maintenant, par exemple, l'industrie textile qui a été jusqu'au lendemain même de la deuxième guerre mondiale, une branche de poids dans l'économie française, se trouve ravalée à un rang, je ne dis pas subalterne, mais presque. D'autres secteurs vont connaître aussi de tels désajustements. Il me semble que ceci pose des questions très importantes. D'abord, je crois qu'il faut tenir pour acquis que le nombre des désajustements de cette sorte va aller croissant. Mais, traduit en termes politiques et en termes sociaux, cela veut dire que des conflits comme la grève de Decazeville en France, ou ceux que le Borinage a connu en 60-61 et auxquels Mandel faisait allusion, deviendront des choses de plus en plus fréquentes.

D'une certaine manière, la grève des mineurs du printemps dernier, a posé un problème du même genre, en ce sens qu'il y a eu un aspect du mouvement qui était une prise de conscience, une réaction de défense, à l'égard d'une menace globale et générale, portant non seulement sur le statut, mais sur l'avenir même de toute cette branche professionnelle, avenir qui n'était pas,

comme dans le cas de Decazeville, menacé à six mois ou un an d'échéance, mais à plus long terme.

Il me semble qu'en tout état de cause, quelle que soit l'option stratégique que l'on prend sur la perspective des prochaines années, un des points fondamentaux de l'action du mouvement ouvrier et notamment du mouvement syndical, devrait être de définir une politique *préventive* à l'égard des inéluctables reconversions.

Que veut dire : une politique préventive ? Cela signifie qu'il faut combler le vide qui règne trop souvent entre, d'une part la bataille revendicative, classique, quotidienne dont la nécessité n'est pas discutable et d'autre part, la prise en considération de perspectives d'évolution ou de révolution relativement lointaines. A ce vide pourrait fort utilement être substituée l'attaque très concrète de questions telles que, par exemple, celle-ci : quelle est, du point de vue du mouvement ouvrier français, l'avenir des mineurs français ? L'avenir des mineurs français en 1965 et en 1970 ? Mais aussi, l'avenir de telles industries textiles, de telles entreprises métallurgiques comme Fives-Lille, Cail, etc, etc. ?

D'une façon plus générale, je pense que la définition de solutions réalisables dans les cinq à dix ans pour parer, pour prévenir les reconversions attendues, peut former l'objectif et l'enjeu de luttes sociales très précises et constitue un moyen de donner au mouvement ouvrier une réponse précise à l'un des principaux problèmes auxquels il sera confronté.

On peut d'ailleurs se poser à ce propos — c'est par là que je terminerai — la question de savoir si la notion de contre-plan qui a été évoquée, notamment par Gorz, ne trouverait pas un contenu concret dans une direction telle que celle que je viens d'indiquer.

Le plan, pour un ensemble de raisons qui ont été analysées notamment par Mandel, sert et servira de plus en plus de base, non seulement en France, mais aussi en Europe, du fait de la contagion des recettes à succès, pour exercer des pressions de toutes formes sur le mouvement ouvrier, pressions qui vont se renforcer au cours des prochaines années.

Une attitude qui consiste simplement à nier que cela ait une importance quelconque, risque d'être fragile en fonction de ces pressions et en fonction des problèmes que le plan attaquera et que d'une certaine manière et dans certaines limites, il résoudra.

Opposer à cette mystique, à cette démagogie et aussi à cette politique que le plan concrétise, une contre-mystique, une contre-

action, par le moyen d'un contre-plan, est une chose intéressante. Un tel contre-plan serait plus qu'une action ayant un caractère de propagande. Le contre-plan pourrait aussi présenter un contenu précis s'il était utilisé comme moyen de mise en forme, de mise en perspective, de réflexion, d'approfondissement éventuel des luttes ou des recherches ou des orientations sur des problèmes précis, intéressant des corporations précises, des entreprises précises, des régions précises, etc.

Un tout dernier mot, il y a dans l'intervention que vient de faire Duret, qui, par ailleurs, me paraissait pleine de choses très suggestives, il y a eu une formule à laquelle je voudrais m'arrêter un instant. Est-ce que de telles contre-propositions positives pourraient être compatibles avec l'esprit et la lettre du Marché Commun ? Duret m'a semblé répondre par la négative à cette question. Moi, je considère que la lettre et l'esprit du Marché Commun sont des choses qui ont eu une certaine signification pour les participants à la conférence de Messine en 1956 ou pour les équipes diverses qui ont, depuis lors, mis en œuvre le traité de Rome. Mais le contenu de cette organisation comme le contenu de toute institution politique, de toute superstructure est un contenu changeant et vivant. Et si cela devient une question politique d'importance nationale ou plurinationale que d'organiser en Europe des conditions telles que la profession minière ne disparaisse pas en catastrophe dans les dix ans qui viennent et si une pression politique existe dans ce sens-là, il est vraisemblable que le Marché Commun deviendra compatible avec une politique interventionniste sauvegardant l'avenir des mineurs. De même qu'il deviendra compatible avec toute autre politique si une autre orientation est prise. Il faudra éventuellement changer certains articles ou les considérer comme lettre morte, mais cela est le propre de bon nombre d'articles dans bon nombre de traités internationaux. Il ne faut pas sous-estimer la malléabilité des instructions.

Ceci dit, je voudrais corriger ce qu'il peut y avoir d'utopiste, disons d'affreusement réformiste — encore que j'accepte l'étiquette — dans certains des propos que je viens de tenir. Aucun ne signifie que de telles orientations soient de nature à remporter des succès qui seraient des succès purs, absolus, résolvant tous les problèmes : on ne fera pas l'économie d'une transformation profonde de la société. Mais la question, je crois, se prend plutôt dans l'autre sens : le chemin d'une transformation profonde de la société n'est-il pas un chemin qui se décompose en voies diverses, en morceaux de chemins particuliers qu'il faut suivre, en

programmes partiels d'aetions, de reconversions, etc., etc. ? C'était le genre de suggestions que je voulais vous présenter.

Pierre NAVILLE

Je voudrais faire une courte remarque qui n'est peut-être pas tout à fait incidente en fonction du problème que nous essaierons de discuter demain sur la nationalité du capital. Je pense que nous ne devrions pas discuter le problème du degré d'intégration des capitaux dans l'Europe à partir de leur signification purement géographique, comme une addition, une fusion de capitalismes nationaux. Nous sommes dupes depuis de longues années de la nationalité du capital, depuis que le monde capitaliste a introduit une série de mesures tendant à restreindre, précisément, la libre circulation des capitaux, ceci depuis la guerre de 14-18 surtout.

Il s'est formé une sorte de fragmentation des marchés capitalistes et de contrôle par les métropoles de sorte que la notion de capital dans sa fonction internationale a eu tendance à s'obscurcir. Aujourd'hui, nous raisonnons souvent inconsciemment et sans le vouloir en fonction des exigences pratiques du fonctionnement actuel du capitalisme, comme s'il y avait réellement des capitalismes nationaux. Quand on l'a dit dans la période de formation des marchés nationaux, c'était une cristallisation qui exprimait ce fait que la nature internationale du capitalisme était concurrentielle, et qu'il se produisait fatalement des concentrations, sur des aires nationales, de capitaux qui prenait la couleur des grandes métropoles. On pouvait alors parler du capitalisme de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne, etc., mais ces capitalismes nationaux reflétaient une concurrence qui est l'essence même du capital, en tant que le capital est international dans son essence. Aujourd'hui nous parlons des capitalismes nationaux et par suite des problèmes de l'intégration plus ou moins poussée en Europe, en perdant un peu de vue cette fonction, d'où le fait que certains disent, comme nous l'avons entendu ici : la cartellisation se fait tantôt entre deux pays, tantôt entre trois pays, parce que, dans une affaire bancaire ou industrielle, on a une association de capitaux libellés belges, allemands ou anglais, ou bien français, italiens, anglais, etc., et ce serait en quelque sorte une juxtaposition de capitaux nationaux. Dans d'autres cas,

nous avons des capitaux que l'on commence à qualifier d'européens parce qu'ils groupent cinq ou six des pays de l'Europe des Six, et on remarque aussi que des cas plus nombreux encore associent des capitaux de certains pays européens et de certains pays extérieurs à l'Europe, et en particulier américains. On semble tirer de là cette conclusion qu'au fond il est impossible de définir un capitalisme européen, bien qu'on sente une certaine tendance à la concentration dans ce cadre, et d'un autre côté on ne met pas en doute qu'il existe des capitalismes nationaux qui sont la base fondamentale de l'économie.

Cette question devrait faire l'objet d'un examen sérieux, car des éléments nouveaux sont introduits, par exemple lorsqu'il y a des capitaux concentrés et contrôlés par l'Etat, ce qui est partiellement le cas en France, partiellement en Italie aussi. Peut-être à ce moment-là peut-on parler de capitalisme national au sens propre du mot, parce que c'est un Etat national qui dispose d'une partie du crédit ou de certains investissements, ou même de la propriété de certaines entreprises industrielles, ce qui porte les problèmes d'association ou de concurrence à un niveau différent de celui qui était celui de la concurrence traditionnelle entre les capitaux dont la fonction est internationale et qui circulent avec plus ou moins de facilité en fonction de la recherche de profits les plus substantiels possible. Cette question ne me paraît pas avoir simplement un intérêt théorique, car elle a des conséquences précisément sur le plan de ce que doit être la résistance à ces entreprises du capital.

La classe ouvrière, elle non plus, ne représente pas une fonction purement nationale, et quand nous parlons de classe ouvrière internationale, je reviendrai sur ce point demain, fondamentalement nous ne voulons pas seulement parler de la solidarité ou de l'association de travailleurs dans une série de pays. Nous voulons signifier qu'il y a une fonction internationale de liaison des classes ouvrières qui doit lui permettre de concentrer ses efforts dans la défense comme dans l'offensive sur les aires où elle est rendue la plus nécessaire et la plus capable de déboucher sur un renversement de la situation, un processus révolutionnaire, un début de socialisme, etc. Or le véritable problème, c'est de savoir si actuellement, en Europe, ne se produit pas une double concentration de ce type. On ne voit pas pourquoi les luttes ouvrières seraient liées à la défense des positions purement nationales de la classe ouvrière, alors que nous voyons se former un foyer qui est celui de l'Europe occidentale, qui ne se limite pas simplement aux Six mais comprend indiscutablement l'Angleterre

et des pays comme l'Espagne, etc. Ce foyer, si on lui cherche une définition dans la direction d'une association quantitativement plus ou moins large de capitalismes nationaux, on le dissout dans une analyse où, en effet, on ne voit plus très bien ce qu'il y a à attaquer en tant que réalité européenne ; je crois que la recherche doit plutôt s'orienter sur le point de savoir si cette concentration sur le domaine européen a une signification pour les luttes dans leur ensemble, ou si elle en est dépourvue quelle que soit la forme particulière ou le degré d'intégration des capitaux.

Jean DURET

Ce phénomène qui a été évoqué par Naville, ce n'est pas la première fois que le mouvement ouvrier s'est penché dessus et en particulier les choses ont été très largement analysées par les théoriciens marxistes, comme Hilferding, comme Boukharine, comme Lénine, qui ont étudié la période impérialiste du capitalisme. Leurs conclusions étaient que la tendance du développement capitaliste est double. D'une part, il existe une certaine tendance vers l'internationalisation du capital, mais d'autre part, parallèlement à cela, existe une connexion d'intérêts des différentes branches du capital autour des Etats nationaux. Dans la lutte concurrentielle, quelle qu'elle soit, l'Etat national est toujours intervenu en faveur de son capitalisme, de ses capitalistes. Le problème actuel est de savoir si actuellement cette tendance se trouve atténuée ou amplifiée. Moi, je crois que cette intervention des Etats en faveur de leurs capitalismes prend des formes plus camouflées, mais qu'elle demeure et qu'elle se manifeste de façon très nette. Les systèmes des tarifs douaniers sont une illustration éclatante de cet état de chose. Les primes à l'exportation sous différentes formes, c'est aussi une manifestation de cet état de chose. Il ne faut pas négliger l'intervention de l'Etat, en tant qu'il est membre de la conférence capitaliste. Donc, ça peut prendre des formes différentes, mais la tendance fondamentale, je crois, demeure. Si Naville met en avant une des formes du développement capitaliste, c'est-à-dire l'internationalisation du capital, il ne faut pas perdre de vue l'autre qui, peut-être tout compte fait, en dépit des camouflages, s'est encore renforcée.

Ernest MANDEL

Je me limiterai à répondre à deux questions : celle des armes anti-cycliques en cas de crise ou de régression grave dans le cadre du Marché Commun, et celle de l'aire dans laquelle joue l'intégration ou l'interpénétration des capitaux.

Malgré l'intérêt que comporte la question que le camarade Naville a soulevé et pour laquelle en gros, je suis d'accord avec la réponse donnée par Duret, elle me paraît, du point de vue pratique, très simple à résoudre. C'est une question de capacité d'emprise du mouvement syndical. Aussi longtemps qu'un mouvement syndical, en faisant la grève générale dans un pays, peut amener à la capitulation la bourgeoisie de ce pays, c'est-à-dire les propriétaires des usines, en coupant leurs profits, il est clair qu'on reste en présence d'un capitalisme encore essentiellement national, c'est-à-dire dont l'influence, dont les capitaux et dont les intérêts prédominent, pas entièrement mais principalement, dans les frontières de l'Etat national. Mais le jour où en faisant la grève à Liège, les ouvriers liégeois ne peuvent plus rien obtenir parce que les usines de Liège sont propriété de Krupp, et ne produisent plus que 10 % de la production et des bénéfices de ce trust, et que celui-ci peut faire un calcul lui disant qu'il a davantage intérêt à tolérer une grève de 6 mois à Liège, plutôt que d'augmenter les salaires à Liège et de risquer que la même augmentation s'étende à l'ensemble de ses travailleurs. Ce jour-là, on pourra dire d'une manière très claire et très nette qu'on se trouve en présence d'un capitalisme qui n'est plus national, mais qui possède une aire de domination beaucoup plus large, exactement comme aujourd'hui le cas de la *United Fruit,* par exemple au Guatemala.

Demain, dans la discussion sur les moyens d'action du mouvement syndical, il faut donner une réponse à cette question, il ne faut pas laisser planer le doute. Aujourd'hui nous sommes encore dans une situation dans laquelle le mouvement syndical dans les limites de l'Etat national a une emprise réelle sur le patronat, dans laquelle il peut encore obliger ce patronat à reculer et peut même lui infliger une défaite décisive dans le cadre de cet Etat, parce que ce phénomène d'interpénétration et d'internationalisation, dont nous sommes tous d'accord pour

souligner l'importance et la tendance, n'est aujourd'hui encore que marginal. On ne doit pas laisser planer le doute, parce que c'est une question de décision, de critère pour l'action. On ne peut pas dire qu'on ne sait pas si on peut, ou si on ne peut pas mener encore une action efficace dans le cadre national. La vie exige une réponse et je ne vois pas d'autre réponse aujourd'hui que *oui*.

Même pour de petits pays comme la Hollande et la Belgique, l'expérience des dernières années, sinon des derniers mois a montré que l'influence du capital « national » (on ne peut pas l'appeler autrement, même si on veut mettre les guillemets), est encore tellement à l'intérieur des frontières nationales qu'une lutte de classe qui se limite au cadre national est capable de remporter des succès tout à fait considérables, et que la stratégie européenne de la lutte syndicale (dont l'importance ne cessera de s'accroître, je l'ai souligné), n'est pas encore à cette étape présente, une condition *sine qua non* pour des victoires immédiates.

Mais plus on laisse passer la phase actuelle, plus on tarde à remporter ces succès, plus l'interpénétration des capitaux s'accentuera et plus il y aura un changement. En d'autres termes : un processus d'interpénétration des capitaux est déclenché, nous sommes dans le mouvement, mais aujourd'hui la transformation de quantité en qualité ne s'est pas encore produite. Je reviens, dans un instant, à l'aspect de la question soulevé par Fossaert, c'est-à-dire à l'aspect des armes anti-cycliques. Mais avant cela, je voudrais souligner le même aspect que Duret ; c'est un aspect du problème auquel j'ai attaché une très grande importance dans d'autres occasions.

Je crois en effet que la notion de garantie du profit, c'est-à-dire la notion du rôle très important que joue aujourd'hui l'Etat, non seulement par les commandes pour la « défense nationale » par des dépenses militaires, mais aussi pour le circuit purement civil et privé, par l'intervention de crédits, d'assurances, sinon de contrats ou de quasi-contrats qui garantissent textuellement et formellement les profits capitalistes, que ce facteur-là est aujourd'hui prédominant, que c'est un facteur qu'on ne peut pas éliminer et que dans ce sens, le point de rupture, le point de transformation de quantité en qualité dans le processus d'interpénétration du capital, sera inévitablement accompagné de l'apparition de pouvoirs publics, c'est-à-dire d'apparition de pouvoirs publics européens. Sinon l'évolution serait absurde du point de

vue du capitalisme, qui ne peut pas se permettre le luxe de courir sur un plan plus large les risques de crise et d'effondrement qu'il a déjà refusés sur le plan national. Et précisément le fait qu'il y a encore tellement de discussions, d'imprécisions et d'hésitations au sujet de la création des structures politiques européennes, ne peut que refléter la réalité économique, à savoir que ces structures ne sont pas encore considérées comme indispensables dans l'immédiat par les capitalistes, qu'elles conservent encore un caractère un peu platonique, un peu académique. Mais comme l'a dit Fossaert, lorsque le désarmement des instruments anti-cycliques des Etats nationaux aura atteint un point tel, qu'en présence d'une récession importante, l'Etat national ne peut plus intervenir efficacement pour sauver l'économie capitaliste, alors il est évident qu'il ne faudra pas de très longues discussions pour amener les représentants des grands monopoles et des grands trusts à accepter des pouvoirs publics européens, un exécutif politique européen et un Etat fédéral européen, qui serait capable de sauver efficacement le capitalisme, comme l'Etat national est aujourd'hui encore capable, dans une très large mesure, de le faire efficacement.

C'est dans cet esprit qu'il faut résoudre le problème. L'approche est peut-être un peu pragmatique, mais il s'agit d'indices tout de même très clairs, très nets. Si on veut voir concrètement de quoi il s'agit, on pourra le lire dans le comportement des monopoles et des capitalistes eux-mêmes. Ces messieurs ne se trompent pas, et quand on voit que la tendance des représentants des grands trusts et grands monopoles, c'est tout de même encore celle de frapper à la porte de l'Etat national quand il y a une crise, quand il y a une surproduction, quand il y a une tension quelconque qui se manifeste, et non pas de frapper à la porte d'un Exécutif européen inexistant ou d'en exiger tout de suite la création, cela prouve que nous n'en sommes pas encore à ce point dans le phénomène de l'interpénétration du capital. Le jour où on aura atteint ce point, on le verra tout de suite dans le comportement de ces messieurs, on le verra tout de suite dans la manière dont réagissent les dirigeants des grands monopoles et les dirigeants des grandes banques devant une tension économique ou financière quelconque qu'il y a eu transformation de quantité en qualité, qu'effectivement une nouvelle qualité sera née, ce dont il ne faut pas d'avance exclure l'hypothèse.

Quand à l'argument selon lequel parlant de capitalisme « na-

tional », on pourrait être tenté de le défendre, je dirai qu'il faut essayer de résister aux tentations, mais je ne crois pas qu'on puisse résoudre un problème de fait, en faisant appel au risque qu'implique sa reconnaissance. Je crois que l'existence du capitalisme « national », c'est-à-dire d'un faisceau d'intérêts liés par certaine solidarité, par certaines structures de défense, notamment par l'Etat, dans le cadre des limites de l'Etat national, c'est un fait réel, objectif, qu'on ne peut pas nier. C'est un fait combiné, comme l'a dit Duret, avec les tendances permanentes à l'internationalisation du capital, mais c'est un fait réel et c'est un fait qu'il faut connaître, comme il faut reconnaîre toute la réalité pour pouvoir chercher à la transformer, pour chercher à la modifier dans l'esprit socialiste.

L'EUROPE ET SES PROBLÈMES AGRICOLES

Rapport introductif par une équipe de chercheurs et économistes ruraux

Au début des années 60, la population active agricole dans l'Europe des Six était de 18 millions de travailleurs, soit 22,7 % de la population active totale, et la valeur ajoutée par l'agriculture représentait 12 % du Produit National Brut des six pays.

Ces chiffres, ou plutôt ces ordres de grandeurs, suffisent à indiquer que le problème agricole ne peut être un problème secondaire pour les partenaires du Marché Commun.

Toutes les discussions, tous les commentaires ayant pour objet cette institution, ses avantages et inconvénients, et les développements économiques et politiques qu'elle implique, s'accordent à attribuer aux problèmes du secteur agricole un caractère de particulière gravité. Mais les difficultés commencent à propos des méthodes à employer pour étudier ces problèmes.

Il nous semble que trop souvent, en vue de remédier aux déséquilibres qu'ils décèlent, les observateurs se contentent de raisonner en terme d'ajustement de l'offre et de la demande des divers produits, de structure des échanges aussi bien entre les pays membres, qu'entre la communauté et l'extérieur, le tout débouchant sur des analyses classiques de coûts de production comparés, de mécanismes de soutien des prix et de protections douanières. Quelque utiles que soient de telles analyses pour des actions à court terme, il ne semble pas qu'elles permettent de pénétrer au cœur du problème.

En effet, on peut considérer que le phénomène le plus important qui affecte le secteur agricole d'Europe Occidentale n'est pas tant l'ouverture du Marché Commun agricole que le

lent envahissement de ce secteur par des structures techniques et économiques de type industriel.

Si nous posons le problème de cette façon, il serait peut-être plus éclairant de considérer le Marché Commun agricole non comme un phénomène en soi, mais comme un accident dont il faut examiner en quoi il pourrait affecter le rythme ou les modalités de l'intégration de l'agriculture européenne à la société industrielle.

Les chiffres globaux que nous rappelions plus haut recouvrent une réalité extrêmement hétérogène, puisqu'ils regroupent le grand céréalier de la Beauce et le pauvre métayer sicilien. Des zones entières organisées selon des modes pré-capitalistes tentent d'apporter leurs maigres surplus alimentaires sur des marchés de consommation où ils rencontrent les entrepreneurs capitalistes des grandes plaines limoneuses du Nord et les représentants des trusts internationaux du commerce des produits agricoles.

I. — LES FORCES PRODUCTIVES DANS L'AGRICULTURE EUROPÉENNE

Pour décrire ce monde agricole hétérogène et en rapide évolution, un schéma explicatif est nécessaire.

Cet instrument nous sera fourni par une esquisse de l'évolution des forces productives et des modes de production agricole en Europe depuis le développement de l'industrialisation.

Une fois en possession de ce schéma, nous pouvons en tirer :

— des critères de classement qui permettront de classer les observations dont nous disposons sur l'état actuel de l'Europe agricole ;

— un outil de prévision pour tenter de déduire la ou les solutions possibles aux problèmes de fond que rencontre le monde agricole européen ;

— une source d'inspiration pour la formulation de recommandations politiques.

A) *Les grandes lignes de l'évolution de l'agriculture européenne.*

La société industrielle capitaliste est née à la fin du XVIII[e] et s'est développée au cours du XIX[e] dans les pays de l'Europe des Six, au sein d'un système rural composé en majorité d'exploitations familiales, de taille réduite.

Dès lors, la division du travail allait accomplir des progrès de plus en plus rapides, au fur et à mesure que l'accroissement de la population urbaine exigeait de l'agriculture une masse croissante de surplus alimentaire. La paysannerie fut donc amenée à abandonner les techniques de l'agriculture patriarcale de subsistance, au moment même où le développement industriel et la naissance de l'agronomie scientifique lui permettait d'acquérir des outils et des techniques nouvelles.

Pendant tout le XIX[e] siècle et jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale, cette évolution se poursuivit avec régularité. Le développement de l'industrie appelait dans les agglomérations urbaines une partie de la population agricole et cette migration était rendue possible par l'amélioration continue des techniques de production agricole.

Mais la croissance de la production s'opérait toujours dans un cadre strictement artisanal et il n'allait pas pouvoir en être autrement pour longtemps encore. Et l'on en vint à croire que l'agriculture garderait perpétuellement l'originalité d'être le seul grand secteur de la production des biens à ne pas adopter le mode de production industriel.

On peut dire schématiquement que le mode de production industriel se caractérise par l'emploi massif de capital dans une combinaison productive de grande dimension (1) organisée suivant le principe de la division du travail et fournissant un produit standardisé.

Un tel organisme, plus compliqué qu'une entreprise artisanale, est également plus fragile. Fondé sur une rationalisation totale de la production, il est incapable de supporter d'être sou-

---

1. Le qualificatif de « grande » n'a bien entendu ici qu'une valeur relative.

mis au hasard. En particulier, il doit pouvoir disposer de techniques aussi standardisées que possible, dans leur mise en œuvre comme dans leurs résultats. Faute de cette condition, la direction centralisée et à distance, autre trait essentiel du mode de production industriel, devient impossible.

Or, les sciences biologiques et leurs auxiliaires (machinisme agricole, hydraulique...) n'étaient pas assez avancées pour assurer aux producteurs une maîtrise des phénomènes naturels suffisante pour permettre la production de masse de type industriel.

La petite exploitation familiale de type artisanal est donc restée longtemps la plus courante, car elle était le mieux adaptée au caractère aléatoire des techniques. En effet, le mode de production artisanal implique normalement la prise en considération du hasard et la valeur d'un artisan se reconnaît justement à son habileté à réagir devant l'aléatoire, voire à son ingéniosité à en tirer parti.

Aussi l'intensification de la productivité de la terre et du bétail était obtenue par le recours au travail de la famille paysanne ; et même la recherche d'une plus grande qualification du travail se faisait selon des modes artisanaux fondés sur le savoir-faire individuel et l'exploitation, souvent fort coûteuse en main-d'œuvre, de tous les moyens plus ou moins circonstanciels d'élever les rendements physiques.

L'existence à cette époque, dans la partie de l'Europe qui nous occupe, de grandes ou très grandes propriétés ne nous semble pas contredire notre analyse. En effet, ces grands domaines étaient le plus souvent mis en valeur par concession à un grand nombre de tenanciers et les formes techniques alors en usage étaient celles de la petite exploitation familiale. Il était des cas où, pourtant, la mise en valeur s'effectuait dans le cadre même du grand domaine. Nous pensons que ce mode de faire valoir qui supposait le recours à une main-d'œuvre abondante et quasi servile, et ne pouvait s'exercer qu'au sein d'un système politique et social de type nettement féodal (Italie du Sud, Prusse Impériale), ne présentait pas, au moins jusqu'à la fin du XIXe siècle, les caractères de l'entreprise industrielle.

La situation que nous venons de décrire commença à se modifier sous l'influence des progrès décisifs que fit la mécani-

sation au début du XXe siècle. Dès cette époque, on assista à l'apparition des formes industrielles dans la production céréalière, là où les structures de la propriété le permettaient, essentiellement dans les plaines de l'Amérique du Nord et dans l'U.R.S.S. des années 20, où la constitution de grandes exploitations collectives avait justement pour but explicite la mécanisation et l'industrialisation de l'agriculture.

Mais en Europe de l'Ouest, à cette époque, on ne peut trouver de phénomènes d'industrialisation que dans de rares grandes exploitations de Grande-Bretagne surtout et aussi du Bassin Parisien, de Belgique, ou dans certains grands domaines d'Allemagne du Nord qui passaient directement de l'économie féodale à l'économie industrielle.

En fait, les structures sociales agricoles traditionnelles étaient encore trop solides pour que l'innovation technique puisse les modifier. Ce fut le contraire qui se passa : les fabricants de machines agricoles fournirent et fournissent encore aujourd'hui un effort technique constant pour miniaturiser les tracteurs et machines agricoles, moissonneuses-batteuses y compris, réussissant ainsi à mettre de façon durable le machinisme au service de la petite exploitation artisanale.

Par ailleurs, les spéculations animales restaient presque totalement à l'écart de toute forme d'industrialisation, le progrès technique y étant beaucoup plus lent, du fait de la complexité des problèmes scientifiques qu'il pose.

Jusqu'à une époque récente, les différents types d'élevages restaient donc inévitablement un domaine privilégié des méthodes artisanales et il était même reconnu que les spéculations animales seraient le salut de l'exploitation familiale (1).

Face à un secteur productif artisanal, la tâche du secteur de la distribution alimentaire était lourde et compliquée.

En effet, la production dispersée et irrégulière, en quantité comme en qualité, devait finalement servir à approvisionner des zones urbaines fortement peuplées. Le rassemblement des mas-

---

1. On peut rapprocher de ces constatations les déboires éprouvés par les pays socialistes en matière d'élevage, et le fait qu'une grande partie de l'approvisionnement en produits animaux y est assuré par les lopins individuels des kolkhoziens.

ses de produits alimentaires nécessaires aux villes, à partir d'une multitude de petits excédents commercialisés par chaque producteur nécessitait l'intervention d'un grand nombre d'agents commerciaux réalisant plusieurs concentrations successives de la production. Chacune de ces concentrations s'effectuait sur une échelle de plus en plus grande et s'accompagnait éventuellement d'opération de triage, de transformation, de calibrage, d'allotissement.

La production étant dispersée en petits envois, un grand nombre d'intermédiaires était nécessaire et chacun ne pouvait avoir qu'un volume d'affaires réduit. Par ailleurs, l'hétérogénéité dans la qualité des produits et leur caractère le plus souvent périssable faisaient reposer la prospérité de l'entreprise sur l'habileté et la promptitude à acheter du commerçant lui-même, aidé quelquefois d'un petit nombre de collaborateurs de confiance.

On voit que les nécessités techniques, là encore, empêchaient le commerce alimentaire, au moins en ce qui concerne les produits périssables, de sortir du cadre artisanal.

D'ailleurs, cette description s'applique encore dans une large mesure aux réseaux de distribution alimentaires d'aujourd'hui, comme en témoigne par exemple le marché français de la viande.



Pourtant, un ensemble de phénomènes, apparus en Europe au début des années 50 nous semble montrer que le système à caractère artisanal que nous venons d'analyser est en train de disparaître pour faire place à un système de type industriel et le rythme du développement de ces phénomènes depuis lors donne à croire que cette disparition s'opérera rapidement.

Par un mouvement dialectique qui ne saurait surprendre, c'est le succès même de l'agriculture artisanale qui la condamne à disparaître.

En effet, la disparition de la pénurie de produits alimentaires, obtenue par les remarquables progrès de la productivité des exploitations individuelles, a entraîné tout naturellement une baisse relative des prix de vente des produits agricoles et

particulièrement une détérioration des termes de l'échange entre agriculture et industrie.

Or, cette chute de revenu des agriculteurs intervient au moment même où les travailleurs urbanisés commencent à bénéficier de l'expansion industrielle et à pénétrer, quoique modestement, dans « l'ère de l'abondance ». Quels que puissent être les mérites réels de l'abondance ainsi entendue, il demeure qu'elle a commencé à exercer une attraction indéniable sur la population paysanne et que celle-ci demande à en profiter.

Tel est bien le sens de la revendication de la « parité des revenus » dont les organisations professionnelles font leur thème favori. Les producteurs qui n'attendent la conquête de cette parité que de leurs propres efforts, doivent naturellement réduire massivement leurs coûts de production. Ils doivent également reconsidérer leur système de production de façon à obtenir la productivité maxima non plus par hectare comme ils le faisaient auparavant, mais par heure de travail.

De tels objectifs ne peuvent être atteints que par un effort continu pour remplacer le travail humain par la mécanisation.

Or, ce recours à la machine impose au processus de production un double caractère :

— d'une part, il doit s'opérer sur une grande échelle, car seule une production de masse permet de supporter les frais fixes résultant de l'entretien et de l'amortissement de machines de plus en plus coûteuses. En effet, les progrès de la mécanisation rendent de plus en plus difficile la miniaturisation qui avait initialement permis d'éviter une remise en cause des structures de production.

— d'autre part, il doit mettre en œuvre des techniques de production simples, standardisées, laissant peu de place à l'aléa, ne demandant qu'une surveillance globale, qui seules permettent la mécanisation.

Le producteur se trouve alors avoir abandonné le modèle de production artisanal pour en adopter un autre qui s'opère dans un cadre de grande dimension, qui substitue le capital au travail, qui standardise ses méthodes et ses produits et qui n'est autre que le modèle de production industriel.

La transformation dont nous parlons se trouve actuelle-

ment masquée par l'inégal niveau de développement technique des différentes branches de production agricole.

Comme nous l'avons déjà dit plus haut, les productions végétales ont été les premières atteintes par la mécanisation et ont connu les premières un début d'industrialisation dans les zones céréalières et betteravières de la plaine qui borde au nord l'Europe des Six. Aujourd'hui cette zone est largement industrialisée, si l'on considère comme industrialisée une exploitation cultivant par exemple une centaine d'hectares de céréales, ce qui correspond à une surface totale de 150 à 200 hectares. Nous pensons en effet qu'à partir de cette surface les processus de production mis en œuvre présentent déjà tous les caractères que nous avons attribués au processus de production industriel. La taille relativement modeste de l'entreprise, le fait que la main-d'œuvre est très réduite et que le chef d'entreprise est souvent en même temps travailleur manuel, ne nous semblent pas contradictoires avec une telle conception.

L'examen des statistiques de l'O.N.I.C. montre, qu'au moins pour la France, l'essentiel de la production de céréales est assuré par ces exploitations. Parallèlement, on constate qu'elles ont abandonné à peu près complètement les spéculations animales, en particulier l'élevage bovin, du jour où l'on a su se passer du fumier pour l'entretien du potentiel humique des terres. Nous avons vu par contre que les productions animales étaient restées la spécialité des petites et moyennes exploitations dont elles assuraient la survie. Ces productions étaient pratiquées au sein de systèmes variés désignés par les agronomes sous le nom générique de « polyculture-élevage », où des cultures plus ou moins intensives de fourrages, de plantes sarclées et quelquefois de céréales devaient fournir l'essentiel de l'alimentation du plus grand nombre possible de bovins, de porcs et de volailles.

Le démembrement de ce système commence quand les progrès de la génétique et de la physiologie de la nutrition ont permis la mise au point aux Etats-Unis d'une aviculture susceptible d'industrialisation totale. Cette aviculture s'est répandue en Europe depuis 10 ans, à une vitesse foudroyante et elle est en train de se substituer partout à « l'aviculture de basse-cour » traditionnelle. Recourant à des industriels spécialisés pour l'achat

des poussins et de leur nourriture, il arrive de plus en plus souvent qu'elle soit pratiquée par des non agriculteurs et en dehors de toute exploitation agricole. D'ailleurs, les élevages de ce type, quand ils sont pratiqués par des agriculteurs, ne participent en rien au système de production de l'exploitation.

Autre activité traditionnelle de l'exploitation artisanale, l'élevage du porc tend à suivre la même voie que l'élevage avicole.

Toutefois, la transformation est lente, car les divers problèmes techniques ne sont pas totalement résolus. Mais en tout cas, il existe indiscutablement, même dans les élevages familiaux, une tendance à faire dans l'alimentation des porcs une place grandissante à des aliments achetés à des industries. Par ailleurs, on constate aussi un progrès très net de la spécialisation entre « les naisseurs de porcelets » élevant les truies et les « engraisseurs » ; progrès qui va de pair avec la généralisaton des animaux sélectionnés.

Ces constatations indiquent que déjà l'élevage du porc, bien que très généralement pratiqué au stade artisanal, a tendance à sortir du système « polyculture-élevages » et à se séparer techniquement de l'exploitation. Quant à l'élevage bovin, il pose lui aussi des problèmes techniques auxquels on s'attaque de tous côtés depuis quelques années. Les plus faciles à résoudre concernent l'engraissement pour la viande qui est d'ailleurs réalisé largement suivant un mode intégralement industriel aux Etats-Unis (1). En Europe, la mise au point scientifique des méthodes d'alimentation convenant à l'élevage industriel du bovin à viande semble proche de sa fin. On peut compter que leur mise en œuvre pratique se fera rapidement, les méthodes extensives actuellement en usage ne permettant pas à la production de suivre l'accroissement constant de la demande de viande de bœuf et de veau.

L'élevage laitier, beaucoup plus complexe, ne peut suivre que lentement la voie de l'industrialisation. Pourtant, on voit naître çà et là de petites « usines à lait » regroupant quelques centaines de vaches.

---

1. Il existe aux Etats-Unis des « feeds lots » engraissant plusieurs dizaines de milliers de têtes de bétail par an.

Tant que l'industrialisation de l'élevage ne touchera que les volailles et les porcs, élevages facilement détachables de l'exploitation, cela n'aura pour effet que de réduire le choix des spéculations offert aux exploitations artisanales.

Par contre, l'industrialisation des divers élevages bovins portera un coup fatal à ces exploitations dont la combinaison productive repose essentiellement sur l'ensemble formé par les bovins laitiers ou à viande et les cultures fourragères qui leur sont complémentaires.

Les élevages ainsi industrialisés pourront être pratiqués par des entreprises spécialisées comme on en voit déjà beaucoup dans le domaine de la production avicole. Il est aussi probable que certains d'entre eux (bovins à viande) reviendront tout naturellement aux grandes entreprises agricoles qui les avaient abandonnés.

Un mouvement en ce sens se dessine déjà dans le Bassin Parisien.

A ce moment, les justifications techniques de l'exploitation artisanale familiale ayant disparu, elle disparaîtra elle-même et avec elle tout le système social rural qu'elle impliquait.

Des transformations parallèles affectent par ailleurs l'environnement de l'exploitation agricole.

On assiste, d'une part, au développement des industries fournissant des moyens de productions agricoles. Ceci concerne bien entendu les engins mécaniques, les engrais et insecticides, mais le fait nouveau est la croissance extraordinairement rapide en Europe d'une industrie des aliments composés pour le bétail, rendue possible et nécessaire par le développement de l'élevage de masse (particulièrement en aviculture).

Cette industrie, comme toutes les industries neuves, est à la fois dynamique et anarchique. Elle voit coexister de petites fabriques locales avec de grandes sociétés nationales ou européennes, quelques-unes étant contrôlées par des sociétés américaines. Elle est le théâtre de luttes commerciales acharnées (bien que portant rarement sur les prix), de fusions, de concentrations et d'accords prenant des formes variées.

D'autre part, le secteur de la transformation et de la distribution des produits agricoles est en train lui aussi d'adopter progressivement des formes industrielles (abattoirs industriels,

chaînes de distribution avec approvisionnement centralisé, supermarchés, etc.).

Cette évolution a été rendue possible par les progrès de la technique agricole : aujourd'hui les produits agricoles sont de mieux en mieux normalisables, d'une qualité moyenne élevée, homogène et régulière, toutes caractéristiques qui les rendent justiciables des méthodes du commerce moderne. Les progrès de la technologie dans les domaines du conditionnement, de la conservation, du froid, des transports, favorisent également cette évolution.

Jusqu'à présent, le commerce alimentaire est livré aux modes d'organisation artisanaux. Son fonctionnement est très coûteux.

Il est donc très tentant pour des entrepreneurs en quête de profit de pénétrer dans ce secteur, d'y implanter des techniques modernes plus productives et de s'assurer ainsi de copieuses rentes d'innovation, tout en vendant à des prix légèrement inférieurs à ceux du commerce traditionnel.

Par la suite de nouveaux arrivants les imitent et les commerçants artisanaux doivent progressivement céder la place.

L'exemple récent des Etats-Unis confirme parfaitement la description de ce processus.

En France, la phase « d'innovation » a eu lieu entre 1958 et 1961. Il suffit pour s'en convaincre de se souvenir de l'engouement dont furent l'objet, de la part des milieux boursiers, les titres des sociétés formées pour exploiter des chaînes de commerce alimentaire intégré. Le même phénomène avait déjà eu lieu un peu plus tôt dans les pays voisins.

Depuis lors la croissance du commerce intégré se poursuit dans toute l'Europe Occidentale et il est à noter que certaines des firmes qui nous occupent réunissent des capitaux originaires de plusieurs pays membres de la Communauté Economique et étendent leurs opérations à l'ensemble des six pays.

Naturellement, l'industrialisation de l'environnement de l'agriculture n'est pas sans conséquence pour le secteur de la production agricole et ne peut que hâter sa transformation.

On peut voir par exemple que la politique d'expansion des fabricants d'aliments du bétail les a conduit à encourager l'adoption, par les aviculteurs, de modes d'élevage industriels en leur

offrant des contrats de production assortis de facilités de crédit. Par la suite, beaucoup d'entre eux furent amenés à se charger de l'abattage et de la commercialisation des produits, et l'on peut dire qu'aujourd'hui ils contrôlent totalement la production de leurs clients, pour ce qui concerne la taille des élevages, le volume et le rythme de la production.

Il est probable que les mêmes fabricants exerceront un effet semblable sur la propagation de méthodes nouvelles dans les autres types d'élevage.

D'un autre côté, la généralisation du commerce moderne par les spécifications qu'il exigera des produits agricoles, par le caractère oligopolistique qu'il donnera aux divers marchés agricoles ne pourra que hâter l'industrialisation de la production.

Cette évolution ne se déroule évidemment pas sans heurts. Les modes de production hérités du passé ne cèdent pas sans combats la place aux modes de production exigés par la mise en œuvre des techniques nouvelles.

Ces antagonismes se résolvent différemment selon les régions en fonction des conditions naturelles, économiques, sociales prédominantes. Le plus souvent des modes de production remontant aux différentes étapes de l'évolution ci-dessus évoquée subsistent côte à côte.

Tantôt, considéré au niveau régional, le secteur agricole a déjà opéré une transformation radicale de ses structures de production, tantôt délaissée par les investissements capitalistes, désavantagée par les conditions naturelles, la région voit son secteur agricole incapable de se transformer pour absorber les techniques nouvelles de production, manquer sa transformation et servir de support à une société rurale fossile.

L'agriculture européenne présente-t-elle à l'observation un visage qui reproduise l'esquisse théorique ci-dessus ?

B) *Différents aspects de l'agriculture européenne.*

Les critères statistiques ne manquent pas pour traduire les différences de développement technique des agricultures régionales, leur degré d'industrialisation, l'ampleur qu'ont gardé les formes de production héritées du passé. On pourrait par exemple

trouver trace de ces changements dans la description du parc de machines, de la consommation d'engrais, des dépenses de production à l'hectare cultivé, du capital investi par travailleur.

Etant donné le caractère hâtif et schématique de cette courte étude, nous nous sommes cantonnés à utiliser des indices traduisant synthétiquement les effets des transformations techniques du secteur agricole : population active agricole rapportée à la surface cultivée, ou à la population active totale, surface occupée par les exploitations de moins de 10 hectares ou de plus de 50 hectares en pourcentage de la surface totale.

Malgré la pauvreté des statistiques existantes, il est toutefois possible de distinguer sur la base des critères ci-dessus, quatre grands types de régions agricoles qui vivent différemment les antagonismes entre formes de production industrielle et formes de production artisanale.

Le premier type regrouperait les régions ou une agriculture moderne est implantée définitivement. Les bouleversements imposés par l'utilisation de techniques de production moderne ont été effectués ou sont possibles sans résistance appréciable. On y trouve une agriculture à haut niveau productif par homme et par hectare, utilisant un capital important dans des exploitations de grandes dimensions.

Le Bassin Parisien, quelques zones de l'Allemagne du Nord, le delta du Pô, la riziculture de Camargue, une partie de la viticulture languedocienne, représenteraient des variantes de ce type.

Ces régions assurent l'essentiel des productions végétales européennes ; des indices concordants (étable sociétaire de Montereau, expériences de veaux d'élevage) mènent à penser que les problèmes d'industrialisation des productions animales y sont posés.

La société rurale constituée sur cette base technique fait partie intégrante du capitalisme industriel.

On y trouve une classe d'entrepreneurs agricoles, capitalistes non forcément propriétaires, ayant souvent reçu une formation secondaire ou supérieure, férus de gestion scientifique et recourant à une main-d'œuvre salariée peu nombreuse.

Dans une deuxième catégorie, nous placerions les régions où l'introduction des techniques de production les plus mo-

dernes rencontre des difficultés provoquées par la permanence de modes de productions dépassés (manque de capitaux, sous-encadrement technique ou faible dimension des entreprises) mais où ce conflit peut être surmonté dans le sens de l'adoption des techniques nouvelles, soit que les structures de production évoluent, soit que les conditions naturelles ou l'apport de capitaux extérieurs favorisent le développement de secteurs agricoles neufs qui remplacent le système de production ancien. On rencontre ce type d'agriculture dynamique en Italie du Nord, dans la vallée du Rhône, sur les franges Ouest et Sud du Bassin Parisien, aux Pays-Bas, dans des plaines du Sud-Ouest français.

Ces régions tendent à assurer la production des cultures spéciales : tabac, fruits et légumes.

Elles sont encore les zones privilégiées des productions animales intensives (production laitière). Elles accueillent les productions animales déjà industrialisées (aviculture, porc) en acceptant le contrôle du capitalisme des industries alimentaires.

C'est dans la société rurale de ces régions que s'est formé le chef d'entreprise actif, volontiers réformiste, ouvert à une action coopérative dynamique dont le C.N.J.A. reste en France l'expression la plus achevée.

A côté de ces jeunes artisans qui hésitent entre le statut de salarié à domicile du trust d'aliment du bétail et leurs vélléités coopérativistes non dénuées de corporatisme, tout comme à côté des industriels de l'agriculture, on voit se constituer toute une classe de salariés spécialistes : conseillers de gestion, cadres de coopératives, d'institutions de crédit, nouveaux artisans ruraux, employés et salariés des industries d'encadrement (fabrication d'aliment du bétail, abattoir industriel, station d'emballage, etc.). Ce nouveau groupe social nous semble mériter d'être étudié, ce qui n'a jamais été fait, à notre connaissance.

Ces deux catégories ci-dessus tendent de plus en plus à fournir l'essentiel des productions agricoles européennes commercialisées.

Un troisième groupe rassemblerait des régions où les tensions entre structures anciennes et techniques modernes atteignent un degré tel que la révolution technique est fortement freinée ou totalement inhibée.

Cette zone aux conditions naturelles souvent peu favorables

ne peut s'ouvrir aux productions nouvelles. Les bouleversements structurels, les besoins de capitaux, les exigences de l'amélioration de l'encadrement technique seraient tels qu'il est exclu que le raccord à la société industrielle se fasse dans les circonstances actuelles.

Il paraît même impossible qu'une utilisation rationnelle des ressources de la société conduise à entreprendre le sauvetage de la production agricole et de la société rurale de ces régions. L'avenir de ces zones ne peut d'ores et déjà être pensé en terme de production agricole intensive. En tout cas, il semble inévitable qu'intervienne un exode agricole massif à partir d'une population encore essentiellement occupée à l'agriculture. Nous placerions dans cette catégorie les zones alpines, le Massif Central, l'Allemagne du Sud, la partie orientale du Benelux, de larges zones de l'Italie Centrale, toute une classe de producteurs du midi viticole français.

Ces zones voient subsister une société rurale qui n'a guère évolué depuis le début du siècle. Le notable y côtoie le petit exploitant traditionnel. Elle est parfois une clientèle toute trouvée pour l'idéologie paternaliste du conservatisme. Dans d'autres cas, son incapacité à suivre le développement technique donne naissance à une forme fruste de revendication qui tend à refuser l'évolution et trouve par exemple aisément son expression dans le langage facilement électoraliste du P. C. français.

Enfin, la quatrième catégorie regroupe des régions où la mise en œuvre des techniques de production accuse un retard séculaire. Les conflits qui dominaient la vie agricole des régions précédentes font ici place à des tensions nées de cette « distorsion durable entre la croissance démographique et la stagnation économique » où l'on a vu la racine même du sous-développement. Il s'agit essentiellement de l'Italie du Sud, de la Sicile, de la Sardaigne et encore plus des voisins méridionaux de l'Europe des Six (Espagne, Portugal, Grèce) qui risquent plus ou moins rapidement d'être associés au Marché Commun.

Les problèmes qui se posent à cette partie de l'Europe agricole n'ont rien de commun avec ceux qu'on rencontre dans les régions précédentes. Nous trouvons ici une zone de réforme agraire qui n'a pas entamé l'évolution agricole que nous avons retracée tout à l'heure. La structure sociale de ces régions est

un obstacle absolu à toute évolution et seule une destruction préalable de cette société pourra ouvrir la porte au changement. Mais ces zones agricoles — à l'importance économique réduite — représentent un potentiel de production important. Elles constituent aussi une « armée de réserve » dont l'utilisation dans l'économie agricole pose des problèmes graves. Ce rôle d'armée de réserve dépasse d'ailleurs la frontière du secteur agricole pour s'étendre à l'ensemble de la vie économique européenne. Le capitalisme industriel ne l'ignore pas. Tel est brièvement décrit l'état de l'Europe agricole aujourd'hui. L'hétérogénéité de sa composition multiplie les contradictions entre les groupes qui les composent et ouvre largement l'éventail des problèmes qu'elle pose.

Voyons maintenant quels sont ces problèmes et comment réagissent les groupes que nous venons de décrire.

II. — LES PROBLÈMES DE L'AGRICULTURE EUROPÉENNE

Comme on a pu le constater dans la description qui précède, les différents secteurs de l'agriculture européenne sont confrontés à des problèmes de nature diverse. Certains producteurs agricoles luttent pour s'assurer le contrôle d'une partie des débouchés que leur offre la société industrielle. Ils sont intégrés à la structure économique présente ou cherchent à s'y intégrer. Ils posent des problèmes d'organisation économique qu'on pourrait regrouper sous le vocable : *problèmes du secteur agricole.*

Comme on a pu le constater dans la description qui précède, ne font plus, à proprement parler, partie de la machine économique. Ils luttent pour garder tout à la fois leur statut économique et leur mode de vie rurale traditionnelle qui est voué à disparition par les progrès constants des modes de vie urbains. Les problèmes que leur pose l'inéluctabilité de la destruction d'une société hors de laquelle ils ne peuvent exister priment les problèmes d'organisation économique. On pourrait ainsi opposer au premier groupe de problèmes concernant le secteur agricole

un second groupe qui serait constitué par *les problèmes de la société paysanne.*

Bien entendu ces deux types de difficultés sont interdépendants. Il nous paraît cependant nécessaire de les distinguer dans l'exposé.

A) *Les problèmes du secteur agricole.*

Les problèmes d'approvisionnement de l'Europe occidentale ne sont plus des problèmes de technique agricole. L'Europe dispose d'un potentiel agricole inutilisé considérable et à peu d'exceptions près, elle couvre pratiquement ses besoins en produits non tropicaux. Le degré d'auto-approvisionnement des pays de la C.E.E. varie entre 90 et 110 % pour les produits suivants : fruits et légumes non tropicaux, seigle et blé, produits laitiers, œufs, volailles, porcs et viande de bœuf.

S'il est vrai que depuis 10 ans le solde net du commerce extérieur des produits agricoles alimentaires se traduit par un déficit en augmentation croissante, il importe de souligner que les fruits tropicaux et les oléagineux exotiques représentent 60 % de ce déficit et que l'augmentation de 1000 millions de dollars du déficit agricole de la C.E.E. entre 1953 et 1961 est dû à un accroissement des importations de produits exotiques en grande partie (fruits : + 300 millions, oléagineux : + 300 millions).

Soulignons enfin que les exportations de la C.E.E. vers le reste du monde, qui ne couvraient que 30 % des importations en 1957, atteignaient 50 % en 1961.

Le niveau atteint par la production européenne de produits alimentaires est donc en constante augmentation. Il tend déjà à dépasser la demande solvable pour le sucre et les produits laitiers. Il installera bientôt l'agriculture européenne dans un état de surproduction chronique (1).

---

1. Nous sommes parfaitement conscients du fait que certains secteurs de la population européenne souffrent encore de malnutrition, mais étant données les possibilités de production agricole en Europe de l'Ouest, à supposer qu'on donne à l'ensemble de la population une ration alimentaire idéale, l'ère de la surproduction n'en serait pas sensiblement retardée.

Le problème du niveau de la production agricole européenne se complique du fait de l'importance qu'il convient d'accorder au commerce extérieur de la C.E.E. Effectuant, près du tiers des importations mondiales et 10 à 15 % des exportations de produits agricoles, la C.E.E. occupe une place importante dans le commerce international. Indépendamment du fait que certaines qualités de produits agricoles importés peuvent difficilement être créées sur place (certains blés durs par exemple) l'Europe capitaliste peut compromettre ses échanges industriels en réduisant certains achats de produits agricoles qui ne sont que la contrepartie de transactions portant sur d'autres produits. Les récentes péripéties de la « guerre du poulet » ont illustré abondamment cette situation.

La C.E.E. ne peut ni ne veut altérer gravement les échéances avec les Etat-Unis. Elle ne peut même pas favoriser ouvertement ses clients du tiers monde sans mesurer au préalable les conséquences de ce choix. Le cas du marché de la banane est significatif à cet égard. 98 % des importations de la R. F. allemande proviennent d'Amérique centrale, 42 % des importations de la C.E.E. sont fournies par l'Equateur et la Colombie. Une extension des importations en provenance des pays associés d'Afrique qui mettrait en danger la structure économique présente de ces pays d'Amérique latine est certainement exclue.

L'importance et l'imbrication des problèmes sont telles que les solutions ne peuvent être recherchées que dans un compromis global où les différents intérêts capitalistes en présence chercheront à s'assurer la meilleure part.

Les manœuvres actuelles et le déroulement de la pré-négociation du G.A.T.T. sont l'illustration de cet état de choses.

Quelle que soit la façon dont ces difficultés seront surmontées, l'agriculture européenne tendra à créer plus de produits agricoles que les possibilités de la consommation interne et d'écoulement externe ne peuvent en absorber et, ce, pour toutes les catégories de produits agricoles, des céréales aux productions animales.

Comment réagiront à cette situation de surplus les zones agricoles précédemment décrites ?

Selon les produits, les deux premières zones ou l'une des

deux, assuraient l'essentiel de la production tandis que les deux dernières verraient leur rôle économique diminuer ; leur disparition étant toutefois freinée par l'action complice des agriculteurs modernes désireux de consolider leur rente différentielle. On verra en somme s'accentuer et se généraliser la situation régnant sur le marché du blé en France ou 15 % des producteurs groupés dans le Nord et le Bassin Parisien assurent plus de la moitié de la production ou, autre indice d'un même phénomène, l'évolution que traduit l'implantation des centres d'abattages du poulet de chair dont, pour la France, les 2/3 de la capacité installée se trouvent dans des régions de type 2 : frange Sud du Bassin Parisien et Bretagne.

Ce mouvement de concentration géographique de la production amènera l'abandon des zones de type trois et d'abord des régions aux conditions naturelles peu favorables comme zone de production agricole. Ce mouvement dû essentiellement à l'utilisation de meilleures techniques de production est antérieur à la réalisation du Marché Commun et se poursuivra quel que soit le destin de la politique agricole commune. Certains secteurs politiques voient dans le Marché Commun un accélérateur de la rationalisation parce que Libby's cherche à s'installer dans le Languedoc et Findus dans l'Aisne. D'autres au contraire espèrent construire une politique agricole conservatrice qui constituera, par migration intérieure des petits paysans hollandais, allemands ou italiens vers le « désert français » une société européenne « stable ».

Le Marché Commun peut sans doute accélérer le mouvement de rationalisation de la production agricole ou entraîner un nombre réduit de migrations peut-être plus important que celui qui, depuis la première guerre mondiale, a conduit un certain nombre d'agriculteurs hollandais ou belges à s'installer dans la moitié Nord de la France.

Il ne repeuplera pas le Massif Central d'agriculteurs artisans qui ont commencé à l'abandonner avant même que l'idée du Marché Commun ait été lancée. Les industriels fournisseurs et clients de l'agriculture ne l'on pas attendu non plus pour se rencontrer et s'intégrer comme le montre l'histoire des firmes françaises d'aliments du bétail.

Il se peut par contre que l'incidence du Marché Commun

sur les industries européennes accélère l'intégration des zones de réforme agraire en absorbant une partie de l'armée de réserve qui encombre le marché du travail de ces régions, favorisant d'autant la modernisation des structures de production agricole des zones (ouvriers grecs ou siciliens en Allemagne, France, Italie du Nord).

En résumé, avec ou sans Marché Commun, le développement de sociétés industrielles dans les six pays de l'Europe occidentale agit de la même façon sur les agricultures nationales :

— concentration de la production agricole dans les zones où le recours aux techniques modernes est possible ;

— réduction massive du nombre de travailleurs produisant pour l'approvisionnement de la société industrielle en produits alimentaires ;

— mise en tutelle croissante de ces travailleurs par le capitalisme industriel et commercial qui est leur fournisseur ou leur client.

Le Marché Commun facilite sans doute ce mouvement, il ne le provoque pas et ne peut l'accélérer beaucoup car les risques d'agitation du monde rural deviennent rapidement considérables et les équipes conservatrices au pouvoir en Europe ne jugent pas nécessaire d'affronter ces dangers que le temps suffira à réduire au rythme de la réduction de la population active agricole. C'est qu'en effet les progrès dans l'organisation de la production du secteur agricole amènent à retirer toute signification économique aux efforts productifs des masses paysannes des régions en régression ou de ceux des paysans des régions qui ne peuvent accéder au rang de fournisseur de la société industrielle. D'autre part, ces progrès joints aux pressions du monde extérieur forcent le monde paysan à abandonner son organisation ancienne, héritière directe des sociétés agricoles précapitalistes.

C'est ainsi que se posent ce que nous avons appelé les problèmes de la société paysanne.

B) *Les problèmes de la société paysanne.*

Ces problèmes sont à la limite de notre analyse et de nos compétences, aussi n'en dirons-nous que quelques mots.

Les efforts des spécialistes de sociologie rurale, plus souvent tournés vers l'enregistrement de comportements en voie de disparition que vers l'étude de l'acquisition de nouveau modèles de comportement ne nous apportent qu'une aide limitée et pourtant, avec ou sans Marché Commun, les problèmes du monde paysan sont maintenant d'abord des problèmes d'adaptation des formes sociales aux techniques nouvelles de production qui sont ou qui vont être mises en œuvre.

La société rurale traditionnelle qui subsiste encore dans de nombreuses régions de l'Europe des Six regroupait un grand nombre de travailleurs et un nombre réduit de notables ruraux qui contrôlaient généralement le capital foncier (1), ce type de capital représentant à peu près les 3/4 du capital accumulé en vue de la production agricole.

Les techniques modernes de production réduisent considérablement la part du capital foncier dans la masse de capital mis en œuvre. L'influence qui pourrait être exercée par l'intermédiaire du contrôle du sol se trouve réduite et remplacée par celle que peut exercer quiconque contrôle le capital industriel et financier dont la place est devenue prépondérante.

L'accroissement du coefficient de capital dans l'agriculture entraîne parallèlement une réduction considérable du nombre des travailleurs engagés dans la production agricole et des changements de qualification des travailleurs restants. Il en résulte une mutation complète de la société rurale traditionnelle qui rapproche considérablement le monde agricole des sociétés urbaines.

Le fait essentiel reste la décroissance brutale du nombre de travailleurs engagés directement dans le processus de production agricole. Dans leur état actuel, les pays de l'Europe des Six gardent moins du quart de leur population active dans le

---

1. Entendu au sens traditionnel : terres et bâtiments d'exploitation.

secteur agricole. La généralisation des techniques modernes réduira dans un délai très court à 10 % et moins la part de la population active agricole dans la population active totale.

Sous le régime économique actuel, cette réorganisation se traduit par l'abandon pur et simple de régions entières et la suppression de tout rôle économique pour les paysans âgés ou trop enfermés dans des structures de production par trop vétustes. Dans l'état présent d'imprévision volontaire (1), ces travailleurs constituent l'essentiel de l'armée de réserve industrielle.

Provenant de régions de type 3 (Massif Central par exemple), ils tentent d'échapper à une prolétarisation complète et essaient de réintégrer l'appareil économique en occupant des postes dans la police ou le petit fonctionnariat. Venant des zones de type 4 (Italie du Sud, pays d'Europe Méditerranéenne), ils ne peuvent prétendre qu'à des postes d'ouvriers non qualifiés. Dans la mesure où le Marché Commun favorise le développement des activités industrielles, dans la mesure aussi où il facilite les transferts de main-d'œuvre, il peut accentuer cette évolution, il ne la crée pas.

Parallèlement à cette réduction du nombre des producteurs, la société paysanne doit supporter une transformation des travailleurs restants.

Elle voit d'abord se développer un salariat para-agricole de plus en plus important : employés des coopératives, conseillers de gestion, réparateurs-vendeurs de machines agricoles, ouvriers des usines de transformations des produits agricoles. Tous ces salariés se détachent des mythes produits par la société rurale. L' « ordre éternel des champs » et la « vieille sagesse paysanne » ne fait plus partie de leur héritage culturel.

Mais une partie de ces salariés nouveaux fiers d'avoir gravi un échelon de la hiérarchie sociale en abandonnant le travail

1. Le 4e plan indicatif français prévoit une migration extra-agricole annuelle de 80 000 personnes en recul sur les objectifs du IIIe plan, alors que l'on sait que cette migration a dépassé 150 000 personnes par an dans ces dernières années et que le vieillissement de la population agricole ne peut, dans un avenir proche, qu'ajouter son effet à celui de la migration pour réduire la population agricole active.

de la terre présentent plus de points communs avec les travailleurs en col blanc ou la petite bourgeoisie qu'avec la classe ouvrière.

Les producteurs agricoles proprement dits évoluent dans le même sens. Ils tendent à perdre leur statut d'entrepreneur, propriétaire de ses moyens de production et supportant les risques auxquels ses décisions économiques doivent faire face, pour devenir de simples exécutants utilisant un capital d'exploitation qui échappe à leur contrôle suivant un plan de production et parfois mettant en œuvre des techniques qu'ils n'ont pas établies eux-mêmes, livrant un produit de type prédéterminé à un prix plus ou moins garanti. Quelles que soient les formes juridiques des liens qui les unissent à leurs fournisseurs et clients, quel que soit — d'autre part — le mode d'appropriation du sol, ils ne sont en somme que des salariés fournissant à un appareil de production qui les dépasse, leur travail plus ou moins qualifié.

C'est dans l'ambiguïté, le cas de l'aviculteur propriétaire de son poulailler mais qui a emprunté la totalité de son capital d'exploitation grâce à la garantie du marchand d'aliments du bétail, qui suit le plan de production mis au point par ce dernier et ne peut livrer qu'à un abattoir lui-même contrôlé par l'industriel fournisseur.

C'est également le cas de l'exploitant, propriétaire ou non, qui produit sous contrat, pour l'usine de conserves voisine, de la tomate ou des petits pois.

On peut rattacher à ces cas exemplaires celui du producteur français de tabac soumis de bout en bout au contrôle des techniciens du monopole d'état.

Il nous semble même que la situation du producteur de céréales qui profite, grâce à l'O.N.I.C., ou demain dans le cadre de la politique commune — d'un système de prix garantis — a déjà des ressemblances avec les cas extrêmes développés ci-dessus.

En fait, c'est tout le monde paysan désireux de s'intégrer à la société industrielle qui réclame, par la voix de ses syndicats, un avenir d'où l'insécurité économique est exclue.

En première analyse, ils revendiquent un statut identique à celui des salariés. En fait, leur effort est plus ambigu, leurs

revendications plus complexes. Mis dans une situation économique plus délicate par le développement des liens qui les rattachent au reste de l'économie, de moins en moins maîtres de leurs moyens de production, les agriculteurs cherchent un nouveau statut, mais ils le cherchent différemment selon qu'ils partent de telle ou telle situation économique.

L'exploitant capitaliste des plaines du Nord, propriétaire ou fermier, rêve du fermier américain et son besoin de sécurité n'exclut pas la conscience qu'il a de sa qualité d'entrepreneur capitaliste.

A l'autre extrémité, le petit paysan de Corrèze, incapable d'acquérir la maîtrise de moyens de production suffisants pour rester un producteur indépendant, refuse simultanément la condition salariée et la perspective du triomphe d'une agriculture capitaliste. Il lutte pour le maintien des techniques à bas niveau de productivité qui assurent son existence économique.

Entre ces deux groupes, des agriculteurs dynamiques ou mieux placés acceptent plus ou moins de devenir des salariés de la grosse entreprise privée pour les plus mal placés, du gros groupe coopératif pour d'autres qui peuvent encore avoir le loisir de discuter la forme à donner à leur dépendance économique.

C'est à partir de ces derniers groupes que se développent les mouvements syndicalistes agricoles « modernes ». Et ces associations reflètent fidèlement les ambiguïtés de la situation de leurs adhérents. Certains animent des tentatives coopérativistes, tandis que d'autres se sentent attirés vers des mouvements du type « Jeune Patron ».

Face à ces groupes aux projets divergents, le Marché Commun garde encore aujourd'hui un visage ambigu. Il n'est pas exclu qu'il tente de reproduire au niveau européen la tentative de sauvetage de l'exploitation artisanale que le gouvernement allemand avait, pour des raisons de consolidation politique, voulu réaliser à l'aide de son Plan Vert. Il est plus vraisemblable que tout en proclamant la nécessité de protéger l'exploitation familiale, il créera les conditions propres à favoriser la concentration et la rationalisation de la production agricole. Mais la recherche des conditions de fonctionnement d'une agriculture à haute productivité se poursuivra de toute façon

en Europe indépendamment des péripéties de réalisation du Marché Commun.

Cette évolution se déroule à l'heure actuelle sans aucune coordination d'ensemble. De plus, les objectifs proclamés des politiques agricoles semblent vouloir freiner les changements en cours plutôt que favoriser leur réalisation au moindre coût social. Cette attitude ne masque le plus souvent qu'un refus de réviser les mythes anciens allié à une incapacité de consentir des investissements nécessaires mais « non rentables », tels que l'enseignement, l'encadrement technique, la reconversion de l'activité de régions entières éloignées des pôles de développement existants.

La situation paraît donc se prêter à la formulation d'une politique agricole socialiste européenne qui souligne les contradictions des politiques actuelles et propose une ligne de développement cohérent.

III. — POUR UNE PERSPECTIVE SOCIALISTE

Le seul objectif cohérent d'une politique agricole ne peut être que l'adaptation de la production aux besoins de la société et la réalisation de cette production aux moindres coûts, qu'il s'agisse de coûts techniques ou de coûts sociaux. S'il s'agit d'adapter la production agricole européenne aux besoins de l'Europe, nous avons vu, en évoquant les problèmes qui se posent au secteur agricole européen, que la réponse à cette question ne peut faire abstraction des liens qui attachent l'Europe au reste du monde. Le niveau de production et les types de produits à demander à l'agriculture d'une Europe socialiste ou à celle d'un état européen socialiste isolé dépendent d'abord du cadre général de la planification économique et même de la politique étrangère qu'on aura définie pour cet ensemble socialiste. Le cadre ainsi tracé comment pourrait-on essayer d'atteindre le niveau de production fixé en minimisant les coûts de production ?

Nous avons vu que l'agriculture européenne est en pleine

évolution et que ces changements se réalisent à un coût social élevé. Il paraît légitime de prévoir un programme de production qui minimise d'abord les coûts sociaux et la tentation peut-être grande de lutter pour freiner l'évolution technique en acceptant des coûts techniques relativement élevés dans l'espoir de minimiser ainsi les coûts sociaux.

Cette méthode de raisonnement nous paraît conduire à une ligne politique fausse tant au point de vue stratégique que tactique.

Stratégiquement il est illusoire de prétendre minimiser les coût sociaux en préservant l'état ancien des forces productives. Si en évitant le coût du changement on fait taire les récriminations paysannes, le coût social demeure très élevé pour la société qui doit continuer à supporter des travailleurs peu productifs soumis à la plus définitive des oppressions : celle des forces naturelles auxquelles ils se soumettent et celle de la société qui est fondée sur l'état ancien d'infériorité technique des masses paysannes.

Tactiquement il est dangereux de prétendre durant des années défendre une petite paysannerie qui finit toujours par rejoindre les rangs du prolétariat urbain et ne peut éprouver que mépris pour des organisations qui se vantent d'analyser scientifiquement les transformations de la société et n'ont pas réussi à prévoir le sort qui leur était réservé. Il serait d'ailleurs tout aussi dangereux qu'un mouvement socialiste après avoir prôné la défense de la petite paysannerie, arrive au pouvoir et soit contraint « pour améliorer les rapports de production dans la société socialiste » de prendre du jour au lendemain les contre-pied des thèses qu'il défendait avec tant de constance.

La première exigence d'une politique socialiste face aux problèmes de la société paysanne reste à nos yeux la clarté et la vérité :

Il convient donc de souligner que le secteur agricole n'utilisera dans un avenir proche que 5 % de la population active, que cette agriculture utilisera une masse de capitaux de plus en plus grande, que le paysan individuel maître sur sa terre va céder la place à un travailleur hautement qualifié étroitement dépendant de ses fournisseurs et des circuits qui assurent l'écoulement de la production vers les masses urbaines.

Ceci posé, il est normal de proposer des formes d'organisation qui pourraient se substituer à celles nées de l'économie de profit. Il est encore plus nécessaire d'insister sur les exigences sociales que sont en droit de manifester, à ce stade de l'évolution les travailleurs de la terre : retraite aux agriculteurs âgés, primes de reconversion, enseignement diversifié et non plus uniquement professionnel.

Dans la société européenne et particulièrement en France, la solution du problème agricole sera plus vite atteinte par une profonde démocratisation de l'enseignement que par la protection des exploitations familiales. Le mouvement socialiste doit le dire d'autant plus que de nombreux agriculteurs sont prêts à l'entendre.

Il ne faut pas toutefois surestimer la possibilité d'entraîner vers des solutions socialistes tout ou partie des masses paysannes. Dans l'Europe occidentale, le fonctionnement de types d'agriculture fondés sur l'appropriation privée du sol est trop enracinée dans l'histoire pour ne pas marquer profondément les aspirations de la paysannerie. Tous les gros agriculteurs et l'immense majorité des petits paysans évolués luttent en fait pour atteindre un statut comparable à celui que connaît le patron du petit atelier de mécanique sous-traitant et satellite de la grande industrie. Ils prêteraient difficilement l'oreille à quiconque viendrait leur rappeler combien leur condition réelle est semblable à celle de l'ensemble du salariat qualifié de la société industrielle.

Ce n'est pourtant qu'en partant de cette réalité objective que toute construction socialiste peut-être entreprise en milieu agricole.

A vrai dire il ne nous semble pas que l'adhésion enthousiaste de cette fraction bientôt fort réduite du monde du travail doive commander la ligne générale du mouvement socialiste européen. Si l'on apprécie exactement leur place dans l'appareil de production les agriculteurs européens peuvent demain, accepter le socialisme, ils ne le construiront en aucun cas.

L'EUROPE ET SES PROBLÈMES AGRICOLES

Discussion

Le président de séance (C. MEILLASSOUX)

L'ordre du jour appelle à la discussion du rapport du groupe des chercheurs agricoles sur les problèmes de l'agriculture.

Ce rapport, on le sait, n'est pas en accord avec la position de certains camarades qui sont représentés ici, et certaines discussions ont déjà eu lieu dans les coulisses. La discussion doit être rendue publique.

Le problème agricole est un problème qui ne s'intègre pas nécessairement dans la discussion des structures du capitalisme, parce que ses implications sont essentiellement sociales. Le problème est de savoir, quel est éventuellement le rôle de la paysannerie dans la construction vers le socialisme ou dans la révolution socialiste.

Les camarades qui ont fait leur rapport sur l'agriculture ont une position, je ne dis pas pessimiste, mais réaliste à cet égard et je crois personnellement, moi aussi que l'agriculture, la paysannerie plutôt est actuellement en perte de vitesse, et même en voie de liquidation par le néo-capitalisme, alors que la paysannerie a servi de marais au conservatisme électoral jusqu'à présent. Or, il y a un problème qui se pose aux forces de gauche, à savoir : va-t-on reprendre et soutenir les revendications paysannes ? ou bien va-t-on laisser le mouvement se faire dans le sens prévu et accéléré par le capitalisme actuel, c'est-à-dire vers la disparition de la paysannerie et vers la création d'un secteur agricole moderne ou tout au moins industrialisé, soumis à l'industrie ?

C'est évidemment, je crois, un problème extrêmement difficile, parce que si la gauche lie son sort à la classe paysanne, étant donné que celle-ci est en voie de liquidation, non seulement

parce qu'elle représente un secteur qui est démodé, qui ne peut pas s'intégrer dans les structures du capitalisme moderne, mais aussi parce que le capitalisme vise à la destruction de ce secteur, si la gauche associe son action à une couche sociale en voie de liquidation, est-ce qu'elle ne risque pas aussi d'endosser la défaite de cette couche sociale ? D'un autre côté, est-ce que la reprise en main de la revendication paysanne permettrait d'opposer un barrage suffisamment fort à la construction actuelle du capitalisme moderne ? Est-ce que cela permettrait éventuellement de résister à ce qui se passe sur le plan industriel et par suite politique ? Bref, faut-il se faire les avocats d'une petite propriété paysanne, d'un conservatisme paysan ? Voilà au fond le problème et jusqu'à présent on n'en a pas encore discuté.

André GORZ

Je vais essayer de faire ressortir quelle a été la discussion entre les rapporteurs, sur ce problème de la reconversion de la paysannerie.

Ce que Meillassoux vient de dire, me paraît précisément exiger une clarification.

Quand nous disons, par projection à long terme, que dans une économie développée la place de la population active agricole ne représente que 5 % de la population active, on a l'air de présenter cela comme une sorte de processus inéluctable, devant lequel on va se croiser les bras. En quelque sorte, puisque la paysannerie est en voie de disparition en tant que classe importante, et bien on va la passer par « profits et pertes ».

Je crois que ce n'est pas comme cela qu'il faut poser le problème. Il faut voir plutôt si, et dans l'affirmative de quelle manière, les luttes paysannes que provoque la crise agricole peuvent être liées directement aux luttes de la classe ouvrière contre l'emprise du capital et contre l'exploitation, les aliénations capitalistes. C'est ainsi qu'il faut poser le problème.

Je vais essayer de voir s'il n'y a pas des points d'insertion et de convergence entre le mouvement paysan et le mouvement ouvrier.

Un premier point, c'est qu'il y aura surexploitation du travail paysan, sous-rémunération du travail paysan tant que

l'agriculture ne disposera pas de la même productivité que l'industrie. Par quel moyen, peut-on donner au travail agricole la même productivité qu'au travail industriel ?

A cette question, la réponse classique, celle qui est acceptée jusqu'ici par les rapporteurs et le président, c'est que le seul moyen de donner à l'agriculture la productivité de l'industrie, c'est le développement, l'équipement capitaliste. Est-ce vraiment le seul moyen ? Est-ce que la seule forme de concentration agricole, et d'équipement, d'industrialisation agricole convenable est le processus de concentration capitaliste de l'agriculture ? Nous savons bien que tel n'est pas le cas et qu'il y a d'autres moyens, que par exemple cet équipement, cette industrialisation de la production agricole peuvent être obtenus par des investissements publics, des crédits publics, par une politique publique d'équipement et de crédit aux producteurs agricoles associés. Alors, au lieu de dire : « la classe paysanne disparaît, la classe ouvrière ne peut pas se mettre à sa remorque », pourquoi la classe ouvrière ne pourrait-elle pas chercher les intérêts qu'elle a en commun avec la classe paysanne pour faire sortir le secteur agricole de la subordination au secteur capitaliste ?

Il y a un autre point de convergence : c'est que, comme le soulignait le rapporteur, avec beaucoup de précision et souvent de détails, le producteur agricole tend à devenir un ouvrier à façon, salarié dans les pires conditions, surexploité par les trusts de l'alimentation.

Le rapporteur a cité, en particulier, les trusts de la production d'aliments composés qui, à la fois en amont et en aval de la production agricole, exercent une double emprise et une double exploitation sur le secteur agricole.

Non seulement ils vendent aux paysans des produits industriels nécessaires à l'élevage, mais ils les prennent sous contrat et se chargent également de l'écoulement des produits. Ils prélèvent donc et écrèment la plus-value en amont de la production agricole et en aval. Je ne vois pas pourquoi, il n'y aurait pas une convergence possible des luttes ouvrières et les luttes paysannes contre ces trusts qui, après tout, emploient également et dans une mesure croissante des salariés et surtout des salariés qui proviennent des couches paysannes elles-mêmes.

Un objectif possible de convergence ouvrière et paysanne, serait de lutter d'une part pour le développement des formes coopératives et du crédit public au développement agricole, et

d'autre part de lutter pour que la distribution des produits agricoles soit soustraite à l'emprise des trusts alimentaires et des trusts de la distribution pour être mise sous le contrôle conjoint des producteurs agricoles et des travailleurs urbains.

Vous me direz peut-être que les coopératives, c'est encore du capitalisme. C'est parfaitement vrai. Mais je vous répondrai alors que si vous voulez éliminer toutes les étapes intermédiaires pour ne vous intéresser qu'à une agriculture socialiste de pied en cap, le socialisme ne verra jamais le jour, car vous aurez les agriculteurs contre vous. Vous pouvez les amener à la lutte socialiste à travers les coopératives et leur conflit avec les trusts ; vous ne pouvez pas les y amener si vous défendez la petite exploitation individuelle ou familiale ou si vous assistez froidement à sa ruine.

Jean-Marie VINCENT

Je voudrais aussi intervenir sur le rapport agricole. Je crois que le rapport agricole pèche par une vue beaucoup trop générale et schématique de l'évolution de l'agriculture.

La perspective d'une limitation de la main-d'œuvre agricole à 5 % de la population active qui me paraît vraisemblable dans un avenir rapproché a été développée toutefois avec beaucoup trop de verdeur. Il me semble en effet que pour aller vers ces 5 % de population agricole en France, il y a plusieurs chemins possibles et plusieurs voies.

Il faut, entre autre, déterminer les incidences pratiques du Marché Commun sur la possibilité du développement agricole, pour comprendre exactement ce qui attend l'agriculture française par exemple.

La perspective agricole qui a été développée asez largement dans les milieux d'agriculture française, est-elle une possibilité ou non dans l'Europe des Six ? Cette politique d'autarcie agricole ne serait sans doute pas une autarcie complète, puisque pour toute une série de produits, les pays de l'Europe des Six dépendent des importations. En fait, on sait que cette autarcie agricole ne sera au mieux que partielle et cela laisse la porte ouverte à toute sorte de discussions avec les autorités allemandes. Or, est-ce que nous, socialistes, en France, nous devons nous

mêmes nous battre pour cette autarcie illusoire de l'Europe des Six ? Est-ce véritablement une perspective que nous avons à défendre ? La réponse est clairement non. C'est un premier point.

Un deuxième point que je voudrais souligner, c'est le problème des structures foncières dans l'agriculture. A l'heure actuelle, en France, toute une série de théories sont développées sur la propriété dans l'agriculture, en particulier sur la distinction entre la propriété foncière et la propriété d'exploitation.

Or, il me semble que l'idée même d'une séparation entre la propriété foncière et la propriété d'exploitation va tout à fait dans le sens capitaliste du développement de l'agriculture française.

Dans le rapport, on a souligné que, dans le capital d'une entreprise agricole, le capital-terre proprement dit est de moins en moins important par rapport au capital d'exploitation : bâtiments, machines agricoles, etc... et que de plus en plus l'exploitation agricole devient une exploitation de type industriel.

Ceci fait que le programme développé dans toute une série de milieux de gauche, je pense en particulier dans le milieu du Centre National des Jeunes Agriculteurs, programme qui consiste à se battre pour qu'il y ait une reconnaissance légale de la propriété d'exploitation distincte de la propriété foncière ne vas pas à l'encontre de l'objectif qu'il se propose : la libération de la paysannerie. En effet il implique finalement qu'on va faire un certain nombre d'efforts pour libérer des entraves les plus voyantes, le développement capitaliste moderne de l'agriculture. Pratiquement, il s'agit d'une lutte pour la répartition de la rente foncière, il s'agit en quelque sorte, d'enlever aux anciens propriétaires, au vieux capitalisme agraire ou à la vieille bourgeoisie foncière une partie de la rente foncière et de la répartir aux exploitants agricoles, capitalistes qui peuvent d'ailleurs être des fermiers.

Je pense qu'il est nécessaire d'éclairer ce problème et de savoir si nous acceptons ou non cette perspective de la propriété d'exploitation.

Personnellement, je pense qu'il faut la rejeter : je pense qu'un certain type de fermier, de métayer resté au stade de l'exploitation familiale doit être protégé contre le propriétaire de la ferme. Mais cela ne peut avoir qu'un caractère tout a fait limité, transitoire et en aucun cas ne peut amener, par exemple, à la perspective de la propriété culturale.

La propriété d'exploitation aboutirait pratiquement à créer une sorte de propriété commerciale dans l'agriculture.

Un autre problème est de savoir dans quelle mesure nous pouvons dans le cadre actuel, nous battre pour la perspective d'un développement coopératif dans l'agriculture.

Quelles sont les conditions d'un tel développement coopératif dans l'agriculture ?

Jusqu'à présent, le mouvement coopératif en France, tout au moins dans la paysannerie est resté assez limité.

Pourquoi y a-t-il un si faible développement ? Alors que cette formule pourrait limiter les coûts sociaux de l'exode rural, permettre par exemple, une réadaptation à la terre d'un certain nombre de gens qui autrement la quitteraient très rapidement dans des conditions catastrophiques, c'est-à-dire en abandonnant purement et simplement les exploitations, en abandonnant un capital logement et en allant à la ville dans les conditions de non formation professionnelle. La coopération permet en effet le maintien d'une partie de ceux qui vivaient sur l'exploitation familiale, en assurant aux autres un départ vers la ville dans des conditions meilleures que lors d'un départ contraint et forcé.

Voilà, en gros, les remarques que j'avais à faire sur ce problème agricole ; il reste toutefois, bien sûr que l'on doit être relativement prudent lorsqu'on développe les perspectives de solutions pour l'agriculture, aussi longtemps que nous restons dans le cadre du régime actuel. Il y a en outre une notion qu'on pourrait introduire, c'est celle d'un programme de transition, dans l'agriculture, qui montrait que des mobilisations sont possibles pour un certain nombre de réformes, un nouveau type d'organisation de la coopération. Mais naturellement cette perspective présentable dans l'immédiat n'a de sens que si elle se prolonge par des perspectives ouvrant la voie du socialisme, c'est-à-dire pratiquement ouvrant la voie d'une réorganisation d'ensemble des structures françaises. C'est là qu'on peut trouver le joint avec le mouvement ouvrier, et c'est en ce sens qu'il faudrait sans doute creuser les problèmes de l'union des travailleurs de campagne et ceux des villes.

Serge MALLET

Il me semble, si l'on veut saisir l'importance que les problèmes agricoles prennent à l'heure actuelle, dans le cadre du

Marché Commun, il me semble nécessaire de les réinsérer effectivement dans la perspective du développement actuel de l'agriculture.

Je crois que la raison des difficultés actuelles dans la mise en place de l'Europe agricole ne tient pas au problème de débouchés. Je crois que nous ne sommes pas plus en présence, du moins directement d'un problème d'investissement dans la production agricole, mais qu'il s'agit de l'équilibre général de l'économie interne des pays européens qui est à l'origine de ces difficultés. Dans la mesure où une partie importante du Marché intérieur des pays européens doit être de plus en plus destinée à absorber les productions industrielles, il y a de la part de tous les capitalismes industriels, au niveau national et au niveau européen intégré, une tendance à faire pression sur les prix des produits agricoles, pour diminuer la part réservée dans les budgets familiaux à la consommation des produits alimentaires. C'est de cette nécessité que découle la tendance au développement capitaliste de l'agriculture. Sous quelle forme ? C'est là, je crois, qu'il faut que nous voyions les tendances qui à l'heure actuelle sont en train de se manifester.

La forme qui consiste à remplacer l'agriculture traditionnelle par une agriculture de type capitaliste ou semi-capitaliste, du genre de celle des farmers américains, est effectivement la tentation d'un certain nombre de dirigeants, disons de la couche de paysans moyens européens ; mais ce n'est pas le processus essentiel qui est, à l'heure actuelle, en train de se développer ; le processus essentiel, c'est celui de la prise en main indirecte de la production des matières premières agricoles par des organismes industriels et commerciaux qui en assureront la distribution ou la transformation, c'est ce que l'on a appelé le phénomène de l'intégration de l'agriculture à l'industrie. Ce phénomène est déjà très fortement développé dans certaines productions et ce n'est pas un hasard si c'est précisément dans le secteur où l'intégration capitaliste a été la plus poussée sous cette forme, c'est-à-dire dans l'aviculture, que nous assistons aux conflits concurrentiels les plus aigus. La « guerre du poulet » en est, à l'heure actuelle, un exemple type : cela s'est trouvé illustré d'une façon absolument péremptoire, lorsque le ministère de l'agriculture des Etats-Unis a fait savoir que la guerre du poulet, pour sa part, ne le concernait pas, qu'il n'avait pas à s'en occuper parce qu'aux Etats-Unis, la production de la volaille est maintenant assurée par quatre

trusts industriels ! C'est un dirigeant syndical agricole américain qui vient, à l'heure actuelle d'envoyer à l'Organisation Syndicale des Producteurs d'œufs et volailles hollandais, une lettre dans laquelle il les encourage à résister à l'invasion des poulets américains. Son argument est que, la mise en échec des plans d'invasion des trusts avicoles en Europe est le seul espoir à des producteurs américains de reconquérir leur autonomie. Demain, l'intégration risque de concerner l'ensemble de la production de viande de bœuf. A partir du moment où l'ensemble de l'élevage bovin se trouvera ainsi intégré dans un circuit industriel où le producteur, quel que soit son statut, propriétaire, fermier, etc., aura perdu et la propriété de fait de ses moyens de production, la possibilité de discuter ses prix de vente, et celle de choisir le moment et le destinataire de sa vente, on pourra dire que la transformation de la majeure partie des agriculteurs indépendants en travailleurs salariés à domicile, est réalisée ; là est l'aboutissement du développement du processus intégrationniste. Et dans cette situation, nous nous heurtons en permanence à notre respect pour la fameuse définition de Colins Clark, définition que je considère comme dépassée par l'évolution de la société moderne, la fameuse distinction entre secteur primaire, secteur secondaire, secteur tertiaire. Si, par exemple, il y avait tout à l'heure ambiguïté et si avant l'ouverture du colloque, j'ai eu une discussion assez vive avec les camarades qui ont fait le rapport agricole, c'est précisément parce que nous n'avons pas encore pris l'habitude de considérer l'agriculture comme une branche industrielle comprenant son secteur primaire : la production de matières premières brutes, son secteur secondaire : la transformation des matières premières brutes et son secteur tertiaire : la commercialisation des matières premières brutes et que nous continuons à l'isoler arbitrairement dans l'activité primaire.

C'est là que se posent les problèmes de l'agriculture. Lorsque par exemple le rapporteur dit : « la population agricole proprement dite devra inéluctablement se réduire à 5 % », nous savons bien qu'il y a effectivement une évolution en ce sens. Mais nous pouvons, à ce moment-là poser le problème de la localisaton des entreprises industrielles qui vont assurer la transformation des produits agricoles, nous pouvons, à ce moment-là poser le problème des circuits de distribution agricole et celui de savoir, en fin de compte, quel sera le mode d'intégration et *qui* va intégrer *qui ?*

La définition de la population active attachée à l'agriculture, n'a plus grând-chose à voir avec le problème de la propriété, de l'occupation du sol. Elle n'a plus, même, de grand rapport avec la production agricole proprement dite. Prenons l'exemple des kibboutz israéliens : voici des organismes qui vivent essentiellement de la production de matières premières agricoles, ce sont des organismes agricoles. Or, dans les kibboutz israéliens, 40 % de la population active est utilisée à des activités « tertiaires », 20 % à des activités « secondaires », à la transformation industrielle des produits agricoles bruts. Dans cette unité économique fondée sur l'agriculture, le secteur proprement agricole, la production agricole elle-même ne représente finalement que la minorité des emplois. Le problème agricole européen ne concerne pas seulement la paysannerie, il intéresse l'activité du circuit industriel pour abaisser les prix des matières premières agricoles, la part alimentaire de la consommation en faisant pression sur les différentes catégories de producteurs qui transforment les produits agricoles, en récupérant sur un secteur de la production ce qui ne peut être acquis par ailleurs ou ce que l'on veut investir.

Il s'agit d'un problème de distribution de revenus à l'intérieur d'une économie donnée. C'est en ces termes que se pose le problème agricole et la tentation actuelle des gouvernements européens est de pousser au développement de cette intégration par les productions alimentaires. L'intégration de l'agriculture européenne par des organisations commerciales ou industrielles qui peuvent jouer sur plusieurs tableaux, notamment en important des matières premières agricoles venant d'ailleurs que de l'ensemble européen, jouant des prix de revient plus bas des pays sous-développés d'origine coloniale présente un intérêt évident pour différents pays. Plus intéressant que de se retrouver en face de producteurs agricoles organisés sur le plan industriel, assurant eux-mêmes la transformation de leurs produits. Le problème est là, il faut pouvoir continuer à jouer, y compris à l'intérieur du Marché Commun européen, sur la possibilité d'importer massivement des matières premières agricoles en provenance d'autres pays, matières premières agricoles qui sont, en outre, une monnaie d'échange contre des produits industriels. Pour celà il faut une agriculture intégrée par les capitaux industriels et commerciaux, à qui on peut offrir d'autres compensations sur un autre côté.

La tendance au développement de l'agriculture capitaliste

se trouve donc effectivement incluse dans le développement du capitalisme. Et la lutte actuelle des producteurs des pays du Marché Commun, même si elle parle encore le langage du petit propriétaire attaché à sa terre, déborde largement ce cadre : il ne s'agit plus tant de défendre, soit les prix, soit le statut de la propriété ; dans la pratique, cette lutte débouche sur la mise en question de l'intégration de l'agriculture par les circuits industriels et commerciaux. C'est en ce sens qu'elle est un élément et un élément fondamental de la lutte que mène à l'heure actuelle le mouvement ouvrier et qu'elle s'en trouve finalement excessivement proche.

Je crois que la distance qui, dans les formes, séparait les revendications du mouvement paysan des revendications du mouvement ouvrier, se réduit du fait de la nature de leur ennemi commun. C'est en ce sens que dans la mesure où nous libérons la paysannerie de toute une série d'anciens liens qui l'enserrent, qui l'empêchent, par exemple de se grouper, d'organiser des groupements de producteurs qui peuvent être en mesure, soit de négocier d'une façon plus cohérente, soit d'échapper à l'emprise capitaliste, nous exerçons une action parallèle à celle des ouvriers, lorsqu'ils se coalisent pour défendre leur niveau de vie. La tendance générale du mouvement ouvrier est de considérer que, en secteur paysan, il s'agit de corporatisme ou du capitalisme de groupe. Non, c'est de la revendication élémentaire de base, au même niveau que la défense des salaires par les ouvriers face à un capitalisme qui intègre et qui contrôle absolument la formation actuelle des prix agricoles. Que les producteurs en soient plus ou moins conscients, c'est autre chose, mais je crois qu'à l'intérieur même des discussions qui se déroulent à l'heure actuelle, à Bruxelles notamment, les problèmes qui se trouvent posés sont déjà de cette nature et que l'action des agriculteurs tend à figer dans une certaine mesure le développement de la production agricole à un certain niveau de façon à éviter le renforcemenet de l'intégration à partir de là. C'est une situation très exactement analogue à celle que le mouvement ouvrier exerce dans certaines régions lorsqu'il pense qu'un développement beaucoup trop rapide de tel ou tel secteur provoquera une crise structurelle dans un autre et qu'il s'y refuse tant que n'aura pas été mise en place une organisation planifiée qui pourra assurer le plein emploi.

Je pense que si nous continuons à raisonner sur le problème agricole en termes de problèmes absolument spécifiques

et liés à une couche de la population qui n'a aucune espèce de rapports avec le capitalisme et avec le statut de salarié, nous ne pouvons pas effectivement comprendre le mécanisme actuel de luttes des organisations agricoles, nous ne pouvons pas comprendre les processus qui s'y développent et l'adoption, par exemple, de telle ou telle forme de lutte beaucoup plus proche traditionnellement des formes de lutte du mouvement ouvrier que des formes classiques de lutte qu'utilisait autrefois le mouvement paysan. Le fait est qu'il y a un phénomène de prolétarisation dans l'agriculture, et que ce phénomène va aller en se développant à une rapidité de plus en plus grande, au cours des dix ou quinze années à venir.

Le rapporteur

J'ai relevé les questions qui ont été posées sur le rapport agricole, et je vais essayer de répondre à toutes, en les prenant dans l'ordre où elles ont été posées.

Je crois tout d'abord qu'il faut faire un tri. Il m'a semblé qu'une partie des questions ne mettaient pas en cause le schéma de développement que nous avons décrit ; par contre l'intervention de Mallet semble mettre en cause ce schéma.

Pour ce qui est de Vincent, il a, je crois, posé la question suivante : Nous allons vers un monde où il y aura 5 % de travailleurs actifs dans le secteur de la production agricole, mais il y a plusieurs voies possibles pour cela, et Vincent dit : Dans le Marché Commun, certains poussent à l'autarcie agricole, d'autres pas, où en est-on ?

La position que nous avons essayé de défendre dans notre rapport, est en gros celle-ci : il est certain que ceci est une question qui mériterait d'être étudiée, mais le fond du problème agricole n'est pas lié à la réponse à cette question. Toute une partie des conservateurs agricoles européens pousse à la couverture totale des besoins de l'Europe par l'agriculture européenne. Une autre partie, plus liée aux courants d'échanges internationaux lutte en faveur d'un compromis avec les Etats-Unis. C'est toute l'histoire des prochaines négociations Kennedy. Quelle que soit la voie choisie, dans un nombre d'années rela-

tivement court, un nombre de travailleurs agricoles extrêmement réduit, encombrera l'Europe de stocks. Car il est certain que l'augmentation de la productivité du travail agricole par tête sera telle que nous allons vers une agriculture excédentaire. Même en tenant compte de la sous-nutrition de certains secteurs de la population générale, spécialement en France, le potentiel de production agricole en Europe est tel que, quel que soit le niveau fixé, nous sommes sûrs de le dépasser.

On a posé aussi le problème des structures foncières et le problème du développement coopératif de l'agriculture.

Quand Vincent dit que pour lui la distinction, propriété d'exploitation et propriété foncière, est une distinction conservatrice, je n'ai aucune objection à formuler : il est certain qu'il s'agit d'une lutte entre deux types de capitalistes, des capitalistes fonciers et des gens qui ne possèdent pas le capital foncier mais qui possèdent un capital, maintenant plus important dans la production agricole, le capital d'exploitation pur et simple : machines, engrais, achats aux approvisionneurs de l'agriculture.

Je pense que cette distinction avancée par ce qu'il est convenu d'appeler les secteurs progressistes de l'agriculture française, dépeint exactement ce que nous avons essayé de dire dans le rapport. Les secteurs les plus progressistes de l'agriculture française ne peuvent pas dans l'état actuel des choses résoudre la contradiction que ressent chaque producteur agricole entre son appartenance à la classe des entrepreneurs capitalistes et son appartenance à la classe des travailleurs. Le C.N.J.A. est absolument tenu par cette contradiction et c'est pour cela qu'il en arrive à promouvoir des réformes comme cette réforme de la propriété d'exploitation. Quand il défend la propriété d'exploitation, il défend chez ses membres leur appartenance à la classe des capitalistes. Et ceci souligne un point que nous avons essayé de développer dans le rapport et qui nous semble important : le développement coopératif de l'agriculture est peut-être une solution transitoire intéressante, mais je ne vois pas très bien en quoi c'est une solution socialiste dans l'état actuel des choses. Un groupement de producteurs agricoles, c'est un rassemblement de gens qui sont bien décidés à se battre pour obtenir un profit et pour le partager ensuite entre eux. Ce n'est certainement pas une forme socialiste d'organisation de la production. Nous pouvons envisager d'accepter un programme qui tendrait à multiplier les coopératives de production ou de transformation, mais seulement à condition que le mouvement

ouvrier ne soutienne cette idée qu'en lui enlevant toute ambiguïté. Il ne s'agit pas de soutenir des gens qui en fait, veulent jouer sur les deux tableaux.

Si on veut montrer clairement aux agriculteurs qu'ils n'échapperont pas à leur rôle de salariés, on peut vouloir avec eux construire des formes transitoires qui leur permettront d'accomplir, en minimisant les coûts sociaux, la transformation qu'ils doivent subir. Mais, si on accepte de collaborer avec des gens qui luttent pour le statut d'entrepreneur en pensant qu'ils se sont raccordés au mouvement ouvrier, à mon avis il y a une erreur grave et on trompe tout le monde. Voilà notre position.

En ce qui concerne la possibilité d'investissements publics au profit des producteurs agricoles associés, le raisonnement de Gorz m'a paru le suivant : il y a sous-rémunération du travail paysan tant que la productivité du travail est insuffisante. Pour améliorer la productivité du travail paysan, tout le monde est d'accord là-dessus, il faut développer l'équipement mécanique dont dispose le travailleur. Cet équipement mécanique et tout ce que cela comporte de fournitures non agricoles (engrais, bêtes sélectionnées, etc...), bref le capital d'exploitation qu'utilise un producteur agricole, il doit, dans l'état actuel des choses, se le procurer en utilisant les mécanismes ordinaires du capitalisme. Ce sont les gens qui contrôlent ce capital d'exploitation qui dans le fond prennent la direction réelle de l'agriculture. C'est alors que Gorz nous dit : est-ce le seul moyen de fournir à l'agriculture l'équipement dont il dispose ? Et il ajoute : je ne vois pas pourquoi le rapport n'insiste pas sur la possibilité de fournir des investissements publics aux producteurs agricoles associés de façon à leur donner le capital qui leur manque pour accroître leur productivité et donc supprimer cette question de sous-rémunération du travail paysan.

La proposition de Gorz est peut-être intéressante, mais elle ne résout pas ou ne prend pas position sur la question de l'exode rural, elle ne s'adresse qu'aux agriculteurs qu'épargnera cette migration, inéluctable dans les années à venir si l'on ne se refuse pas à utiliser les forces productives modernes. Evidemment, on peut me dire : oui, mais nous autres socialistes, nous ne sommes pas forcés d'utiliser les forces productives modernes. Nous avons essayé de répondre à ce type d'argument dans ce rapport. Nous n'admettons pas qu'on puisse se qualifier de socialiste si on n'utilise pas les forces productives les plus modernes qui soient à la disposition de l'homme, parce que j'estime

qu'avant d'être aliéné par ses semblables, le paysan de Corrèze est aliéné par ses vaches et que lui donner les moyens de supprimer cette aliénation, c'est le premier pas vers le socialisme. Il faut commencer par libérer ceux qui sont les plus aliénés, qui sont aliénés non seulement par leurs semblables mais par la nature.

C'est pourquoi la proposition de Gorz sur les investissements publics a pour premier défaut de masquer le problème fondamental en Europe occidentale : l'obligation pour le mouvement ouvrier de dire aux paysans, vous allez, quel que soit le régime dans lequel nous vivons, vous allez vers la disparition de votre société paysanne et son remplacement par une classe peu nombreuse de techniciens agriculteurs hautement qualifiés.

Par ailleurs je rappellerai à Gorz que les paysans ont demandé déjà et obtenu beaucoup de fonds publics depuis 1945, et qu'il n'y a pas lieu d'espérer qu'on améliorera la conscience socialiste de la classe paysanne par ce moyen.

Quant à l'esquisse d'une solution possible dans la lutte pour le développement de formes coopératives et l'attribution de crédits publics, distribution soustraite au capital privé sous contrôle conjoint des travailleurs et des consommateurs, je maintiens les réserves que nous avons faites tout à l'heure : le mouvement coopératif agricole n'est pas un mouvement socialiste, loin de là, et il n'a aucune raison de l'être, étant donné qu'il s'agit de groupements d'entrepreneurs qui cherchent à s'approprier le profit le plus élevé possible pour subsister en tant que capitalistes.

J'en viens maintenant à l'intervention de Mallet sur la question de l'intégration de certaines productions agricoles qui transforme l'agriculteur en sous-traitant, en salarié des industries qui l'approvisionnent ou écoulent ses produits ; que cette intégration doive se réaliser, sous une forme ou sous une autre, ne fait pas l'ombre d'un doute, et c'est en somme là-dessus que nous avons bâti notre schéma technique. Les dix premières pages du rapport ont précisément pour objet de montrer que l'intégration se développe au moment où les techniques de production sont suffisamment rationalisées pour que le contrôle de la production puisse se faire extérieurement à l'entreprise agricole. Il n'y a aucune raison pour que cette intégration s'arrête, je pense que Mallet est d'accord et d'ailleurs elle est déjà faite, pour un certain nombre de productions végétales, elle est en voie de se faire pour les porcs. Ce sera fait pour les bovins

dans un petit nombre d'années, et à ce moment-là il ne restera plus grand-chose de l'exploitation familiale traditionnelle.

Puisque nous partageons cette conviction avec Mallet, je ne comprends pas très bien pourquoi il a semblé dans ce qu'il disait que nos schémas d'évolution n'étaient pas les mêmes. J'ai cru comprendre que Mallet disait : faire des agriculteurs de type américain en France, n'est pas possible parce que les agriculteurs vont être intégrés. Je ne comprends pas cette opposition. Les agriculteurs américains peuvent être à la fois capitalistes et intégrés et il y en a déjà un bon nombre dans ce cas-là. En France, l'agriculture capitaliste est déjà en place dans l'Aisne : l'entreprise suédoise Findus s'est demandé où placer sous contrat des surfaces de culture légumière pour la conserve et la surgélation de façon à être le plus près possible des centres de consommation. C'est l'Aisne et cette région du Bassin Parisien que Findus a choisi et demain les agriculteurs capitalistes du Bassin Parisien seront en partie intégrés par Findus : ils deviendront, pour une bonne part de leur production des salariés. Il n'y a pas du tout incompatibilité entre le statut de capitaliste agricole, (ce n'est pas un jeu de mots, de nombreux exemples le prouvent aux Etats-Unis comme ici) et la position de sous-traitant. Un agriculteur peut être un capitaliste, c'est-à-dire propriétaire de son capital d'exploitation qui représente un certain nombre de millions, une masse du moins appréciable, et comme tel ne pas du tout se considérer comme un travailleur salarié (les gens de l'Aisne ne se considéreront jamais comme des participants au mouvement ouvrier), et en même temps intégrés par de grosses entreprises capitalistes bien plus fortes que lui. Alors, le jour où ceci est admis, et je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas l'admettre puisque l'observation prouve que ces choses-là existent, je ne comprends pas très bien les distinctions de Mallet. Le problème de l'intégration actuelle, c'est le problème de l'intégration dans un cadre capitaliste d'une agriculture capitaliste. Le problème qu'aurait demain une Europe socialiste, ce serait l'intégration dans des formes socialistes d'une production agricole qui devrait répondre aux normes socialistes. Dans l'état actuel des techniques agricoles, on est forcé dans un cas comme dans l'autre de procéder à une intégration et cela n'est pas facile. C'est tellement peu facile, que les pays socialistes actuels ne progressent qu'avec d'énormes difficultés. Les Hongrois et les Polonais viennent ici pour savoir comment ils pourraient intégrer leurs producteurs.

Quant à l'exemple des kibboutz, je n'ai pas bien compris ce qu'il venait faire là, parce qu'il n'y a rien de commun entre la situation historique de l'Europe occidentale, de la paysannerie européenne et ce qui a permis la création des kibboutz.

J'attends qu'on me montre la possibilité de créer des organismes du type des kibboutz regroupant à la fois la production agricole sous forme collective, la transformation de ces produits et leur écoulement, qu'on me montre comment on peut faire cela entre Castelnaudary et Albi. A partir des observations fournies, je suis prêt à changer d'hypothèse, mais sinon, je suis forcé de penser que l'hypothèse est fausse.

Serge MALLET

C'est à mon tour de poser des questions parce que j'ai l'impression qu'il faut que j'aille à l'école primaire du marxisme pour apprendre ce qu'est un capitaliste. J'arrive difficilement à comprendre le mécanisme théorique selon lequel d'un côté on continu de classer le producteur agricole parmi les capitalistes et de l'autre on admet que sa situation est en train de devenir celle d'un travailleur salarié à domicile, propriétaire en fait d'une petite partie de ses instruments de production.

Car c'est cela la caractéristique de l'intégration, c'est qu'il n'est propriétaire que d'une petite partie de ses moyens de production, de la même façon que l'ouvrière qui, à domicile, sur sa machine à coudre, laquelle lui appartient en propre, fabrique des vêtements à partir des pièces de tissu qui lui sont données par une entreprise du textile ; selon la définition du rapporteur, cette ouvrière est une capitaliste puisqu'elle possède sa machine à coudre. Je m'excuse, mais entre la machine à coudre et le tracteur, ou le poulailler (et encore le poulailler... c'est en général, Purina qui lui construit, par conséquent il n'est même pas à lui), la situation est exactement la même. Certes dans l'état actuel du développement de l'agriculture, il existe une couche de gros fermiers qui possèdent effectivement un capital d'exploitation notable, mais ce sont justement ceux qui résistent le mieux à l'intégration : les fermiers de l'Aisne, à l'heure actuelle, sont en train de s'organiser pour se passer des marchands d'aliments. Le Président de l'A.G.P.B., M. De-

leau ne vend plus pratiquement à l'heure actuelle son blé ou son maïs aux organismes stockeurs, il les transforme en baby-bœuf et en porc ! Il s'est associé avec plusieurs autres gros fermiers capitalistes pour assurer en propre sa fabrication d'aliments et se passer par conséquent des trusts d'aliments du bétail. Mais c'est un phénomène relativement limité, et même le gros fermier capitaliste dispose en fin de compte de possibilités d'investissements et de financement trop faibles pour lui permettre de tenir le coup : il sera intégré moins rapidement que le petit paysan de la Corrèze ou de la Bretagne à qui, à l'heure actuelle Purina vient d'installer un poulailler et qui se transforme en travailleur à domicile, mais en fin de compte, il ira très rapidement dans le même sens. En tout cas il me semble grave, de considérer au départ, comme un capitaliste, un homme dont on admet qu'il n'emploie pas nécessairement de travailleurs salariés, qu'il assure lui-même son propre travail, donc sa propre production de plus-value, tout simplement parce qu'il est propriétaire des murs de sa ferme ou parce qu'il est propriétaire de son tracteur. Je m'excuse, mais je considère que ce n'est pas très sérieux et que c'est introduire une confusion extrêmement grave dont bénéficie la classe capitaliste ! C'est avec de telles erreurs qu'on entretient les illusions par lesquelles précisément le capitalisme a toujours entraîné derrière lui la petite paysannerie en lui disant : « mais vous êtes des entrepreneurs, vous êtes des capitalistes, vous êtes propriétaires de votre champ, vous êtes propriétaires de vos quatre vaches et vous êtes propriétaires des fils de fer de votre clôture ! ».

La vérité c'est que au fur et à mesure que se développe l'intégration capitaliste en France, les définitions classiques du paysan se vident de sens. Le Parti Communiste Français, lorsqu'il décrit la structure de la paysannerie française, continue à utiliser une définition que donnait Marx en 1851 ; il pose comme critère qu'entre tant et tant d'hectares, se situent tant de petits paysans, au-dessus, des paysans moyens, encore au-dessus des paysans riches ; mais en fait qu'est-il en train de se produire ? Ce qui était autrefois le petit paysan n'est plus aujourd'hui paysan du tout : il vit d'autre chose. Ces 900.000 petits paysans dont « la Terre » proclame tous les jours qu'ils vont être expropriés, j'ai beau les chercher village par village, je ne les trouve pas ! Dans ma commune, il y a 200 exploitants recensés, sur les 200 recensés, cinq *exactement* vivent de l'agriculture et cent quatre-vingt-quinze autres vivent d'autre chose,

soit d'un travail industriel, soit d'un travail artisanal, soit d'un travail commerçant, etc., qu'on ne vienne donc pas là me parler en ce qui les concerne d'exploitations paysannes ! Nous avons là affaire à des jardins familiaux exactement analogues aux jardins des ouvriers de Gennevilliers, dont je ne sache pas encore qu'on les considère comme exploitants agricoles.

C'est l'ancienne couche des paysans moyens, fermiers ou propriétaires, qui est à l'heure actuelle en train de devenir la couche intégrée, c'est celle qui est, en fait, devenue la couche des petits paysans. Et j'insiste sur ce point, parce qu'il faut que le mouvement ouvrier apprenne que maintenant la promotion sociale d'une fille de propriétaire de quarante hectares en Puy-de-Dôme, c'est d'épouser un manœuvre de chez Michelin. Selon la définition du rapporteur il y en a un qui est capitaliste et l'autre qui est prolétaire ; mais la fille du capitaliste s'élève socialement en épousant un travailleur issu des plus basses couches du prolétariat ! Le problème est que cette couche, l'ancienne couche des paysans moyens, par le processus normal de dégradation des prix agricoles par rapport aux prix industriels, non seulement présente aujourd'hui des caractères de prolétarisation mais même quelquefois des caractères de sous-prolétarisation.

Cela ne ressort pas du rapport sur l'agriculture, parce que son analyse des couches sociales à la campagne, semble rejeter fondamentalement l'ancienne couche des paysans moyens, c'est-à-dire celle qui est aujourd'hui étranglée, dans un statut d'exploitants capitalistes et qu'on insiste sur ses différences avec la classe ouvrière, alors qu'en fait cette différence se traduit par une aggravation de sa situation, même si elle est propriétaire de quelques moyens de production.

Quant au problème de l'exode rural, comme l'a dit Gorz, ce n'est pas, à l'heure actuelle, de maintenir effectivement à la terre, travaillant la terre, un nombre donné de paysans qui, en fait, n'y sont plus bien souvent, mais de maintenir une certaine vie sociale permettant à ceux qui y restent de vivre, tout simplement ; qu'est-ce qui est en train de se passer ? Par exemple dans le Sud-Ouest de la France, dans l'Aveyron ou dans la Lozère, la terre est en abondance et ne vaut pas cher. Seulement personne ne s'y installe, pourquoi ? Tout simplement parce que pour un exploitant qui reste, l'école est à 10 kilomètres et il ne peut pas envoyer son fils à l'école. C'est-à-dire qu'au-dessous d'un certain seuil de peuplement, il n'y a même plus la possi-

bilité d'avoir des agricultures modernes, parce qu'une agriculture moderne suppose très précisément le développement des services et nous savons tous, à l'heure actuelle qu'une des caractéristiques de la campagne française et de la campagne italienne encore plus, *c'est précisément le sous-développement en matière de services.* Quand un docteur soigne huit cents, mille, deux mille habitants, lorsque n'existe aucun établissement de soins généraux à moins de 100 kilomètres, quand la sauvegarde du cheptel est assurée par le vétérinaire de 1850, bon à tout, qui doit pouvoir soigner à la fois, la vache, la poule, le pigeon, etc., et qui finalement ne soigne rien du tout parce qu'il ne sait plus et qu'il est débordé, il est clair qu'il y a, à l'heure actuelle, un sous-équipement de la campagne, c'est-à-dire un manque de services à la campagne. D'où vient ce manque de services ? Du fait que déjà la population rurale est trop peu importante pour permettre l'existence de ces services. C'est pour cela que je crains un certain type de formulation, la formulation qui figure dans le rapport : j'ai déjà eu cette discussion, il n'y a pas tellement longtemps, au mois de juin, au colloque du Grand Orient, et c'est avec M. Pisani que j'ai eu cette discussion. Il prenait très exactement les mêmes positions que le rapporteur, il utilisait la même formulation : « Nous le savons tous, c'est une fatalité, il faut que la population agricole soit réduite à 5 % de la main-d'œuvre active, les autres doivent partir ». Mais quand on ne se préoccupe pas des conditions dans lesquelles ils partent, ni des conditions dans lesquelles restent ceux qui restent, et bien en fait on favorise une situation de laisser faire, laisser-aller qui aboutit non seulement à faire que ceux qui partent, partent dans des conditions épouvantables, mais en même temps on rend la situation de ceux qui restent tellement impossible que lorsqu'ils ont une ou des exploitations dites rentables, avec une superficie dite rentable, ils s'en vont parce qu'ils ne peuvent pas vivre : les gens qu'on a installés dans les Landes, en fichent le camp et pourtant ils ont des superficies rentables, on leur a donné du matériel. Seulement ils meurent d'ennui parce qu'ils sont tout seuls, et ils partent au bout de quelques années.

Nous n'avons jamais dit qu'il faille mettre au cœur de notre action à la campagne, le maintien à la terre des petits producteurs, le maintien à la terre des petits paysans marginaux, la défense de la petite propriété, « fruit du travail et de l'épargne », mais par contre nous disons qu'on ne peut pas

se contenter de poser le problème en disant : « il faut qu'il y ait X gens qui déménagent de la campagne », nous disons qu'il faut poser le problème de la transformation des structures de l'agriculture, que l'agriculture, à l'heure actuelle, est un fournisseur de matières premières dont le complément naturel est la transformation industrielle et la commercialisation et qu'elle inclut à l'aval et en amont un certain nombre de services, qu'il faut recréer des unités de vie où l'ensemble de ces services fonctionneront. Ceci est-ce possible dans le cadre d'une situation d'intégration capitaliste complète dans laquelle les centres de décision se trouveront effectivement dans les grands centres ? Non. C'est là effectivement le problème qui va se poser et c'est pour cette raison que nous sommes amenés, sans prétendre que c'est la solution socialiste, à dire que maintenant la forme de protection immédiate possible des travailleurs consiste à opposer à l'intégration capitaliste qui est en train de se faire, la mise en place de structures coopératives au niveau de la production, au niveau de la transformation et au niveau de la distribution dans des ensembles intégrés pour lesquels on se battra, pour lesquels on arrachera les crédits là où ils sont, là où il faut. On se battra contre l'Etat capitaliste comme sont en train de le faire un certain nombre de militants paysans qui sont parfaitement conscients de ce que représente l'intégration, mais qui voient que c'est la seule approche possible du problème et le seul moyen par lequel finalement on fera prendre conscience à la paysannerie à la fois du fait qu'elle doit se grouper, qu'elle ne peut se défendre individuellement et qu'en même temps, ses intérêts se trouvent liés avec ceux finalement de la grande masse des travailleurs salariés.

Ce que Gorz disait, c'est que le problème qui se pose à l'heure actuelle, ce n'est pas seulement d'opposer au capitalisme une bataille purement défensive, c'est d'ores et déjà de proposer des solutions constructives qui préfigurent ce que nous pensons être l'avenir socialiste, c'est-à-dire que nous n'avons pas au départ à accepter d'emblée le mode de consommation, le mode d'organisation que le capitalisme est en train de créer, nous devons d'ores et déjà essayer d'opposer un autre mode de vie et de montrer qu'il est possible et comment le montrer ? En faisant prendre conscience qu'il y a d'autres possibilités, pour le jeune agriculteur, à l'heure actuelle, que d'aller s'embaucher simplement comme manœuvre non qualifié chez Citroën, etc., la possibilité existe dans un certain nombre de régions de

démontrer qu'il peut y fonctionner des unités économiques parfaitement viables dans lesquelles il pourrait y avoir une vie sociale, dans lesquelles il pourrait aussi y avoir de ce fait une vie démocratique. Car ce n'est pas l'aspect le moins important de cette question : dans le phénomène actuel de concentration du pouvoir, un certain type d'urbanisme joue son rôle : lorsqu'on flanque les gens dans des casernes ils finissent par penser en soldats qui sont à la caserne et ce n'est pas pour nous une chose à négliger : le type actuel de la consommation contribue effectivement au dépérissement de la démocratie et nous avons à opposer un autre type à cela. Peut-être suis-je fédéraliste, girondin, tout ce qu'on voudra, seulement je crois qu'effectivement si nous ne commençons pas à poser maintenant ces problèmes et bien demain nous risquons fort de nous trouver insérés dans la fameuse démocratie du télé-spectateur.

Le président de séance (C. MEILLASSOUX)

En somme, il y a deux conceptions qui s'affrontent ici. en particulier en ce qui concerne la définition du paysan. Pour Mallet, le paysan qui est partiellement propriétaire de ses installations est un salarié, ce qui est quand même une conception assez large de la notion de salariat, et en plus il semble que pour lui ce soit un prolétaire puisqu'il cherche à le récupérer dans la lutte ouvrière : c'est une conception qui permettrait effectivement d'opposer au capitalisme une masse plus importante puisqu'elle récupérerait cette masse paysanne.

Il y a une autre définition qui part du pôle opposé, qui refuse la qualité de prolétaire à ces petits agriculteurs parce qu'ils ne sont pas réellement salariés, parce qu'ils sont possesseurs en partie de leur capital, qui estime que leur niveau de conscience n'est pas susceptible d'être tel qu'ils puissent mener une lutte socialiste.

Voilà les conceptions qui s'affrontent à la base et qui sont probablement à l'origine de la discussion.

Le rapporteur

En ce qui concerne la nécessité de « sauver des régions », je suis d'accord, mais il est certain qu'on ne peut sauver ces régions en y faisant de l'agriculture. A partir d'un certain niveau de population, l'agriculture n'est même plus viable dans ces régions. On peut reboiser tout le Massif Central, on peut y imposer une forme de vie qui malgré tout sera suffisante pour empêcher l'érosion catastrophique (dont parlait Gorz, sans sembler savoir que dans la partie des Etats-Unis où eut lieu cette érosion catastrophique, elle était due à l'introduction de l'homme et non au recul de l'homme). Il ne faut pas tout mélanger : je suis d'accord pour qu'on occupe le territoire et qu'on maintienne une vie dans des régions données, mais maintenir une agriculture dans ces régions, c'est irrationnel et cela ne se fera qu'aux dépens des gens qui s'y installeront. Il y a différentes façons d'occuper les régions : à partir des centres moyens, comme cela se développe à l'heure actuelle : ou par reboisements de surfaces énormes, en les consacrant au tourisme, avec des chalets de montagne... Pourquoi vouloir faire de l'agriculture dans les régions les plus pénibles ?

J'ai essayé de répondre au problème du développement des régions en perte de vitesse et Mallet répond qu'aux environs de Bordeaux, il y a quelque chose d'intéressant à faire, etc... effectivement il y a des régions sous-développées où on pourrait maintenir une certaine forme d'activité agricole, c'est certain. Je suis bien obligé de rester à un niveau de généralités trop grand, je l'admets, mais comme j'ai essayé de m'en expliquer au début de la présentation de ce rapport, je crois qu'il y a un certain nombre d'hypothèses de base devant lesquelles on n'a pas le droit de se fermer les yeux. Cette certitude de la réduction massive de la population des travailleurs engagés dans l'agriculture, cela doit être dit en premier ; or je regrette, mais cela n'est jamais dit par les organisations de gauche. On parle même de lutter contre l'exode rural ; il m'a donc semblé qu'il fallait d'abord commencer par lutter contre les gros obstacles, quitte après à introduire des nuances.

COMMUNICATIONS ÉCRITES

Texte rédigé par le Comité de rédaction d'« Analyses et Documents »

Le mouvement d'unification de l'Europe représente une des phases de la concentration du capitalisme à l'échelle mondiale. Mais ce mouvement met en jeu des forces contradictoires :

— L'unification de l'Europe sur la base d'institutions politiques rassemblant des Etats constitués (les Six) ne recoupe pas l'internationalisation du grand capital impérialiste. Les puissances financières qui le constituent n'ont pas d'assises nationales précises : elles vivent dans les interstices du droit national et du droit international, et ne sauraient se confiner dans une aire géographique quelconque.

— Bien que, pour ces puissances financières, les nations soient une entrave au développement de leur puissance, un obstacle qu'elles cherchent à diluer et neutraliser par le jeu d'organismes supra-nationaux ou internationaux, ces nations et les Etats qui leur correspondent conservent pour elles un intérêt réel comme moyen de fausser la concurrence (en exerçant des droits de souveraineté contre des puissances financières concurrentes) et comme moyen de cloisonner la classe ouvrière et de prévenir la constitution d'une internationale.

— Les bourgeoisies nationales des pays d'Europe et notamment celles qui ont vécu sur un empire colonial dans une relative stagnation, protégées de la concurrence internationale, cherchent à se regrouper dans le cadre de l'Europe et à se hausser au niveau des puissances internationales : elles tendent

à la constitution d'une Europe défensive et protectionniste. Alors que, pour les puissances financières internationales l'Europe n'a que la valeur d'un marché unifié, pour ces puissances nationales elle a un sens politique, et constitue une supernation ayant à défendre des intérêts distincts de ceux du capitalisme pris dans son ensemble.

L'histoire du Marché Commun reflète ces contradictions internes. Encouragée et financée après 1945 par les Etats-Unis afin de redonner à la bourgeoisie européenne compromise avec le nazisme, les moyens économiques de la reconquête du pouvoir, la construction du Marché Commun s'est accompagnée de l'intervention politique permanente des Etats-Unis, de la pénétration du Capital américain en Europe et d'une subordination de fait de la bourgeoisie européenne au grand capitalisme américain.

Aussi la réaction des Etats-Unis est-elle vive devant la façon dont les bourgeoisies d'Europe tentent de se concentrer et de s'organiser à l'abri du tarif extérieur commun et au risque de mettre en danger la position américaine de « leader du Monde Libre » : l'Europe ne peut être qu'une zone d'influence, non un ensemble capable d'autarcie, et dès lors qu'elle menace de se constituer en une troisième force entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. tout sera mis en œuvre pour tenter de la diluer dans une organisation plus vaste, type « Marché Atlantique ».

Les idéologies.

Cette lutte interne se trouve reflétée dans les idéologies qui ont cours :

— L'idéologie *nationaliste* est en pleine dégénérescence : on parle moins de Nation que des « intérêts nationaux » ce qui est admettre la démystification de l'idéologie bourgeoise du XIX[e] aux yeux du peuple, tout en lui faisant associer l'idée de sa propre prospérité à celle de sa bourgeoisie.

— L'idéologie de *l'Occident* et du « *Monde Libre* » est l'idéologie nouvelle, née de l'après-guerre, postérieure à la chute des fascismes hitlérien et mussolinien. Son aire géographique est celle du Marché Atlantique et montre bien la ten-

dance profonde de l'ensemble du capitalisme international à se réaliser en une totalité organique. Elle se définit d'abord négativement comme anticommuniste et atteste ainsi la puissance progressiste de l'ensemble socialiste. Elle se définit positivement par les valeurs de liberté (de pensée, d'action, d'entreprise) qui sont les valeurs classiques du libéralisme marchand (devenu athée) mais qui se colorent d'une critique des pays socialistes à l'usage des populations (liberté syndicale, liberté de l'opposition politique...).

— Une idéologie *Européenne* existe-t-elle ? On peut en dégager les linéaments dans l'antiaméricanisme de de Gaulle. C'est une idéologie qui se fonde sur l'histoire, mais à rebours : l'Europe s'identifie avec l'Occident dont elle est le berceau et remonte à la Renaissance (et par-delà, à l'héritage gréco-latin). Son œuvre, son prestige, sa propriété, c'est l'humanisme, la civilisation.

Ce sont là les éléments d'une idéologie où peuvent se retrouver les différents mouvements fascistes d'Europe : si le climat d'expansion dans lequel les premiers regroupements se sont forgés en Europe venait à s'inverser, et que la récession et le chômage s'installent en Europe, on ne saurait exclure la possibilité du développement de ce type d'aberration avec le cortège de dangers qu'il comporte.

Sur le plan démagogique, c'est la possibilité de rejeter sur les barbares américains la responsabilité des maux à endurer.

Toutefois, on ne saurait dire qu'à l'heure actuelle ce type d'idéologie ait une réelle résonance dans les masses. L'idéologie du monde libre paraît plus vivace et donne à l'Europe un caractère régional peu compatible avec la notion d'une Europe politique constituant une entité d'un type comparable aux nations classiques.

Même en admettant comme possible une phase de constitution de l'Europe par un regroupement défensif des bourgeoisies nationales contre le grand capital international, il apparaît que ce ne peut être qu'une phase transitoire et limitée dans ses possibilités par l'infériorité Européenne sur le plan des armements, son encadrement dans l'O.T.A.N. Le mouvement d'intégration du capitalisme à l'échelle mondiale (Marché Atlantique), sous la bannière idéologique du « monde libre » paraît la

perspective historique la plus probable, celle dans laquelle s'inscriront les luttes de classe à venir.

Politique du capitalisme.

Par ce processus de concentration à l'échelle mondiale, les classes ouvrières de tous les pays occidentaux, ou dépendant économiquement de ces puissances, seront mises en situation de concurrence croissante les unes contre les autres !

Le capitalisme américain recherche en Europe une main-d'œuvre qualifiée à l'égale de la main-d'œuvre américaine, mais meilleur marché.

Il prépare en même temps, sous le prétexte de l'aide aux pays sous-développés, la mise en place d'une infrastructure technique et éducationnelle qui permettra l'exploitation à meilleur marché encore de la main-d'œuvre des pays sous-développés, laquelle se trouvera à son tour concurrencer la main-d'œuvre européenne.

Ce processus implique donc :

— aux Etats-Unis : s'ajoutant au chômage technologique, dû à l'emploi de plus en plus étendu de l'automation, un chômage croissant dû au déplacement des investissements américains vers l'Europe ; chômage qui touche en premier lieu la main-d'œuvre noire et les jeunes générations des catégories sociales américaines les moins privilégiées.

— en Europe : le maintien du niveau de vie de la classe ouvrière à un niveau compétitif, c'est-à-dire inférieur à celui de la classe ouvrière américaine qui risque lui-même d'aller en se dégradant.

— dans les pays sous-développés : une exploitation croissante, rationnelle et organisée de la main-d'œuvre.

Pour faire face à cette conjoncture, la bourgeoisie propose partout à la classe ouvrière de fausses solutions :

— Aux Etats-Unis : restreindre la lutte raciale à la conquête non-violente des droits civiques et prévenir son éclosion en lutte de classe. Traiter le problème du chômage des jeunes comme un problème de délinquance et d'inadaptation.

— En Europe : intégrer les appareils syndicaux à l'Etat

national ou supranational afin qu'associée symboliquement à la planification, la classe ouvrière renonce à l'action revendicative.

Capter les masses populaires sur des bases démagogiques ou pseudo-socialistes au profit de l'une ou l'autre des fractions bourgeoises en lutte les unes contre les autres (internationale, européenne ou nationale). Susciter ou encourager diverses formations dites de gauche ou même socialistes, destinées à répandre une doctrine de collaboration de classes, telle la social-démocratie européenne.

Dans les pays sous-développés : mettre en place des cliques dirigeantes « nationales », susceptible d'imposer, au nom de l'unité nationale et de socialismes spécieux, l'ordre nécessaire à l'installation et à la prospérité du capitalisme international.

En ce qui concerne la paysannerie des pays développés, qui a perdu presque partout avec la disparition du parlementarisme son rôle de marais du conservatisme électoral, la bourgeoisie industrielle et financière en a décidé la liquidation, au profit de n'importe quelle forme transitoire d'organisation qui soit solvable comme consommatrice de matériel agricole et de produits chimiques et apte à se constituer en fournisseur de matières premières et de produits alimentaires à bas prix, en attendant l'organisation capitaliste de l'entreprise agricole et la prolétarisation de sa main-d'œuvre.

Les problèmes agricoles.

Les problèmes agricoles actuels sont la pierre d'achoppement de toute intégration des marchés qu'ils soient simplement européens ou *a fortiori* atlantiques. Les structures agricoles sont en effet très disparates d'un pays à l'autre, à l'encontre des structures industrielles, et surtout elles ont été maintenues longtemps dans des états de survivance anachronique pour des raisons politiques (la paysannerie, traditionnelle, religieuse, et nombreuse, formant une clientèle électorale conservatrice de choix).

D'autre part, dans ce domaine, c'est la géographie qui fait la division internationale du travail et crée d'énormes disparités

d'un pays à l'autre, l'un étant producteur quand l'autre est consommateur ce qui oppose leurs intérêts. On ne s'étonnera donc pas que ce soit en soulevant des problèmes agricoles que les Américains manœuvrent pour ébranler l'Europe : si, à la faveur des négociations Kennedy ils parviennent à faire progresser les problèmes agricoles sous la forme d'accords mondiaux, on peut prévoir que l'Europe n'aura jamais de réalité politique autonome. On comprend donc l'insistance gaulliste pour faire avancer la politique agricole commune plus vite que les négociations Kennedy, afin de créer une situation préalable irréversible, mais on est en droit de douter des chances de cette politique.

Situation de la classe ouvrière.

Devant cette évolution les forces populaires semblent déconcertées :

La classe ouvrière de chaque pays a tendance à vouloir maintenir l'institution nationale qui a été historiquement le cadre de ses conquêtes sociales, et dont elle craint la disparition au niveau d'une Europe qui se fait sans elle et contre elle.

Cette absence d'initiative de la classe ouvrière dans la construction de l'Europe ; son repli sur des positions nationales qu'elle tend à considérer comme des positions de défense ; son hostilité spontanée envers une construction qu'elle considère à juste titre comme venant de ses exploiteurs ; l'absence d'une stratégie internationaliste de la part des grands partis ouvriers, placent la classe ouvrière dans une situation de faiblesse par rapport aux bourgeoisies internationales et la privent de ses capacités d'initiative. Le niveau le plus élevé de sa conscience politique atteint à peine la conception d'une Europe socialiste.

La politique suivie par les Partis Communistes dans les différents pays capitalistes a cessé depuis longtemps d'être une politique de classe pour n'être que le prolongement de la politique extérieure de l'U.R.S.S., ce qui a considérablement faussé l'action ouvrière, introduit une opacité de stratégie qui se traduit en dépolitisation, rejeté dans l'alliance avec le capitalisme les mouvements socialistes non communistes.

Il faut noter d'ailleurs que les pays du bloc socialiste ne constituent pas encore, au stade actuel de leur développement, un pôle d'attraction pour les masses populaires des pays développés, et que ce fait joue un rôle réel dans l'absence actuelle de perspectives politiques du mouvement ouvrier.

Enfin, la politique menée par les organisations ouvrières de tous les pays développés se montre dépourvue de toute orientation tendant à la prise du pouvoir, l'économisme et la coexistence pacifique sont à l'ordre du jour non seulement chez les socio-démocrates mais aussi chez les communistes.

Or, s'il est vrai que la prise du pouvoir ne peut se réaliser que dans des conditions historiques favorables et que les conditions ne sont pas actuellement réunies, il n'en reste pas moins vrai qu'il ne peut y avoir de lutte contre l'ordre capitaliste sans la perspective d'instaurer un ordre différent et meilleur, et sans la prise du pouvoir nécessaire à sa réalisation.

Perspectives.

Face à l'accélération actuelle du mouvement de concentration du capitalisme mondial, il apparaît que la lutte de classe ne peut plus se concevoir sans un renouveau d'internationalisme qui dépasse de loin les sentiments de solidarité.

La forte intégration économique de fait de l'ensemble du monde occidental sous la pression dominante du capitalisme américain ; le leadership politique de fait des Etat-Unis ; ses capacités d'interventions militaires ou subversives dans tous les pays occidentaux ou soumis à l'Occident rendent problématiques les possibilités d'une prise de pouvoir par la classe ouvrière dans un seul des pays européens. Par contre, une action révolutionnaire concertée, prolongeant en Europe et aux Etats-Unis les mouvements insurrectionnels des pays coloniaux présente de plus grandes possibilités d'aboutir.

Le principal foyer révolutionnaire se trouve actuellement en Amérique Latine, soumise depuis plus d'un siècle à la domination de l'impérialisme américain (qui s'y exerce sous la forme dite « néo-coloniale » par l'intermédiaire de gouvernement nationaux

à la solde des Etats-Unis) et qui se trouve prête historiquement à se libérer des dernières formes d'asservissement colonial par des révolutions de type castriste.

Le succès éventuel, à terme probable, de ses révolutions, risque de plonger l'économie américaine dans une crise grave qu'elle cherche déjà à éviter en étendant son exploitation sur les autres parties du monde. Cette crise, de caractère économique qui la priverait des profits d'une exploitation intense de la main-d'œuvre et des matières premières sud-américaines, se manifestera aux Etats-Unis sous la forme d'une crise politique opposant diverses fractions de la bourgeoisie américaine, crise qui se résoudra en faveur des éléments les plus réactionnaires si aucun parti révolutionnaire n'est capable de l'exploiter politiquement au profit des masses. L'issue en sera décisive pour l'avenir du mouvement ouvrier international et du socialisme.

La pression croissante du capitalisme américain sur l'Europe et sur les pays sous-développés aboutira, soit à une réaction plus violente des bourgeoisies européennes menacées, donc à une plus forte exploitation de leur propre classe ouvrière, soit si cette résistance est vaincue, à une exploitation directe ou indirecte de cette main-d'œuvre par le capitalisme américain. Dans les pays d'Afrique et du Proche-Orient, elle provoquera une succession de chocs politiques et de coups d'Etat à mesure que les bourgeoisies dites nationales se déconsidéreront vis-à-vis de leurs concitoyens en accentuant l'exploitation et la répression des travailleurs.

Tant que les luttes ouvrières suscitées par cette exploitation croissante resteront circonscrites dans les limites d'un nationalisme politique inadéquat et maintenu formellement par les bourgeoisies internationales à leur profit, elles n'aboutiront pas et la bourgeoisie mondiale conservera l'initiative politique.

Dans ces perspectives, toute alliance ou compromis avec les bourgeoisies nationales dans le but à court terme de lutter contre un capitalisme plus puissant ne peut que priver la classe ouvrière de ses moyens de lutte et l'entraîner dans une défaite aux côtés de ses exploiteurs.

De même, l'intégration des syndicats dans l'appareil d'Etat bourgeois avec l'espoir vain d'infléchir la politique économique au profit de la classe ouvrière, sans leur permettre d'accéder aux

niveaux réels de décisions, prive le prolétariat de ses armes les plus puissantes.

Donc dans l'immédiat, la politique du prolétariat doit être :

a) maintien de l'autonomie de la classe ouvrière dans le cadre de ses propres organisations et de ses propres partis, les uns et les autres indépendants des diverses fractions de la bourgeoisie et capables d'initiatives politiques responsables par le désengagement vis-à-vis des deux blocs.

b) maintien d'une politique revendicative conçue dans le strict intérêt de la classe ouvrière sans considération des intérêts de telle ou telle bourgeoisie menacée, de l'intérêt national ou des exigences dites de rationalité économique.

c) prolongement en Europe des mouvements de lutte anticapitaliste et anti-impérialiste dans le monde par une action unitaire et simultanée visant à faire aboutir des revendications capables de renforcer la cohésion ouvrière en tant que classe et mettant en cause l'organisation économique et politique de l'Europe capitaliste.

d) restauration d'une politique de classe indépendante de la politique extérieure de l'U.R.S.S.

e) étude critique des réalisations socialistes en vue de restaurer les perspectives socialistes de la classe ouvrière par la connaissance des erreurs à éviter et des possibilités qui sont les siennes dans l'état actuel du développement économique.

f) action critique contre les bureaucraties syndicales et partisanes qui usent et trahissent les forces ouvrières dans des luttes partielles, des grèves disséminées, tournantes..., qui noient la conscience politique dans l'économisme, et ne font qu'accroître la désaffection générale du prolétariat devant toute perspective révolutionnaire.

DEUXIÈME PARTIE

LES MOYENS DE LUTTE DU MOUVEMENT OUVRIER EUROPÉEN

- Action des forces ouvrières en Europe et perspectives socialistes.
  - Autonomie de l'action ouvrière par rapport aux institutions.
  - Intégration européenne du socialisme.
  - Perspectives socialistes en Europe.
- Eléments de réflexion sur la situation du syndicalisme en Europe.

ACTION DES FORCES OUVRIÈRES EN EUROPE ET PERSPECTIVES SOCIALISTES

Autonomie de l'action ouvrière par rapport aux institutions capitalistes

Rapport introductif

de

Lelio BASSO

Je m'excuse de n'avoir pu préparer le rapport qui m'avait été demandé : « l'action des partis de gauche en Europe ». Les circonstances de la lutte politique dans mon pays et plus particulièrement dans mon parti, la préparation, en cours actuellement, du Congrès qui aura lieu du 25 au 29 octobre, et qui pourrait être décisif pour l'avenir du P.S.I., ont pratiquement absorbé la totalité de mon activité depuis plusieurs mois, m'empêchant même de rassembler le matériel nécessaire à l'examen de la politique des partis de gauche, dans les différents pays d'Europe. Je n'ai donc pas un rapport à présenter au Colloque mais seulement une intervention, et cela pour deux raisons : d'abord parce qu'il s'agit d'un texte improvisé avant-hier en toute hâte, portant sur un thème différent de celui qui avait été prévu, à savoir sur « l'autonomie de l'action ouvrière par rapport aux institutions capitalistes », mais au sujet duquel je n'ai pas eu non plus le temps d'analyser en détail ce qui s'est fait concrètement et ce qui se fait actuellement dans le domaine de l'action ouvrière, de sorte que je me limiterai à dessiner, sur un plan général et forcément un peu abstrait, les grandes lignes qui devraient selon moi inspirer l'action des partis de la classe ouvrière. Or, cette exposi-

tion n'a pas de commune mesure avec les rapports si riches en contenu que nous avons entendu hier et ce matin. Deuxièmement, ce n'est pas un rapport, car la nécessité, inéluctable pour moi, de rentrer en Italie cet après-midi même, ne me permettra pas de recueillir toutes les idées, les critiques, les suggestions, les propositions des participants qui viendront corriger, compléter, améliorer mon exposé, et encore moins d'y répondre, comme ce serait de mon devoir si j'étais un vrai rapporteur.



Le problème de l'autonomie ouvrière à l'égard des institutions capitalistes est un vieux problème du mouvement ouvrier : Lassalle et Marx affirmèrent la nécessité d'une autonomie du parti ouvrier, et l'histoire entière du mouvement au cours des dernières années du siècle passé reflète l'effort en vue de tracer une frontière entre le mouvement ouvrier et socialiste d'une part, et les partis appartenant à la démocratie bourgeoise d'autre part. L'effort fut couronné de succès, et dans tous les pays européens de structure capitaliste se créèrent des partis fondés sur l'action autonome de la classe ouvrière. Dans ces partis, cependant, on continua à débattre du problème de la participation ou non-participation aux institutions bourgeoises ; les courants antiparlementaristes et abstentionnistes ne cessèrent de se manifester sous des formes diverses jusqu'à la première guerre mondiale et aux années qui la suivirent immédiatement. Ce n'était toutefois que des courants minoritaires et même marginaux, pour le problème de la participation au parlement national ; par contre, l'immense majorité du mouvement ouvrier se montra dans tous les pays hostile à la participation à des gouvernements bourgeois, jusqu'à la première guerre mondiale. Durant l'entre-deux-guerres, et davantage encore après la seconde guerre mondiale, les partis ouvriers ont dépassé également ce préalable d'intransigeance, et l'on a vu au cours des trente dernières années les partis socialistes au gouvernement dans presque tous les pays d'Europe occidentale et dans certains pays, les partis communistes également.

Aujourd'hui, le problème tend à se poser de nouveau pour de nouvelles institutions, principalement sur le terrain de la participation syndicale aux organismes de planification économi-

que des différents pays capitalistes, et voici que la lutte reprend entre « participationnistes » et « intransigeants ». Mais, reprise dans ses termes traditionnels, la polémique me semble assez imprécise. Le problème central n'est pas celui de la participation ou non-participation à des organismes déterminés, mais celui de l'action que le mouvement ouvrier entend y mener, et sur ce plan, le problème de la participation ne semble qu'un problème de choix des moyens, et devrait être jugé sous le seul aspect de l'adéquation des moyens à la fin que l'action poursuit. Et c'est alors que reprend toute son importance le critère d' « autonomie » : la participation des partis ouvriers aux institutions capitalistes n'a de sens, de façon générale, que si elle peut être le moyen de mener une action politique autonome, c'est-à-dire une action qui reflète véritablement les exigences de classe et vise par conséquent à réaliser progressivement soit un accroissement de pouvoir de la classe ouvrière, soit une transformation socialiste de la société. C'est sous cet aspect que l'on peut légitimement se demander si la participation socialiste aux gouvernements bourgeois a été véritablement autonome, ou si elle ne s'est pas contentée de jouer un rôle subalterne par rapport aux impératifs fondamentaux de l'action politique menée par la classe dominante. Une analyse de la politique des partis socialistes européens, que je ne peux évidemment pas mener à bien ce matin, justifierait la seconde conclusion.

Nous pouvons donc affirmer que, si les partis de la classe ouvrière sont en général parvenus, dès le siècle dernier, à une autonomie organisationnelle par rapport aux partis de la démocratie bourgeoise, ils n'ont en général pas réussi, en fait, à conquérir véritablement leur autonomie politique au sens défini précédemment, c'est-à-dire à élaborer une ligne d'action qui soit l'expression d'une position de classe et d'une volonté socialiste. Une analyse historique plus approfondie nous permettrait probablement d'identifier au sein du mouvement ouvrier au moins deux courants extrêmement importants, tant par leur poids numérique que par la volonté politique qu'ils ont exprimée. Ces deux courants appartiennent d'un point de vue organisationnel aux partis ouvriers, mais politiquement, ils se placent sur le terrain de la société capitaliste. Le premier de ces éléments est la tendance démocratique : dans la mesure où la société capita-

liste freinait le développement de la vie démocratique, certaines forces démocratiques-bourgeoises, sorties en général des classes moyennes, reconnurent dans la classe ouvrière et dans les partis socialistes les instruments de lutte les plus efficaces pour la promotion de la démocratie dans le cadre de la société bourgeoise, et adhérèrent en masse aux partis socialistes, mais leur but restait exclusivement ces objectifs démocratiques. Le second élément est un courant qui émane de la classe ouvrière : de larges couches de la classe ouvrière, qu'elles acceptent ou non le socialisme comme objectif lointain, ont toujours eu pour première et même pour seule préoccupation la lutte immédiate visant à améliorer les conditions de vie des travailleurs dans le cadre même des rapports capitalistes, et limitaient à ce but l'action politique du parti. Qui procède à un examen attentif du mouvement ouvrier en viendra facilement à la conclusion que ces deux éléments ont en fait été prépondérants à l'intérieur du mouvement ouvrier (où d'ailleurs l'élément strictement socialiste a presque toujours et partout été minoritaire), mais que ce sont là des éléments subalternes par rapport à la classe capitaliste. Si ces éléments doivent être dans l'avenir encore prépondérants dans le mouvement ouvrier, celui-ci continuera à occuper une position subalterne, et par conséquent à jouer un rôle subalterne dans les institutions capitalistes ; il ne pourra se manifester par une action autonome ni exprimer une volonté politique dont le but soit de créer une société socialiste.

Il me semble donc que le problème essentiel à aborder au cours de cette discussion est moins celui de la participation ou non-participation aux institutions capitalistes, que celui du sens et de la valeur de l'autonomie politique des partis ouvriers et de leur action. De ce point de vue, je crois que sont *a priori* à écarter la thèse de la non-participation et la thèse de la participation subalterne, pour rechercher au contraire la solution de la participation autonome, c'est-à-dire de la participation en vue de l'action socialiste. Pour définir l'action socialiste, je ferai mienne la position autrefois définie par Rosa Luxembourg : le mouvement ouvrier, né à l'intérieur de la société bourgeoise, en reflète les contradictions. Il répond en effet à deux exigences : celle d'améliorer autant que possible les conditions de vie à l'intérieur de la société présente, et celle de dépasser cette

société pour en créer une nouvelle : la lutte quotidienne et le but final. Si la lutte quotidienne, si l'action à l'intérieur de la société bourgeoise est dialectiquement liée à la volonté révolutionnaire de réaliser pratiquement le socialisme, si le présent est considéré en fonction de l'avenir, la lutte de classes a ses fins propres socialistes et la stratégie du prolétariat est une stratégie vraiment autonome. Mais si l'on rompt le lien dialectique entre aujourd'hui et demain, entre l'action quotidienne et les fins dernières, entre la volonté d'améliorer les conditions de vie actuelles et la volonté révolutionnaire de créer une société nouvelle, les conséquences peuvent être les suivantes : ou bien l'accent est porté *exclusivement* sur aujourd'hui, sur la lutte quotidienne, sur la volonté d'amélioration, et alors on trouve la renonciation au but révolutionnaire, l'intégration à la société capitaliste, le rôle subalterne à l'intérieur de cette société, en un mot, l'opportunisme ; si, d'autre part, l'accent est mis *exclusivement* sur le lendemain, sur le dépassement révolutionnaire de la société présente, alors on trouve le maximalisme, l'attente messianique de l'heure H, le sectarisme, en un mot l'immobilisme. Si nous les appliquons en l'espèce au problème de la participation aux institutions capitalistes, les deux positions non-dialectiques dénoncées par Rosa Luxembourg correspondent, l'une à la participation non-autonome, c'est-à-dire à la participation en vue des seuls objectifs immédiats qui s'intègrent en position subalterne à la finalité générale de la société capitaliste ; l'autre correspond au refus de participation, refus *a priori*, renoncement maximaliste d'utiliser les moyens de lutte qui existent au sein de la société. La seule réponse juste me semble être d'accepter le principe de la participation à condition qu'elle serve à atteindre des objectifs s'intégrant concrètement dans une action socialiste, des objectifs qui soient des étapes d'une ligne stratégique dont l'aboutissement final sera la transformation socialiste de la société.

Cette dernière solution ne peut trouver son développement concret que sur la base d'une analyse de la société capitaliste, de son fonctionnement, de ses institutions, du degré d'intégration du mouvement ouvrier, des possibilités de transformation, etc. Tous ces éléments devraient être traités longuement pour en arriver à des conclusions sérieuses. Etant donné le caractère

de la présente intervention, nécessairement sommaire pour les raisons que j'ai exposées, je me bornerai à indiquer les aspects généraux des différents problèmes.

Il convient en premier lieu d'observer que, si d'une part il est vrai que la société capitaliste est une société contradictoire et comme telle produit continuellement des poussées révolutionnaires (conflit entre forces productives et rapports de production), il est tout aussi vrai qu'elle manifeste une capacité continue de résorption de ces poussées, et qu'en même temps elle démontre sa force de cohésion. L'image d'une société capitaliste parcourue par une rupture totale entre exploiteurs et exploités, dont la cohésion est due seulement au pouvoir coercitif de l'Etat, l'image de deux blocs rigidement opposés comme deux armées en temps de guerre, l'image d'une révolution dans laquelle les exploités n'auraient à perdre que leurs chaînes, sont des images que nous ne pouvons plus accepter comme tout à fait valables. Sur le plan économique, idéologique, politique et sociologique s'est déroulé un processus d'intégration du mouvement ouvrier à la société capitaliste, qui bouleverse les notions traditionnelles, et rompt l'unité dialectique des deux moments qui composent la lutte ouvrière : l'action quotidienne et le but final, le plan interne de la société capitaliste et le plan révolutionnaire. Sur le plan économique, par exemple, la politique des hauts salaires d'une part, de l'autre les possibilités multiples de gain que la société capitaliste développée offre même aux travailleurs en dehors de leurs salaires, ont fait que le gain individuel est devenu un ressort déterminant pour une partie des masses ouvrières elles-mêmes, d'où leur adhésion à la société capitaliste. Sur la base de cette adhésion économique, et grâce à l'emploi de moyens qui modèlent l'opinion (depuis l'école jusqu'aux moyens de communication de masse) on a vu se former dans des secteurs du prolétariat une adhésion idéologique qui s'est cristallisée autour d'un système d'idées et de valeurs constituant le patrimoine de la classe dominante (qui sont dans une large mesure les idées dominantes), sans que le mouvement ouvrier ait réussi à faire accepter un système d'idées et de valeurs à opposer au système bourgeois. Trop souvent, les institutions ouvrières elles-mêmes se font les véhicules de la culture de la société actuelle, renonçant à une culture autonome

de la classe révolutionnaire. La subordination idéologique du prolétariat a rendu possible le développement d'une démocratie bourgeoise, s'il est vrai qu'un régime fondé sur le suffrage universel ne peut en général exister que là où existent un accord général sur les idées et sur les institutions fondamentales, et un désaccord de détail seulement ; là où il n'y a pas de risque que le suffrage universel remette en question chaque fois les fondements mêmes du système. La participation à ces formes de démocratie parlementaire, créant l'illusion d'une souveraineté populaire, a déterminé l'intégration progressive de la classe ouvrière également dans le domaine politique. Enfin, l'intégration sociologique exprime l'adhésion des masses aux modèles de vie et de consommation imposés par la classe dirigeante et universalisés par la classe moyenne.

Si cette analyse, si sommaire et inadéquate, est cependant exacte dans ses lignes générales (négligeant naturellement les multiples nuances plus ou moins accusées), nous pouvons imaginer la société capitaliste dans son actuelle phase avancée comme un ensemble de « centres d'énergie » convergents, engagés dans l'effort de maintenir en activité les structures fondamentales du complexe social actuel, mais divergents à l'intérieur de ces structures, sur une série de problèmes particuliers, et en particulier sur celui de la distribution du produit du travail. Mais l'adhésion au complexe social actuel, partagée dans une large mesure par le mouvement ouvrier grâce au processus d'intégration dont nous avons parlé, est nécessairement une adhésion au mécanisme essentiel de cette société, c'est-à-dire au mécanisme du profit. Pour que fonctionne la société capitaliste, il faut que fonctionne le mécanisme du profit ; sinon, les usines ferment, les travailleurs sont en chômage, les sources de gain tarissent pour tous. Par conséquent, où bien on attaque la société capitaliste ou bien ou en subit la loi de fer, qui est la logique du profit. Dans la mesure où les travailleurs s'intègrent à la société capitaliste, dans la mesure où les partis de la classe ouvrière séparent l'action quotidienne du but final, qui est le socialisme, les travailleurs sont naturellement amenés à se faire les défenseurs du profit, c'est-à-dire du mécanisme qui fait fonctionner le système tout entier.

Dans une société ainsi organisée, la fonction prééminente

de l'Etat ne peut être simplement celle d'un pouvoir coercitif exercé sur les classes exploitées ; sa fonction est d'assurer le bon fonctionnement du système, et cela requiert des formes d'activité. L'une consiste à faire fonctionner le système dans son ensemble, c'est-à-dire à assurer le profit au moyen d'un soutien accordé à la demande globale, de la prise en charge des branches non rémunératrices, d'aide aux secteurs privés, de l'organisation de la complexe activité sociale en vue de ce but (planification, préparation scolaire, en fonction des exigences capitalistes, etc.). La seconde consiste en une œuvre continue de médiation entre des intérêts contradictoires à l'intérieur du système ; ces contradictions sont de nature diverse selon qu'elles concernent des secteurs ou des groupes capitalistes, ou au contraire des couches sociales ou des classes distinctes ou carrément opposées ; dans ce domaine, l'activité de l'Etat s'exerce sous de multiples formes qui vont de l'action pour la redistribution du revenu de façon à corriger les déséquilibres et les tensions les plus dangereuses, jusqu'à la création d'institutions à participation mixte qui servent de lieu de rencontre et d'amortissement de ces frictions et de ces conflits.

De ces brèves considérations, on peut tirer quelques premières conclusions très générales, dont je ne peux ici poursuivre l'examen concret à fond comme il serait nécessaire.

a) Le ciment principal qui unit aujourd'hui la société capitaliste malgré ses contradictions est l'accord qu'elle réussit à susciter, et qui s'exprime à travers l'adhésion substantielle au système de la part des couches sociales différentes intégrées au système ; cette adhésion met en mouvement, à partir des centres d'activité différents, des forces de cohésion spontanée qui, en temps normal, l'emportent sur les contradictions et sur les forces auto-destructrices, mais ne réussissent jamais à éliminer ces dernières qui font partie de la nature même de la société capitaliste.

b) L'Etat est l'interprète des intérêts généraux du système capitaliste, et cela mène à deux conséquences : d'un côté, puisqu'il doit assurer en toute situation le fonctionnement du système, et surtout garantir le profit qui en est le moteur, il est évident que le grand capital, quelles que soient les formes politiques de l'Etat, est forcé d'étendre toujours son emprise sur

le pouvoir public afin d'obtenir que la machine de l'Etat marche suivant ses intérêts ; d'un autre côté, les intérêts généraux du système, qui supposent l'intégration de la classe ouvrière au système lui-même, exigent que l'on tienne compte de leurs besoins. Donc, dans sa fonction médiatrice, l'Etat ne peut se borner au rôle d'exécuteur matériel de la volonté immédiate des groupes capitalistes dominants, mais doit tenir compte de toutes les poussées et de toutes les forces provenant des différents centres du pouvoir, même de ceux de la classe ouvrière et des autres centres non-capitalistes disséminés dans le pays, pour en contrôler les oppositions et en contenir les tensions à l'intérieur du système. Ceci porte la machine d'Etat à accomplir une fonction de « chambre de compensation » d'énergies plus ou moins opposées, ce qui lui permet d'atteindre dans une certaine mesure un niveau d'autonomie à l'égard de pressions trop directes. Actuellement, cette autonomie se manifeste peu en pratique, mais c'est une possibilité qu'il importe de déceler dans la société contemporaine.

c) Dans le cadre de cette situation, les institutions capitalistes auxquelles collabore la classe ouvrière, tendent à jouer le rôle d'instruments d'intégration, c'est-à-dire à mettre en mouvement les forces de cohésion de la société, et par conséquent à réduire à un rang tout à fait subalterne la participation ouvrière ; c'est ce qui se produit en général dans le domaine des parlements, qui sont justement l'instrument le plus efficace de l'intégration politique ; c'est ce qui se produit aussi pour les écoles, instruments de l'intégration idéologique, et dans une certaine mesure pour les institutions mêmes de la classe ouvrière, comme par exemple les syndicats, qui peuvent devenir les instruments de l'intégration économique.



Si tel est le type de participation ouvrière dominante dans le monde capitaliste développé, rien n'indique que ce soit le seul possible, et il ne faudrait pas déduire de cette expérience de participation subalterne une condamnation de toute forme de participation. Cependant, une participation non subalterne, mais véritablement autonome de la classe ouvrière, ne peut

que procéder des considérations exposées précédemment, c'est-à-dire que la société capitaliste fonctionne selon la logique du profit et que les mécanismes actuels, si aucune action consciente de sens opposé ne se manifeste, sont des mécanismes qui doivent agir dans le sens de la protection du profit. Dans son rapport à l'assemblée des actionnaires, cette année, le président de la plus grande banque italienne, la Banca Commerciale Italiana, a écrit que, « de quelque façon que se fasse la planification, de quelque façon qu'on veuille la qualifier, dans une économie mixte comme la nôtre, elle en vient fatalement à se mettre au service du profit ». Il a ainsi énoncé une partie de la vérité.

Nous devons maintenant essayer de voir l'autre face, et encore une fois je suis forcé de le faire de façon très rapide, indiquant seulement le cadre général plus que les manifestations spécifiques du problème qui vous intéresse.

En premier lieu, je voudrais rappeler ce que nous avons déjà indiqué, à savoir que l'organisation actuelle de la société capitaliste, bien qu'elle réalise l'intégration ouvrière et qu'elle exprime des forces de cohésion, ne détruit en aucune manière le conflit fondamental entre forces de production et rapports de production, elle n'annule pas la contradiction essentielle entre le caractère de plus en plus social du processus de production et l'appropriation privée du profit. Le processus d'intégration réussit cependant à mystifier dans une certaine mesure la conscience ouvrière au point de dissimuler la situation de classe, et de contenir la lutte de classes à l'intérieur des limites de la société capitaliste, annulant son autre aspect, celui de lutte révolutionnaire. Or, il est évident qu'une participation autonome, c'est-à-dire d'inspiration de classe et socialiste, est possible seulement à travers un processus de démystification qui libère la conscience de classe du réseau d'intégration dont elle est prisonnière ; il ne m'est pas possible, dans cette intervention, d'examiner comment, sous quelles poussées et sous quelle direction politique ce processus pourra se produire. Il faut dire seulement, pour éviter les interprétations erronées, que lorsque je dis qu'une participation autonome n'est possible qu'à travers un processus de démystification, je n'entends nullement que ce processus doive précéder la participation ; au contraire, celle-ci, si elle s'inspire d'un principe juste, est en elle-même une étape de la démysti-

fication qui gagnera des couches de plus en plus vastes des classes ouvrières, si l'action de l'avant-garde suit une juste politique de classe. De cette ligne fait partie, à mon avis, une participation ouvrière non subalterne aux institutions capitalistes.

Mais pour que cette participation devienne autonome, quelques conditions sont nécessaires, et je chercherai à les résumer ici.

a) La première est qu'il existe une volonté politique autonome à la tête du mouvement ouvrier, capable de rétablir le lien dialectique entre la lutte quotidienne, la lutte à l'intérieur des structures, et le but révolutionnaire. S'il se peut que la classe ouvrière, même dans ses organismes de base, parvienne spontanément à rétablir ce lien, il est impossible toutefois que la coordination nécessaire des efforts, des objectifs, des luttes particulières en vue d'un objectif commun — la transformation socialiste de la société — ne procède pas d'une volonté politique unitaire à la tête du mouvement. Et d'autant plus que les conditions actuelles de la lutte, dans une société aussi complexe que la société capitaliste avancée, imposent un programme d'action révolutionnaire bien différent du schéma traditionnel de la bataille de rue et de l'occupation des sièges matériels du pouvoir ; il s'agit aujourd'hui, à travers l'action quotidienne dans tous les centres et dans tous les nœuds de la vie sociale, de préparer la transformation socialiste de la société. La forme spécifique de cette volonté politique autonome ne peut être que celle d'un parti, avec cependant toutes les modifications que la lutte actuelle impose aux formes traditionnelles de parti.

b) La tâche de la direction doit être de promouvoir, organiser, diriger, coordonner toutes les luttes partielles en vue de l'objectif final, ce qui ne peut se faire que si l'on conçoit clairement la nature et le fonctionnement de la société dans laquelle on opère, les tendances de développement qu'elle exprime, les forces diverses et opposées qui y agissent, les contradictions qui s'y manifestent, les instruments qu'elle offre et ceux que l'on peut éventuellement y créer, les transformations que l'on peut imposer soit dans les structures sociales, soit dans le processus d'accumulation, soit dans le système de pouvoir, transformations qui doivent être conçues comme des étapes du processus révo-

lutionnaire. L'ensemble de ces analyses et de ces lignes d'action, qui doivent s'inspirer d'un principe unitaire, constitue le programme de transition de la société capitaliste à la société socialiste. Sans ce programme révolutionnaire global, l'action isolée, l'objectif, la lutte isolée, risquent de perdre leur lien avec l'objectif final, et par conséquent de se perdre et de succomber à un processus d'absorption de la part des forces de cohésion de la société capitaliste.

c) Pour être vraiment révolutionnaire, le programme de transition doit viser à détruire la logique interne du système capitaliste, en la frappant soit dans ses superstructures idéologiques et institutionnelles, soit dans son mécanisme moteur du profit. Il s'agit donc d'élaborer un complexe organique de solutions socialistes, de solutions inspirées par la logique de l'intérêt collectif, au lieu de la logique du profit privé, et de promouvoir ces solutions à tous les niveaux. Cet ensemble comporte des solutions, sur le plan des structures économiques et sociales, qui ne sont pas en contradiction avec la socialisation en cours dans le processus de production, mais qui au contraire tendent à imposer aux rapports de production une nouvelle organisation correspondant à la nature et aux exigences du processus de production de plus en plus socialisé, et par conséquent pèsent directement sur l'accumulation capitaliste. Il comporte de même sur le plan des institutions un vaste processus de démocratisation, et, pourrait-on dire, de socialisation progressive du pouvoir, de telle façon que la participation ouvrière devienne de plus en plus un élément déterminant dans les décisions à prendre, ce qui est possible soit en transformant les institutions existantes, soit en créant de nouveaux centres du pouvoir qui soient l'expression des forces des classes travailleuses. Il comporte enfin, sur le plan idéologique, l'élaboration d'un nouveau système de valeurs qui n'aient plus pour mesure l'individu isolé et la concurrence entre les individus, comme il est de règle dans les valeurs bourgeoises traditionnelles, mais qui au contraire soient l'expression des nouvelles exigences collectives et des nouvelles dimensions sociales de l'homme, qui n'est pas un individu isolé mais à chaque moment de sa vie, un membre de la collectivité. C'est donc aussi un nouveau style de vie qui doit s'affirmer à partir de la vie même du prolétariat.

d) La participation ouvrière aux institutions capitalistes est vraiment autonome seulement si dans chaque instance, elle porte des solutions inspirées de ce programme global, car en tel cas, elle est non seulement un moment de la contestation permanente de la logique capitaliste, mais elle introduit dans le fonctionnement de la société capitaliste des mécanismes de rupture, des mécanismes qui s'opposent au profit et à sa logique. Il ne faut pas entendre « mécanismes de rupture » dans le sens que l'action ouvrière doive se limiter à briser la logique du profit, mais qu'au contraire ses interventions s'inspirent d'une logique supérieure, et les éléments qu'elles introduisent dans la société doivent servir à créer de nouvelles possibilités de fonctionnement et de développement dans une société qui n'est plus dominée par le profit capitaliste. Le caractère contradictoire de la société capitaliste offre d'infinies possibilités à une action de cette nature, car s'il est vrai d'une part que cette société est soumise à la logique du profit, d'autre part, cette logique est en contradiction avec le caractère de plus en plus social du processus de production, et ce dernier peut continuer à se développer seulement dans la mesure où il parvient à tout moment à surmonter les crises et les déséquilibres qui naissent précisément du système de profit. Ainsi l'intervention publique dans l'économie, la planification même « à la française », le développement des services sociaux, la redistribution du revenu, etc., sont des manifestations de cette contradiction, le résultat des efforts de la société capitaliste en vue de surmonter ses propres contradictions internes, cherchant à soumettre à la logique capitaliste les principes, les institutions, les formes d'organisation qui en réalité naissent d'exigences de nature sociale, et par conséquent en opposition avec le principe du profit privé. Tant qu'une volonté autonome des classes travailleuses n'interviendra pas consciemment pour utiliser ces contradictions, ces exigences, ces principes au service de la construction d'une société nouvelle, le capitalisme réussira à contenir les contradictions dans le cadre de ses propres structures, réduisant la classe ouvrière à une fonction subalterne. Mais si la classe ouvrière prend conscience de sa fonction révolutionnaire, et de ses possibilités d'action autonome, même à l'intérieur des institutions existantes, ou d'autres à créer, tous les éléments

contradictoires peuvent être libérés, et devenir de puissants instruments d'action pour l'édification d'une société fondée sur les exigences socialistes et non plus sur le profit.

e) On peut mener dès maintenant cette lutte dans tous les domaines, dans tous les centres de pouvoir. Nous avons vu que la fonction de l'Etat est une fonction médiatrice qui doit tenir compte des rapports de force existants, des heurts et des conflits multiples entre tous les centres du pouvoir, entre toutes les énergies qui se libèrent dans le tissu de la société ; et aujourd'hui déjà, on peut dire que dans une certaine mesure toutes les décisions sont le fruit d'un dialogue, qui peut être un accord, mais aussi un conflit et une lutte entre centres du pouvoir capitaliste, centres du pouvoir des travailleurs, et centres du pouvoir public. Cette opposition peut se manifester même dans des organismes à participation commune, depuis le parlement jusqu'aux organismes de planification, depuis les organes du pouvoir local jusqu'à la direction des services sociaux, et ce sera un conflit fructueux si les représentants des classes travailleuses y apportent non une volonté subalterne mais une volonté autonome faisant partie du dessein global programmatique dont nous avons parlé. Comment ce dessein peut et doit se manifester concrètement dans les différents domaines, est le véritable problème à affronter, mais je me suis proposé dans mon intervention de n'en tracer que le cadre général de principe. En tout cas, il est évident qu'une volonté autonome, dans le sens où j'ai employé ce mot, est une volonté d'hégémonie, à savoir la volonté d'affirmer progressivement la direction de la classe ouvrière dans le domaine social et politique.

f) Il faut faire une dernière et brève considération pour ce qui concerne le parti à qui revient la tâche de diriger la lutte sous cette forme. Ce parti doit rassembler si possible toutes les forces de la classe ouvrière, c'est-à-dire, pour la France et l'Italie, qu'il doit dépasser la scission entre socialistes et communistes de l'immédiat après-guerre de 1914. La perspective d'un parti unitaire pour la classe ouvrière tout entière ne doit pas être abandonnée, mais elle ne peut se réaliser à travers des expédients organisationnels, mais seulement sur la base d'une plateforme politique commune. Et ceci ne se réalisera que si

le mouvement ouvrier dans son ensemble accepte sérieusement la perspective d'une voie nationale et démocratique et historiquement concrète au socialisme, car ce n'est que dans la mesure où les socialistes et les communistes s'inspireront des exigences concrètes et des contradictions réelles de la société où ils opèrent, sans se soumettre à des facteurs externes, à des directives imposées de haut, que l'on peut penser à une véritable unité.

En second lieu, ce parti doit dépasser les formes organisationnelles de la tradition et de la bureaucratie, pour s'adapter aux exigences multiples d'une société complexe, et devenir ainsi capable de recueillir dans les rapports variés et vivants de la société les éléments de contradictions qui s'y trouvent, les poussées vers de nouvelles solutions, les problèmes des différentes couches sociales, les possibilités infinies de lutte qui y naissent. Ceci implique une organisation complexe, non seulement sur une base territoriale, mais correspondant à la complexité de la société elle-même, non point excessivement centralisée, mais riche de centres autonomes aptes à vivifier et utiliser toutes les énergies existantes, et toutes les capacités d'initiative et d'action de masse, mais capable de les coordonner, comme nous l'avons dit, selon un programme et un effort unitaires. Le moment est enfin venu de poser clairement le problème de l'organisation internationale du mouvement ouvrier. Le processus d'intégration internationale capitaliste tend à restreindre peu à peu l'autonomie des décisions et des options nationales pour permettre l'expression d'une volonté supranationale, placée aujourd'hui sous l'influence et le contrôle du grand capital, et elle tend en même temps de plus en plus à uniformiser les conditions économiques et sociales des divers pays à capitalisme développé. Le mouvement ouvrier risque d'être encore une fois en retard sur les événements s'il ne s'insère pas résolument dans ce processus, élevant son action à un niveau international, à travers la préparation d'un parti européen, qui ne soit pas seulement une réédition de l'Internationale, c'est-à-dire un lieu de rencontres et d'inutile dialogue, mais une unité vivante animée d'un but commun : appliquer à une échelle européenne l'intervention consciente des masses, pour la transformation socialiste de la société.

Lelio BASSO.

Intégration européenne et socialisme

Schéma de rapport

de

Pierre NAVILLE

1. *Internationalisme et « continentalisme ».*

L'évolution de l'Europe occidentale vers une intégration économique plus ou moins poussée pose au mouvement socialiste de nouveaux problèmes. La théorie faisait du socialisme un mouvement international (mondial), au moins dans son principe. L'histoire en a fait un mouvement avant tout national. La réalité pratique d'aujourd'hui tend à en faire un mouvement « continental ». La crise que subissent aujourd'hui ces trois tendances nous invite à réexaminer le cadre dans lequel le socialisme de demain va prendre figure.

Si nous admettons que le socialisme n'a de perspectives finales qu'à l'échelle mondiale (autrement dit qu'il est impossible d'atteindre un socialisme achevé dans un Etat national), nous devons aussi constater que son développement le place aujourd'hui devant la nécessité de trouver des formes d'action et de programme qui tiennent compte d'une réalité continentale nouvelle. Cette réalité, toutefois, ne devrait pas être antinomique à l'internationalisme (entendu comme une réalité propre et non comme l'addition de particularismes nationaux).

Cette situation est bien illustrée aujourd'hui par le développement intégré de l'Europe occidentale capitaliste, par celui de l'Amérique du Nord, par celui du bloc soviétique et du bloc chinois, et par celui de l'Amérique latine et du Tiers Monde Africain et Islamique.

2. *Planification et socialisme international.*

L'un des éléments essentiels qui contribuent à reposer le problème sous une forme nouvelle, c'est le progrès de la planification. Celle-ci s'est développée, dans le bloc soviétique et chinois, sous une forme impérative, après abolition des privilèges du capitalisme privé et transfert d'une grande partie de ses fonctions à l'Etat. En Europe occidentale (et surtout en France) elle n'offre qu'un cadre et des objectifs limités à l'économie privée et au secteur public.

Néanmoins, ce que les deux mouvements ont en commun, c'est de tendre à déborder le cadre de l'Etat national, et de poser au mouvement socialiste une question nouvelle : comment peut-on coordonner ou intégrer des économies nationales plus ou moins planifiées ? Comment la classe ouvrière et l'ensemble des salariés doivent-ils envisager cette coordination ?

Dans le bloc soviétique, la coordination des économies nationales est en pleine crise. Les efforts du Comecon n'ont pas abouti jusqu'à présent à une intégration réelle, mais à un simple clearing constamment remis en question.

En Europe occidentale, ce sont les grandes affaires capitalistes (banques, industries, communications) qui ont pris la tête de la coordination, en lui imposant leurs propres « plans ». La classe ouvrière de cette région, cloisonnée dans ses particularités nationales, n'a pas encore réussi à coordonner sa propre attitude en dehors d'affirmations assez générales de solidarité.

Ainsi, les formes variées de planification contribuent pour une très large part à exiger du mouvement socialiste une nouvelle définition transitoire de l'internationalisme, qui peut être celle d'une coordination continentale de son programme d'action.

3. *Peut-on parler de socialisme européen ?*

Jusqu'à présent, la conception d'un « socialisme européen » a été plutôt rejetée tant par les partis socialistes, que par les partis communistes et par les centrales syndicales. L'idée d'un socialisme européen a été assimilée tantôt à une limitation d'ob-

jectifs, contraire à la conception traditionnelle de l'internationalisme, tantôt à un réformisme implicite, mais jamais à une tactique révolutionnaire.

Il est vrai que jusqu'à présent les tendances qui se sont montrées favorables à l'utilisation par le socialisme des institutions économiques, sociales et politiques européennes, ne sont guère sorties des limites d'une action de simple propagande, ou d'un désir de participation à des organismes commandés par des adversaires du socialisme. Ce qui a donné lieu au développement d'un état d'esprit réformiste sans perspectives de révolution sociale.

D'autre part, il est vrai que le socialisme, dans les différents pays d'Europe, a été sollicité par des crises et des conflits qui mettaient en cause des situations débordant largement le cadre européen, comme par exemple, pour la France, la révolution nationale de l'Algérie ou du Vietnam. D'où on conclut qu'il est plus important pour la classe ouvrière d'Europe de lier son action à celle des travailleurs d'Algérie, qu'à agir pour sa propre intégration dans le cadre du capitalisme européen.

Ces objections ne sont pas sans fondement. Néanmoins, elles peuvent être dépassées si l'on considère que le mouvement socialiste européen n'a pas une simple fonction interne ou réformiste (pas plus dans le cadre européen que dans le cadre national), mais aussi une fonction qui découle de la totalité de ses relations internationales.

Toutefois, la priorité, qui ira toujours où les travailleurs comprendront qu'est l'intérêt émancipateur de leur classe, partout dans le monde, peut être accordée, dans une perspective révolutionnaire directe, c'est-à-dire de conquête du pouvoir, au terrain où ce pouvoir peut être conquis. Or, dans les perspectives actuelles, le pouvoir doit être conquis sur le terrain de l'Europe, et de l'Europe unifiée.

4. *Relations économiques et pouvoir politique.*

Le mouvement d'intégration européenne occidentale ne constitue pas pour le socialisme une limite géographique, mais seulement un complexe provisoire où s'inscrit naturellement le programme de sa lutte pour le pouvoir.

L'intégration réalisée dans des secteurs économiques de plus en plus étendus, même sous la forme capitaliste, les éléments de planification qui s'y mêlent de façon de plus en plus étroite (même en Allemagne Fédérale et en Italie) conduisent le socialisme à envisager la conquête du pouvoir — et d'abord la résistance aux entreprises réactionnaires — sur le plan européen.

Les récentes luttes de caractère revendicatif menées en France (mineurs, secteur public), en Allemagne (métallurgistes), en Italie (métallurgistes, employés), sans parler des actions de la paysannerie moyenne et pauvre, ont été bornées par les limites nationales de la tactique socialiste et ouvrière. De même certaines luttes politiques (comme celles qui ont été menées en France contre l'O.A.S.) auraient dû prendre une extension européenne. Il en va de même des actions entreprises contre l'armement atomique et le poids financier des armements.

La réalité de l'intégration économique, poursuivie sous des formes nouvelles par le capitalisme européen, et dérisoirement amendée par les éléments libéraux des institutions européennes, conduit à penser une tactique elle aussi intégrée de conquête du pouvoir par le socialisme.

C'est d'ailleurs ainsi que se sont forgés les mouvements socialistes nationaux, dans le sillage de la consolidation des Etats nationaux bourgeois du siècle dernier. Aujourd'hui, par suite de la carence du socialisme des dix dernières années, l'évolution contraint la classe ouvrière à intégrer une stratégie européenne de lutte, sous peine de se montrer incapable d'opposer le programme du socialisme à celui du capitalisme européen hégémonique, ou de laisser les forces des autres continents capitalistes tirer avantage de la division européenne, sans aucun bénéfice pour les pays du « tiers monde », ni pour ceux du monde soviétique.

5. *L'élaboration d'un programme du socialisme européen.*

L'élaboration d'un programme du socialisme européen ne saurait être réservé à une seule catégorie d'organisations ou de personnes. Ce n'est l'affaire exclusive ni des syndicats, ni des

partis politiques, ni des groupes qui participent aux organismes européens légaux.

C'est d'un vaste mouvement de confrontation, à tous les niveaux, de toutes les organisations de travailleurs, que doit surgir un vrai programme du socialisme européen, qui ne développe aucun « chauvinisme » européen, mais au contraire, ouvre des perspectives nouvelles d'association avec les autres continents, en premier ceux d'Afrique et d'Asie. C'est dans cette voie que le néo-colonialisme « européen » pourra être battu en brèche.

Les perspectives socialistes en Europe

Rapport oral

de

Pierre NAVILLE

Je voudrais d'abord dire que si nous abordons ici le problème de l'attitude du mouvement ouvrier socialiste devant l'intégration européenne, c'est un peu parce que nous y sommes contraints par la carence des organisations ouvrières elles-mêmes. Nous aurions pu être amenés à en discuter de façon plus intéressante si les organisations syndicales et les partis politiques nous avaient soumis ou soumettaient des actions, des prises de position, qui donnent matière à la fois à réflexion et à recherche de méthode d'action, d'objectifs. Malheureusement, il faut d'abord constater que nous nous trouvons presque devant le vide ; on ne peut guère qualifier autrement la réserve, pour ne pas dire plus, qui est celle de la plupart des organisations ouvrières, socialistes, syndicales ou communistes européennes devant ces problèmes.

Nous sommes donc réduits à faire un bilan très maigre que je ne développerai pas en détails ici. Ce bilan se résume à quelques contacts syndicaux au cours des dernières années, les uns sous l'égide de la F.S.M., comme la conférence de Leipzig de l'année dernière, ou les conférences réunies par les syndicats

italiens, à Milan ; et les contacts sur lesquels peu d'informations ont été données entre partis communistes ou représentants de partis communistes d'Europe, l'année dernière. Du côté de la C.I.S.L. et de l'Internationale Socialiste, il y a des contacts traditionnels dans le cadre de leur participation aux organismes européens existants, dans le cadre du Marché Commun ou des organismes de Strasbourg et de Bruxelles, et quelques contacts eux aussi fort peu riches en prises de position ou en initiatives pris dans le cadre de la C.I.S.L., en Hollande et ailleurs. Tout compte fait on peut dire que c'est un bilan assez maigre, qui manifeste une stagnation. En France, on voudrait pouvoir citer, comme ayant essayé d'animer un peu ce genre de débats, le mouvement pour la Gauche Européenne. Mais il faut bien reconnaître que ce Mouvement, principalement animé par des socialistes français, est resté très limité quant à sa portée, quant à ses initiatives et quant aux confrontations sérieuses auxquelles son action pourrait donner lieu. Il faudrait enfin mentionner des contacts sur lesquels, dans la phase actuelle, nous sommes finalement peu informés qui ont lieu dans le cadre des organisations syndicales chrétiennes et des partis chrétiens-sociaux, surtout dans leurs tendances de gauche en France, en Allemagne et en Italie.

Il faudrait donc examiner les positions traditionnelles des uns et des autres sur les problèmes de l'Europe, et la constatation que nous pourrions faire, c'est qu'à défaut de renouveler le problème et de poser de nouvelles questions, on s'en tient encore à des attitudes adoptées au cours des dix dernières années bien qu'elles soient quelque peu dépassées. Les problèmes que nous avons discutés hier, par exemple, des conséquences sociales et économiques de cette évolution semblent prouver que maintenant on commence à pouvoir aborder, sur la base d'une expérience qui est celle de nos adversaires beaucoup plus que la nôtre propre, ces problèmes d'une façon nouvelle. Toutefois, les organisations traditionnelles de la classe ouvrière dans l'Europe occidentale n'ont visiblement pas encore décroché de leurs positions traditionnelles. Les uns manifestent plus qu'une réserve, une hostilité vis-à-vis de tout ce qui pourrait être fait dans un cadre délimité comme étant celui de l'Europe, et pas forcément exclusivement de l'Europe des Six. Les autres, au

contraire, sont enchaînés depuis longtemps aux organismes européens fondés de Strasbourg, de Bruxelles et de Luxembourg, et entre les deux il n'y a pas grand-chose. Si bien que l'on retombe constamment dans les vieux débats sur le réformisme de la participation aux organismes internationaux, ou bien au contraire, on attend une situation révolutionnaire qui permette de bousculer ces organismes et de chercher une voie nouvelle pour la coordination ou la coopération des luttes ouvrières, coordination en faveur de laquelle on ne fait d'ailleurs pas grand-chose de pratique.

Il resterait à mentionner, peut-être, des tentatives de groupements ou d'associations d'intellectuels, ou des publications. En Italie il y a quelques discussions un peu plus nourries qu'en France ; en Allemagne Fédérale c'est réduit à peu près à rien, en Angleterre aussi, et en France il est très significatif et d'ailleurs intéressant de constater qu'en définitive les problèmes de l'Europe ont été surclassés par des prises de position relatives à l'évolution en Afrique du Nord, par exemple, ou en Amérique latine, du fait que la situation à Cuba et l'évolution de l'Algérie ont beaucoup plus pesé sur les attitudes et la politique des organisations ouvrières que les événements européens eux-mêmes. J'ajoute encore que visiblement l'évolution des pays de l'Est et de l'Extrême-Orient a elle aussi contribué à écarter ou à refouler quelque peu l'intérêt pour les problèmes européens au sens occidental. Aujourd'hui, beaucoup de gens et de nombreuses organisations syndicales ou politiques s'intéressent plus à ce qui se passe entre la Chine et l'U.R.S.S. que de savoir si l'Angleterre entrera ou n'entrera pas dans le Marché Commun ; et dans une perspective mondiale ce n'est évidemment pas une erreur.

Le problème consiste donc maintenant à se demander si cette situation, que je dépeins de façon peut-être pessimiste, est durable, si elle va se modifier, ou si elle représente une sorte de ligne d'attente qui peut paraître la plus sage à observer. C'est donc le premier point sur lequel il serait intéressant d'échanger quelques vues.

Y a-t-il des problèmes particuliers ou *propres* au mouvement socialiste européen, et j'entends européen, sans vouloir le limiter aux Six, mais en incluant dans cette Europe occiden-

tale aussi bien l'Angleterre ou l'Espagne que les pays qui font continentalement partie de l'Europe comme les Balkans, la Pologne, etc... Y a-t-il un problème spécifique ? Beaucoup de militants des organisations syndicales ou politiques pensent que non, et je crois que c'est l'arrière-plan psychologique de nombreuses prises de position. Pourquoi ? Parce que l'internationalisme, comme principe directeur de l'action de la classe ouvrière déborde de beaucoup le cadre de cinq ou six pays, parce qu'il y a une priorité éventuelle à l'évolution dans des secteurs différents de l'économie internationale, en particulier du fait du rôle que jouent les Etats-Unis dans la conjoncture internationale, du fait de l'évolution dans certains secteurs en Europe elle-même en liaison avec l'évolution des pays socialistes, qui paraît avoir à moyen terme, sinon à très court terme, une importance plus grande pour l'avenir du mouvement ouvrier que l'évolution interne aux pays de l'Europe occidentale.

Il y a donc des raisons qui sont mises en avant pour adopter une attitude expectative, sans s'engager sur un terrain difficile à bien des égards, d'abord parce qu'il pose des problèmes nouveaux, ensuite parce qu'il nous contraint à rompre avec certaines habitudes, et en troisième lieu parce que nous ne sommes pas bien préparés à les aborder.

Il serait assez facile de faire le bilan et de dresser une liste des objections à une politique européenne du mouvement socialiste. Quelques-unes ont déjà été abordées et énumérées dans les discussions d'hier, et j'en reprendrai une seule, qui a été soulevée en particulier par Duret, et qui est pertinente : à savoir que la politique européenne, soit celle des gouvernements bourgeois, soit celle des mouvements réformistes qui ont travaillé dans leur sillage, a reflété au cours des dix dernières années une atmosphère de guerre froide, que les mouvements pour l'Europe ont eu un substrat politique et idéologique qui a été celui de la guerre froide, autrement dit de la création d'un système européen de défense contre une offensive éventuelle venant de l'Est. La construction de l'Europe par les gouvernements bourgeois serait ainsi avant tout une avant-garde du système de l'O.T.A.N. On peut mentionner, en second lieu, la pression économique américaine. Certains de nos amis disaient hier qu'il ne faut tout de même pas perdre de vue que le poids

de l'Amérique restant considérable sur le marché mondial, bien entendu, mais sur le marché européen en particulier, l'Amérique s'est efforcée de développer à l'origine le Marché Commun pour en profiter, et même si elle se heurte aujourd'hui à une certaine contre-réaction due à la constitution effective du Marché Commun, elle continue à vouloir s'en servir et à manœuvrer pour s'en servir au profit de sa propre influence en Europe. Dans ces conditions, le Marché Commun présente pour le mouvement socialiste des dangers tels que le courant s'est affirmé, notamment à la F.S.M., en faveur d'un sabotage du Marché Commun et d'une action qui ramène la classe ouvrière dans les différents pays à la défense de leurs intérêts dans le cadre national contre les entreprises du Marché Commun favorisant l'action américaine en Europe.

Il y a toute une série d'autres considérants du même type qui ont contribué, au cours de ces dernières années, à freiner non seulement une action mais même l'examen de ces problèmes. Les objections que je cite formant en quelque sorte écran et servant de réponse générale à toutes les tentatives de rapprochement, de confrontations de points de vue et de recherches d'une politique commune, ou tout au moins d'une coordination, comme nous disons pour rester très modestes, de l'action des mouvements socialistes en Europe.

Il y a encore un argument, j'y ai déjà fait allusion, et qui a sa valeur. Je crois que Duret en a parlé aussi hier. A savoir que la classe ouvrière européenne ne peut pas considérer que ses intérêts sont distincts de ceux de la classe ouvrière dans le monde entier et surtout de ceux des pays sous-développés, de la classe ouvrière ou des populations agraires qui subissent maintenant le poids des entreprises de type néo-colonialiste. Car par le biais des méthodes d'investissement et de commerce nouvelles qui deviennent possibles avec des pays indépendants, une partie notable du fruit de l'exploitation de ces pays continue à revenir aux métropoles européennes, en sorte que la solidarité avec les travailleurs de ces régions prime, devrait primer en certains cas, celle qui peut exister entre les travailleurs de pays industriels développés voisins comme ceux de l'Europe occidentale.

Nous avons d'autres objections venant d'un autre côté,

dont je crois qu'il faut tenir compte aussi, qui sont que l'on verse dans l'utopie. Les courants socialistes qui ont apporté une collaboration plus ou moins réticente, plus ou moins bénévole et naïve, aux organismes européens de Strasbourg, de Bruxelles, considèrent qu'ouvrir des perspectives de socialisme européen en dehors des possibilités offertes par un certain réformisme prudent, c'est perdre son temps, c'est de l'utopie. Pour eux, il s'agit avant tout d'étendre la participation à ces organismes, de demander leur complètement par des élections démocratiques sur le plan européen, une intégration politique qui dans leur esprit vise à tenir en laisse les intérêts économiques par la suprématie supposée d'un pouvoir politique supra-national qui dominerait les grands monopoles et les grands trusts, ceux-ci monopolisant à l'heure actuelle la plus grande partie du capital financier industriel en Europe. Pour ces courants-là, qui se trouvent eux aussi maintenant au point mort, toute perspective révolutionnaire qui tienne compte d'une certaine réalité européenne paraît purement utopique. Il s'agirait d'un rêve d'internationalisme limité au continent, qui ne débouche sur rien.

En somme j'ai un peu l'impression que pour presque toutes les organisations syndicales ou politiques, le cadre européen représente une illusion, et qu'en définitive il n'est pas de nature à favoriser les luttes défensives, les luttes revendicatives, pas plus que les luttes politiques proprement dites puisque celles-ci se jouent à l'échelle mondiale.

Je crois tout de même que ces différents points de vue doivent être discutés d'assez près.

D'abord, je voudrais mentionner un premier fait, c'est qu'une certaine intégration européenne se fait sur le plan politique chez nos ennemis, et pas seulement sur le plan économique. Nous avons beaucoup discuté hier du degré auquel l'économie européenne peut être considérée comme en voie d'intégration par rapport à l'ensemble de l'économie mondiale et par rapport aux capitalismes nationaux. Mais, je crois qu'il faut aussi examiner ce que signifient les formes d'intégration politique réactionnaire, ou les tentatives d'intégration telles que nous les voyons se formuler à différents niveaux. Je prends un exemple qui me paraît tout de même d'une certaine portée. Hier, Mandel disait : « en cas de crise ou de récession assez accentuée qui

entraîne un chômage assez généralisé, des déséquilibres dans différents domaines de l'instabilité politique, les bourgeoisies nationales auront tendance à rechercher et éventuellement à accepter facilement la constitution d'organismes politiques d'une sorte d'exécutif européen pour faire face à cette situation. A ce moment-là, dit-il, peut-être on pourra poser les problèmes de l'attitude à avoir vis-à-vis d'une Europe politiquement intégrée, mais ce n'est pas encore l'heure ».

Nous avons quand même vu des prodromes d'un état de fait de ce genre dont l'origine n'était pas purement économique. Je fais allusion à cette petite fièvre et poussée de fascisme international que nous avons vue se greffer autour de l'O.A.S. ou d'entreprises de ce genre à la suite ou pendant la guerre d'Algérie. On a vu des foyers de fascistes en Allemagne, en Italie, en Belgique, en France, en particulier ceux qui se sont nourris de l'O.A.S., tendre à constituer un fascisme européen. On nous a dit parfois que ce n'était pas sérieux, que ce ne sont pas quelques officiers ou quelques relents du nazisme qui subsistent par-ci par-là qui peuvent avoir une importante signification politique dans ce cadre. Je crois au contraire qu'il faut faire très attention à ce genre d'entreprises et qu'elles sont assez significatives. Il est assez significatif que des éléments fascistes qui représentent des amorces possibles de développement dans des périodes de crise se soient situés immédiatement sur un plan européen, et qu'ils aient trouvé non seulement une sorte d'appui national mutuel, mais la possibilité de constituer des bases intégrées et unifiées, bien que dans la dernière période et en partie grâce à une certaine détente dans les rapports Est-Ouest ils aient été refoulés, car la possibilité de leur développement existe toujours dans d'autres circonstances. Ce n'est qu'un signe, mais il y a d'autres entreprises, celles des gouvernements en place, comme la tentative d'un axe Adenauer-de-Gaulle, comme l'Europe politique dite « des patries », en réalité une hégémonie franco-allemande, dans laquelle on se dispute quant aux relations avec les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale ayant plus de dispositions et de nécessités de céder à certaines exigences américaines que de Gaulle. Il y a aussi la tentative de reprendre, en cas d'un échec de la politique du régime de de Gaulle sur le plan européen, une politique bour-

geoise plus classique, celle qui a présidé à l'institution des premiers organismes européens après la guerre et qui a abouti au Traité de Rome, tentative dont on peut dire que des hommes comme Pleven ou Maurice Faure en France sont relativement représentatifs, et qui ne peut mener qu'à la consolidation d'une Europe qui pour être plus ou moins intégrée sur un plan supranational sera une Europe réactionnaire et capitaliste.

De toute façon on voit que les problèmes européens jouent pour la bourgeoisie au niveau d'une certaine intégration, soit sous une forme traditionnelle, soit sous la forme que le régime de Gaulle essaye de mettre debout maintenant, soit sous la forme de groupements fascistes d'attente, un rôle que nous ne pouvons pas négliger en tant qu'objectif de lutte pour le mouvement socialiste en Europe. Ce qui m'amène à poser un problème de fond que j'ai brièvement abordé dans le schéma de rapport, savoir : si l'action syndicale, ouvrière et socialiste dans l'Europe occidentale peut trouver un objectif de lutte pour le pouvoir qui s'inscrive dans le cadre européen. A mon sens, c'est le seul biais sous lequel la question ait un sens à long terme. On pourra me répondre que c'est une vue de l'esprit, qu'aujourd'hui on a surtout à faire à une défense de caractère semirevendicatif vis-à-vis de l'offensive capitaliste sur le terrain économique, que le problème du pouvoir n'est pas posé, et que si cette défense peut aller jusqu'à ouvrir des perspectives nouvelles de libéralisation du régime sur le plan politique, d'ouverture à l'extérieur, bref, de ce qu'on appelle sous des formules différentes une ouverture à gauche dans laquelle les courants socialistes participeraient avec des courants libéraux à un changement complet d'atmosphère, c'est le maximum de ce qu'on peut attendre dans la période proche, et ce serait suffisant. Dans ce cas, la politique qu'on peut définir comme une politique de coordination, de contacts tendant à essayer d'unifier ou rapprocher des politiques socialistes serait suffisante. Si par contre on pousse la question plus loin en se demandant si dans l'Europe d'aujourd'hui et dans le contexte international on ne peut pas ouvrir des perspectives de pouvoir, alors il faut que nous fournissions une réponse à cette question : Quel est le cadre dans lequel une stratégie de conquête du pouvoir peut être posée

aujourd'hui ? Et pour ma part je réponds qu'en général il ne paraît pas possible dans l'Europe occidentale d'aujourd'hui d'ouvrir une perspective d'action pouvant conduire à la conquête du pouvoir en dehors d'un cadre européen plus ou moins intégré. Ce n'est peut-être pas une option immédiate, mais les problèmes du pouvoir se posent déjà sous bien des angles, avec des étapes, des combinaisons de mouvements de différents types.

Il faut savoir si on les pose ou si on ne les pose pas. En dehors de cette perspective il ne reste guère, me semble-t-il, que les perspectives réformistes, si l'on veut employer ce terme, de participation ou de pénétration des organismes européens existants, de défense de caractère revendicatif contre l'offensive capitaliste dans le cadre européen, et aucune perspective d'action à plus long terme pouvant déboucher sur des problèmes de pouvoir.

Je n'entrerai pas dans le détail des questions ainsi soulevées mais malgré tout je voudrais insister sur le fait que si les partis politiques et si les organisations syndicales elles-mêmes ne se placent pas ces problèmes devant les yeux, d'autres les placeront à notre place, en ce sens que les gouvernements bourgeois, les partis bourgeois s'apprêtent à jouer sur le terrain de l'Europe une politique qui consiste à passer la main à des éléments plus favorables à une politique de contacts européens, de planification à l'échelle nationale européenne, une politique qui tendrait à un certain désengagement sur le plan politique par rapport à l'Amérique d'un côté, à l'Union Soviétique de l'autre, tout un programme qui en fait ne ferait guère que ramener le problème dans une ornière bien connue et peut-être à des défaites assez graves. Nous devons donc nous demander d'abord si les organisations syndicales et politiques doivent envisager la question en commun, ce qui nous amène à nous demander si les problèmes que nous avons discutés hier, qui sont des problèmes de caractère économique, peuvent constituer la base suffisante pour déterminer une politique en fonction des problèmes européens.

Je ne veux pas discuter du point de savoir sous quelles formes les tensions économiques et les contradictions engendrent des tensions politiques et suscitent des solutions de caractère politique. Le simple fait à constater c'est que les organisations

syndicales, aujourd'hui, même si elles sont amenées à intervenir sur un terrain très large que l'on peut considérer en général comme politique, s'interdisent toutefois, en tant que tel, d'avoir des objectifs qui touchent au pouvoir, donc des objectifs spécifiquement politiques, alors que les partis politiques, socialistes, communistes ou intermédiaires posent ouvertement ce problème au centre de leur programme. La question, les formes de la coopération ou de l'articulation des mouvements socialistes à l'échelle européenne ne se posent donc pas d'une façon très simple. Il ne suffit pas, je pense, de prôner des rassemblements un peu vagues auxquels collaboreraient des organisations syndicales, des partis politiques, des associations culturelles ou idéologiques de tous genres, dans lesquels s'opéreraient des confrontations où les différents niveaux et objectifs de la lutte seraient confondus.

Il semble au contraire qu'il faille, si l'on veut rendre fructueuse une politique européenne et la faire déboucher sur quelque chose de réel, respecter une certaine articulation dans l'examen des problèmes. De ce qui a été dit hier, quelques soient les nuances et les différences d'opinion qui se sont affirmées sur certains points, il résulte tout de même que des actions concertées entre organisations syndicales pour la défense de certaines positions ouvrières et même pour la conquête de certaines autres dans le domaine des rapports économiques, est possible et nécessaire. Pourquoi jusqu'à présent ces actions n'ont-elles pas fait grands progrès et n'ont pas abouti ? Sur le plan politique, je reviendrai sur le type de problèmes qui sont posés par la possibilité de ces contacts. Sur le plan économique, il y a toute une série de facteurs qui ont joué. Il y a d'abord un facteur traditionnel, celui du cadre national que la législation, que les traditions en matière de revendications imposent, et qui fait qu'un certain nationalisme économique se manifeste par exemple devant la possibilité de laisser les bourgeoisies nationales utiliser les transferts ou les migrations de travailleurs librement en important ou en exportant de la main-d'œuvre selon leurs besoins. Les différents pays essayent de défendre les avantages acquis dans le cadre national, parfois au détriment de la classe ouvrière dans d'autres pays.

On a cité hier le cas de la Suisse où il y a 700.000 ouvriers

étrangers, près du tiers de la main-d'œuvre, aujourd'hui indispensables au fonctionnement de l'économie suisse et par conséquent du capitalisme suisse. Mais il faut bien savoir qu'en Suisse les syndicats ont souvent bien du mal à faire accepter cette situation à leurs adhérents et que l'on peut lire dans la presse syndicale et dans la presse socialiste des articles disant que le contrôle de l'apport de main-d'œuvre étrangère doit être beaucoup plus serré parce qu'une concurrence commence à s'instaurer, pas seulement dans les professions les plus défavorisées, mais même maintenant parmi des catégories d'ouvriers très qualifiés, par exemple dans l'industrie mécanique, ce qui ne s'était jamais vu en Suisse. Par conséquent, il y a des motifs pour lesquels les organisations syndicales sont obligées ou sont amenées à tenir compte ou à respecter des exigences nationales au détriment d'une certaine coordination de la politique internationale dans le cadre de l'Europe.

Ici je voudrais faire une incidente sur la signification du marché national de la main-d'œuvre par rapport à la signification des marchés régionaux à l'intérieur d'un même pays. D'une façon générale, je suis assez frappé du privilège que l'on accorde au marché national par rapport au marché européen, le marché national étant considéré, c'était très visible dans nos discussions d'hier, comme une espèce d'entité au-dessous de laquelle il n'y a rien de significatif. Pourtant, vous savez qu'à l'intérieur d'un pays, il y a des différences régionales et que ces disparités ne sont pas toujours surmontées d'une façon acceptable ou acceptée par les habitants, par les travailleurs de ces régions. Pourtant, lorsque nous développons une politique nationale, nous essayons de surmonter ces difficultés. En France, la lutte pour la disparition des zones de salaires et des abattements par zones est une lutte qui tend à imposer une égalité qui est souvent le fruit d'une politique volontaire de discrimination de la part du capitalisme, mais qui exprime aussi le fait qu'il existe une inégalité objective dans le niveau de développement industriel ou agricole de certaines régions par rapport à d'autres, et que c'est un fait aussi que les niveaux des prix ne sont pas uniformes à travers toute la France.

Pourquoi des économies nationales ne peuvent-elles pas être considérées déjà à l'étape actuelle, par rapport à l'économie

européenne, un peu comme le sont des économies régionales dans le cadre d'un pays comme la France ? Il y a là des facteurs, juridiques et institutionnels, qui jouent un rôle énorme, puisqu'il y a une législation sociale pour la France entière, mais ce n'est pas une objection qui soit entièrement valable car dans certains Etats nationaux plus ou moins fédéraux, comme les Etats-Unis d'Amérique ou la Suisse, il y a des législations fédérales, aussi en matière de travail et pas seulement en matière d'enseignement et autre. Chaque Etat des U.S.A. et chaque canton suisse disposent de moyens législatifs indépendants pour régler quantité de problèmes relatifs à l'emploi. Les disparités en matière de législation, c'est-à-dire de droits, ne sont pourtant pas des obstacles absolus à la recherche de solutions communes, d'action concertée des syndicats. Hier on a cité des exemples de situations où la classe ouvrière d'Europe s'est trouvée en défaut, par exemple lors de la grève des Charbonnages belges il y a un an et demi, la grève des Charbonnages français plus récemment. On pourrait en citer d'autres. Je n'ai pas remarqué jusqu'à présent que ces situations aient soulevé des discussions bien vives dans le mouvement syndical international ou tout simplement européen. On s'est contenté de souligner que les patronats belge ou français ont pu par leur collusion mettre en échec les travailleurs sur tel ou tel point, mais c'est à peu près tout. Les contacts auxquels j'ai fait allusion au début de ce rapport, qui ont eu lieu dans le cadre syndical n'ont pas apporté jusqu'à présent beaucoup d'éclaircissements sur les options à venir dans ce domaine. Je crois qu'il est du devoir de gens comme nous, qui au moins comme participants à un colloque de ce genre sont là de façon plus ou moins indépendante, de chercher à poser ces problèmes devant le mouvement syndical. Mais encore une fois, tout ceci n'a de sens que si ces problèmes sont posés à l'échelle politique et devant les partis eux-mêmes. Certains sont évidemment très anciens, et le principal est celui-ci : au fond, tous les partis politiques européens appartiennent à des courants mondiaux et internationaux, dont certains ont une longue tradition et ne veulent pas faire une politique européenne en se détachant d'une stratégie conçue à l'échelle internationale. Il suffit évidemment de citer essentiellement les partis communistes, je ne dis pas l'Internationale

communiste puisque aujourd'hui il n'existe pas d'Internationale au sens propre du mot, d'organisation comme telle, mais il existe toute une série de très nombreux, 90 je crois, partis communistes de différents pays et qui ont indiscutablement entre eux des rapports qui sont fait à la fois maintenant de solidarité et d'antagonisme, dans certains cas, et qui posent des problèmes qui ne peuvent être résolus, semble-t-il, qu'à l'échelle internationale. Je crois qu'au moins dans la dernière période, depuis deux ou trois ans, c'est cette situation qui contribue à modérer l'intérêt que les partis communistes d'Europe pourraient porter à la recherche d'une stratégie socialiste en Europe elle-même. Plus que les arguments qui ont été développés dans la période antérieure, et qui tenaient surtout comme je le disais tout à l'heure à l'atmosphère de guerre froide dans laquelle se développait l'intégration européenne.

Du côté des partis socialistes, la situation est un peu différente, mais finalement il s'agit avant tout de savoir si le mouvement socialiste tel qu'il se reflète dans sa majorité, dans ce qu'on appelle encore la 2e Internationale, sera un mouvement qui cherche une solution commune à une série de problèmes ou continuera à vivre comme nous venons de le voir dans leur récente réunion de cet été comme un ensemble de partis qui confrontent de temps en temps leur situation interne sans chercher réellement à déterminer une politique commune. Cette attitude s'accentue d'autant plus qu'une série de ces partis a adopté des programmes qui sont une révision de leurs programmes antérieurs et que la table rase qui a été faite par la social-démocratie allemande, en partie par le Labour maintenant, en partie aussi par la S.F.I.O., de l'ancien programme socialiste, leur permet des évolutions beaucoup plus nuancées à la fois dans le sens d'une adaptation aux formules du néo-capitalisme et de la recherche de formes de participation au pouvoir d'un type un peu nouveau, comme allons peut-être le voir en Grande-Bretagne.

En somme, la situation tend encore une fois à freiner l'ouverture d'une perspective de recherche coordonnée de la lutte pour le pouvoir en Europe, sur le plan politique. Comme je l'ai dit tout à l'heure, je ne crois pas que l'on puisse associer dans une idéologie européenne vague les syndicats, les partis, et

d'autres organisations, si on ne fait pas la distinction que j'ai faite entre une politique coordonnée de défense, sur le plan syndical et une politique de lutte pour le pouvoir. Je prends ici le mot syndical au sens large, car il y a des organisations ouvrières tels que les comités d'entreprises qui ne dépendent qu'indirectement du mouvement syndical, ou ceux de la Sécurité Sociale, qui ne dépendent qu'indirectement de l'action syndicale. Mais on peut englober tout cela sous le nom d'une politique de défense syndicale qui a ses propres objectifs sur le plan européen. Et, si l'on dit que même pour les syndicats il est très difficile de passionner l'opinion sur les problèmes européens, c'est peut-être parce qu'on a ni cherché ni trouvé les moyens. L'appel à des sentiments de lutte qui est évidemment indispensable à n'importe quelle action, et une certaine façon de rendre sensible, vivant et même passionné une action pour certains objectifs, n'a pas trouvé jusqu'à présent de forme dans les problèmes européens.

Pourquoi ? A mon sens, c'est parce qu'aucune lutte n'a été menée dans ce cadre. Ce n'est pas par des colloques ni par des publications que l'on passionne une opinion, c'est par des actions, et tant qu'aucune action ne sera menée sur le plan européen jamais on ne donnera à la classe ouvrière en Europe l'occasion de donner vie à un sentiment qui dépasse celui du nationalisme dans lequel nous sommes enfermés et qui lui permette de sentir ce que peuvent être des objectifs de combat qui pourrait les mener au pouvoir à l'échelle européenne. Cela veut dire que des grèves organisées, des actions concertées à l'échelle européenne sont des actions qui peuvent donner corps à une ouverture vers une politique intégrée européenne, et c'est là que l'on commencerait à voir que le problème du pouvoir, c'est-à-dire celui du remplacement des régimes bourgeois que nous connaissons en Europe occidentale par des régimes socialistes et ouvriers, ne peut être, non seulement résolu, mais même posé aujourd'hui que sur le terrain de l'Europe occidentale entière. Après tout, c'est une leçon que nous ont donnée, dans l'époque récente, les mouvements révolutionnaires en Asie, dans l'Afrique du Nord, et dans l'Amérique latine. Ce n'est pas par hasard que nous voyons la révolution cubaine chercher son débouché politique à l'extérieur, en Amérique

latine, et ce n'est pas exclusivement pour des raisons économiques. Ce n'est pas par hasard que nous voyons cette solidarité dans le Maghreb, entre les révolutions tunisienne, marocaine et algérienne, qui ont des implications mutuelles et des alternances d'avance et de stagnation. C'est parce qu'aujourd'hui il y a, qu'on le veuille ou non des zones de mouvements révolutionnaires qui ont une solidarité particulière au milieu des autres.

L'Europe occidentale, qu'on le veuille ou non, est aujourd'hui une pareille zone de solidarité, exactement comme les bourgeoisies savent qu'au point de vue de leur défense de classe, même sur le plan militaire, c'est une zone de sécurité rigoureusement intégrée et solidaire. Et si nous ne sommes pas capables dans les années qui viennent de comprendre nous-mêmes la signification profonde de cette solidarité, nous allons au devant d'une période au cours de laquelle nous continuerons à nous trouver à la traîne de l'action de nos ennemis. Je résumerai cela dans une formule qui n'est peut-être qu'une image, mais si vous croyez qu'on peut trouver au Luxembourg, qui est un pays indépendant, une voie luxembourgeoise du socialisme, vous faites une erreur. Naturellement, cela à l'air d'une boutade, mais on a aussi le droit de dire qu'il n'y a pas non plus une voie belge pour le socialisme, et en définitive il y a une voie européenne pour le socialisme, et le socialisme conçu comme nous devons le concevoir c'est-à-dire comme une lutte articulée sur une stratégie pour le pouvoir.

Il y a, je le reconnais, des arguments contre une telle perspective. A mon avis, le plus sérieux c'est un argument que je m'excuse de qualifier de chinois. Je veux dire par là qu'on peut estimer que pour la classe ouvrière française, par exemple, ou italienne, le développement d'une Algérie socialiste, et d'une façon générale un mouvement socialiste d'un Etat à tendance socialiste représente un facteur plus important et plus déterminant de révolution socialiste et de transformation du pouvoir en Europe occidentale. Il est indiscutable qu'il existe un rapport, une liaison, et pour la classe ouvrière française d'une façon particulière puisqu'il y a même une solidarité du simple fait qu'il y a ici 300.000 travailleurs algériens. Je ne sous-estime pas du tout l'importance du développement actuel du Maghreb pour le Mouvement Socialiste Européen, je crois, au contraire, qu'il

est primordial, et qu'il aura une influence directe sur les organisation ouvrières, syndicales et politiques françaises dans les mois et les années qui vont venir. Néanmoins, je ne crois pas que ce facteur positif puisse représenter un obstacle à une politique directement intégrée sur le plan de l'Europe occidentale. Au contraire, il prouve simplement que nous devrions chercher les moyens d'associer ces mouvements à une politique européenne qui marquerait la solidarité qui déborde le cadre strict de l'Europe.

Pierre NAVILLE.

ACTION DES FORCES OUVRIÈRES EN EUROPE ET PERSPECTIVES SOCIALISTES

Discussion

Le président de séance (J.-M. VINCENT)

Nous avons eu ce matin, deux rapports qui soulevaient deux types de problèmes ; le premier pose le problème de l'autonomie des forces socialistes, à savoir : la façon dont le mouvement socialiste doit insérer son action dans les structures actuelles du capitalisme contemporain ; le deuxième rapport posait les problèmes du cadre politique de l'intervention du mouvement ouvrier ; s'agit-il maintenant du cadre national ou d'un cadre international ?

Ces deux problèmes ne sont pas absolument joints du point de vue théorique, mais il me semble que nous pouvons cet après-midi entamer une discussion générale qui aborde ces deux questions, qui, dans la pratique, se montrent plus ou moins connexes.

Je passe la parole aux camarades qui voudraient indiquer leur accord, leur désaccord ou apporter des précisions aux rapports de ce matin.

Antonio LETTIERI

Dans mon intervention, je me référerai brièvement à l'un des points qui sont au centre du colloque : le problème de l'unité syndicale dans les pays du Marché Commun. C'est un fait que la concentration des choix économiques et dans une certaine mesure politiques à l'échelle supra-nationale, met toutes

les forces sociales et économiques face à des problèmes nouveaux. Les forces capitalistes et en particulier les grands groupes monopolistes qui se trouvent à la direction du processus d'intégration se sont données immédiatement des formes d'organisation à l'échelle européenne, tant à travers des accords privés, comme le disaient hier les camarades Gorz et Mandel, qu'en utilisant les institutions communautaires. La position de la C.G.I.L. part de deux considérations. En premier lieu, le processus d'intégration est le reflet d'une certaine phase de développement des forces économiques, phase caractérisée par la production de masse et l'expansion du marché. Dans cette perspective, l'abattement des frontières douanières comporte une possibilité de développement des forces économiques qui ne peut être repoussée *a priori*. En deuxième lieu, l'intégration avec toutes les contradictions qui la caractérisent, est désormais une réalité. Le développement politique futur peut être différent, mais l'organisation financière et industrielle à l'échelle des Six est déjà une réalité dont il faut tenir compte. La politique syndicale en vient ainsi à se trouver objectivement insérée dans un contexte nouveau, quels que soient les jugements de valeur prononcés sur le mode concret dans lequel se développe l'intégration. En partant de la considération que la direction du processus est aujourd'hui entre les mains des grands monopoles, on peut se demander quels choix s'offrent aux syndicats.

Suivant la C.G.I.L., deux choix seraient l'un et l'autre erronés, même si c'est de deux points de vue opposés. Le premier, c'est l'option de la lutte frontale contre l'intégration, pour une reprise des frontières économiques précédentes, ce qui serait objectivement une attitude anti-historique et probablement dépourvue d'efficacité. Le deuxième, c'est l'option qui consiste à s'insérer dans les processus de façon plus ou moins non critique, en ignorant ou en sous-estimant les termes nouveaux de la lutte que les classes laborieuses doivent affronter, face à la coordination supra-nationale des forces monopolistes. En réalité, le syndicat aujourd'hui ne peut renoncer à poser ses objectifs dans une perspective qui va au-delà des frontières nationales, il doit élaborer une stratégie au niveau de la communauté européenne qualitativement capable de s'opposer à la stratégie des monopoles. La base de cette recherche (nous ne pouvons pas oublier que nous sommes au niveau des premières approximations) ne peut pas ne pas être une base unitaire. Nous savons que le mouvement syndical européen est aujourd'hui désuni, mais

cette désunion n'est pas seulement la conséquence de positions de principe différentes et de différentes affiliations internationales. En fait, il faut le souligner ici, la principale ligne de démarcation est constituée par les frontières nationales. Il n'est pas difficile de le démontrer. En Italie par exemple, vous le savez, les luttes syndicales les plus importantes de ces dernières années ont été menées dans l'unité par des syndicats ayant des affiliations internationales différentes. Rappelons par exemple la lutte des métallurgistes qui s'est développée durant neuf mois et qui a été menée dans l'unité par tous les syndicats existant en Italie. Cela démontre que l'action syndicale, dans la phase actuelle des rapports de force entre capital et monde du travail, pose directement l'exigence de l'unité ouvrière et que celle-ci, dans les faits, triomphe dans chaque pays des obstacles de la division traditionnelle. Par contre, il n'a pas été trouvé une plate-forme unitaire sur le plan revendicatif entre syndicats de nationalités différentes qui professent pourtant les mêmes conceptions générales et ont la même affiliation internationale. La réflexion sur cet état de fait nous porte à conclure que la division dans laquelle se trouve le mouvement syndical, dans les pays du Marché Commun, contrairement à ce qu'on tend à croire, est moins la conséquence des frontières idéologiques réelles ou supposées réelles, que la conséquence des frontières nationales. L'internationalisme ouvrier a démontré toutes ses carences, tandis que se trouvait puissamment réaffirmée la vocation supra-nationale du capital monopoliste. Tandis que l'Europe des affaires concluait certains accords officiels ou secrets, les forces laborieuses, tout en étant animées d'une capacité de lutte extraordinaire, sont demeurées comprimées à l'intérieur des frontières nationales. Tandis que les industriels se donnaient une coordination, y compris sur le plan institutionnel, à l'échelle du Marché Commun, dans le cadre duquel les présidents des confédérations patronales et européennes s'accordent sur une stratégie commune, un certain nombre de grands syndicats se préoccupaient de maintenir la discrimination vis-à-vis d'autres grandes centrales, telles que la C.G.I.L. et la C.G.T., dans les institutions communautaires où sont admises les forces syndicales. Enfin, six ans après la constitution de la communauté européenne, le problème de l'action syndicale dans la voie d'un processus unitaire concret, en tant que riposte de plus en plus urgente au défi des monopoles, demeure entier.

Quel peut être le contenu, quelles peuvent être les limites

de cette unité ? Parlons avant tout des limites, car nous ne croyons à aucune « fuite en avant ». Il ne s'agit pas, comme le disait justement hier le camarade Gorz, d'imaginer une politique syndicale centralisée à l'échelle européenne, les conditions n'en sont malheureusement pas encore réunies. Le premier point de départ, c'est la coordination de l'action revendicative pour un certain nombre de problèmes et de secteurs où l'expérience et les possibilités des forces laborieuses sont les plus mûres. A titre d'exemple, il n'est pas difficile d'indiquer ce que pourraient être quelques-uns des contenus immédiats de cette unité. Considérons le problème de l'émigration. La communauté européenne a institutionnalisé la libre circulation de la main-d'œuvre. Les différents syndicats européens ont plusieurs fois souligné combien la libre circulation peut être un instrument aux mains du patronat pour peser sur le marché du travail et sur les salaires. Voilà un champ ouvert à une recherche commune de la part des syndicats européens, pour faire face aux problèmes dérivant d'une institution qui, tout en étant de façon générale progressiste, devient concrètement un instrument de division et de pression sur les classes travailleuses. Sur ce terrain, il n'est pas difficile de surmonter la méfiance et les difficultés et ceci est démontré par les accords auxquels sont parvenus cette année, unitairement, les syndicats agricoles italiens et français à propos de l'émigration saisonnière de certaines catégories d'ouvriers agricoles italiens en France.

Considérons un moment les problèmes des revendications de salaires. Celles-ci rencontrent aujourd'hui deux sortes d'obstacles. D'une part, l'obstacle traditionnel : la résistance de l'industriel pour augmenter la rémunération du travail ; mais, d'autre part, nous voyons se préciser toujours davantage la résistance de l'appareil gouvernemental qui voit dans les revendications de salaires une sorte d'action anti-nationale, dans la mesure où, en accroissant les coûts de production, elle mettrait l'industrie nationale en difficulté face aux autres membres de la communauté européenne. C'est là un raisonnement valable pour toutes les revendications classiques du syndicat : réduction de la durée du travail, allongement des congés payés, amélioration de la sécurité sociale, etc. Dans tous ces cas le syndicat se heurte à l'objection patronale et gouvernementale de l'augmentation des prix de revient et des effets immédiats négatifs sur la balance commerciale. Il est évident que des revendications lancées à l'échelle de la communauté européenne surmon-

teraient les prétextes sur la nécessité de la concurrence et de la défense des intérêts nationaux. Cela ne veut pas dire qu'on puisse aujourd'hui prévoir des mots d'ordre généraux, indépendamment de la situation concrète de la conscience et de la capacité de lutte des masses travailleuses. L'action syndicale ne peut pas être articulée dès à présent au niveau des secteurs, des régions, des nations, mais ce qui est indispensable c'est une coordination de la recherche et des perspectives en tant que prélude à une stratégie unitaire internationale.

Il est clair que l'autre grand thème dont s'occupe ce colloque, la planification ou programmation européenne, ne pourra pas être affrontée concrètement par le mouvement syndical si celui-ci n'a pas réussi à atteindre une coordination au niveau partiel des catégories syndicales et des branches de l'industrie. Dans les limites de mon intervention les problèmes d'une planification à l'échelle européenne ne peuvent être affrontés, peut-être d'autres camarades de la C.G.I.L. interviendront sur ce point, mais la condition de toute prise de position syndicale sur la programmation c'est que soit réalisé un pouvoir contractuel suffisant. Pouvoir contractuel qui ne peut se mesurer à la présence du syndicat dans tel ou tel organisme supra-national de la programmation, mais au poids réel et donc à l'unité que le mouvement syndical peut opposer à une stratégie unifiée, et donc de plus en plus puissante, de l'adversaire. En conclusion, l'unité syndicale a aujourd'hui deux ennemis : les frontières idéologiques et les frontières nationales, mais contrairement à une opinion assez répandue, nous avons vu que les frontières nationales jouent concrètement un rôle encore plus négatif que les frontières idéologiques. Le dépassement de ces dernières présuppose d'ailleurs que la discussion soit faite à partir d'exigences concrètes telles qu'elles sont posées par les structures productives actuelles. L'unité syndicale doit être recherchée sur un plan spécifiquement syndical, et la perspective syndicale générale doit être le renforcement du pouvoir des classes travailleuses comme alternative au pouvoir et à la direction actuelle des forces monopolistes.

Albert DETRAZ

Je voudrais me limiter dans cette intervention à poser quelques questions et à faire quelques réflexions. Tout d'abord, en ce qui concerne l'exposé de Naville, je dois indiquer que je n'ai pas été tellement convaincu de l'influence que pourrait avoir le socialisme maghrébin sur le socialisme européen.

D'abord, quelle est la forme du socialisme dans les pays du Maghreb ? Ensuite, je ne pense pas qu'au niveau européen, il y ait beaucoup à s'inspirer de ce qui se passe en Afrique du Nord ; d'autre part, je ne crois pas, je le dis comme je le pense, que la classe ouvrière dans son ensemble soit bien sensible à ce qui se passe en ce moment en Algérie et particulièrement aux réformes de structures et aux modifications qui interviennent dans ce pays ; je ne sais même pas si les travailleurs français ont vraiment conscience de ce qui se passe en Algérie. Donc, j'avoue ne pas partager tout à fait les propos de Naville sur ce point.

Une autre question : depuis le début du Colloque, on a beaucoup parlé de socialisme, des participants se sont déclarés marxistes ; en ce qui me concerne, je voudrais un peu traiter de ce que j'appellerai les forces socialistes.

Il y a ici des personnes qui se déclarent socialistes et sont capables de donner une définition du socialisme. Il y a ceux qui acceptent le marxisme comme conception du monde et de la vie, mais il y a également ceux qui considèrent le socialisme comme une technique économique ou si l'on veut une rationalité de l'économie.

Il existe des groupements qui, sans s'intituler socialistes, objectivent par leur action des positions socialistes, c'est ce que j'appelle : les forces socialisantes ; je ne prétends pas être autre chose qu'un produit de ces forces socialisantes, c'est pourquoi, je ne me lancerai pas dans un examen à base d'analyse marxiste des problèmes que nous étudions ici.

Bien que de nombreux militants se réclament, à la C.F.T.C., du socialisme démocratique, le mouvement syndical auquel j'appartiens se classe plutôt comme une force socialisante. Le plus difficile à saisir dans la gauche française, c'est ce qui se cache sous la réalité des mots. Le socialisme démocratique est d'abord une formule avant d'être une idéologie, un drapeau qui recouvre encore un terrain en friche.

Cette constatation étant faite, se pose alors le problème de la conjonction des efforts entre forces socialistes et forces socialisantes.

Est-il possible de trouver un terrain commun d'action ? C'est, je crois, plus qu'une question de stratégie, la nécessité d'élever le niveau de conscience de toutes les forces ouvrières de l'Europe des Six qui s'impose.

Les modifications de structures qui se produisent au sein du capitalisme européen et même international posent déjà de sérieux problèmes aux classes ouvrières européennes. Ce colloque a au moins le mérite de permettre de recentrer notre attention sur la dimension européenne des questions économiques et sociales.

D'autre part, je me demande si les forces ouvrières des Six pays sont réellement sur la même longueur d'onde. En ce qui concerne les préoccupations d'ordre socialiste, il me semble que dans cinq pays sur six, elles ont une dominante économique et dans le sixième une dominante politique. La France a une dominante politique, car ce qui se pose au monde socialiste français pris dans son sens large, c'est l'après-gaullisme ; la période post-gaulliste fait déjà l'objet de sérieux éléments de réflexion pour toutes les forces de gauche en France, alors que dans d'autres pays, notamment en Allemagne et en Italie, la dominante est probablement différente, sans doute beaucoup plus centrée sur des réformes de structures économiques.

De l'exposé de Basso, et là je regrette qu'il soit parti, j'ai peu de choses à dire, son schéma théorique est bon. Toutefois, je voudrais faire quelques réflexions sur ce que j'appellerais la participation-contestation et la participation-collaboration. Personne ne participe pour collaborer, mais il s'institue, ou risque de s'instituer, peu à peu une collaboration de fait et c'est là également une certaine forme d'intégration qu'il faut voir de près.

Lorsque des représentants ouvriers participent à une multitude d'organismes, ils finissent insensiblement par se laisser gagner par un esprit commun, propre à l'organisme auquel ils participent et, bien souvent, finissent par s'installer dans des fauteuils où la fonction de contestation a pratiquement disparu, s'est diluée dans les responsabilités de la gestion et de l'administration. Ajoutons à cela que bien des responsables syndicaux défendent dans les organismes européens des positions nationales. Le syndicalisme ouvrier des pays de l'Europe des Six reste dans une dimension nationale alors que l'Europe des affaires est

faite et que le patronat de chaque pays a depuis longtemps adapté ses structures au Marché Commun.

Ce sont là des réalités qu'il faut essayer d'examiner de très près et j'en arrive à un dernier point : la dynamique de la société de consommation.

Je pense que la dynamique de la société de consommation fait un peu oublier l'objectif fondamental de la lutte ouvrière. Cela me paraît grave, car l'installation dans le confort atténue considérablement la contestation. C'est là un problème important pour l'avenir du socialisme européen. Déjà, avant le développement de notre société de confort, nous étions en France habitués à un socialisme de redistribution, à un socialisme de distribution sociale et assez peu habitués à un socialisme qui s'attaque aux structures économiques. J'ai bien peur qu'avec la société de consommation nous continuions sur cette ligne d'un socialisme qui, si demain il arrivait au pouvoir, ne dépasserait pas le socialisme politique que nous avons déjà connu dans notre pays il y a un certain nombre d'années, notamment depuis 1936. Je crains que nous allions vers une sorte de redistribution sociale, un compromis de rééquilibre social ; bien sûr, on ne peut nier les avantages, souvent assez sensibles, que les travailleurs retirent d'une telle situation ; mais, en définitive, ce qui est toujours négligé dans cette forme de socialisme à la française, c'est la transformation des structures économiques.

Le problème posé à une société comme la nôtre est, à mon avis, beaucoup moins de s'occuper exclusivement de questions revendicatives qu'il ne faut pas négliger pour autant, que d'essayer d'élever le niveau de la conscience ouvrière vers des réformes de structures en profondeur. Je dois dire que je suis tout de même un peu inquiet pour l'avenir quand on constate l'amollissement des volontés qu'engendre notre société de consommation.

Nous touchons là à un important effort d'éducation qui n'a pas lieu d'être examiné ici.

Livio MASCARELLO

Nous estimons que ce colloque est une chose utile, encore que nous avions pensé que nous aurions davantage de possi-

bilités de nous entretenir avec des représentants d'autres organisations syndicales. Néanmoins, il permet une libre confrontation des idées, il peut et doit dégager des points communs susceptibles de servir de base au développement de l'unité d'action internationale de la classe ouvrière des Six pays du Marché Commun et ceci évidemment contre l'emprise et la politique des monopoles de la communauté économique européenne, afin de rendre plus efficace la lutte des travailleurs.

Nous soulignons d'entrée un point essentiel qui est commun. Chacun des participants de ce colloque a en vue la défense des intérêts de la classe ouvrière et des masses laborieuses et l'amélioration de leurs conditions d'existence. Partant de là, la possibilité nous est offerte à tous d'une confrontation franche et loyale des idées en présence, de procéder à un examen objectif des diverses opinions exprimées et d'engager une discussion fraternelle sur les conclusions respectives auxquelles nous arrivons. En d'autres termes, ce colloque peut nous permettre de dégager des points communs à tous et c'est la raison qui a motivé la participation de la C.G.T.

Je ne reviendrai pas sur ce qu'ont dit, hier, nos camarades Barjonet et Duret, ils ont sur des points particuliers précisé la position de notre Confédération.

Les organisations syndicales dans les Six pays sont directement intéressées par l'existence de la Communauté Economique Européenne et de la C.E.C.A., par leur évolution et leurs conséquences sur les conditions d'existence des masses laborieuses et en particulier les conditions de travail et de niveau de vie de la classe ouvrière.

Il y a environ 19 millions de syndiqués dans les pays du Marché Commun, organisés pour l'essentiel dans les syndicats affiliés à la C.I.S.L., à la C.I.S.C., à la F.S.M. ; 19 millions de syndiqués, cela représente une force importante organisée et il faut le dire agissante et déjà c'est une arme incomparable dans les mains de la classe ouvrière. Les capitalistes du Marché Commun doivent compter sur son existence, ils craignent la force des syndicats ; c'est d'ailleurs pourquoi ils développent des campagnes pour émousser l'esprit de classe chez les travailleurs, et tentent de faire pénétrer leurs idées de collaboration des classes. Bien sûr, ils craindraient encore davantage cette force si les organisations syndicales agissaient en commun sur des bases communes.

Sans prétendre revenir sur les divers rapports et communications que ce colloque nous a permis d'entendre, nous vou-

lons dire notre accord sur quelques appréciations formulées par des camarades rapporteurs.

Premièrement il est exact que l'institution du Marché Commun n'a pas supprimé la propriété privée des moyens de production, bien au contraire, elle a favorisé le phénomène de concentration industrielle et bancaire dans les mains d'un nombre plus restreint de capitalistes, accroissant du même coup les pouvoirs politique et économique des monopoles. Les accords internationaux, les échanges et acquisitions de brevets, les fusions et ententes ont permis à quelques groupes monopolistes de contrôler des secteurs industriels ou partie de ceux-ci, au détriment des plus faibles.

Deuxièmement, il est exact également, que la logique du Marché Commun, selon la formule employée par Mandel, est une logique de lutte de classe accentuée. Cette logique se vérifie dans le développement des luttes ouvrières et paysannes de l'Europe des Six, dans les efforts de la plupart des organisations syndicales pour opposer à la politique des monopoles, les revendications de la classe ouvrière et des masses paysannes et dans le niveau élevé de ces luttes, revêtant à maintes reprises le caractère d'action de grève nationale.

Le Marché Commun ne saurait être séparé du contexte dans lequel il se meut : il est un des aspects utilisés par les capitalistes pour tenter de faire face aux difficultés découlant du rétrécissement des marchés capitalistes, du développement du secteur socialiste, de l'écroulement des empires coloniaux et s'efforcer de maintenir leur domination pour accroître leurs profits. Nous devons, par conséquent, reconnaître le caractère de classe du Marché Commun.

Depuis son institution des flots de statistiques et d'informations ont mis en valeur l'extension industrielle, l'essor de la productivité, les développements des échanges commerciaux, mais on est moins prolixe sur les domaines sociaux, domaines où la discrétion est de rigueur. Le traité de Rome, lui-même, ne consacre que quelques articles sur 248 aux questions sociales. M. Walter Hallstein, dans son rapport de juillet 1962, faisant le bilan du Marché Commun à l'issue de la première étape de celui-ci, consacre sur un rapport de 120 pages, seulement 7 pages aux questions sociales, alors que l'article 2 du traité de Rome préconise, je cite « le relèvement accéléré du niveau de vie », la hausse du coup de la vie est générale, comme est générale la politique concertée des monopoles et des gouvernements pour faire barrage aux augmentations de salaires contre lesquelles les

mises en demeure se succèdent. Si le chômage n'est pas en extension, il n'en existe pas moins dans certaines régions et dans certains secteurs industriels une précarité de l'emploi, des rémunérations et des qualifications. Les distorsions régionales se sont aggravées et pendant ce temps les profits augmentent.

L'application des clauses de l'article 119 sur la parité des salaires masculins et féminins prévue pour le 31 décembre 1961 a été repoussée au 31 décembre 1964. L'article 120 sur le maintien de l'équivalence en matière de congé payé est restée lettre morte, le fonds social européen prévu par les articles 123-125 a connu une lente mise en route pour des résultats bien minimes. Enfin, en application des articles 48 et 49, la libre circulation de la main-d'œuvre est un fait acquis depuis 1961, le règlement n° 15 en précise les modalités. Une question se pose : N'y a-t-il pas relation de cause à effet, quand on voit que l'apport de main-d'œuvre immigrée tend à provenir davantage de pays autres que ceux de la communauté ? Le souci de contourner les clauses du règlement n° 15 n'en est-il pas, entre autres, (bien sûr il y a d'autres raisons), un aspect.

Ainsi donc, on peut dire que conformément à la politique de classe des monopoles, premièrement les clauses sociales du traité de Rome n'ont pas été appliquées ; deuxièmement, là où certaines mesures d'application ont été édictées, les monopoles s'efforcent d'y échapper.

Il ne s'agit pas pour nous de noircir à dessein le tableau, ce qui nous intéresse, c'est la classe ouvrière et pour défendre ses intérêts, pour connaître dans quelle direction il faut agir, il est nécessaire d'apprécier ce qui ne va pas.

Si la classe ouvrière ne réagissait pas avec vigueur elle serait toujours davantage victime de la politique concertée des monopoles et des gouvernements des Six pays. Or, elle lutte et avec elle les masses paysannes et de nombreuses couches de la population laborieuse et cette lutte ne peut être qualifiée simplement de défensive, elle se déroule dans des conditions données mais déjà elle crée des difficultés à l'adversaire de classe.

Des luttes ouvrières à l'intérieur du Marché Commun, on peut détacher quatre caractéristiques essentielles : Premièrement, l'action s'est développée, ces dernières années, dans tous les pays de la Communauté économique européenne et des succès, même s'ils sont partiels, sont obtenus, qui limitent les effets de la politique de régression sociale.

Deuxièmement, les luttes revêtent un niveau élevé allant jusqu'à des grèves de caractère national, non seulement pour des revendications mais également sur des problèmes plus généraux.

Troisièmement elles sont de caractère unitaire avec la participation massive des travailleurs aux grèves et le processus unitaire entre les diverses organisations syndicales a fait des progrès sensibles.

Quatrièmement, des revendications communes se sont dégagées.

Bien qu'au niveau international, cela soit loin de se concrétiser avec la même force, les contacts et initiatives unitaires se sont multipliés et il ne faut pas en minimiser la signification. Nous nous sommes efforcés d'y apporter notre contribution ; cela s'est traduit par des premiers résultats encourageants, en particulier des échanges d'information, des mises au point de revendications communes, des réunions internationales. Je ne parle pas de celles organisées par la F.S.M., je parle de réunions internationales inter-syndicales, quelle que soit l'affiliation, qui se sont tenues, auxquelles ont participé des militants et des organisations de diverses affiliations. Réunions qui se sont tenues en France, en Italie, en Belgique, en Allemagne fédérale et même en Hollande. Mais il faut bien convenir que l'essentiel reste à faire. Les difficultés sont grandes, notamment, au niveau des Confédérations, certaines d'entre elles persistant dans leur attitude discriminatoire à l'encontre des organisations affiliées à la F.S.M. et allant parfois, comme en Allemagne fédérale, à des sanctions graves contre les organisations et militants qui entretiennent des relations avec la C.G.T., qualifiée, c'est une chose qui n'est pas nouvelle, d'organisation communiste.

On nous sert également comme prétexte que nous sommes contre le Marché Commun, c'est notre affaire et pas plus que nous ne demandons aux autres centrales d'abandonner leur opinion sur l'intégration européenne des Six, elles n'ont pas à nous demander de revenir sur la nôtre. Nous continuons à penser que le Marché Commun est une vaste duperie pour les travailleurs. Dans son contenu, son orientation et les objectifs qu'il poursuit, il est un instrument permettant aux monopoles des Six pays de surexploiter davantage la classe ouvrière des pays adhérents sous couvert de concurrence. La recherche d'un prix de revient moins élevé, pour être compétitif, se traduit non par une réduction de la marge des profits, mais par son accroissement en développant la productivité, en rationalisant

le travail, en appliquant des méthodes dites scientifiques d'organisation de la production, en résumé pour les travailleurs, par une intensification du rythme de travail, alors que le pouvoir d'achat des salaires devient de plus en plus précaire.

Mais, ceci étant, et comme l'a dit un militant syndical belge au Congrès Confédéral de la C.G.I.L., et je cite : « Nous devons avoir le courage de reconnaître que l'union entre les syndicats du Marché Commun européen, ne sera pas réelle tant qu'on voudra en exclure la C.G.I.L. et la C.G.T. » C'est une évidence, d'autant plus que dans les masses ouvrières le désir d'union contre les monopoles, existe partout dans les pays du Marché Commun. Aussi, comme le disait notre secrétaire général, Benoît Frachon, dans le rapport présenté au nom de la direction confédérale à notre 34ᵉ Congrès, je cite : « Face au Marché Commun des monopoles, nous devons créer le cartel des syndicats, de tous les syndicats. »

L'unité d'action au niveau international, des camarades y ont insisté, est indispensable, en prolongement de celle qui se développe et se consolide dans les entreprises et dans certains cas au niveau national. L'efficacité de l'action ouvrière contre la politique des monopoles s'en trouverait considérablement renforcée, d'autant que les capitalistes des Six ont multiplié les comités permanents d'étude et d'entente d'industries et même inter-professionnels. C'est donc en commun, que nous devons agir et ceci sans exclusive. Ensemble il faut développer la pression unitaire des masses, ensemble il faut envisager des actions syndicales coordonnées en tenant compte des réalités concrètes.

Sans nous illusionner sur les possibilités réelles d'intervention au sein du comité économique et social et par rapport aux institutions européennes, nous revendiquons notre place, la place que donne à la C.G.T. et à la C.G.I.L. leur influence, leur autorité et leur activité. Nous entendons être partout où se trouvent en jeu les intérêts de la classe ouvrière.

Les luttes ouvrières, dans l'Europe des Six, se traduisent par un rapprochement des revendications, je l'ai dit tout à l'heure, et les lignes générales d'une plate-forme revendicative commune existent entre organisations syndicales, quelle que soit leur affiliation internationale. Elles peuvent être à la base d'accords entre elles, y compris au niveau des centrales nationales. De tels accords ou une telle plate-forme revendicative trouveraient de toute évidence un appui dans les partis de gauche et organisations démocratiques des Six pays.

Quelles sont les revendications, sur lesquelles, immédiatement il est possible d'aboutir à un accord ? Premièrement, il y a le problème des salaires et du niveau de vie, de l'augmentation des salaires, avec garantie contre la hausse des prix, avec la suppression de toutes les discriminations basées sur le sexe, l'âge, la nationalité, les zones territoriales, avec également la révision des bases de calcul du travail au rendement.

Deuxièmement, la revendication de la réduction de la durée du travail, de la semaine de travail de quarante heures en cinq jours et on peut dans cet ordre d'idée, y adjoindre le problème des congés payés, avec la généralisation, par exemple, des quatre semaines de congé payé, l'avancement de l'âge de départ en retraite.

Troisièmement, l'amélioration des systèmes de Sécurité Sociale.

Quatrièmement, la garantie de l'emploi et en cas de licenciement, reclassement sur la base locale, sans perte de salaire et une politique réelle de formation et de réadaptation professionnelles, sous contrôle des syndicats.

Enfin, cinquièmement, la défense et l'extension des libertés syndicales, d'autant qu'à leur insuffisance s'ajoute la remise en cause de celles existantes et ceci dans tous les pays du Marché Commun.

Evidemment, il ne s'agit là que d'une synthèse partielle de points sur lesquels l'accord est possible. Il en est d'autres, nous sommes prêts à en discuter, mais ceux que nous énumérons, sont ceux qui peuvent dès maintenant mettre des forces en mouvement. On peut aller plus loin, mais il y a encore un autre problème. Il est possible également de contribuer en commun à la détermination des revendications communes des travailleurs occupés dans les entreprises relevant d'un même trust, d'un même monopole ou d'un même groupe industriel et financier. C'est en partant d'ententes concrètes sur ces problèmes immédiats des travailleurs européens que les syndicats des pays du Marché Commun peuvent arriver, en liquidant toute discrimination entre eux, à des accords durables pour la réalisation d'une politique sociale capable d'opposer à la politique des monopoles une perspective de développement pacifique des économies européennes conforme aux intérêts des masses travailleuses et des peuples.

Cette politique sociale devra être en mesure d'entamer effectivement le pouvoir des monopoles, des grands capitalistes agraires et de leurs cartels internationaux. Bien des problèmes

méritent également notre attention : situation dans les industries charbonnières, dans les mines de fer, au sujet desquelles, pour notre part, nous n'entendons pas céder aux campagnes intéressées des monopoles, parce que nous entendons défendre les intérêts réels de la nation et l'emploi des travailleurs intéressés. Il y a les problèmes de l'énergie, de l'agriculture, des relations économiques entre les Etats, problèmes des nationalisations, etc... Autant de sujets pour lesquels nous préconisons des solutions, autant de sujets que nous sommes prêts à examiner et à discuter avec toutes les organisations syndicales, avec le souci de déboucher sur des positions communes. Pour cela, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour multiplier les contacts entre les divers syndicats, entre les organisations syndicales à tous les échelons, pour multiplier les échanges d'informations et de délégations, les réunions communes d'études, etc... La C.G.T. s'est toujours efforcée de tenir compte des réalités. Ce n'est pas nous qui ignorons l'existence de centrales affiliées à la C.I.S.L. ou à la C.I.S.C. et en France, même si nous sommes l'organisation syndicale la plus représentative, nous tenons compte de l'existence de la C.F.T.C. et F.O. notamment.

Partir des réalités c'est comprendre que toute politique syndicale unitaire doit puiser sa source dans l'adhésion de l'ensemble des travailleurs, c'est comprendre que ce qui est essentiel et décisif, c'est l'accord des masses ouvrières et leur mise en mouvement. Alors l'action débouchera non seulement sur la satisfaction à des revendications immédiates de la classe ouvrière et de la masse paysanne, mais nous pensons qu'elle ouvrira des perspectives plus larges à l'instauration d'une véritable démocratie économique et politique.

Manuel BRIDIER

a) *Les rapports entre le mouvement ouvrier européen et les pays sous-développés.*

Je m'excuse de revenir un peu en arrière, mes obligations professionnelles ne m'ont pas permis d'être là, hier et ce matin. Je reviendrai donc, pour commencer, sur un passage du rapport écrit de notre camarade Mandel dans lequel celui-ci constate

une diminution assez sensible des importations des pays européens à destination des pays du Tiers-Monde. Cette constatation est sans doute fondée, mais il est à craindre que le mouvement ouvrier européen n'en tire des conclusions erronées. Il serait tout à fait faux de sous-estimer l'importance des problèmes des pays sous-développés et de leurs rapports avec l'Europe dans notre propre stratégie. C'est malheureusement l'impression qui se dégage, me semble-t-il, de la lecture des rapports présentés à ce colloque.

Nous essayons de réfléchir sur une stratégie européenne du mouvement ouvrier comme si cette Europe existait, protégée du reste du monde par une série de frontières politiques et économiques parfaitement étanches. Bien au contraire, l'exploitation des pays sous-développés constitue l'un des éléments les plus importants de l'économie européenne à l'heure actuelle.

Si nous prenons simplement le cas des rapports entre la France et les pays de son ancien empire colonial, il est vrai que la part des importations et les exportations, avec ces pays dans le commerce extérieur total de la France a diminué. Il est vrai aussi que le commerce de la France avec les autres pays de la Communauté économique européenne et singulièrement avec la République Fédérale d'Allemagne, a augmenté jusqu'à représenter près de 50 % du total pour la seule République Fédérale d'Allemagne.

Mais ceci ne nous donne qu'une vue tout à fait globale et schématique des choses. En réalité, toute l'histoire politique de la France, au cours de ces quatre ou cinq dernières années et même bien avant, nous montre l'importance décisive des problèmes coloniaux et post-coloniaux dans la réalité économique et politique française. Les groupes de pression constitués par les éléments du capitalisme colonial ont joué dans la vie politique française, au 13 mai, avant le 13 mai et depuis, un rôle qui est certes disproportionné avec leur importance économique par rapport à l'ensemble de l'économie française, mais qui s'explique du fait de leur importance politique, du fait de leur influence régionale. C'est ainsi que plusieurs régions de France, la région du Sud-Est en particulier, se sont trouvées conditionnées par les rapports avec l'Indochine d'abord, ensuite avec l'Algérie, avec l'Afrique noire, etc. Pour telle région géographique, pour telle branche de la production, l'économie coloniale revêt une importance décisive, de telle sorte qu'une modification des rapports existant actuellement entre la France

et les pays de son ex-empire colonial aurait sur l'économie et sur la politique française des conséquences infiniment plus importantes que ne le laisserait paraître la part relative de ces pays dans l'ensemble de l'économie française.

S'il y a des régions et des groupes industriels particulièrements intéressés par le développement des relations avec ces pays sous-développés, c'est aussi le cas pour un secteur économique dont le rôle est capital dans le régime français actuel : le secteur bancaire. Il est extrêmement caractéristique de voir que les banques ont perdu une partie de leur influence sur le plan de l'économie métropolitaine, pour employer un vocabulaire ancien, pour la simple raison que les grandes entreprises, les grands oligopoles ont une certaine tendance à pratiquer, de façon systématique, une politique d'auto-investissement qui a pour effet de les constituer en des unités économiques semi-autonomes et de diminuer le rôle des banques. Il est certain que dans l'ensemble de l'économie française, le rôle des banques n'est pas aussi important qu'il pouvait l'être dans l'entre-deux-guerres par exemple. Par contre, dans les pays sous-développés où il n'y a pas la possibilité, dans l'état actuel de l'équipement et du développement industriel, de voir se manifester des phénomènes d'auto-investissements, les banques retrouvent un domaine qui est pour elles extrêmement important et extrêmement fructueux. D'où le très grand intérêt qu'elles portent à tout ce secteur et en particulier aux investissements dans le domaine de l'électro-métallurgie, de la recherche minière, etc.

Il existe enfin toute une couche sociale, appartenant à la petite bourgeoisie technicienne, qui tire des rapports avec les pays sous-développés, dans le cadre des mécanismes de coopération, des conditions d'existence hors de proportion avec ce qu'elle pourrait obtenir dans son propre pays.

Tout cela explique, malgré la diminution relative du rôle de ces pays dans l'ensemble de l'économie française et — *a fortiori* — dans l'ensemble de l'économie européenne, qu'ils pèsent d'un poids extrêmement lourd dans notre vie politique. Tout cela justifie, pour les capitalistes, de vastes systèmes artificiels par lesquels sont maintenus, grâce à des accords de préférence réciproque, des zones de prix élevés, des zones d'exploitation protégée.

Tel est le cas, en particulier, pour les mécanismes de la balance des paiements, entre les pays européens, essentiellement les ex- « métropoles », et les pays sous-développés. Ces balances

de paiements sont caractérisées, comme on l'a déjà dit, par leur déficit du point de vue des pays sous-développés, mais aussi par le fait qu'il y a une sorte d'équilibre entre l'excédent des transferts publics dans le sens Europe-Outre-Mer et l'excédent des transferts privés dans le sens Outre-Mer-Europe. Autrement dit, ce déséquilibre de la balance des paiements est entretenu par l'aide extérieure elle-même et favorise les entreprises exportatrices qui se trouvent ainsi dans des conditions tout à fait artificielles, leur permettant d'exporter à des prix beaucoup plus élevés que si elles exportaient sur le marché international. Ce qui revient à dire qu'on pourrait caractériser le néo-colonialisme, sous sa forme actuelle, comme une exploitation simultanée des masses populaires de ces pays et des masses prolétariennes des pays colonisateurs au profit des banques et des entreprises exportatrices.

Ceci constitue un des éléments constitutifs de notre système à la fois économique et politique. Je crois qu'on aurait tort de sous-estimer l'importance des transformations qui apparaîtraient si ce rapport de force venait à être modifié. J'entends bien que dans l'état actuel des choses il s'est installé dans la plupart des pays des ex-empires coloniaux des régimes qui sont précisément le reflet de ce rapport de force : la bourgeoisie de caste et la bourgeoisie administrative qui sont au pouvoir dans ces pays jouent un rôle un peu analogue à ce que pouvait être celui des bourgeoisies des pays balkaniques de l'entre-deux-guerres, par rapport au capitalisme français ou allemand. Les auxiliaires du néo-colonialisme tirent leur pouvoir, leur puissance et leur profit de ce rôle d'intermédiaire entre les entreprises colonialistes européennes et leur propre masse exploitée. Il est vrai aussi que nous ne pouvons guère discerner actuellement des couches sociales consciemment porteuses d'une transformation révolutionaire dans ces pays.

Nous observons cependant une dégradation lente, constante de la situation économique et sociale ; d'où la possibilité de troubles, de conflits à l'intérieur de ces pays, d'effondrement de ces régimes, y compris à travers des conflits inter-impérialistes, c'est-à-dire à travers les efforts de l'impérialisme américain pour se substituer dans ces pays à l'impérialisme européen.

Nous pouvons donc considérer comme probable une remise en cause prochaine des profits que l'Europe tire de l'exploitation du Tiers-Monde. Nous pouvons nous trouver en présence d'une attitude revendicative des pays du Tiers-Monde, en par-

ticulier sur le problème des termes de l'échange, c'est-à-dire sur les rapports de prix entre les produits manufacturés que nous exportons et les produits bruts que nous importons de ces pays.

Quelles seront alors l'attitude de l'opinion dans les pays européens, l'attitude des masses populaires en général, l'attitude du mouvement syndical ?

Si les problèmes restent mal compris nous courons le risque de voir les masses entraînées dans une réaction nationaliste, une réaction de pays nanti, de pays évolué, face à ce mouvement revendicatif de l'ensemble du Tiers-Monde. Comme la bourgeoisie technocratique moderne essaye aujourd'hui d'intégrer la classe ouvrière et les masses démocratiques dans l'appareil de l'Etat, pour leur faire mieux accepter leur propre exploitation, elle essaiera demain de faire croire aux consommateurs européens qu'ils sont solidaires de leurs propres exploiteurs capitalistes contre les vendeurs de matières premières. Ils essayeront de masquer leurs propres profits pour n'attirer l'attention que sur le problème du prix d'achat aux producteurs.

C'est pourquoi il est essentiel, pour le mouvement ouvrier européen, d'engager la discussion avec les représentants des mouvements populaires dans les pays du Tiers-Monde, il faut mettre en commun nos sources d'informations, il faut promouvoir une action commune des forces démocratiques dans les pays européens et des forces démocratiques dans les pays du Tiers-Monde, contre un adversaire commun qui est le néo-colonialisme. Cette lutte n'est pas seulement capitale pour les pays du Tiers-Monde, elle l'est aussi pour nous.

b) *Sur la position du mouvement ouvrier à l'égard des institutions supra-nationales.*

Cela me conduit à quelques observations que je voudrais présenter sur le rapport de Naville.

J'ai insisté tout à l'heure sur le problème des rapports, entre les pays colonisateurs et leurs anciens empires coloniaux. Il est vrai que ce problème se pose de plus en plus à l'échelle européenne. Mais il est vrai aussi qu'il existe toute une série de rapports bi-latéraux privilégiés entre, par exemple, la Belgique et le Congo-Léopoldville, entre la France et les pays de l'ancien empire colonial français. C'est pourquoi, si nous vou-

lons poser le problème d'une action commune, d'une coordination entre les forces populaires des uns et des autres sur *un* plan suffisamment concret, avec des actions contre telle ou telle mesure prise dans le cadre du néo-colonialisme, il ne faut pas seulement le poser sur un plan général à l'échelle européenne, mais également à l'échelle des rapports entre tel pays et tel autre.

Ceci n'est pas vrai seulement du problème des pays sous-développés mais de tous les problèmes que nous pouvons être amenés à nous poser. C'est pourquoi je trouve inquiétante par son abstraction l'idée avancée par le camarade Naville sur la perspective d'une conquête du pouvoir à l'échelle européenne et dans le cadre de l'Europe unifiée. Je voudrais savoir ce que cela veut dire exactement.

Chaque pays de la Communauté économique européenne actuellement pose des problèmes particuliers ; le rapport des forces politiques et sociales y est différent — (ceci est apparu très nettement dans les interventions que j'ai entendues tout à l'heure) ; les perspectives de progression du mouvement ouvrier ne sont absolument pas les mêmes, ne passent pas à travers les mêmes conflits, les mêmes problèmes historiques. Affirmer que la conquête du pouvoir se situe d'ores et déjà à l'échelle européenne et plus encore à l'échelle de l'Europe unifiée, est-ce que cela veut dire que nous considérons comme une hypothèse déjà dépassée et périmée la possibilité d'une conquête du pouvoir dans l'un des Etats de la Communauté européenne ou d'une transformation importante, décisive de la situation politique et économique dans l'un de ces pays ? Je pense que ce serait extrêmement grave, parce que cela impliquerait une reconversion totale de l'action des organisations syndicales et singulièrement des organisations politiques. Est-ce que cela veut dire que nous devions considérer la création des institutions politiques supra-nationales, l'intégration politique européenne, comme un bien en soi, comme quelque chose dans la perspective de laquelle nous devons nous intégrer, autrement dit devrions-nous être favorables à une telle intégration politique pour ensuite poser dans ce cadre créé par la bourgeoisie et le capitalisme, le problème de la conquête du pouvoir ?

Je crois que nous ne devons pas être victime d'un certain terrorisme intellectuel. Ce n'est pas parce que de Gaulle et le gaullisme sont aujourd'hui opposés à cette intégration politique que nous devons pour autant considérer que cette inté-

gration politique est en elle-même un élément progressiste. Bien au contraire, la création de telles institutions politiques supra-nationales modifierait le rapport de forces dans un sens favorable à la bourgeoisie, mieux organisée, sur le plan du Marché Commun, que la classe ouvrière elle-même.

De même que le Marché Commun, comme le dit justement Mandel, a déjà modifié le rapport de forces dans un sens favorable à la bourgeoisie, une intégration politique le modifierait plus gravement encore, parce qu'elle aggraverait le risque d'enlisement du mouvement ouvrier dans la machine de la bourgeoisie.

Ce danger, dont parlait Detraz, ce passage d'une collaboration de fait à une idéologie de la collaboration de classes, serait accéléré dans le cadre de telles institutions internationales.

N'est-ce pas là, en fin de compte, le problème fondamental de notre temps ? Tout un courant du mouvement ouvrier européen considère que le problème d'une transformation révolutionnaire de la société ne se pose plus, que cette révolution est devenue non seulement impossible mais inutile, que le développement de la science en général et de la science économique en particulier permet d'aboutir à une sorte de société mixte, dans laquelle les besoins de la classe ouvrière seront pleinement satisfaits. Ce courant est triomphant dans la social-démocratie allemande, où il a du moins le mérite de se présenter à visage découvert. Ailleurs il se développe en se cachant sous des références formelles aux vieilles idées révolutionnaires.

Je crois, pour ma part, que cette idéologie pseudo-scientiste qui va de Tintin et de la science-fiction jusqu'aux livres de Forastier et de Galbraith, dans laquelle toute une partie de la jeunesse, au nom du réalisme et du pragmatisme, est déjà engagée, je crois que cette idéologie est aujourd'hui l'un des plus grands risques, non seulement pour le mouvement ouvrier, mais pour la civilisation en général. Elle implique une insertion du mouvement ouvrier dans la machine bourgeoise qui ne pourrait conduire qu'à une vaste technocratie autoritaire, dans laquelle les dirigeants technocratiques obtiendraient de la classe ouvrière ce que jamais les maîtres d'esclaves à aucune époque n'ont rêvé, c'est-à-dire la reconnaissance de la rationalité de leur propre exploitation, l'adhésion aux conditions de leur propre mise en tutelle.

Je crois que c'est là un danger considérable et je crains que certaines complaisances à l'égard des institutions euro-

péennes et plus encore à l'égard de l'apparition des institutions politiques supra-nationales ne viennent renforcer dans le mouvement ouvrier européen le poids de ce courant qui me paraît être actuellement l'un des plus nocifs. C'est pourquoi nous devons nous en tenir à cet égard à une attitude extrêmement réservée, pour ne pas dire négative, et poser le problème, comme l'ont posé les camarades qui sont intervenus tout à l'heure, c'est-à-dire sur le plan de la coordination des actions revendicatives, sur le plan de la contestation et non pas sur le plan d'une participation à la programmation européenne de type capitaliste. N'oublions pas qu'il existe, au sein même de la Communauté européenne, des maillons plus ou moins résistants de la chaîne capitaliste. Notre objectif est la rupture au niveau des maillons les plus faibles, avec la solidarité agissante des éléments de la classe ouvrière dans les autres pays. Ce n'est pas la vision chimérique d'une conquête du pouvoir à travers les institutions européennes.

André GORZ

Tous les représentants d'organisations syndicales sont d'accord pour coordonner les luttes sectorielles et revendicatives à l'échelle de l'Europe des Six. Je voudrais leur demander si, à leur avis, cette coordination sectorielle leur paraît suffisante.

En effet, comme j'ai tenté de le dire hier, à moyen terme, la Communauté économique européenne, en raison même des crises, de la recession, des soubresauts régionaux et des crises de conversion et d'adaptation qu'elle connaîtra, aura tendance à mettre en place des institutions supra-nationales ayant des pouvoirs effectifs sur les politiques conjoncturelles et donc économiques des Etats membres. Tout à l'heure, deux camarades ont souligné la probabilité très grande de cette mise en place, en raison même des intérêts capitalistes en jeu. Dès lors, la politique tant économique qu'institutionnelle du Marché Commun ne devra-t-elle pas être contrée également au niveau des institutions supra-nationales ?

Je ne sais pas si le camarade Lettieri entendait cela, lors-

qu'il parlait de l'admission des syndicats affiliés à la F.S.M. dans les commissions de la C.E.E. ; et j'aurais aimé savoir dans quelle mesure et de quelle manière il pense pouvoir contrer par une stratégie allant au-delà des frontières nationales, l'évolution de la Communauté européenne, pour l'infléchir dans un sens anti-monopoliste. Est-il possible, à votre avis, d'avancer, au niveau de la C.E.E., des contre-projets, des contre-propositions, sans pour autant vous placer dans une position subordonnée ?

A ce sujet j'ai trouvé fort intéressante, ce matin, la position de Basso, qui a, lui, esquissé une théorie qu'il défend depuis fort longtemps d'ailleurs, de ce qu'il appelle en italien « la participation antagonistique », terme qui me paraît refléter mieux l'intention et le projet des organisations de classe que l'expression de « participation-contestation ». En effet, si j'ai bien compris le camarade Basso, la participation antagonistique ne se borne pas à la contestation en tant que négation ; mais elle illustre par des propositions positives que le problème ne peut être résolu dans les termes où il est posé actuellement et donc qu'il faut promouvoir une transformation radicale de la société. Ces propositions, cependant, n'exigent pas la révolution comme un préalable. Elles sont de nature à pouvoir être imposées dès à présent par la lutte de masse comme des pas en direction de la société socialiste, dont elles explicitent en même temps le sens.

André Barjonet a affirmé hier qu'il s'agit « de voir concrètement les problèmes qui se posent », mais que « ce n'est pas par un contre-plan que nous pouvons faire avancer les choses ». Je me demande s'il ne voulait pas dire que ce n'est pas par un contre-plan que nous pouvons *résoudre* les choses. N'est-il pas possible, en effet, de les faire néanmoins avancer ?

Pour prendre un exemple, n'y a-t-il pas intérêt à conquérir des contre-pouvoirs populaires, au niveau de l'entreprise, mais aussi des villes, des régions, voire des institutions nationales ou supra-nationales elles-mêmes, et à organiser ces contre-pouvoirs par ce qu'on appelle des réformes de structures qui, loin d'amender le système capitaliste et d'en rendre le fonctionnement plus aisé, plus harmonieux, y feraient éclater au contraire des contradictions qui sont masquées en aiguisant de ce fait la lutte des classes, la portant à un niveau plus élevé ? Ce sont, je crois, les problèmes qui sont soulevés, tant par l'intervention des camarades syndicalistes que par celle de Basso qui parlait notamment des institutions sociales existant au sein de la société

capitaliste et qui déjà fonctionnent dans un sens *potentiellement* antagonistique aux lois de l'accumulation capitaliste.

J'aimerais vous citer, à ce sujet, un texte relatif à une controverse entre deux camarades italiens, tous deux de l'extrême gauche, et qui est commentée en ces termes par Libertini, dans un journal socialiste de gauche. « Pour Tosi (qui était l'un des antagonistes) tout est clair : ou nous sommes en capitalisme ou nous sommes en socialisme. Le point de passage est rigoureusement défini ; c'est la crise révolutionnaire aiguë ; et tant que celle-ci ne sera pas survenue, on ne peut faire que de la propagande, de la mobilisation, de l'agitation. Pareille conception, remarque Libertini, reste fermée à l'idée d'un pouvoir antagoniste qui croisse de jour en jour, au sein de la société capitaliste et qui disloque constamment l'équilibre du système jusqu'à la rupture. »

Et il cite à ce sujet, une thèse de Morandi, adoptée en 1947 par le parti socialiste italien : « Le contre-plan socialiste se fonde sur une action qui est menée de l'intérieur de l'ordre capitaliste de manière à en disloquer constamment l'équilibre jusqu'au renversement complet des rapports de classe ; il se développe comme une manœuvre d'investissement de l'économie capitaliste et doit en réduire et en briser les résistances. Il se caractérise par le fait de concevoir les réformes de structures à la manière d'une action de choc et comme autant de cassures infligées au système. »

Et Libertini continue : « Il ne s'agit pas de définir un modèle économique intermédiaire qui plaise tout à la fois au mouvement ouvrier et au capitalisme monopoliste ; il s'agit d'établir à travers l'analyse théorique et la vérification pratique les points de rupture du système et de faire pression sur eux, avec la conscience que tout est lié dans l'économie et dans la vie, et donc qu'une action juste et conséquente ne crée pas un équilibre intermédiaire stable, mais ouvre un processus de transformation de plus en plus rapide et des conflits de plus en plus aigus et clairs. Il est erroné de dire qu'au sein du capitalisme il n'y a rien d'autre à faire que de la propagande ; mais il est tout aussi erroné de répondre que l'on peut y supprimer les monopoles. Il faut, au contraire, reconnaître que l'on peut œuvrer, dès à présent, pour une transformation de la société et saisir le lien qui existe entre la lutte contre les monopoles et la lutte anticapitaliste. On peut, dès à présent, engager une bataille effective pour briser et limiter le pouvoir des monopoles,

mais cette lutte brise et limite le système capitaliste et si elle est conséquente, prépare la crise révolutionnaire et non pas une Arcadie au sein de laquelle coexisteraient paisiblement le capitalisme et le socialisme. »

Donc la question, pour la résumer, est de savoir s'il n'est pas nécessaire, en raison des institutions supra-nationales qui nous menacent, s'il n'est pas nécessaire de proposer, au niveau supra-national comme aussi au niveau national, des contre-projets qui ne soient pas simplement des coordinations de luttes revendicatives mais qui visent également à une transformation structurelle. Pas plus que les luttes purement économiques de la classe ouvrière n'ébranlent pas le pouvoir des monopoles et de l'Etat capitaliste à l'échelle nationale, pas plus ces luttes salariales n'ébranleront profondément le pouvoir des monopoles et des institutions ou organisations capitalistes à l'échelle de la C.E.E.

Il est évident que pour toutes ces contre-propositions, toutes ces réformes structurelles à revendiquer, il ne s'agit pas de demander l'accord de l'Etat capitaliste, mais de se battre pour imposer, par la force du mouvement populaire et démocratique, un nouveau rapport des forces, pour contraindre les forces bourgeoises à se soumettre pacifiquement à la volonté du mouvement ouvrier. Donc, comme le soulignait le camarade Lettieri, c'est par des mobilisations populaires, par une pression de masse qu'il s'agit d'imposer les transformations. Mais n'est-il pas indispensable de préciser ces transformations et de les élaborer concrètement ?

Jean VERGER

Je pense que le camarade Gorz vient de poser d'une certaine manière la question à l'échelle européenne. Entre la revendication purement économique, purement syndicale et quotidienne, et la revendication maximum socialiste dont il faisait écho en citant le texte de la polémique parue dans un journal italien, y a-t-il la place pour un programme de transition européen mettant en contestation en permanence le régime des monopoles, le régime capitaliste européen ?

Personnellement je pense que la mise en action d'un véri-

table programme de transition à l'échelle du Marché Commun, ne serait valable que si on juge qu'il y a déjà une intégration économique et politique suffisamment poussée pour que le problème de la contestation du pouvoir européen en tant que pouvoir européen se pose. Si l'on juge, d'un autre côté, que cette intégration politique et économique n'est pas arrivée à maturité, un véritable programme de transition à l'échelle européenne ne peut être élaboré et il s'agit dans chaque pays de développer les éléments d'un tel programme dans le cadre des frontières nationales.

Comme il est évidemment prématuré qu'un véritable pouvoir bourgeois supra-national se manifeste au niveau européen (seuls des éléments épars d'un tel pouvoir existent), la mise en avant d'une stratégie européenne, d'une véritable stratégie du mouvement ouvrier européen ne peut se faire pour le moment que sur la base des revendications économiques, du mouvement ouvrier. Mais, à la différence des camarades de la C.G.T., je pense qu'il serait faux, aujourd'hui, de présenter un simple catalogue des revendications plus ou moins calqué sur les revendications de tel ou tel pays du Marché Commun. En présentant un tel catalogue je crains qu'on arrive à figer la lutte, à lui donner un caractère vraiment platement réformiste. Pourquoi ne pas mettre en avant, l'idée d'une lutte permanente, d'un alignement permanent sur le niveau des concessions obtenues par le mouvement ouvrier de tel ou tel pays lorsque ces revendications obtenues l'ont été à un niveau plus élevé que dans les autres pays. Si on met en permanence l'accent dans tous les pays du Marché Commun sur une stratégie qui implique l'alignement sur le pays où le mouvement ouvrier a obtenu les concessions économiques et sociales les plus importantes, je crois que cela favorise davantage le niveau de la lutte ouvrière dans l'ensemble du Marché Commun et cela permet de remettre en question en permanence la notion d'un programme revendicatif. Cela évite la sclérose qui découlerait d'un simple catalogue des revendications plus ou moins bien établi. Je pose donc la question au camarade de la C.G.T. qui a fait état d'un tel programme de revendications : est-ce que nous pouvons mettre en avant le mot d'ordre d'alignement des conditions de salaire, des conditions de travail, des conditions sociales de vie au niveau le plus élevé, atteint dans l'un quelconque des pays du Marché Commun ?

Jean-Marie VINCENT

Sur le point de savoir si le cadre de la lutte du mouvement ouvrier européen pour le socialisme se situe davantage dans le cadre national ou davantage dans un cadre européen, il me semble que l'attitude qu'on doit avoir dépend tout à fait naturellement d'une analyse de la situation, c'est-à-dire des données objectives et qu'elle ne pose pas *a priori* des questions de principe. Il en est effet indifférent en théorie de savoir si le cadre de la lutte pour le pouvoir est tel ou tel pays pris isolément, l'Europe des Six ou une unité géographique plus grande. Cette question doit être examinée avec un esprit relativement ouvert et sans penser qu'il s'agit d'une question où les fondements même de la théorie socialiste sont impliqués. Le mouvement ouvrier a toujours dit que les frontières nationales sont des frontières relatives ; les socialistes, quelle que soit leur tendance, au début du XXe siècle ou avant le XXe siècle ont toujours pensé que le nationalisme était une duperie ; « le manifeste communiste » lui-même rappelle que les prolétaires n'ont pas de patrie. Mais la question n'est pas simplement de dénoncer la duperie nationale ; le cadre national n'est pas simplement un cadre économique et politique formé par la bourgeoisie, mais un complexe social qui s'est développé historiquement et continue d'évoluer. Il me paraîtrait tout à fait prématuré par conséquent de penser que le cadre national, même si les forces productives le dépassent très largement, n'a plus d'importance dans la lutte pour le socialisme à l'échelle européenne.

Il existe en effet des liens de type particulier entre les classes exploitées de chaque pays, et ces liens qui existent entre les différents constituants de la classe ouvrière et ses alliés ne peuvent pas être simplement considérés comme secondaires. Il me semble également que l'existence de traditions politiques et idéologiques spécifiques n'est pas non plus à considérer comme négligeable. L'accession, à l'idéologie socialiste dans les différents pays de l'Europe des Six a ses particularités propres et il est difficile de penser que ces conditions d'accession au mouvement ouvrier organisé ou à la théorie socialiste sont sans conséquence même pour fixer le cadre de l'action politique en vue du socialisme. De ce point de vue, il y a donc à tenir compte, d'un certain type de tradition de lutte nationale. D'autre part, et cela a été soulevé par d'autres camarades, il y a aussi

le problème de ce qu'on appelle l'Etat en tant qu'instrument répressif des classes dominantes. A l'heure actuelle, malgré le processus d'internationalisation des capitaux, il est bien évident que cet Etat subsiste comme instrument fondamental de répression et de maintien d'un certain régime de classe. Mais, allons plus loin, l'Etat national, devenu maintenant le cadre d'une programmation capitaliste, joue un rôle croissant dans les processus économiques modernes ; quelle que soit l'envergure de tel ou tel monopole dans un pays donné (prenons l'exemple de Péchiney ou celui de la Standard Oil), il existe depuis un certain nombre d'années des liens de type privilégié entre ces monopoles qui ont une extension internationale et les différents Etats nationaux. L'Etat capitaliste est ainsi impliqué lui-même dans le processus de concurrence monopolistique internationale, et, par conséquent, le cadre national ne peut pas être négligé dans le processus international de lutte pour le socialisme. Je voudrais sur ce point rappeler une analyse qui m'a toujours paru très intéressante, celle de Boukharine dans un de ses livres sur l'impérialisme où il indiquait que, à son avis, l'Etat joue le rôle d'un espèce de trust national intégré à la concurrence internationale. Par conséquent, il est difficile de dire que ce cadre est complètement dépassé et que pour nous le problème est directement de poser les questions de la lutte pour le pouvoir en fonction d'une prise de pouvoir européenne. Je ne veux pas dire pour autant qu'il faut s'hypnotiser sur le cadre national. En réalité, les forces productives ont de plus en plus tendance à l'heure actuelle à dépasser les frontières nationales et ces tendances à dépasser les frontières nationales ne sont pas des tendances simplement limitées à l'Europe. Les problèmes d'intégration régionale, comme on les appelle dans le langage des économistes, deviennent des problèmes discutés à peu près partout. Nous avons eu des références au cours des discussions aux problèmes de l'intégration dans les pays socialistes, aux problèmes dits du Comecon.

Ces pays ressentent eux-mêmes le besoin d'arriver à un certain type de coordination et de programmation de leurs efforts, en vue du développement des forces productives, bien que ces formes soient encore relativement limitées puisque pratiquement il n'y a pas de planification supra-nationale dans le cadre du conseil d'entraide mutuel, il y a tout de même quelques projets industriels qui sont réalisés par un financement international et qui servent à l'extension de la production industrielle dans

un cadre qui est lui-même international. On pourrait citer par exemple le cas de l'oléoduc qui part d'U.R.S.S. et qui va ou ira dans toute une série de pays d'Europe de l'Est. Mais en dehors de cela, nous avons des problèmes d'intégration régionale qui sont discutés aussi bien en Amérique latine qu'en Afrique ; en fonction, par exemple, de ce qui se passe entre le Marché Commun et les pays de l'Afrique noire depuis quelques années. Nous avons vu naître en Afrique par opposition à la perspective de l'association au Marché Commun, l'idée d'un Marché Commun africain. C'est-à-dire que l'on ressent dans ces pays exploités la nécessité d'un minimum de spécialisation économique et d'une division internationale du travail qui ne soit pas simplement basée sur des échanges inégaux ou sur un autre type d'exploitation par une économie dominante. Par conséquent, dans les efforts pour aller vers le socialisme, il me paraît évident que si l'on doit toujours compter sur les Etats nationaux, en tant qu'instrument répressif ou en tant qu'instrument dans la vie économique ou sociale, il est bien évident que ces instruments ont eux-mêmes des limites précises.

En fait, si l'Etat national peut être un cadre de lutte, toujours important, on peut considérer que l'idée même d'une réalisation du socialisme ou même du maintien prolongé d'un Etat socialiste dans une France isolée, ou dans une Italie isolée, est irréaliste et qu'une victoire dans le cadre d'un Etat national ne pourrait être que temporaire si elle ne s'étendait pas à toute une série d'aures pays de l'Europe des Six par exemple.

Il faut donc conclure à une sorte de relativisation des cadres qui sont fixés à l'heure actuelle. Le cadre national est important mais apparaît comme relatif ; le cadre européen lui-même est relativisé par l'existence des Etats nationaux et par l'internationalisation croissante des capitaux.

En particulier, le cadre de l'Europe des Six est dépassé, si on veut se placer sur le plan d'une division du travail relativement rationnelle, dans le domaine agricole. La perspective de l'autarcie agricole européenne qui était développée par les organisations agricoles, à un certain moment, et qui était aussi la perspective que faisait miroiter le gouvernement français pour attirer le syndicalisme agricole vers sa politique apparaît aujourd'hui comme tout à fait irréaliste en raison de l'évolution de l'agriculture à l'échelle européenne et mondiale et en raison de l'intensification même des échanges.

Il faut d'ailleurs être aussi très sceptique quant à l'idée

même de la surproduction agricole comme phénomène dominant à l'échelle mondiale, surproduction agricole qui a été une des données par lesquelles on a essayé d'attirer les agriculteurs français vers l'autarcie de l'Europe des Six. Il suffit, par exemple, que l'U.R.S.S. ou la Chine, fasse un certain nombre d'achats de produits agricoles sur le marché mondial pour que cette surproduction qui est une surproduction dans le cadre de l'Etat national ou dans le cadre d'un certain nombre d'Etats nationaux apparaisse comme tout à fait relative. Il s'agit là d'un problème lié à des questions de paiements internationaux et de pouvoir d'achat de pays qui eux sont marqués par le déficit agricole. Or, est-il raisonnable et acceptable de vouloir tabler sur l'évolution de l'économie mondiale, vers une polarisation absolue entre des pays occidentaux de plus en plus riches et de plus en plus autosuffisants et des pays sous-développés marqués par le sous-développement, la sous-nutrition et par l'incapacité de procéder à des paiements internationaux d'une ampleur quelconque.

Il semble donc nécessaire de considérer toutes ces questions dans une perspective tout à fait critique et de voir les problèmes de l'action internationale des travailleurs dans l'Europe des Six, replacés dans un contexte d'ensemble beaucoup plus général qui comporte une pluralité de cadres d'intervention intégrée dans une perspective internationaliste.

On pourrait enfin, bien que la question n'ait pas été pratiquement abordée dans ces débats, parler des problèmes des rapports entre les pays de l'Europe de l'Est et les pays de l'Europe des Six, c'est-à-dire des problèmes de la véritable unité européenne.

Je crois que l'évolution qui existe à l'heure actuelle dans ces pays, avec la dénonciation dite « du culte de la personnalité de Staline », introduit toute une série d'éléments politiques nouveaux qui, sans doute, pousseront le mouvement ouvrier des pays de l'Europe des Six à poser le problème des rapports avec ces pays d'une façon nouvelle. Il faudra dépasser le cadre des divisions qui ont existé au moment de la période la plus marquée de la guerre froide : à cette époque les mouvements ouvriers se divisaient entre ceux qui condamnaient l'évolution de l'Europe occidentale intégrée au pacte Atlantique, et ceux qui, en fonction de la crainte que suscitaient les formes de domination politique appliquées à l'Est, se raccrochaient au camp américain. Cette division, bien qu'elle subsiste, comme Duret a eu raison de le souligner hier, est une division qui apparaît

comme assez largement dépassée dans les esprits de beaucoup.

Au fur et à mesure de la déstalinisation, les clivages anciens pourront faire place à des clivages nouveaux, qui laisseront un jeu beaucoup plus libre à la fraternité de classe par-dessus les frontières. Les obstacles réels qui s'oposent à une organisation rationnelle de l'espace économique européen (liaison ou pacte Atlantique, division de l'Allemagne), apparaîtront alors plus clairement et feront ressortir le caractère réactionnaire de l'édifice européen actuel. L'Europe socialiste pourra ainsi devenir une perspective réelle, alors qu'elle ne l'est pas tant qu'on limite son extension possible à l'Europe des Six (même si l'on y ajoute la Grande-Bretagne).

Que conclure ? Premièrement que le cadre du Traité de Rome ne peut pas être considéré comme un cadre juridique dans lequel nous puissions insérer notre action. Les clauses du Traité de Rome, à mon avis, ne doivent pas être considérées comme des clauses comparables à des clauses constitutionnelles dans tel ou tel état national. D'ailleurs, sur ce plan, les juristes eux-mêmes sont amenés à constater que l'on ne sait plus très bien, dans le cadre du Traité de Rome, où est la légalité ou la non-légalité. Pierre Drouin, dans son livre sur l'Europe du Marché Commun, citait les paroles du professeur de droit, Reuter, d'après qui les clauses du Traité de Rome sont souvent anticonstitutionnelles pour toute une série de pays. Ce fait lui-même montre que les gouvernements des six pays passent par-dessus l'anticonstitutionnalité du Traité de Rome par rapport aux lois nationales, et cela veut dire que nous n'avons pas à être plus royalistes que le roi et à considérer le Traité de Rome, comme un cadre qui nous en impose.

Livio MASCARELLO

Je voudrais répondre brièvement à une question qui a été posée, tout à l'heure, par le camarade Verger. Il a dit, en parlant des quelques points revendicatifs que j'avais soulignés dans mon intervention, qu'il ne fallait pas reprendre le catalogue des revendications d'un pays. Je crois que cette manière de dire les choses n'est pas juste. D'abord ce n'est pas un catalogue, on pourrait aller très loin en la matière et, deuxième-

ment, il ne s'agit pas des revendications d'un pays. Ce serait, disons, trop facile de prendre les revendications dans un pays et les extrapoler comme cela pour les travailleurs des pays du Marché Commun. Ce ne serait pas rationnel et pas objectif. En fait les quelques points revendicatifs que j'ai énumérés sont des revendications sur lesquelles, depuis quelques années et plus particulièrement dans cette dernière période, des masses ouvrières se sont mises en mouvement, pas seulement en France, mais également — je reste dans le cadre du Marché Commun — dans les pays de la Communauté.

Le problème, par exemple, de l'augmentation des salaires ou, sous une autre forme, de la révision des clauses de conventions collectives en matière de rémunération dans tel ou tel pays ! Nous l'avons vu, les travailleurs luttent en France, mais également en Allemagne Fédérale, sans parler de l'Italie.

De même en Hollande, il y a eu également des luttes qui se sont engagées, des changements qui sont intervenus, puisque dans ce pays, par exemple, les syndicats ont réussi à briser le carcan du blocage des salaires dans lequel ils étaient enfermés depuis plusieurs années.

La durée du travail ? Ce n'est pas une revendication typiquement française, c'est sur celle-là que se sont battus, par exemple, les métallurgistes italiens l'année dernière ; ils ont obtenu un succès. C'est sur ce point de la durée du travail que les travailleurs de l'Allemagne Fédérale ont obtenu des résultats. C'est donc une revendication qui est celle des travailleurs dans les six pays du Marché Commun.

Il en est de même en ce qui concerne les problèmes de la Sécurité Sociale, qui est attaquée en France, en Allemagne Fédérale, en Belgique. Ce n'est pas une revendication défensive ; il s'agit, en définitive, pour les travailleurs d'essayer d'obtenir mieux que ce qu'ils connaissent actuellement. Evidemment il s'agit de faire barrage à l'empiétement et aux coups qui sont portés à la Sécurité Sociale, mais également d'essayer d'obtenir une amélioration. Par conséquent là, également, il ne s'agit pas d'une revendication typiquement française. Enfin, il y a le problème des libertés syndicales ; il existe des lois d'exception en Belgique, en Allemagne Fédérale, y compris en France. Il y a des problèmes qui se posent du point de vue de l'exercice des libertés syndicales et évidemment la bataille pour l'extension des libertés syndicales s'inscrit dans une bataille plus large pour la démocratie.

Par conséquent, il s'agit là de quelques revendications, qui

ne sont pas vraiment limitatives ; il faut voir, examiner, discuter, et pour discuter il faut évidemment se réunir, se rassembler, se voir. Ce que nous disons c'est que sur ces quelques revendications, on peut très rapidement obtenir que l'action, qui existe déjà à des degrés divers dans plusieurs secteurs, dans les six pays du Marché Commun, et dans la mesure où les organisations syndicales de diverses affiliations les érigent en programme revendicatif commun de toutes les centrales, prenne très rapidement un caractère plus élevé, un niveau supérieur. C'est-à-dire que les organisations syndicales, c'est notre opinion, devraient ensemble se saisir de ces revendications, mettre au point un programme revendicatif commun et ensemble examiner les actions qu'il est possible de développer, de coordonner. Encore qu'il ne faille pas les corseter, vouloir déterminer que c'est pour le même jour, au même moment et sous les mêmes formes ; il faut évidemment tenir compte des réalités dans chaque pays, dans chaque secteur d'industrie, mais on peut effectivement coordonner les activités.

Prenons un exemple : l'année dernière les métallurgistes italiens ont mené une lutte qui a été très longue, et si à ce moment-là il y avait eu unité d'action entre les diverses centrales, entre les diverses fédérations syndicales et bien on aurait pu se voir, discuter, examiner la portée de ce mouvement et faire en sorte que dans les autres pays, les métallurgistes, sur la base des revendications qui leur sont propres et qui, comme je viens d'essayer de l'expliquer, se rejoignent d'ailleurs, puissent s'efforcer de développer l'action revendicative, la chose est valable non seulement pour les métallurgistes mais pour d'autres secteurs.

On peut l'étudier également sur le plan des entreprises qui relèvent d'un même monopole, d'un même trust : si dans une entreprise importante d'un monopole, que cette entreprise se situe dans l'un quelconque des pays du Marché Commun, il y a une grève pour des raisons particulières, locales, de l'entreprise et bien à ce moment-là les syndicats, tous les syndicats des autres entreprises, doivent se réunir, examiner la situation et tenter de voir par quel moyen on peut, non pas corseter l'action et la développer sous la même forme, mais essayer de la faire avancer de telle sorte que la direction du monopole sente que ce n'est pas seulement les travailleurs d'une entreprise, d'une région ou d'une localité, mais que c'est l'ensemble des travailleurs du monopole qui agit. Voilà comment nous voyons les choses. Cette manière de voir, je le

répète, s'appuie sur l'idée que nous voulons examiner ce qu'il est possible de faire tout de suite.

Il y a un autre point qui a été soulevé et sur lequel je ne m'étendrai pas, c'est celui de savoir s'il faut aligner les revendications sur les niveaux les plus élevés du point de vue de la situation sociale pour les travailleurs. Je crois que ce sont les faits qui répondent à la question : lorsque, par exemple, les travailleurs d'Allemagne Fédérale obtiennent une réduction de la durée du travail sans perte de salaire, il est évident que dans l'esprit des travailleurs des autres pays, que ce soit en France ou ailleurs, il vient à l'idée tout de suite — et pourquoi pas nous ? Nous voulons également obtenir la réduction de la durée du travail. Si, en France, il existe les quatre semaines de congé payé pour 80 % des salariés, il est évident que dans d'autres pays les salariés diront, pourquoi pas nous ? Par conséquent, dans les faits, je crois que cela s'inscrit, cela me semble suffisamment clair.

Un dernier mot. Est-ce qu'un programme revendicatif est suffisant ? Nous n'avons jamais dit que le programme revendicatif était suffisant. Nous avons dans nos statuts, à l'article premier, comme objectif la suppression du salariat et du patronat. Par conséquent pour nous la lutte revendicative n'est pas suffisante en elle-même. Mais en définitive, sur les problèmes fondamentaux qui se posent à nous, sur l'avenir de la société, c'est-à-dire sur la société de demain, force nous est de constater que déjà les partis ouvriers ont bien des difficultés pour trouver des points de convergence, pour essayer de mener la bataille en commun : à plus forte raison pour les organisations syndicales qui sont, selon un terme usuel, des organisations de masse, c'est-à-dire des organisations dans lesquelles on retrouve des travailleurs d'idéologies politiques différentes, de confessions différentes, voire qui n'ont pas d'idéologie du tout. C'est un problème difficile d'essayer, du jour au lendemain, de mettre en avant un certain nombre de solutions.

Je crois qu'il ne faudrait pas demander aux organisations syndicales de jouer le rôle particulier qui est propre aux organisations politiques : ceci étant, il est évident que, en tant qu'organisations de la classe ouvrière, les syndicats, par leur action propre en direction des couches de travailleurs beaucoup plus larges et beaucoup plus étendues, en essayant de créer les conditions de la bataille des travailleurs pour la réalisation d'un certain nombre d'objectifs, vont dans le sens qui contribue au rassemblement des forces ouvrières et à la formulation des

idées qui peuvent servir de base pour créer la société de demain. De toute façon, je conclurai en disant que je ne suis pas pessimiste. Je pense que malgré le fait que nous ne convergeons pas toujours sur les idées, il y a tout de même chez les travailleurs du Marché Commun (pour rester dans ce cadre) une certaine prise de conscience qui s'élève et que c'est de bon augure pour trouver en définitive les solutions sur lesquelles nous discutons depuis hier.

Claude MEILLASSOUX

Le caractère peu animé de ce colloque, la difficulté d'avancer dans la discussion, je crois que tout cela est le symptôme d'un fait : peut-être n'y a-t-il pas en réalité, dans la conjoncture actuelle, de changements fondamentaux quant aux conditions de la lutte ouvrière et personne, ici, n'a été capable de nous développer une nouvelle stratégie ouvrière qui serait applicable à une nouvelle situation. Tout le monde semble être venu ici avec l'espoir que l'autre lui dira ce qu'il a bien pu découvrir sur ce point et j'ai l'impression que tout le monde repartira déçu.

En fait, on parle d'une nouvelle stratégie ouvrière sur le plan international, mais, déjà sur le plan national, nous n'avons même pas entrepris ce qui devrait être nécessaire et on n'a même pas engagé la lutte avec les armes les plus puissantes de la classe ouvrière. L'unité syndicale que l'on voudrait réalisée déjà sur le plan européen, elle ne l'est même pas sur le plan national.

La grève générale n'est plus jamais employée : est-elle aussi une arme dépassée ou est-elle encore une arme actuelle ? Dans le cadre nouveau du plan européen, il me semble que c'est un problème qui aurait dû être soulevé.

On n'a pas non plus sur le plan national été capable d'intégrer la lutte des travailleurs immigrés dans celle des travailleurs nationaux, on a toujours laissé les travailleurs immigrés défendre leurs propres positions et leurs propres problèmes sur un plan national qui se situait en réalité en dehors du territoire métropolitain.

On parle d'une coordination des luttes ouvrières, mais ce problème des coordinations des luttes ouvrières n'est pas

un problème politique, c'est un problème organisationnel. Mais sur le plan politique, est-ce que la politique de la nouvelle classe ouvrière européenne ne dépend pas justement de l'attitude des partis et des organisations syndicales en place. Est-ce que le colloque ne se heurte pas ici à la critique, qui devrait être faite peut-être, de l'attitude de ces partis et de ces organisations syndicales ?

Il me semble, par exemple, qu'il y aurait lieu de discuter de certains problèmes comme celui de la lutte ouvrière par actions morcelées : grèves partielles, grèves tournantes ; cette méthode n'a-t-elle pas brisé la combativité ouvrière, a-t-on l'intention de procéder de la même façon sur le plan européen ?

Sur le plan politique, la politique de soutien à la bourgeoisie nationale contre l'impérialisme américain n'a-t-elle pas été la source d'une confusion idéologique qui a entraîné la classe ouvrière à ne plus savoir se battre sur son propre terrain.

La lutte pour la paix sur laquelle l'accent a été mis par le parti communiste n'est-elle pas une revendication de pacifisme petit-bourgeois dans lequel les revendications ouvrières ont été diluées.

Voilà un certain nombre de points qui mériteraient d'être discutés parce qu'ils se retrouveront de toute façon sur le plan européen.

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION SUR LA SITUATION DU SYNDICALISME EN EUROPE

Rapport introductif

de

Jean-Marie VINCENT

La Communauté économique européenne, qui reste pour l'instant une union douanière en cours de construction ne traduit pas une conversion des classes dirigeantes européennes au libéralisme de type classique. L'ampleur des précautions prises et la longueur des étapes prévues pour parvenir à un Marché Commun intégré, où joueront totalement la libre circulation des capitaux et des marchandises, montre assez clairement qu'il s'agit d'un processus politico-économique complexe d'entente entre les grands monopoles et les capitalismes d'Etat nationaux. Le nombre élevé des accords de cartel passés entre les monopoles européens depuis la mise en vigueur du Traité de Rome en est une vivante illustration, de même que les mesures prises par les Etats nationaux afin d'amortir ou de prévenir les effets d'une concurrence trop brutale. C'est avec quelque raison que François Perroux pouvait écrire en 1958 : « L'Europe des Six doit être comprise comme une combinaison de monopoles et d'ententes et comme une constellation de pôles, autant et sinon plus, que comme un Marché Commun » (1).

Nous sommes donc en présence d'une réalité ambiguë et contradictoire qui exprime la volonté des grands monopoles et oligopoles de dépasser des cadres nationaux trop étroits tout en

---

1. « *Les formes de la concurrence dans le Marché Commun* » — Revue d'Economie Politique — Janvier-février 1958.

limitant et en contrôlant les processus d'intégration économique à leur profit. Dans son rapport à la conférence de Moscou des économistes marxistes, en 1962, A. Arzoumanian, constatait justement : « L'intégration ouest-européenne, c'est une tentative du capital monopoliste de concilier la forme d'économie basée sur le capital privé avec les forces productives qui débordent les frontières nationales et appellent impérieusement le passage au socialisme. » C'est pourquoi il faut, croyons-nous, se garder d'attribuer un caractère irréversible aux formes actuelles du processus d'intégration. Elles peuvent considérablement varier en fonction des rapports de force entre les capitalismes nationaux et les monopoles aussi bien qu'en fonction de la conjoncture économique. Ce qui est irréversible, c'est la nécessité pour les monopoles de produire et de vendre dans des économies de grande dimension d'une part, de défendre contre les concurrents éventuels leurs surprofits monopolistiques d'autre part.

Ce cadre général, que nous venons d'esquisser schématiquement, s'inscrit en faux contre toutes les vues apologétiques sur les effets de l'intégration européenne. Le capitalisme des oligopoles ne garantit pas en effet une croissance équilibrée et harmonieuse. Bien au contraire, dans sa marche en avant il reproduit sans cesse les limites inhérentes à une économie basée sur le profit.

Partant de constatations partiellement exactes et superficielles sur la séparation entre propriété et gestion dans les grandes uniés économiques capitalistes, on a, certes, voulu nier cette dépendance par rapport au profit, en faisant des « managers » une catégorie sociale plus ou moins neutre. Mais, il est facile d'opposer à ce raisonnement la réalité saisie dans sa dynamique : il y a démultiplication des fonctions et des privilèges attachés à la propriété capitaliste, autrefois réunis dans la personne de l'entrepreneur capitaliste, sans que cela rompe le cordon ombilical qui relie la gestion à la mise en valeur du capital. Les techniciens de la gestion qui sont le plus souvent cooptés par le groupe restreint qui contrôle le capital de l'entreprise (par des moyens très divers) ne peuvent agir à l'encontre des intérêts de leurs mandants, ni à l'encontre de leurs intérêts (pouvoir - prestige social - revenus) qui sont liés au développe-

ment de leur entreprise. Véritables fonctionnaires du capital ils sont en définitive les mandataires d'une oligarchie relativement nombreuse qui contrôle les moyens de production et les met en valeur à l'encontre de la force de travail (les salaires) pour en tirer puissance et richesse. Que la dynamique capitaliste, en particulier la stratégie des monopoles et la concurrence oligopolistique, soit intimement liée à une telle polarisation de la richesse sociale, pour s'en convaincre il suffit de jeter un coup d'œil sur certaines statistiques récentes concernant les revenus.

Analysant un certain nombre de données françaises, Gilbert Mathieu, fait cette déclaration significative (1) : « Si l'on prend les années 1956 à 1961 — période de cinq ans particulièrement intéressante puisqu'elle recouvre à la fois une phase d'expansion avec inflation, puis une phase de récession, puis une nouvelle phase d'expansion, cette fois sans inflation — on constate que les revenus du capital ont augmenté beaucoup plus vite que ceux des autres groupes pendant cette période. D'après les comptes de la nation, la masse des intérêts versés par les entreprises s'est en effet accrue (en valeur nominale) de 98 % : les cours des valeurs mobilières se sont accrus pendant cette période de 114 %. Les propriétaires des entreprises industrielles et commerciales ont ainsi vu la masse de leurs salaires augmentée de 67 % en 5 ans ; mais comme leur nombre s'est accru de quelque 6 %, on peut penser que l'augmentation par tête a été de 58 %, soit après défalcation de la hausse des prix, de 17 % du pouvoir d'achat. »

On ne peut, bien entendu, attribuer une valeur absolue à ces chiffres, mais les corrections qui seraient à apporter pour tenir compte d'une ventilation entre salaires et traitements de type capitaliste, ou pour tenir compte des revenus cachés (imputation aux frais généraux d'une partie de la consommation capitaliste) ne changent pas fondamentalement les conclusions qu'on peut tirer de ces données partielles.

Très significative est également une statistique sur le ca-

1. « *Une politique des revenus est-elle possible et souhaitable ?* » par G. Mathieu, E. Mandel, M. Gonin, A. Sauvy — Cahiers du Centre d'Etudes Socialistes — Paris — 1963.

pital des grandes entreprises ou plutôt sur l'évolution de la répartition du capital entre 1953 et 1960 entre les entreprises allemandes (1) :

Importance des sociétés en DM	Capital total en milliards de DM		Augmentation en pourcentage
	1953	1960	
Jusqu'à 100 000	0,660	0,763	+ 15,6 %
De 100 000 à 1 million	2,651	3,727	+ 40,6 %
De 1 million à 10 millions .	6,159	11,008	+ 78,7 %
Au-dessus de 10 millions ...	14,726	43,538	+ 195,7 %
	24,196	59,036	+ 144 %

Ces tendances de développement, croissance de l'inégalité dans la répartition des revenus, centralisation accélérée des capitaux, qui révèlent les antagonismes du développement économique et social, réfutent les vues optimistes de ceux qui voudraient voir dans la concurrence oligopolistique, corrigée par de légères interventions, une forme de concurrence non contradictoire avec différents types de coopération ayant pour but une croissance équilibrée. Si l'on retient l'excellente définition qu'Oskar Lange donne de la rationalité (définition que les partisans de l'économie généralisée ne peuvent rejeter) (2) : « la rationalité de l'activité économique à l'échelle sociale exige que les fins auxquelles aspirent les diverses entreprises soient subordonnées à une fin embrassant la totalité du procès social de la production et de la distribution, en d'autres termes, elle exige la coordination de l'activité des diverses entreprises, l'intégration de leurs fins par une fin commune dirigeant l'ensemble de l'activité économique de la société », on voit mal comment

1. cf Der Gewerkschafter n° 8 1963.
2. Oskar Lange — *Economie politique* — tome I problèmes généraux p. 202.

la poursuite de fins particulières par les grands oligopoles pourrait aboutir à la formation d'un ensemble économique fonctionnellement intégré. Chaque monopole ou oligopole dont les surprofits dépendent à moyen ou à long terme d'un marché (de grande dimension) en extension, est conduit à empiéter sur les domaines de ses voisins et partenaires, surtout lorsque ces empiétements permettent d'agir de façon sensible sur l'offre et la demande. Les concentrations verticales ou horizontales qui continuent à un rythme rapide, les prises de participation répondent à cette nécessité, qu'on ne peut supprimer par de simples conseils ou appels à la bonne volonté. En analysant l'expérience de la C.E.C.A., cette réalité propre à notre société de capitalisme des oligopoles ressort avec beaucoup de relief. Selon J.F. Besson dans son ouvrage « Les groupes industriels et l'Europe (1) » l'existence de groupes plurifonctionnels met directement en échec toute construction communautaire des structures et tout exercice coordonné des fonctions : de tels groupes contestent par définition aussi bien un marché commun qu'un plan commun, même si le système d'intégration verticale sur lequel ils reposent n'assure pas une autarcie réelle : de tels groupes introduisent par principe une dissociation irréductible entre leur plan et le plan de la communauté. » Malgré l'existence de la Haute Autorité il y a en fait indétermination de la vie économique communautaire, aussi bien quant aux objectifs qu'aux résultats et c'est le choc entre les fins particulières des monopoles qui impose le rythme et l'orientation de la croissance. Avec quelques corrections, on pourrait reprendre les conclusions de Ph. St Marc sur le type d'intégration cahotique réalisée par la concurrence monopolistique (2) : « Ce système répond à la fois aux critères suivants : coexistence de centres de planification autonomes, c'est-à-dire sans liens de dépendance hiérarchique, établissant chacun périodiquement des cadres d'objectifs de croissance : superposition, sur un même territoire, de plusieurs planifications situées à des niveaux juridiques dif-

1. J. Besson — *Les groupes industriels et l'Europe* Paris 1962 p. 614.

2. cité par J. Boissonnat : « *A la recherche d'une planification européenne* » dans « Economie et Humanisme » novembre 1961 p. 69.

férents (par exemple, entreprise, Etat, organisme international) volonté et possibilité pour chaque centre de planification d'agir en permanence sur le développement du secteur considéré, à la différence de la théorie libérale classique qui implique que chaque entreprise ne puisse, à elle seule, influencer le marché. »

Mais, pourra-t-on faire remarquer, les Etats nationaux ne sont-ils pas en mesure d'intervenir de façon relativement efficace contre la stratégie suivie par les monopoles ? Dans l'abstrait, certainement, mais il faut se rendre compte que des interventions qui se donneraient pour but la subordination de la politique économique des monopoles à une politique générale de croissance harmonisée aux services des besoins, ne pourraient rester isolées et limitées. Elles seraient appelées à former un système cohérent de contrôle de la vie économique se substituant à la dynamique basée sur le profit. Autant dire que cela suppose un bouleversement social complet. En réalité, les Etats nationaux, qui ne peuvent ignorer les monopoles à cause de leurs dimensions et de leur importance dans la vie économique nationale, pratiquent de plus ou moins bon gré une politique de collaboration avec ceux-ci. Ils créent pour reprendre une expression de François Perroux, un milieu vital pour les grandes entreprises en prenant à leur charge toute une série d'investissements non rentables, en arbitrant les conflits qui, menés jusqu'au bout seraient dommageables pour tout le secteur monopolistique, en créant des débouchés privilégiés, en finançant la recherche scientifique, en favorisant les opérations de concentration et de centralisation, en encadrant souplement l'activité économique et para-économique (fiscalité sélective) des autorités dans la stratégie des monopoles par une programmation non impérative (1). L'Etat devient en quelque sorte un groupe de groupes industriels ou un trust national (Boukharine), c'est-à-dire un groupement national de monopoles. Sa tâche principale devient la défense du profit, d'un profit suffisant pour maintenir une assez haute activité d'investisse-

1. L'état le plus « libéral » de l'Europe des six, l'Allemagne fédérale emploie à peu près toutes ces méthodes. Cf Kurt Zieschang : *Grundprobleme der Investitionsfinanzierung in Westdeutschland* — Berlin 1959.

ments. L'existence d'un secteur industriel d'Etat dans certains pays ne change pas fondamentalement ce tableau, car les entreprises d'Etat à vocation industrielle doivent ou bien fournir des produits à un prix suffisamment bas pour aider les monopoles dans leur recherche du profit, ou bien s'intégrer elles-mêmes à la concurrence monopolistique pour survivre. L'activisme de l'Etat capitaliste moderne, l'extraordinaire accroissement de ses dépenses et de ses fonctions, traduisent par conséquent, non une véritable socialisation de l'activité économique, mais le maintien de l'appropriation privée des moyens de production dans un contexte qui est caractérisé par une interdépendance de plus en plus étroite des hommes entre eux au stade de la production. Le mouvement contradictoire et simultané de contraction et d'extension de la concurrence qui trouve son origine dans la mise en vigueur du traité de Rome, ne fait qu'ouvrir une nouvelle étape de la compétition des monopoles et des Etats nationaux, ce qui interdit de parler de l'établissement d'une division internationale du travail, rationnelle et *a priori* bénéfique pour les travailleurs européens. Il n'y a pas encore de marché commun, mais une juxtaposition plus ou moins coordonnée et une interpénétration limitée de marchés nationaux, dans lesquelles les monopoles les plus puissants, appuyés par les Etats nationaux essayent d'imposer un processus d'internationalisation effective au détriment de leurs concurrents. François Perroux, dans son article « Les formes de la concurrence dans le marché commun » fait observer avec justesse (1) : « La conséquence première d'une intégration des six qui commence de réussir, est, avons-nous dit, le renforcement des industries lourdes (2) dans la zone qui est le centre de gravité de l'Europe des six : l'Allemagne, le Benelux et la France du Nord-Est. Les concentrations y sont puissantes et les ententes de pratique commune : les Etats nationaux ont partie liée avec ces concentrations et ces ententes. Il est donc légitime de demander si, réserve faite d'une construction juridique et d'un dosage des voix et des votes peut-être remarquables, le succès même de l'expérience ne doit pas inévitable-

---

1. François Perroux — article cité p. 365.
2. Aujourd'hui les industries clés ne sont plus forcément les industries du fer.

ment donner le pouvoir réel aux Etats qui sont en symbiose avec les groupements industriels les plus puissants. Si ce mouvement se déploie en effet, tout le contrôle des concurrences privées et des compétitions entre Etats s'en trouve faussé ».

Ces contradictions n'empêchent toutefois par une progression relativement rapide des économies capitalistes européennes contrairement aux prévisions inexactes d'un certain nombre de marxistes qui ont généralisé abusivement les analyses de Lénine sur le malthusianisme des monopoles. Le capitalisme de l'ère oligopolistique continue à bouleverser les rapports de production par fidélité à sa fin : la mise en valeur du capital. Il continue à diffuser largement le progrès technique et à ouvrir la perspective d'une société délivrée de la pénurie. Les surprofits (1) des monopoles naissent pour une part des ententes sur les prix et de l'étouffement de la concurrence, mais ils naissent aussi de l'introduction d'innovations techniques inaccessibles pour un temps aux concurrents. Le parasitisme du capitalisme des monopoles naît moins d'un refus du progrès technique, que d'une utilisation sporadique inégale suivant les branches, inférieure en tout cas aux possibilités réelles. A l'opposé du capitalisme concurrentiel qui avait une tendance à voir l'offre précéder la demande, le capitalisme des oligopoles a, lui, tendance à voir l'offre suivre la demande, ce qui permet aux entreprises du secteur monopolistique de trouver le prix optimum et de maximiser le profit (2). Comme le fait remarquer Oskar Lange : « l'oligopole exerce une action sélective contre les innovations qui accroissent la production en faveur de celles épargnant les facteurs de production (3), c'est-à-dire surtout en faveur de celles élevant la productivité du travail ». Dans un premier temps une telle politique d'investissements accélère l'introduction du progrès technique, pour aboutir dans un deuxième temps, à une augmentation considérable de la productivité physique des

1. D'intéressantes précisions sur cette question dans Gino Longo : « Miracolo economico e commercio estero nello sviluppo dell'economia italiana nel secondo dopoguerra in « *Tendenze del capitalismo italiano* » tome II, Rome 1962, p. 335-429.

2. O. Lange : *Introduction to econometrics*, Londres, New York Paris, 1959, p. 15.

3. Cité par P. A. Baran : *The political economy of Growth*. New York, 1957

investissements additionnels. Il se crée très vite des capacités de production excédentaires, mouvement encore encouragé par la renaissance périodique de la concurrence (sous l'impulsion de la libération des échanges ou des variations de la conjoncture). Dans une période de haute conjoncture, la recherche du profit intensifie l'emploi des méthodes innovatrices et élargit en définitive la production. Se basant sur des données américaines officielles, A. Arzoumanian arrive aux conclusions suivantes (1) : « Le progrès scientifique et technique a engendré un phénomène nouveau. Le rythme d'accroissement du capital américain a pris du retard par rapport au rythme d'augmentation de la production. La production d'une même quantité de marchandises entraîne une dépense moins importante, non seulement de travail humain, mais aussi de capital fixe. Dans les pays capitalistes évolués et surtout aux Etats-Unis, la production d'une quantité de plus en plus grande de marchandises nécessite une quantité de plus en plus réduite d'un matériel fixe en perfectionnement constant. » Il se produit alors des phénomènes de surcapitalisation (2), puisque l'extention de la production se heurte aux limites fixées par la stratégie des monopoles, auxquelles de grandes entreprises cherchent à échapper en cherchant des commandes d'Etat ou en utilisant leurs capitaux pour pénétrer dans des secteurs non monopolisés ou encore en trouvant de nouveaux débouchés extérieurs. Lorsque ces solutions sont inabordables ou seulement partiellement utilisables, il s'ensuit inévitablement un ralentissement de croissance. Ces obstacles que le capitalisme oligopolistique rencontre dans ses tentatives pour maîtriser le progrès technique qu'il suscite, s'ajoutent, en outre, à ceux qu'il rencontre dans l'utilisation productive de la force de travail. Le maintien d'un taux de profit suffisamment élevé implique en effet un taux d'exploitation élevé, pour ne pas dire rapidement croissant, lorsqu'il y a élévation rapide de la composition organique du capital. Or, cette élévation du taux d'exploitation se heurte à un certain nombre de difficultés ; la résistance

1. A. Arzoumanian : « La crise du capitalisme mondial à l'étape actuelle » in *Recherches internationles,* janvier, avril 1963, p. 42.
2. Ernest Mandel : *Traité d'économie marxiste,* tome II, Paris 1962, p. 172-178.

des salariés particulièrement forte en période de « plein emploi », les pénuries partielles de main-d'œuvre hautement qualifiée dans les secteurs les plus atteints par le progrès technique. Les grands oligopoles sont donc obligés de rechercher un substitut à l'armée de réserve industrielle massive des premiers temps de capitalisme. Ils recourent systématiquement à l'inflation, en répercutant sur les prix les augmentations de salaires ; cherchent à contrôler étroitement la formation professionnelle afin de reconvertir rapidement une partie des travailleurs atteints par le chômage technologique ; font appel aux ouvriers immigrés ; pratiquent une politique sélective de hauts salaires en faveur de certains salariés ; enfin dans de très nombreuses occasions ils engagent systématiquement une politique d'investissements qui diminue les dépenses entraînées par l'emploi de la force de travail, et accélère très souvent l'introduction des innovations. Les limites de ces moyens sont évidemment assez vite rejointes et le capitalisme oligopolistique doit s'adresser directement à l'Etat, pour produire et reproduire la force de travail conformément à ses besoins. Depuis quelques années, pratiquement depuis qu'existe une programmation relative de la croissance économique, cette pression des grands monopoles tend beaucoup moins à obtenir un blocage de salaires en période de haute conjoncture — solution qui, par son caractère indifférencié, présente de graves inconvénients — qu'une limitation des augmentations de salaires en fonction des résultats de l'accumulation capitaliste. Différents systèmes ont été appliqués ou proposés dans ce but — indexation du niveau général des salaires sur l'élévation moyenne de la productivité du travail ou sur l'augmentation du produit national brut — qui tous ont pour caractéristique d'empêcher une redistribution du revenu national en faveur des salariés, tout en laissant la porte ouverte à des manipulations qui rendent possible une redistribution à leur détriment. Albin Chalandon, dans un récent numéro de la « Nef » définit excellemment l'esprit de cette nouvelle stratégie du capitalisme d'Etat et des grands oligopoles (1) : « La politique qui vient d'être définie est conçue de façon à ne

---

1. Albin Chalandon : « *Eléments d'une politique des revenus* », La NEF, septembre-novembre 63, p. 82.

pas briser les ressorts du progrès. Elle respecte les mobiles du capitalisme, les impératifs du Plan en même temps que la liberté, dans le domaine social, et si elle établit plus d'égalité entre les Français, elle ne vise pas pour autant à la parité absolue des situations qui n'existe dans aucun pays du monde ». C'est, en fait, une politique qui cherche consciemment à obtenir une progression rapide de l'accumulation par une progression lente de la consommation improductive générale des salariés, la surcapitalisation de certains secteurs étant compensée par une augmentation également rapide de la consommation improductive de l'Etat et des non salariés (1). Nous rencontrons de nouveau les limites et les entraves que le capitalisme reproduit dans sa marche en avant et dans son absorption du progrès technique : le rythme d'accumulation dépend du taux de profit, au plutôt des surprofits de monopoles, ceux-ci dépendent, à leur tour, du taux d'exploitation de la force de travail qui, pour être élevé, suppose un pouvoir d'achat relativement faible. La consommation populaire, par suite, ne peut progresser au rythme de l'accumulation du capital et la production supplémentaire ne peut trouver des débouchés que dans une augmentation ultérieure de la consommation productive (nouveaux investissements) et de la consommation improductive des couches parasitaires et de l'Etat (2) (véritable destruction de richesse sociale). A la longue cependant, la production ne peut être le débouché privilégié de la production et les faux frais, représentés par la consommation improductive soustraite à la force de travail, finissent par peser sur la croissance en tarissant des sources de financement. A terme, la croissance est appelée à ralentir. Il n'y a pas de « marche neutre du progrès technique » (3), mais de profondes contradictions, qui font du développement économique un processus difficile à mettre en œuvre et souvent mena-

---

1. En particulier sous la forme de dépenses militaires.
2. Nous n'entendons pas, bien entendu, affirmer que toutes les dépenses de l'Etat sont improductives et que toute la consommation improductive de l'Etat est socialement inutile.
3. A. Nowicki : *Croissance et sous-développement d'après P. A. Baran* in « Tiers-Monde », janvier-juin 1963, p. 121-165. L'auteur suppose un taux d'exploitation constant et une composition organique du capital également constante, voir page 149.

cé dans le contexte des rapports de production capitalistes. Pour conclure cet examen de la dynamique capitaliste, citons ces lignes de Gino Longo, qui résument assez bien la question (1) : « Et nous avons ainsi un phénomène caractéristique du capitalisme monopolistique d'aujourd'hui : expansion de la production relativement lente, avec une réduction des prix encore moins marquée (en monnaie à pouvoir d'achat constant, en excluant les facteurs de dépréciation monétaire), à côté d'un développement rapide du progrès technique et de la réduction des coûts dans les grands complexes monopolistiques, avec un accroissement consécutif rapide du volume de leurs surprofits de monopoles. »

Naturellement ce mode de fonctionnement du capitalisme oligopolistique qui, en Europe de l'Ouest, pénètre peu à peu tous les domaines de la vie économique, a d'importantes répercussions sur les structures étatiques. La nécessité d'une « concertation » permanente entre l'Etat et les oligopoles, la nécessité d'une systématisation des interventions de l'Etat dans la vie économique, l'importance grandissante attribuée à la stabilité et à la continuité de ces interventions conduisent les classes dominantes et l'élite du pouvoir à rechercher un équilibre politique moins aléatoire et moins menacé que celui qui naît de la compétition parlementaire traditionnelle, trop sensible aux pressions populaires ou aux jeux d'influence de certaines couches capitalistes non monopolistiques. Aussi, pour assurer la prééminence de leur intérêts et la subordination des autres couches sociales, les classes dominantes essayent-elles de modifier à leur profit les institutions existantes. Il s'agit pour elles d'empêcher que les affrontements politiques et la concurrence entre les partis prennent un contenu social en opposant des programmes de bouleversement des structures sociales. Pour cela, point n'est besoin forcément d'une attaque directe contre la démocratie politique formelle, il suffit souvent d'utiliser les faiblesses et les reculs du mouvement ouvrier et d'utiliser la dépendance sociale où se trouvent beaucoup de couches sociales par rapport au développement des oligopoles : l'énorme appareil de manipulation de

1. Gino Longo, op. cit., p. 411.

l'opinion mis au point depuis plusieurs années (ne serait-ce que par la publicité) fait le reste. Et c'est ainsi qu'un certain nombre de pays ont fait leur, la définition de Schumpeter (1) : « Démocratie signifie seulement que le peuple est à même d'accepter ou d'écarter les hommes appelés à le gouverner. » La liberté, thème essentiel de la bougeoisie triomphante du dix-neuvième siècle prend en conséquence une allure nettement conformiste : elle devient la liberté inauthentique de la vie purement privée et de la consommation aliénée aux incitations dictées par les exigences de la production oligopolistique. Il y a, en fait, un véritable dépérissement de la démocratie dont Lelio Basso décrit la progression de la façon suivante (2) : « On peut dire en une certain sens qu'il existe dans les pays capitalistes une tendance à rationaliser ce processus en institutionnalisant le parti unique de gouvernement, qui devient le centre de toutes les médiations nécessaires pour gérer la chose publique dans l'intérêt du capitalisme comme système et comme domination de classe. Quand je parle de « parti unique de gouvernement », je n'entends pas un système monoparti, au sens absolu, mais un système qui exclut une alternative réelle de forces sociales et politiques, même s'il laisse subsister d'autres partis. Un tel système peut se manifester : ou à travers le système français (pouvoir personnel et parti privilégié, qui est seulement un appendice du pouvoir personnel) ; ou à travers le système de deux partis qui ne présentent pas entre eux de différences substantielles et dont l'alternance au gouvernement n'introduit pas de différences notables, comme cela se passe aux Etats-Unis, modèle vers lequel tend l'Allemagne ; ou encore à travers le système d'un grand parti du centre (ou d'une grande coalition du centre) qui exclut de la gestion éventuelle du pouvoir les forces de droite et de gauche, en les proclamant non démocratiques et en les repoussant, ou en cherchant à les repousser dans les marges de la vie politique. C'est précisément le système qu'on voudrait réaliser en Italie ».

Quant aux syndicats ouvriers, dont le rôle est capital dans

---

1. Joseph Schumpeter : *Capitalisme, Socialisme et Démocratie,* Paris 1954, p. 423.
2. Lelio Basso : *La Scelta del congresso : stratégia rivoluzionario o capitolazione,* in « Problemi del socialismo », juin 63, p. 679-680.

la régulation du marché de la force de travail, ils ne sont pas épargnés non plus par cette évolution. Nécessaires pour discipliner les appétits particuliers démesurés, pour servir d'intermédiaires entre le « management » et le personnel des entreprises, pour traduire le niveau minimum des besoins des salariés, ils constituent un élément de gêne considérable pour le capitalisme des oligopoles dans les périodes de « plein emploi » et de haute conjoncture, lorsque la force de travail devient rare, sans compter le fait qu'ils restent très souvent fidèles à des conceptions socialistes. Joan Robinson observe à ce sujet (1) : « Les syndicats ne sont pas un élément étranger dans le capitalisme mais une composante absolument indispensable de son mécanisme. La pression des syndicats qui s'oppose aux tendances monopolistiques et pèse sur les bénéfices est nécessaire afin que des profits puissent être réalisés. Un mouvement ouvrier fort est indispensable pour sauver le capitalisme de ses « contradictions internes ». Mais quand il est assez fort, pour réaliser cela, il a tendance à être trop fort et à déclencher un cercle vicieux chronique (baisse du profit, inflation). » Il n'est donc pas étonnant que les classes dominantes cherchent à apprivoiser les syndicats sans les rendre totalement inopérants en tant que soupape de sûreté du système. A cet effet, elles ont toute une série de moyens non négligeables. Il y a, en premier lieu, la politique d'intégration à l'entreprise, possible avant tout dans le secteur monopolistique, où l'ampleur des moyens financiers disponibles permet l'établissement de toute une série de prestations d'entreprise, en fonction de la programmation. Les travailleurs concernés se trouvent ainsi plus ou moins liés aux résultats de l'entreprise et cela d'autant plus que les salaires versés par les oligopoles sont en général plus élevés que ceux versés dans le secteur concurrentiel. Il y a, en second lieu, la pression que l'Etat peut exercer sur les travailleurs par toute une série de canaux (règlements législatifs des rapports de travail, salaire différé, durée légale du travail, salaires de secteur industriel d'Etat) pour obtenir une modération des salariés en faveur de la « planification » (c'est-à-dire des objectifs concertés entre l'Etat et les monopoles). Ce cadre général qui n'exclut pas

1. Joan Robinson, *Uber Keynes hinaus*, Vienne 1962, p. 154.

des concessions temporaires d'une certaine importance aux intérêts ouvriers de la part de l'Etat et des oligopoles se trouve complété par l'institution de toute une série d'organismes de collaboration de classes dont la tâche principale est de mettre au point une programmation sociale susceptible de garantir l'expansion, c'est-à-dire en définitive, une expansion mue par la recherche du profit. A travers divers marchandages, dans lesquels les représentants de l'Etat peuvent être appelés à jouer le rôle d'experts arbitraux pour maintenir l'équilibre du système, représentants patronaux et ouvriers s'entendent en vue de maintenir la paix sociale : les uns obtenant des engagements de modération dans les revendications, les autres espérant un certain nombre d'avantages sans avoir à recourir à des luttes revendicatives souvent aléatoires et presque toujours risquées. Dans un tel système, qui n'existe à l'état pur dans aucun pays d'Europe, mais se manifeste tendanciellement un peu partout, les syndicats se trouvent dans un état de subordination qui les met à la remorque du développement économique et social, au lieu d'en faire un élément moteur. Le fait qu'on leur attribue sans grande conviction un « pouvoir compensateur » ne change pas grand-chose à l'affaire. Pour qu'il y ait pouvoir compensateur, il faudrait, en effet, équivalence de forces en présence ; ce qui n'est certainement pas le cas, quand les syndicats acceptent les données essentielles de la croissance monopolistique.

L'intégration européenne est en elle-même un facteur d'intensification de cette « dépolitisation du mouvement syndical, car facilitée par une période de croissance rapide (1), elle ne peut se poursuivre en permettant aux oligopoles et aux Etats nationaux de procéder à un début de spécialisation internationale — que si les salaires — pour reprendre un terme cher aux économistes — s'adaptent aux échelles de productivité et si les grandes entreprises engagées dans une course aux investissement peuvent procéder à un amortissement accéléré (2) pour payer les capacités

1. Sur la croissance des économies européennes, la bonne étude d'Amédéo Grano, *Su alcuni aspetti dello sviluppo économico nei paesi del Mercato Commune* dans « Critica marxista », mars-avril 1963, n° 2, pages 46-83.

2. Ottomar Kratsch : *Die Wirkung der Amortisationen auf die Akkumulation des Kapitals im staatsmonopolistischen Kapitalismus*, Berlin, 1962.

de production excédentaires. Plus que l'harmonisation des fiscalités et des charges fiscales, c'est là l'élément essentiel de l'intégration ou si l'on veut sa pierre angulaire. Il n'est donc pas étonnant que le traité de Rome n'ait pas cherché à imposer des clauses très précises pour la politique sociale et le rapprochement des niveaux de salaires. En ce domaine, il importe surtout de laisser faire les Etats nationaux et les monopoles, sans inciter les syndicats à s'occuper de trop près de la question. En même temps, toutefois, de nombreux milieux essayent d'intéresser les syndicats à la politique européenne de conjoncture que préconise la commission Hallstein. D'après Pierre Drouin (1), le conseil des ministres a pris l'habitude d'écouter avec attention les avis des syndicalistes représentés au Comité du « plein emploi » depuis plusieurs années afin de faire accepter aux syndicats l'idée d'une programmation européenne, assez hypothétique, puisqu'il s'agit moins d'une politique nettement définie — la concertation est encore loin d'être réalisée de façon aussi poussée à l'échelle européenne qu'à l'échelle nationale — que d'un prolongement de la politique nationale d'intégration des syndicats à la « planification » nationale, qui prend tout son sens, lorsqu'on veut bien se souvenir des restrictions du droit de grève qui se préparent (arrêt de la cour constitutionnelle en Italie, loi sur le droit de grève des services publics en France, lois sur l'ordre public en Belgique, lois d'urgence en Allemagne de l'Ouest).

C'est pourquoi il faut se garder de tout optimisme injustifié pour juger des difficultés que le syndicalisme devra affronter dans les prochaines années, surtout en tenant compte des incidences qu'aura la diffusion du progrès technique dans un avenir rapproché. Même en partant de l'hypothèse d'un taux de croissance encore relativement élevé (autour de 4 %) les mouvements de structuration et de restructuration de la force de travail entraînés par la modernisation et l'automatisation entraîneront d'importantes variations dans l'emploi (chômage technologique, déclassement, etc.) En Allemagne occidentale entre 1956 et 1958 (2) un million et demi de travailleurs c'est-à-dire 6 % de

1. Pierre Drouin : *L'Europe du marché commun.* Paris, 1962, p. 192.
2. Pour toutes ces données voir *Der Gewerkschafter,* n° 9, 1963, p. 332-334.

la population active, ont dû quitter leur emploi à la suite de transformations technologiques. L'emploi s'est qualitativement transformé, chez les ouvriers aussi bien que chez les employés : le travail non qualifié a considérablement augmenté, alors que les vieilles qualifications laissaient la place à des qualifications liées à l'entretien et à la surveillance des équipements modernes. Des processus croisés d'ascension et de déclassement (1) se faisaient jour en grand nombre au sein d'une progression générale très rapide de l'économie. La progression de la population active (afflux des réfugiés d'Allemagne de l'Est, inclusion croissante de la population féminine) très rapide entre 1950 et 1956 (45,7 %) ralentissait ensuite, puisque entre 1956 et 1960 elle n'était plus que de 8,7 %. En fait, à partir de 1962 l'accélération de la modernisation toujours perceptible en 1963 (augmentation de 7,3 % de la productivité de l'heure de travail) s'accompagnait d'un ralentissement de la progression de l'emploi : le nombre d'ouvriers commençait à diminuer de façon absolue en 1962, diminution que l'augmentation du nombre des employés compensait de façon modeste. Si l'on considère le rôle pilote de l'industrie allemande dans l'Europe des Six, on peut, par conséquent se demander, si le chômage technologique ne risque pas de prendre des proportions assez importantes d'ici quelque temps, compte tenu de l'expansion démographique. D'ici 1970, c'est par dizaines de millions qu'il faut chiffrer le nombre des emplois que supprimera l'automatisation. Il faut en outre faire intervenir le manque à gagner d'une croissance ralentie, autour de 4 % par an pour plusieurs pays d'Europe occidentale, selon de nombreuses prévisions (O.C.D.E. par exemple).

Les résultats actuels du Marché Commun suffiraient en tout cas à mettre en garde contre toute vue trop optimiste. Malgré les clauses du traité de Rome, il n'y a pas eu alignement des avantages sociaux (congés payés), ou du niveau des salaires féminins, sur les avantages ou les salaires féminins les plus élevés d'Europe des Six (2). Simplement, le maintien de ces avantages pour les salariés français a été compensé par une augmen-

1. Les résultats de l'enquête dirigée en France par Pierre Naville, *L'automation et le travail humain*, Paris 1961.
2. Voir P. Beauchet : *Marché Commun et condition ouvrière*, dans « Economie et Politique », novembre-décembre 1963, p. 81-101.

tation moins rapide de leur niveau de vie. Dans le domaine de l'énergie, celui du charbon plus particulièrement, la progression du progrès technique s'est révélée catastrophique pour les travailleurs, malgré l'existence d'un fort secteur d'Etat et les pouvoirs théoriquement assez étendus de la haute autorité de la C.E.C.A. Ces phénomènes, de même que les mesures de licenciements prises en France en 1962 par une série de sociétés à capitaux internationaux montrent que les reconversions inévitables au fur et à mesure de l'établissement d'une nouvelle division internationale du travail risquent d'être douloureuses pour les travailleurs.

Le problème de la réponse ouvrière est donc capital pour un avenir très immédiat. Mais de quel type de réponse doit-il s'agir ? A notre avis, certainement pas des réponses préconisées par les partis social-démocrates européens réunis en congrès à Paris, en novembre 1962, car leur plate-forme respecte très largement les mécanismes mêmes de l'accumulation du capital. A court terme ils préconisent en effet :

— le renforcement des exécutifs européens,
— un contrôle plus stricte des ententes,
— l'établissement de plans d'assainissement en cas de crise,
— la défense du droit de libre établissement,
— le droit d'enquête pour le parlement européen.

A plus long terme ils envisagent avec prudence :

— des socialisations éventuelles (en cas de monopole absolu),
— la création d'entreprises publiques,
— l'achat d'actions par les puissances publiques communautaires.

La caractéristique profonde d'un tel programme d'action qui tend à transposer à un échelon supra-national une programmation de type français sans fournir les moyens d'étendre les formes d'intervention démocratiques et anti-capitalistes, est, bien entendu, d'inviter le mouvement syndical à subordonner son action à la concertation monopolistique, pour ne pas dire de l'inciter à jouer un rôle de pionnier en ce domaine. Certes, quelques-unes des mesures préconisées peuvent avoir des effets positifs, en facilitant pour les travailleurs certaines reconversions dou-

loureuses. Il reste cependant qu'elles ne représentent que des correctifs dans le processus d'ensemble de la croissance économique oligopolistique.

La véritable méthode de lutte ne peut que reposer sur l'autonomie des forces ouvrières et sur la fidélité des syndicats à leur tâche de toujours : la défense inconditionnelle de la force de travail, c'est-à-dire la lutte pour le contrôle de tous les éléments du rapport de travail imposé aux salariés. Ce faisant les syndicats acceptent partiellement le fonctionnement du système capitaliste, puisque la reproduction de la force de travail fait partie intégrante du processus de production capitaliste, mais simultanément en poussant au maximum les possibilités de revendications, en faisant effort pour contrôler le rapport de travail et empiéter sur le pouvoir discrétionnaire du patronat dans les entreprises, ils bouleversent les données d'équilibre du système, ils en approfondissent les contradictions et en font apparaître le caractère parasitaire. De ce fait les syndicats apparaissent comme porteurs d'une rationalité économique différente, comme les agents d'un nouveau mode d'organisation de la production en fonction des besoins, comme l'expression du caractère irrépressible de la révolte des salariés contre le salariat. Aujourd'hui les possibilités d'une telle lutte contre le salariat n'ont pas diminué par rapport aux premières années du mouvement syndical de masse (fin du dix-neuvième siècle) comme le croient certains observateurs superficiels. Nous pensons, au contraire, qu'elles ont augmenté dans la mesure où la production s'est de plus en plus socialisée et met de plus en plus en marge de l'activité productive proprement dite, les détenteurs de capitaux et capitaux et les technocrates de l'administration financière des entreprises. La force collective des travailleurs n'a jamais été potentiellement aussi grande et même dans un pays conservateur comme les Etats-Unis l'activité syndicale dans ses pointes les plus avancées tend à établir les premiers éléments d'un contrôle ouvrier sur la production (1). Les difficultés actuelles du mouvement syndical naissent pour une bonne part de ses succès passés, ou plus exactement de sa tendance à rechercher, à

1. D'après le professeur Sumner Slichter.

la suite de certains succès, l'institutionalisation de l'intervention étatique en faveur des travailleurs ; ce qui à l'heure présente va au-devant de la politique d'encadrement des syndicats, pratiquée par l'Etat et les grands monopoles. Le champ d'action et l'horizon de nombreuses organisations syndicales se trouvent ainsi limités à l'administration de positions acquises et peu à peu grignotées par l'Etat. Ces difficultés naissent aussi du retard des syndicats à prendre la dimension du salariat moderne et à saisir toutes les médiations à travers lesquelles les salaires se trouvent déterminés. L'action pour la revalorisation des salaires (pour leur maintien ou leur augmentation) ne peut plus se situer exclusivement à un seul niveau (entreprise), ni se contenter du montant monétaire de la rétribution comme indicateur du rapport de force réel. Or, il faut bien constater que les syndicats ont tendance à séparer l'action revendicative proprement dite de l'action au niveau des organismes étatiques, para-étatiques ou de conciliation, c'est-à-dire à séparer les composantes d'une action qui devrait être intégrée.

Défendre ou conquérir l'autonomie ouvrière, c'est, par conséquent refuser de subordonner l'action syndicale aux impératifs de l'accumulation capitaliste, de la limiter, d'une part à une collaboration « loyale » avec les « partenaires sociaux » des travailleurs (bourgeoisie et technocratie d'Etat). En un mot, bien que forcés de participer partiellement à la reproduction du système capitaliste, les syndicats, s'ils veulent rester porteurs d'une nouvelle rationalité économique ne peuvent accepter une co-responsabilité pour le fonctionnement du système capitaliste. Leur action doit tendre à rompre l'équilibre de ce système en faisant ressortir l'écart qui existe entre les virtualités de l'économie favorables à une reconstruction humaine de la société — et les résultats obtenus (sur le plan quantitatif et sur un plan qualitatif). Cette démonstration pratique ne relève pas de la démagogie (quant aux salaires nominaux par exemple), mais d'une action, qui, au travers des luttes menées pour arracher de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail, une organisation du travail différente, entraîne les travailleurs à poser les premiers fondements de la gestion ouvrière. Résultats à atteindre et moyens nécessaires pour les obtenir se trouvent étroitement liés dans ce contexte. En effet, les résultats recherchés sont la

concrétisation des aspirations des travailleurs à un dépassement de leur condition sociale, tandis que les moyens nécessaires pour les obtenir (contrôle du rapport de travail, contrôle sur la production) deviennent des objectifs de lutte qui élargissent les perspectives du mouvement et montrent la capacité des forces prolétariennes à créer un nouvel ordre social.

Dans une telle perspective les syndicats ne peuvent combattre pour n'importe quelle sorte de réforme de structures, mais bien pour des réformes anti-capitalistes qui sont dans le prolongement d'une action qui bouleverse les rapports de classe au stade de la production et dans la société tout entière. Ces réformes anti-capitalistes doivent être considérées en fait comme une incursion des forces prolétariennes dans le domaine de l'organisation sociale et comme les moyens d'une rupture au sein du système capitaliste. Toute autre conception qui ignorerait la nécessité d'une période de crise et de bouleversements — une période de double pouvoir — ne représenterait qu'une version à peine modifiée du réformisme gradualiste propre aux partis social-démocrates de l'entre-deux-guerres. Le problème majeur pour le mouvement syndical d'aujourd'hui est moins de convaincre les travailleurs de la nécessité de combattre les formes néo-capitalistes du développement économique que de leur montrer peu à peu la possibilité de substituer l'autonomie ouvrière aux formes actuelles d'organisation de la vie sociale. Un programme de transition qui fait la liaison entre les revendications les plus élémentaires et la nécessaire prise du pouvoir par les organisations se réclamant de la classe ouvrière, qui inscrit dans une même dynamique la lutte pour les revendications professionnelles, pour le contrôle du rapport de travail, pour les réformes de structure anti-capitalistes et pour un nouveau type d'Etat basé sur la gestion ouvrière, représente la seule voie acceptable. Chaque étape de la lutte ouvrière s'articule dans la suivante et la conscience ouvrière s'élargit peu à peu à la dimension du chemin à parcourir. A chaque pas les forces prolétariennes opposent à la réalité capitaliste un modèle différent de développement économique et de rapports sociaux dont les contours apparaissent de plus en plus nettement. En aucun cas cette démarche révolutionnaire ne peut se résumer en l'établissement périodique de contre-plans, opposés abstraitement au fonctionnement de l'éco-

nomie capitaliste ; les objectifs précis de développement économique — au besoin rassemblés et coordonnés — ne peuvent avoir pour l'action ouvrière un rôle privilégié, ils ont surtout une valeur d'illustration et de concrétisation des possibilités énormes des économies modernes, ce qui permet en même temps d'expliquer pourquoi il est nécessaire d'arracher le contrôle des travailleurs sur la production. En fait, le programme de transition nécessaire au mouvement syndical ne peut éviter d'affronter les problèmes politiques ou plus précisément de dépasser la séparation qui est faite entre politique et économie dans le régime capitaliste.

Si l'on s'en tient à cette analyse, l'action syndicale sur le plan européen ne peut, par conséquent, se laisser enfermer dans le cadre des six pays de l'Europe occidentale, ni non plus dans le cadre politique et social fixé par le traité de Rome. Le traité de Rome est en effet à la fois un cadre réel (l'union des monopoles et des Etats nationaux) et un cadre mystifiant que le Capital européen et international dépasse déjà largement dans sa marche en avant. Pour les syndicats se fier, par exemple, à une politique européenne de conjoncture serait en fait donner des armes aux oligopoles pour coordonner les politiques nationales des revenus des différents Etats nationaux, et cela sans aucune contrepartie. Il ne semble pas non plus que la revendication de conventions collectives européennes institutionalisées soit un moyen de surmonter les difficultés présentes et de mettre fin aux divisions. S'il doit y avoir des conventions collectives, européennes, elles découleront plus des luttes unies qu'elles ne les précéderont. Leurs formes elles-mêmes varieront beaucoup en fonction de la force du mouvement syndical.

A l'heure actuelle, les syndicats ont surtout à prendre acte du processus en cours d'internationalisation des capitaux en joignant leurs efforts sur un certain nombre de thèmes clés : durée du travail, égalisation des salaires sur les niveaux les plus élevés. A moyen terme, il leur faut établir un programme de transition à l'échelle européenne dont l'axe principal pourrait être la lutte en faveur de l'initiative publique collective d'un secteur économique public cohérent et dégagé des impératifs capitalistes. La revendication d'une série parallèle et simultanée de nationalisations anti-capitalistes dans les principaux pays d'Europe,

pourrait être ainsi le moyen de porter un coup sérieux aux classes dominantes en même temps que le moyen de préparer une prise de pouvoir socialiste. Certes, ce disant nous sommes loin d'épuiser le sujet ; les problèmes politiques de l'Europe (unité allemande, rapport avec les démocraties populaires) supposent aussi toute une série de solutions. Mais c'est déjà un autre discours qui sort du cadre de notre discussion présente.

J.-M. VINCENT.

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION SUR LA SITUATION DU SYNDICALISME EN EUROPE

Discussion

Serge MALLET

Comme dans ses grandes lignes, je suis d'accord avec l'exposé de Vincent, les points que je voudrais aborder sont plutôt des questions : je lui demanderai notamment de me préciser certaines formulations. La première question porte sur l'expression qu'il a utilisée concernant les conventions collectives européennes et les grèves européennes. Vincent a dit qu'il n'était possible d'envisager des conventions collectives européennes que si parallèlement ou préalablement il y avait eu des grèves au niveau européen ; cela me semble aller à « contrario » de toute l'expérience historique du mouvement ouvrier. En effet, la grève est une arme précise, destinée à obtenir des objectifs précis dans un cadre relativement légalisé. Lorsque les ouvriers veulent obtenir des avantages dans le cadre d'une entreprise donnée, c'est dans le cadre de cette entreprise qu'ils font grève et la grève ne s'étend pas au-delà. Lorsqu'il s'agit d'obtenir quelque chose de l'ensemble d'une branche d'industrie, la grève se porte ou a tendance à se porter au niveau de la branche d'industrie. S'il s'agit d'une grève qui met en question tout un secteur de la production et par conséquent doit nécessiter des solutions au niveau de l'Etat national, c'est à ce niveau que le mouvement de grève se développe. Vincent pense en quelque sorte qu'il est possible d'obtenir que se développent des grèves à l'échelle européenne, alors que le négociateur, les gens avec qui les syndicats seront amenés à discuter, resteront au niveau national. Je dois dire que je vois mal comment pourrait se produire une telle situation. Je comprends bien que

Vincent veut dire qu'il n'est possible d'envisager une lutte du mouvement ouvrier pour obtenir une harmonisation des conventions collectives au niveau européen, que s'il y a d'abord coordination des luttes ouvrières au niveau européen, si la coordination entre différents syndicats en Europe occidentale est poussée à un point plus avancé que ce qu'il est actuellement et là j'en suis d'accord. Dans la mesure où nous arriverons au stade où effectivement les rapports de salaires seront déterminés au niveau européen par les ententes entre les trusts et les différents gouvernements nationaux à l'intérieur des organismes européens, nous serons amenés, les organisations syndicales seront amenées par la force même des choses à revendiquer des conventions collectives européennes. Ce n'est qu'à partir du moment où une certaine législation européenne existera que pourront se développer des grèves à l'échelle européenne, parce que le pouvoir de décision, l'endroit où se déroulera la négociation sera, à ce moment-là, au niveau européen, mais tant qu'il n'y aura pas de négociation possible au niveau européen, il n'y aura pas de grève au niveau européen. Je ne dis pas que nous en sommes arrivés encore à ce stade et je ne dis pas que la revendication des conventions collectives européennes soit à l'heure actuelle absolument nécessaire ; je pense que, pour une période peut-être encore longue, c'est en fin de compte au niveau national que se déterminent dans une large mesure les accords de salaire ; mais, déjà dans certains secteurs, je pense au charbon et à l'acier, nous avons dépassé ce stade. Il me semble qu'on ne peut pas envisager la possibilité de mouvements sociaux coordonnés au niveau de l'Europe des Six ou à un niveau plus large, si le pouvoir de décision en matière de négociation n'est pas déjà fixé à ce niveau européen et si les organisations syndicales ne savent pas que c'est là qu'il faut briser le front patronal.

Je voudrais donc, Vincent, te répondre sur ce point parce que je crois que faire autrement, c'est mettre la charrue avant les bœufs ; l'exemple historique du mouvement ouvrier prouve que toujours, le mouvement s'est porté là où la possibilité de négociation existait et pas à un niveau supérieur à la possibilité de négociation. Les conventions collectives nationales ont commencé d'apparaître à partir du moment où il y a eu une intégration correspondante du marché national, une organisation des branches patronales au niveau national, etc., et par conséquent, c'est à partir de ce moment-là qu'on a pu dépasser le cadre des mouvements locaux, des mouvements partiels ou

des mouvements limités à une entreprise ou à un groupe d'entreprises.

La deuxième question porte sur le problème de l'orientation de la consommation et sur le fait que le mouvement socialiste ne doit pas se contenter de suivre les orientations données par le capitalisme, mais doit renverser l'ordre des priorités, poser le problème de priorités différentes de celles que la production capitaliste développe, c'est-à-dire briser le préconditionnement imposé par le capitalisme. Je dois dire que, tout en étant fondamentalement d'accord avec cette idée qui a déjà été définie longuement dans le rapport de Gorz, je crois qu'il faut prendre garde à ne pas en sous-estimer les difficultés de mise en pratique. En effet, si nous pouvons assez facilement faire la différence entre un besoin réel et un besoin artificiel provoqué par la publicité, par le conditionnement qu'imposent les entreprises capitalistes, il est quand même certain que d'ores et déjà, un certain nombre de traits de la société de consommation sont entrés profondément dans le comportement populaire, appartiennent à leur mode de vie, sont devenus en quelque sorte des exigences psycho-physiologiques et que même si la rationalité imposait d'autres priorités, je doute que nous soyons en mesure de les imposer. Je prendrais un exemple très précis, celui de l'automobile, il est tout à fait certain que l'accent donné à la production automobile dans les pays d'Europe occidentale est un phénomène assez irrationnel du point de vue économique, alors que par ailleurs les problèmes du logement, ceux de l'enseignement et de la culture de masse se trouvent négligés. Il n'en reste pas moins certain que l'on a développé de telle façon le besoin de l'automobile chez tous les ouvriers, dans toute la population d'Europe occidentale qu'il sera excessivement difficile demain, par exemple, dans l'hypothèse d'un gouvernement socialiste arrivant au pouvoir, de prendre la décision d'élever d'une façon importante le prix des automobiles, pour reporter l'argent ainsi dégagé vers des investissements de caractère plus prioritaires, tels que le logement ou l'éducation. Je ne suis pas sûr du tout, qu'une telle décision ne se heurterait pas à une résistance assez sérieuse de la part des masses, résistance dont les syndicats seraient même appelés à se faire en quelque sorte les porteurs.

Il me semble qu'il y a un point auquel, à l'heure actuelle, nous pourrions accrocher ce souci de réorienter la consommation. Un point, et je dirais un seul. C'est celui de la durée réelle du travail. Je m'explique. Il semble, je n'ai pas de chiffres,

parce que c'est encore un secteur très mal connu, un secteur, en quelque sorte clandestin, et qui ne figure pas dans les statistiques, il semble que dans la région parisienne, notamment dans les nouvelles agglomérations ouvrières de la région parisienne, la plupart des salaires perçus officiellement par les travailleurs ne leur permettent pas d'accéder au mode de vie qui est effectivement le leur ; il semble que entre 50 et 60 % des habitants de ces nouvelles cités, exercent en réalité un autre travail, le « travail noir », ou ont d'autres sources de revenus, qui s'ajoutent à leur salaire légal. Le salaire légal assure les besoins matériels constants : loyer, nourriture, etc., mais c'est le salaire « noir », le salaire « caché » qui permet l'acquisition de l'automobile, de la T.V., des appareils ménagers et autres « signes extérieurs » du mode de vie « standard » de la société industrielle.

Vous vous souvenez, il y a de cela quelque temps, du mouvement de grève qui avait éclaté chez les cheminots, à partir d'une modification d'horaires. Les syndicats s'étaient tous tus très prudemment sur les raisons qui faisaient qu'un simple aménagement d'horaires avait entraîné un tel mouvement social ; or cette raison, nous la connaissions tous : la majeure partie des cheminots exercent un autre emploi, non déclaré, à côté de leur travail normal et la modification des horaires les en empêchait. Les entreprises de transports privés de la grande banlieue parisienne ne fonctionnent et ne vivent que grâce au travail noir des agents de la R.A.T.P. qui, arrivés à leur terminus ou au lieu de changement de poste, déposent veste et casquette R.A.T.P., endossent la tenue civile et vont conduire le car de la compagnie privée qui continue la ligne. Ce qui se traduit, dans la pratique, par une augmentation considérable de la durée de travail et de la fatigue, ignorée par les statistiques, ne figurant nulle part, et sur laquelle repose dans une large partie la consommation d'un certain type de biens, tels que télévision, appareils électro-ménagers, automobiles, etc. De sorte que cet excédent dont on nous dit qu'il est significatif du niveau de vie actuel de la classe ouvrière, n'est pas en rapport avec les salaires officiels perçus par la classe ouvrière, mais provient, bien souvent, d'un excédent de travail qui n'est enregistré nulle part. L'importance du travail noir est, à l'heure actuelle, un phénomène social de première importance, et il est, à mon sens, une gêne considérable à l'activité des syndicats, parce qu'il est bien évident que la poussée revendicative s'en trouve largement affaiblie — dans la mesure même où les travailleurs

peuvent trouver ailleurs une capacité d'emploi supplémentaire. Bien que cette situation soit connue de tout le monde, le monde syndical fait le silence sur une tendance aussi incontestablement orientée par les besoins du capitalisme : je crois qu'il y a de ce côté une possibilité réelle de commencer à réorienter la consommation : car, en fin de compte, si les hommes, à l'heure actuelle, meurent de plus en plus jeunes, c'est parce que l'augmentation de la fatigue est importante, et cette augmentation de la fatigue ne vient pas, bien souvent, de l'effort exercé effectivement dans les heures de travail, mais des heures de travail dépensées à un autre emploi.

Je crois que sur le problème de la durée réelle du travail, il y aurait certainement des possibilités d'intervention et la possibilité de poser réellement le problème d'un autre modèle de société, dans laquelle la durée du travail serait vraiment réduite et dans laquelle les hommes pourraient se concentrer à des activités éducatives, des loisirs, qui à la fois physiologiquement et culturellement commenceraient à permettre à l'homme de « réapproprier sa vie ». Mais je crois qu'il ne faut pas se cacher que poser *a priori* le problème de réorienter les tendances de la consommation est excessivement difficile et ardu parce que d'ores et déjà la classe ouvrière est préconditionnée par un certain type de développement du confort social aux tendances de la consommation capitaliste.

Enfin, je ne veux aborder, sans la discuter, la dernière question qui a été posée par Vincent. Il me semblait pour ma part que c'était la question essentielle dont le colloque aurait eu à discuter. Je pense qu'il est maintenant trop tard pour le faire et je pense qu'elle devrait fournir, probablement, la matière principale d'un prochain colloque. J'entends la question des rapports entre l'Europe et les Etats-Unis. C'est un problème qui a des incidences politiques immédiates, y compris sur la vie politique française, par exemple, et je pense, pour ma part, qu'il aurait dû effectivement, dans le contexte actuel, être au centre des préoccupations du colloque.

Je continue à penser que l'impérialisme américain est toujours, à l'heure actuelle, un impérialisme de tendance hégémonique et même si les formes de cette hégémonie se sont modifiées, il n'en reste pas moins que par rapport à l'Europe occidentale et aux perspectives mêmes de développement du mouvement socialiste en Europe occidentale, il continue d'être l'obstacle principal. Je proposerai que peut-être nous poussions la discussion, sur ce terrain, au cours d'un prochain colloque,

une prochaine conférence, parce que ce me semble être une question clef de l'évolution possible du mouvement socialiste en Europe occidentale.

Mario LISPI

C'est dommage, je pense, que l'on n'ait pas la possibilité de discuter plus largement le rapport très intéressant du camarade Vincent, parce qu'il a touché des questions très importantes qui se présentent actuellement vis-à-vis des mouvements syndicaux de l'Europe capitaliste. En tout cas, je voudrais, dans une forme très synthétique, intervenir sur les questions qu'il a traitées, parce que notre analyse coïncide très largement avec son rapport dans la description des problèmes fondamentaux qui se présentent aujourd'hui dans la réalité syndicale européenne.

Nous pensons effectivement, qu'il y a un contexte en grande partie nouveau dans lequel se situent aujourd'hui la politique et l'action syndicale, et la réalité démontre que tous les mouvements syndicaux, sous une forme ou avec un relief différent, s'en rendent compte et en discutent déjà. Ce sont des problèmes qui surgissent des transformations profondes des économies capitalistes marquées par le caractère d'expansion monopoliste, de la réorganisation et la rationalisation néo-capitaliste des différentes sociétés, du rôle accentué du capitalisme d'état, du processus d'internationalisation croissante de la vie économique, concrètement manifestée par la création de la Communauté économique européenne. Ces problèmes sont rendus plus aigus par la recherche, la définition et la mise en place de la part des groupes monopolistes de nouvelles lignes de stratégie politique, économique et syndicale destinés à leur permettre de surmonter les contradictions nouvelles et surtout de trouver des solutions différentes à la pression croissante des travailleurs, à leurs luttes et au pouvoir d'opposition acquis par les organisations syndicales.

Quels sont les problèmes de fond, par lesquels la politique et l'action des syndicats est plus directement investie, touchée :

Les tendances qui se manifestent, dans tous les pays de

l'Europe capitaliste, vers une réglementation, une programmation, une planification de l'économie.

La politique dite des revenus, qui est un des éléments au centre de ces projets de programmation, pour bloquer l'action syndicale et pour la tenir intégrée dans le chemin néo-capitaliste.

L'usure des traditionnels systèmes de conventions, de négociations collectives qui est objectivement produite par les transformations technologiques, surtout dans les grandes entreprises monopolistes, transformations utilisées par le patronat pour tenter de déterminer à l'avance, de conditionner tous les aspects des rapports de travail.

Nouvelle signification et nouvelle valeur des libertés syndicales, dans le moment où on reconnaît aux syndicats la possibilité et la force d'influencer et de modifier le cours du processus économique et où on les invite à assumer des responsabilités intégrées dans les schémas de politique concertée, subordonnée aux stratégies monopolistes.

D'un autre côté, la pratique croissante de l'unité d'action dans des pays clefs, comme la France et l'Italie, qui, en se combinant avec la poussée des masses et avec d'autres éléments objectifs, créent des ouvertures nouvelles sur les problèmes de l'unité syndicale. Ce sont ces questions et ces phénomènes, qui constituent aujourd'hui un tableau politique, économique et syndical, en partie nouveau.

Quels reflets ont ou tendent d'avoir ces problèmes ou ces phénomènes dans le mouvement syndical, sur la politique et sur son action ?

En premier lieu, la politique et l'action des syndicats sont aujourd'hui portées objectivement à considérer les objectifs revendicatifs en liaison directe avec des aspects fondamentaux de l'économie, avec les lignes et les choix généraux, avec les structures économiques mêmes de la société. Les syndicats sont objectivement poussés à surmonter les limites d'une politique purement revendicationnelle, et à se placer dans une vision économique, politique plus générale, à s'engager dans des débats de fond sur des lignes générales.

Les revendications les plus typiques pour les augmentations de salaires, pour la semaine de, quarante heures, pour la parité salariale, pour la Sécurité Sociale, etc... se heurtent non plus seulement à la résistance et à la politique patronale dans l'entreprise ou dans le secteur industriel, mais aujourd'hui, aux intérêts généraux de l'économie capitaliste et aux exigences

générales des structures de classe de la société ; taux de productivité, taux de capitalisation pour de nouveaux investissements, forces compétitives des prix ou des cours sur les marchés, etc... la lutte des travailleurs et la politique des syndicats sont alors portées à une confrontation plus directe avec les structures du système, avec les centres de direction et du pouvoir de la société.

Les travailleurs et leurs organisations syndicales sont devant la nécessité d'une prise de conscience et d'une action conséquente plus avancée, adéquate aux problèmes, qui, au-delà des rapports de travail, s'étend aux lignes générales, aux choix des formes de la vie économique et sociale, à la perspective des développements de la société. Les problèmes syndicaux s'y relient aussi directement, et ainsi, quand les objectifs revendicatifs se relient aux réponses directes sur les problèmes plus généraux auxquels ils se réfèrent et aux solutions et aux perspectives et alternatives anti-monopolistes, ils acquièrent un nouveau contenu, une nouvelle et plus forte prise sur les travailleurs, un contenu de rupture vis-à-vis de la stratégie et des structures monopolistes.

Quand le syndicat se trouve invité à assumer des responsabilités dans des schémas de mécanisme d'économie concertée de type néo-capitaliste et d'institutionalisation des formes et des rapports contractuels, alors la vieille et fondamentale revendication des droits et des libertés syndicales acquiert une signification nouvelle et une force de résiliation accrue parce que le problème est ainsi objectivement soulevé (la question est maintenant de son contenu) non seulement de la présence et du pouvoir effectif de négociations autonomes des syndicats dans l'entreprise, sur tous les aspects des rapports de travail, mais aussi de la position réelle du syndicat dans la vie de la société comme force de garantie et de développement démocratique.

Autre aspect à remarquer : la force des travailleurs et de leurs syndicats, comme la réalité l'a démontré en plusieurs cas en France et en Italie, en Allemagne occidentale et en Angleterre, et les résultats déjà obtenus disent combien de plus décisives conquêtes sur la voie de la démocratie et du progrès économique et social peuvent être réalisées par de nouveaux engagements unitaires et par des lignes d'action syndicale plus avancées.

Enfin la manifestation des différentes contradictions auxquelles se heurtent la politique internationale et intégrée des

monopoles et des gouvernements, impose aux différentes parties et tendances du mouvement syndical international de nouvelles confrontations et met l'accent sur les exigences d'entente, de coordination internationale ? Objectivement, c'est une stimulation nouvelle à un débat sur les orientations et les conceptions des syndicats aux fins de la recherche d'une unité renouvelée.

Peut-on dire qu'il existe dans le mouvement syndical européen de l'Europe capitaliste, une prise de conscience de ces problèmes, des perspectives nouvelles, et une disposition à répondre aux poussées de la réalité objective, selon les intérêts et les exigences du profond renouvellement social exigé par les travailleurs : nous pensons qu'un certain processus dans une telle direction est déjà en train de se manifester. Tout le monde connaît les développements, les résultats du récent congrès du Trade-Union en Grande-Bretagne où la politique proposée par le secrétariat général, qui tendait à accepter subtantiellement la programmation néo-capitaliste, a été repoussée au profit d'une idée de programmation, et d'intervention syndicale dans la programmation, mais conditionnée à la perspective d'un gouvernement et d'une politique travailliste : on peut constater dans la République fédérale allemande un coup d'arrêt au processus de glissement, il y a longtemps entrepris et déjà très avancé par la sociale démocratie vers une totale subordination au système capitaliste et à la politique des monopoles, puisque la D.G.B. même avec la présence en son sein d'une forte tendance qui pousse vers une telle évolution, (on peut se référer ici aux tendances du président du bâtiment Leber) n'a pas suivi parallèlement la voie parcourue par la social-démocratie. Le congrès de l'année dernière, certains congrès de cette année, le projet de programme pour le prochain congrès exprime une certaine résistance et une certaine reprise d'action autonome plus liée à la classe ouvrière. En Belgique, les forces de la gauche syndicale ont enregistré d'importants progrès. En France, de nouvelles perspectives ont été indiquées par les congrès de la C.G.T., de la C.F.T.C., par les débats F.O. et par l'avancement de l'unité d'action, comme dans notre pays : tous les éléments donnent un tableau qui peut déjà justifier une certaine confiance pour la perspective d'un développement unitaire de l'action syndicale et des possibilités de succès, vis-à-vis des plans et des stratégies des monopoles et des gouvernements.

On peut considérer comme des phénomènes importants qu'il y a un peu partout une tendance à surmonter une politique traditionnellement revendicative pour se poser dans une perspective des problèmes de caractère économique plus général, et à reconsidérer la valeur de l'autonomie « classiste » du syndicat, dans l'opposition manifestée par les différent syndicats, vis-à-vis de la politique de revenus. Il s'agit naturellement d'un processus très compliqué centré sur le débat et le conflit entre les forces qui veulent maintenir l'action de classe autonome des syndicats hors du système capitaliste et d'autres forces qui sont disposées ou acceptent en pratique et recherchent de nouvelles formes et mécanismes d'intégration dans les structures néo-capitalistes. Enfin, il y a des tendances, un peu partout qui sous une autonomie syndicale tout à fait formelle cachent des dangers de stérilisation de la force contractuelle et de la lutte des syndicats. Comme exemple de tendances de cette sorte on peut citer en Angleterre, en République fédérale allemande, certains types de conventions collectives à long terme, ou des idées d'épargne contractuelle (en Italie et en France), c'est-à-dire de prélèvements sur les augmentations salariales supérieures aux augmentations de la productivité, pour les investir dans des initiatives productives. Il y a d'autres mesures envisagées en République fédérale allemande : on voit certains comités d'experts, destinés à jouer un rôle arbitral dans les conflits de caractère social. Il appartient aux syndicats d'examiner à fond et de combattre de telles tendances pour faire avancer le pouvoir autonome de négociation des syndicats. Autre élément intéressant, la conscience plus grande et la concepion plus large des droits et des libertés syndicales, sur la base de la présence du syndicat sur les lieux de travail. Le débat sur ces questions est très vif en France (conflits Neyrpic et conférence de Grenoble sur les libertés syndicales), en Italie, en Grande-Bretagne (sur la réorganisation structurelle de TUC). Ce sont des éléments qui prouvent, au-delà de leur contenu particulier, la nouvelle intéressante prise de conscience de ces problèmes, l'importance nouvelle qu'on attribue à la présence et au caractère des droits syndicaux dans la structure productive et dans la vie démocratique de la société.

Enfin, autre élément intéressant, les exigences qui se manifestent aussi sur le plan international pour un rapprochement entre syndicats de différentes orientations, ou de différentes affiliations internationales. C'est ainsi que l'on voit apparaître

dans certaines publications et dans certaines résolutions la nécessité d'organiser un contrepoids puissant de la classe ouvrière européenne, devant l'entente des monopoles, et surmonter les divisions traditionnelles entre les différents syndicats européens (on se référera à ce sujet aux positions des syndicats de Transport en Grande-Bretagne et à certaines positions de l'I.G. Chimie et Metall, à certaines conclusions du Congrès de la C.F.T.C.).

Nous pouvons donc constater nombre d'éléments qui forment le tableau d'un processus de développement dans les orientations des différents mouvements syndicaux contemporainement à la pression croissante des travailleurs décidés à modifier substantiellement leurs conditions de vie et de travail. Pour un débouché positif du processus qui est en cours, les luttes unitaires de caractère national qui, aux revendications de base, ajoutent des voies d'attaque aux structures anti-monopolistes, constituent une contribution très importante, qui s'accroît quand elle s'associe avec une force qui converge au niveau international pour faire avancer le débat sur les questions de fond du syndicalisme européen, afin d'ouvrir une perspective pour de nouvelles lignes de stratégie unitaire syndicale de classe. En ce qui concerne la C.G.I.L., notre contribution vient de notre détermination à faire avancer dans notre pays une ligne unitaire d'action anti-monopoliste, qui part des revendications de base, qui a son pivot sur le pouvoir de négociation du syndicat dans l'entreprise et à tous les niveaux étendue à tous les aspects du rapport du travail et qui se rattache aux éléments plus généraux des alternatives anti-monopolistes.

Cette alternative ne constitue pas un contre-plan schématique et abstrait, mais un complexe de mesures, comme la réforme agraire, certaines formes de contrôle démocratique des monopoles, des nationalisations, la démocratisation des nationalisations déjà existantes, etc..., l'articulation de la vie démocratique dans des structures politiques et administratives de caractère régional, etc..., mesures qui modifient les structures monopolistes.

Sur le plan international, notre action tend à faire mûrir des convergences et des coordinations au niveau européen dans des secteurs, pour des catégories ou sur des objectifs revendicatifs qui soient reliés à des perspectives plus générales anti-monopolistes.

C'est dans cet esprit, par exemple, qu'est en train de s'organiser un bureau à Bruxelles, destiné à prendre contact

avec la réalité du Marché Commun et surtout à prendre contact avec les différentes forces syndicales qui sont représentées auprès des autorités du Marché Commun, pour arriver à faire concorder des formes et des possibilités d'action unitaire. C'est, avec cet esprit ouvert au débat et à la recherche avec toutes les forces du mouvement syndical européen que nous cherchons à contribuer à ouvrir de nouvelles perspectives à l'action et à la politique des syndicats dans les pays de l'Europe capitaliste.

Ernest MANDEL

Je voudrais commenter une idée développée dans le rapport de J.-M. Vincent, l'idée des réformes de structure anti-capitalistes, qui correspond à une expérience très précise que le mouvement ouvrier, le mouvement syndical belge ont faite au cours des dernières années.

Au fond, la Belgique a un peu joué le rôle de pionnier dans le domaine de la politique des réformes de structure, puisque cette idée est devenue une idée centrale de la stratégie du mouvement ouvrier belge à partir de 1954, donc depuis dix ans. La lutte menée par la gauche syndicale et socialiste belge, pour faire admettre cette idée par l'ensemble des forces du mouvement ouvrier, a assez facilement abouti à une victoire aux environs des années 1957-1958. Mais l'expérience pratique a démontré l'ambiguïté de la notion et l'ambiguïté de la stratégie basée sur les réformes de structure.

Il est apparu que, dans des circonstances précises, à la fois théoriques et politiques, une politique de réformes de structures peut se transformer en véhicule de réalisation d'objectifs de « l'économie concertée », c'est-à-dire en véhicule de réalisation des objectifs du néo-capitalisme. Dans ces conditions, le mouvement ouvrier sert tout au plus de force d'appoint dans la lutte entre divers groupes monopolistiques, entre divers groupes d'intérêts, divers courants à l'intérieur du patronat et de la classe capitaliste. C'est ce qui est arrivé en Belgique, quand, sur la base du programme officiel du mouvement ouvrier de réformes de structure, en donnant un petit coup de

pouce vers la droite, on a abouti à l'actuelle coalition gouvernementale qui introduit en Belgique les premières mesures néo-capitalistes et les premiers pas en direction de « l'économie concertée », tout en donnant l'impression aux forces ouvrières de réaliser, par étapes, le programme de réformes de structure.

Nous en avons tiré la conclusion qu'il est indispensable de surmonter cette ambiguïté, de distinguer nettement les réformes de structure *néo-capitalistes* des réformes de structures *anti-capitalistes* et que dans ce sens, trois conditions doivent être remplies : une première, c'est de présenter toujours les réformes de structures anti-capitalistes, comme une *contestation globale de l'ensemble de la politique néo-capitaliste dans tous les domaines,* aussi bien dans le domaine de l'organisation, de la direction de l'économie, que dans le domaine de l'entreprise, que dans le domaine de la consommation, idées qui ont déjà été développées par Vincent dans son rapport. Cette contestation globale, nous croyons qu'il est nécessaire de lui donner d'ailleurs une étiquette, qu'il est nécessaire d'opposer à la propagande, à la tentative de former et de dominer l'opinion publique qui est celle des forces néo-capitalistes, d'autres idées-clefs et un autre idéal qui ne peut être que celui du socialisme, et qu'il n'y a dans ce sens aucun intérêt de cacher l'objectif et l'orientation générale d'une politique de réformes de structure anti-capitalistes, qui est l'objectif de transformation socialiste de la société.

Autre point important, celui du maintien et de la sauvegarde de l'autonomie du mouvement ouvrier, et de l'autonomie syndicale, celui de la sauvegarde ou plutôt de la naissance de l'autonomie du secteur public dans l'économie. Cette idée aussi, Vincent l'a déjà développée. Nous croyons qu'elle est au fond décisive, car toute l'ambiguïté des réformes de structure débouche en dernière analyse, sur l'ambiguïté du secteur public dans une économie capitaliste. Aussi longtemps que l'économie reste foncièrement capitaliste, le secteur public ne peut être qu'un secteur d'appoint au secteur privé, un secteur d'aide à certains objectifs des monopoles. La transformation fondamentale, *qualitative,* de cette situation exige non seulement une certaine ampleur *quantitative* du secteur public, mais aussi une certaine orientation de sa politique, de ses investissements, de toute sa politique par rapport à l'ensemble de l'économie.

A ce sujet d'ailleurs, je voudrais souligner une contradiction qui a déjà été souligné par Oskar Lange avant la guerre. En pratique, il s'avérera très vite comme impossible d'avoir dans un

pays un large secteur public, avec une politique d'investissements, c'est-à-dire une accumulation des capitaux orientée vers les impératifs de ce secteur public, et d'avoir en même temps un secteur privé en expansion rapide ou en expansion normale. Il n'est pas possible de créer dans un pays un climat économique et des conditions économiques qui favorisent à la fois l'expansion économique selon les lignes d'une économie collective, c'est-à-dire dans un secteur public, et selon les lignes et les impératifs du profit qui dominent le secteur privé. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de vivre en pratique les problèmes et les contradictions d'une telle situation, en Grande-Bretagne, après l'arrivée au pouvoir du prochain gouvernement travailliste, car, en général, on a l'impression que ce gouvernement va s'orienter exactement dans ce sens et que l'expérience pratique devra alors démontrer la possibilité ou l'impossibilité de mener à la fois une politique d'expansion vigoureuse d'un secteur public correspondant à des impératifs de bien public et une expansion du secteur privé, correspondant à des impératifs du profit classique du point de vue capitaliste.

C'est pourquoi une telle situation sera transitoire et ne pourra pas durer longtemps. Ce sera une situation caractérisée par une lutte très violente entre le secteur public en expansion et le secteur privé, situation qui se résoudrait (si elle n'aboutit pas à la disparition ou à la subordination du secteur public), non seulement par l'arrêt de l'expansion, mais même par un *désinvestissement* dans le secteur privé et par la victoire des forces progressistes, des forces socialistes. De toute manière, l'inverse paraît presque impossible, à savoir une expansion vigoureuse d'un secteur privé dominé toujours par le critère du profit, alors que tout un ensemble des conditions économiques découlant de l'extension du secteur public rendrait très aléatoires l'élévation et même la défense du taux de profit dans le secteur privé.

Un autre facteur qui me paraît très important, en rapport avec l'ensemble de ces idées, c'est celui de la publicité des comptes de la nation. « L'économie concertée », l'économie qui place devant l'opinion publique les grands agrégats économiques, le revenu national, la répartition du revenu national, etc... c'est une forme d'éducation de l'opinion publique et aussi des travailleurs, dans quelques notions économiques de base. Mais nous n'avons aucune raison d'accepter ou de donner l'impression aux travailleurs d'accepter les données qu'on nous présente dans toute une série de domaines (je n'en citerai que deux qui sont

des domaines fondamentaux : celui de la productivité et des profits, c'est-à-dire celui du calcul des prix de revient), d'accepter comme monnaie courante les données offertes par les organisations patronales ou les patrons. C'est pourquoi une politique de contestation globale de la « planification » néo-capitaliste, ou plutôt de la programmation néo-capitaliste, par une planification socialiste, débouche sur la revendication du *contrôle ouvrier,* c'est-à-dire sur la revendication de l'ouverture des livres de compte des patrons, d'une publicité totale sur toutes les données fondamentales de la vie économique, sans laquelle une véritable discussion sur la répartition du revenu national, sans laquelle une véritable discussion sur l'orientation de l'économie nationale se fait dans des conditions où les dés sont pipés d'avance aux dépens du mouvement syndical et en faveur du patronat.

Finalement, si on prend l'ensemble de ces conditions qui caractérisent les réformes de structures anti-capitalistes, par opposition aux réformes de structures néo-capitalistes, on débouche inévitablement sur le problème du pouvoir. Je crois qu'il ne faut pas le cacher au mouvement ouvrier, au mouvement syndical, qu'il faut avoir le courage de le dire, que toutes ces contestations, du moment qu'elles passent du domaine purement platonique, du domaine de la propagande, à celui de l'action et des faits, c'est-à-dire à partir du moment où le mouvement syndical et les forces politiques du mouvement ouvrier acquièrent la puissance pour contester effectivement la programmation néo-capitaliste à l'échelle nationale, et les chiffres patronaux de prix de revient ou de productivité à l'échelle de l'usine, ce sont des problèmes de pouvoir qui sont posés. C'est le problème : qui est le maître ? qui en dernière analyse donne la dernière réponse et à l'échelle de l'usine et à l'échelle de la nation ? Et dans ce sens une politique de réformes de structures anti-capitalistes est inconcevable sans déboucher sur une formule gouvernementale qui oppose au pouvoir du Grand Capital le pouvoir des travailleurs.

Claude MEILLASSOUX

Je voudrais appuyer très fortement ce qui vient d'être dit par Mandel parce qu'il me semble que dans beaucoup d'interventions et c'est, à mon avis, le cas pour celle de Vincent, les

propositions sont présentées sous un jour économique, d'économiste en quelque sorte. On propose des recettes pour faire marcher la société indépendamment des moyens politiques qui doivent être mis en œuvre pour pouvoir y aboutir. On arrive presque à une contradiction, quand par exemple, d'une part Gorz nous dit que dans la paysannerie, il faudrait créer un secteur qui échappe à la domination du capitalisme ou que d'autre part, Vincent nous dit qu'il faudrait que le secteur nationalisé puisse être la base d'un secteur socialiste, en quelque sorte, puisqu'il échapperait à l'économie du profit ; je me demande comment ? par quel moyen pratique, à l'intérieur du système capitaliste on peut arriver à ce résultat et si on y arrivait, est-ce que ce ne serait pas justement parce que l'on a déjà pris le pouvoir et qu'à ce moment-là, la création d'un secteur socialiste dans le secteur public ou dans la paysannerie ne se pose plus du tout. Il n'est pas possible de créer un système socialiste à l'intérieur du système capitaliste, et jamais la bourgeoisie ne se laissera étrangler de cette façon-là, j'aimerais d'ailleurs, que sur ce point, Vincent puisse me répondre.

Jean-Marie VINCENT

Je vais d'abord intervenir sur les questions qui m'ont été posées par Serge Mallet, sur le problème des conventions collectives européennes. Si j'ai bien compris Serge Mallet, il a fait observer que pour qu'il y ait grève européenne, il faudrait qu'il y ait possibilité de négocier avec quelqu'un à l'échelle européenne. Mais je me demande si ce qui apparaît, à première vue, un peu comme une quadrature du cercle, n'est pas finalement un faux problème pour la raison suivante : bien entendu, on peut poser le problème de savoir qui garantira les résultats d'une grève européenne ; mais il me semble tout à fait possible d'envisager une grève européenne pour une réduction de la durée de travail, la semaine de quarante heures, par exemple, qui soit une grève à expansion européenne tout en s'adressant très directement aux Etats nationaux.

On pourrait observer une autre chose aussi, c'est que pratiquement, lorsqu'on parle de grève européenne, le problème de savoir qui doit accepter ou garantir la semaine de quarante

heures ne se pose pas uniquement à l'échelon étatique, il se pose aussi sur le plan de tous les regroupements patronaux, par exemple, les regroupements patronaux qui se trouvent logés à Bruxelles. Il y a toute une série de Chambres syndicales patronales européennes, qui peuvent être l'adversaire dans une telle grève européenne et de ce point de vue, il me semble que la difficulté pour être réelle n'est pas insurmontable. D'autre part je maintiens malgré tout, qu'accepter à l'avance des conventions collectives européennes dont le cadre de départ pourrait être fixé en fonction de la programmation sociale européenne (c'est cela le problème fondamental) est une éventualité très dangereuse. En particulier parce que cela pourrait donner un instrument au patronat pour imposer, dans le cadre des conventions collectives nationales ou des accords d'entreprises, un certain nombre de choses, en se prévalant d'une politique européenne d'ensemble. Bien sûr, je crois qu'on n'a pas épuisé le sujet en disant cela sur le problème des conventions collectives européennes ; ce problème devra, un jour ou l'autre être posé très sérieusement, en particulier, en ce qui concerne le cadre de ces conventions collectives européennes : on ne peut accepter un cadre qui serait fixé *a priori* par les classes dominantes.

En ce qui concerne les questions qui ont été posées par le camarade Meillassoux, je crois qu'il y a un malentendu ou peut-être incompréhension sur un certain nombre de questions.

Lorsque je pose le problème d'un secteur d'état échappant à l'économie du profit, je ne me place pas du tout dans l'abstrait en pensant que ce secteur d'état, ce secteur socialisé pourrait être quelque chose qui fonctionnerait dans une économie capitaliste. Il s'agit de présenter un objectif non acceptable pour le capitalisme qui rapproche la perspective d'une prise de pouvoir par les travailleurs. Il s'agit en même temps de se placer dans une situation transitoire d'instabilité qu'on pourrait appeler situation de dualité de pouvoir, plutôt que d'opposer l'idée de lutte sur des objectifs transitoires à l'idée prise du pouvoir, c'est-à-dire de séparer d'une façon tout à fait schématique ce qui n'est pas la prise du pouvoir et ce qui est après la prise du pouvoir. Cela renvoie un peu à la discussion qui a eu lieu hier à propos d'un article de Tosi, dans « Critica marxista », où il y avait une opposition tout à fait marquée que Gorz avait appelée de type maximaliste, entre l'activité du parti avant la prise du pouvoir, et après la prise du pouvoir. Une telle politique revient à penser que la prise du pouvoir est tout simplement un grand coup

réalisé brusquement, du jour au lendemain, sans qu'il y ait progression de la conscience des masses ouvrières à travers la lutte pour toute une série d'objectifs qui ne sont pas directement la prise du pouvoir, mais qui sont liés entre eux et sont situés dans une dynamique en progression constante, de telle sorte qu'en fonction des résistances rencontrées, il se produit un élargissement continu de la conscience ouvrière qui pose précisément le problème du pouvoir. Je ne sais pas si ma réponse est satisfaisante là-dessus, c'est un des problèmes les plus complexes que le mouvement ouvrier ait à affronter dans toutes ces question de stratégie et de tactique. Je crois en tout cas qu'il faut se garder de limiter l'activité pratique actuelle du mouvement ouvrier, du mouvement syndical à l'activité revendicative, même l'activité pour des réformes de structures anti-capitalistes en opposant une activité de ce type à la prise du pouvoir. Il n'y a pas de rupture entre ces différents niveaux de la lutte ouvrière, la lutte pour les revendications, la lutte pour les réformes de structures et le problème de la prise du pouvoir.

Je crois que j'ai oublié une chose sur laquelle je voulais revenir, c'est le problème du modèle de consommation soulevé par Mallet. Il me semble que Mallet a posé le problème un peu étroitement : bien entendu il est difficile de prétendre vouloir réformer la consommation sur un plan matériel très rapidement. c'est-à-dire substituer des produits à d'autres. Je n'ai jamais pensé en fait que l'on pourrait agir de façon décisive facilement sur la demande, telle qu'elle existe dans les pays capitalistes actuels. Mais je crois que lorsqu'on pose le problème du modèle de consommation, c'est en fonction d'un au-delà, il s'agit de montrer qu'il y a un au-delà des formes actuelles de consommation et surtout des formes de vie actuelles dans le cadre capitaliste. En particulier, je pense que consommation est un mot trop étroit dans la mesure où il faudrait faire entrer, à la fois ce qu'on peut appeler les problèmes de loisirs, et également les problèmes de valeurs, c'est-à-dire au fond ceux de la conception de la vie. Ces questions sont profondément reliées entre elles, consommation, loisirs, valeurs, conception de la vie forment une chaîne, et je crois que pratiquement, à la fois au niveau de l'action syndicale et au niveau de la défense de la consommation sociale qui est un problème souvent soulevé par des libéraux de type bourgeois (misère des équipements sociaux par rapport à la consommation privée) on peut avoir une action, très importante. En France, par exemple, le problème de l'école prend une am-

pleur extraordinaire. On a rarement vu en fait une émotion aussi profonde depuis des années, à partir justement d'une question de consommation sociale de ce type. On pourrait multiplier les autres exemples, il y a le problème des hôpitaux, le problème de l'assistance publique, le problème du logement, à la fois sur le plan quantitatif de construction de logements et sur le plan qualitatif (quelle est la nature du logement réservé aux classes populaires ?). Si l'on relie tout cela dans un faisceau convergent, il me semble qu'on peut avoir une action très profonde de démystification du régime capitaliste et de sa logique. De ce point de vue, le mouvement syndical s'il relie en outre ces aspects dits de consommation, de valeurs, de conception de la vie, avec l'action revendicative et l'action pour les réformes de structures anti-capitalistes, peut favoriser un développement très rapide de la conscience ouvrière et contrebalancer la fameuse dépolitisation, dont on parle depuis des années.

CONCLUSION

Le président de séance (Francis TOUR)

Ce colloque qui doit être un premier colloque, a voulu être une tentative de discussion large et ouverte de toutes les organisations ouvrières sur un problème, à la fois actuel et peu débattu en commun. Réflexion, confrontation de points de vue qui n'a pas pour objectif immédiat d'aboutir à des conclusions politiques, ce qui assure le climat de confiance nécessaire. Nous pensons que ce colloque doit être un point de départ pour d'ultérieures rencontres internationales qui recevront, nous l'espérons, une plus large représentaion.

Que ce soit sur les problèmes de l'Europe, au centre de nos travaux présents ou sur d'autres problèmes, tels que ceux des rapports entre l'Europe et les Etats-Unis, ou des rapports entre l'Europe et les pays sous-développés qui sont d'intérêt majeur pour les forces ouvrières et qui nécessitent d'autres confrontations de l'ensemble des organisations politiques et syndicales des pays européens.

Il semble que la qualité même des rapports et des interventions que nous venons d'entendre sera un gage de sérieux et de succès. Ces dernières constatations engagent le Centre d'Etudes Socialistes à réaliser la publication et à assurer la diffusion de l'ensemble de nos travaux. D'autre part, il nous paraît souhaitable de réaliser, tout d'abord une rencontre restreinte entre participants ou organisations représentatives de ce colloque, en vue d'en tirer des enseignements et d'élaborer en commun le programme des futures rencontres internationales.

ACHEVÉ D'IMPRIMER LE 11 MARS 1965
SUR LES PRESSES DE L'UNION TYPOGRAPHIQUE
A VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Dépôt légal : 1er trimestre 1965
N° d'impression : 707-64

Pour la première fois, des militants de divers courants du mouvement ouvrier européen : belges, français, italiens, communistes, socialistes, délégués des centrales syndicales européennes les plus représentatives : C.G.I.L., C.G.T., C.F.T.C., se sont rencontrés trois jours durant pour examiner en commun les problèmes posés au mouvement ouvrier de l'Europe occidentale par les tentatives d'intégration européenne répondant au développement et au renforcement des structures capitalistes à l'échelle européenne.

La discussion s'est ordonnée autour de deux thèmes essentiels : la dynamique capitaliste du Marché Commun et les moyens de lutte du mouvement ouvrier.

Elle a permis de confronter les positions et les lignes de force de l'action des diverses organisations ouvrières, par la voix de militants aussi divers qu'André BARJONET, Lelio BASSO, Manuel BRIDIER, Albert DETRAZ, Jean DURET, Robert FOSSAERT, André GORZ, Antonio LETTIERI, Mario LISPI, Serge MALLET, Ernest MANDEL, Livio MASCARELLO, Claude MEILLASSOUX, Pierre NAVILLE, J.-M. VINCENT, etc.

L'intérêt et la qualité de ces trois jours de travaux ont incité le Centre d'Etudes Socialistes, leur initiateur, à les publier dans sa collection des « Cahiers du Centre d'Etudes Socialistes ».